# La poétique française au moyen âge et à la renaissance

Gaëtan Marie Joseph Antoine Hecq, Louis ...






VET TES TAM EN
NOV TAM TVM
Dei





# LA POÉTIQUE FRANÇAISE AU MOYEN ÂGE ET A LA RENAISSANCE

PAR

Gaëtan HECQ

ET

Louis PARIS
de la Bibliothèque Royale de Belgique.



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON
ÉDITEUR
67, rue de Richelieu, au premier.

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
OSCAR SCHEPENS, DIRECTEUR
16, rue Treurenberg.

1896

F'

LA

# POÉTIQUE FRANÇAISE

au Moyen Age et à la Renaissance.

Extrait des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles.*
TOMES VIII, IX ET X.

Bruxelles. — Imp. A. VROMANT et Cie.

# LA POÉTIQUE FRANÇAISE AU MOYEN AGE ET A LA RENAISSANCE

PAR

Gaëtan HECQ

ET

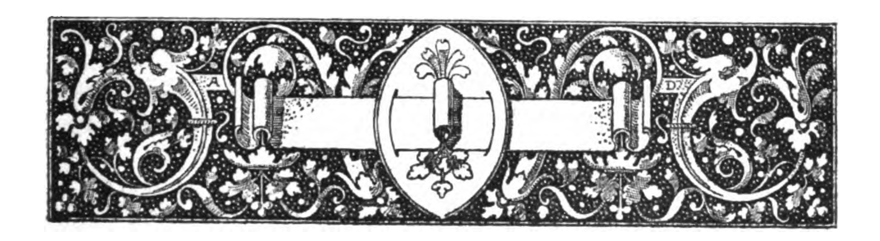
Louis PARIS
de la Bibliothèque Royale de Belgique.



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON
ÉDITEUR
67, rue de Richelieu, au premier.

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
OSCAR SCHEPENS, DIRECTEUR
16, rue Treurenberg.

1896



LA

# POÉTIQUE FRANÇAISE

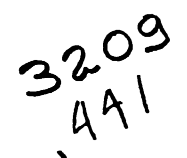
## au Moyen Age et à la Renaissance.

IL ne manque pas d'ouvrages concernant l'esthétique littéraire. Toutes les productions marquantes de nos anciens écrivains ont subi la critique d'hommes compétents. La langue a été soigneusement, passionnément fouillée par les érudits, la grammaire reconstituée. Mais, en ce qui regarde les poètes, une lacune reste à combler : la métrique, le mécanisme de la poésie n'ont pas encore fait l'objet d'une suffisante étude d'ensemble. Essayons de l'entreprendre.

Douze traités nous fournissent les matériaux de ce travail.

Le xiv^e^ siècle y est représenté par *Eustache Deschamps* ; le xv^e^ par *Les regles de la seconde rectorique (anonyme), Jehan Molinet* et *Henry de Croy*. Le xvi^e^ siècle se divise en trois parties bien distinctes : le premier quart — qu'on pourrait appeler la fin de la décadence romane — comprend : *L'Infortuné (Jourdain), Pierre*





*Fabri*, *L'Art de Rhetorique (anonyme)* et *Gracien du Pont;* le deuxième quart — avant-garde de la Renaissance — a pour auteur didactique *Thomas Sibilet;* enfin, la dernière moitié du siècle — ou règne de la Pleïade — nous donne les préceptes de *Joachim du Bellay*, *Jacques Peletier* et *Pierre de Ronsard.*

Quant aux questions dont la solution ne se rencontre dans aucun de ces traités, nous y répondrons par des exemples pris chez les poètes qui ont écrit en la forme dont s'agit.

Il va de soi que tous les anciens textes sont scrupuleusement respectés, même dans leurs erreurs manifestes. Nous ne nous permettons de corriger que lorsque l'intelligence de la règle ou de son exemple pourrait souffrir de ces maladresses du copiste ou du typographe.

Néanmoins, nous soulignerons parfois certains mots qui, de cette manière, rendent plus clairs le texte ou l'application, notre but étant, avant tout, d'être compris.





# NOTICES SUR LES TRAITÉS DE POÉTIQUE

## MOYEN AGE

### Eustache Deschamps, dit Morel.

NÉ à Vertus, en Champagne, vers 1324, suivant d'autres vers 1340, Ecuyer, Huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, Bailli de Senlis, Gouverneur de Fismes. En latin, il prend le nom de : *Extacius de Campis ultrà Virtutum in Campania.*

*Ci commence l'Art de Dictier et de fère Chançons, Balades, Virelais et Rondeaulx.*

C'est le plus ancien Art poétique connu, en langue française. Nous l'avons reproduit d'après l'édition de G. A. Crapelet. Paris 1832.

Comme son maître et ami, Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps était musicien, ou, au moins, connaissait bien la musique :

. . . . . . et encores vous di
Que chanter par art de nature
Vous feray ; et doubler aussi.
Je vous monstreray la figure
Du contrepoint et la mesure
Des semi-brèves acorder,
De faindre la voix, de monter,
Et de deschanter à rebours.

*La leçon de musique.*

Conclusion d'Eustache Deschamps.

Item, semblablement et finablement pourra sçavoir un chascun qui de son noble couraige aura la musique naturele faire et amender par cest présent art, avecques son noble engin, toutes manières de *balades, rondeaulx, chançons baladées, serventois, sotes chançons, laiz, virelais et pastourelles* en regart aux exemples et articles cy-dessus escrips, et autres que l'on puet veoir en tel cas communément de ceulx qui mieulx et plus saigement le scevent et sçauroient mieulx faire que moy, qui suy rudes et de gros entendement, et soubz la correpcion des quelz je soubmet ce fait en est à leur amendement, en eulx suppliant que se aucune chose y a faicte moins suffisamment, ou que j'aye péchié contre l'art en aucune manère, ilz me veuillent ce pardonner en l'imputant à ma simplesse et ignorance, et le corrigent humblement pour honour de la science, et pour l'amour des aprantis ; car ce qui fait en est, a esté du commandement d'un mien très grant et espécial seigneur et maistre [1], auquel pour mon petit engin, ne autrement, pour l'obéissance que je lui doy excusacion n'eust pas eu lieu quant à moy. Et pour ce lui supplie très humblement qu'il veuille prandre en gré ce que j'en ay peu et sceu faire, et à moy pardonner mes faultes. Car qui fait ce qu'il puet et scet, au commandement de son seigneur pour ce que obédience vault mieulx que offrande, ne sacrifice, comme dit la Saincte Escripture, il doit estre prins en gré et tenu pour excusé.

Ce fut fait le 25e jour de novembre l'an de grace Nostre Seigneur mil CCC LXXX et douze [2].

Pour plus de détails sur E. Deschamps, voir la préface de l'édition Crapelet. La *Société des Anciens textes français* publie, en ce moment, les volumineuses œuvres complètes du poète Champenois.

[1] Le roi Charles VI, probablement.

[2] Deschamps n'est donc pas mort en 1370, comme le disent certains biographes. Il est constaté, d'ailleurs, qu'il vivait encore en 1404.

## Les règles de la seconde rectorique.

(Anonyme du xv^e siècle.)

*Cy commencent les regles de la sec̄ode rectorique. Cestass. des choses rimees, lesquelles sont de plus's tailles et de plus's fachons. Cy ꝯme lais, chans royaux, diz serventois, amoureuses balades, rondeaux, virelais, rotuenges, sotes chansons. Et plus's aultres choses descendans de la seconde recthorique. Et est dc̄e seconde rethorique, pour cause que la premiere est prosayque. Et affin que quiꝯques voulra soy introduire afaire aucuns diz ou balades, il convient que on les face selon ce que donnerent les premiers rethoriques dont aucuns sensuyvent.....*

Nous nous sommes servis de l'exemplaire unique, manuscrit sur velin de la bibliothèque nationale, F. fr. nouv. acq. 4237. 78 fol. de texte, lettrines en rouge et en bleu. Reliure en veau estampé sur ais de bois. L'ouvrage porte les ex-libris de Jean de Caulet, évêque de Grenoble, 1733, et d'Ambroise Firmin Didot, 1850. Ecriture gothique variée, tantôt calligraphiée, tantôt cursive.

Ce manuscrit a été décrit par Paulin Paris (Notice des manuscrits français, t. V, p. 48; Histoire littéraire de la France, t. XX, p. 774), et dans le catalogue de la Bibliothèque d'Ambroise Firmin Didot [1].

Firmin Didot constate que l'ouvrage n'est pas antérieur à 1411.

Si l'auteur des *Regles de la seconde rectorique* s'était assigné pour mission de jeter sur la poétique le plus d'obscurité et de confusion possible, il n'aurait pu mieux y réussir qu'il ne l'a fait dans cet ouvrage. Loin qu'on y trouve des éclaircissements pour l'intelligence des autres traités, ce n'est que par la connaissance complète de ces derniers qu'on parvient à démêler l'écheveau embrouillé sous les doigts du capricieux anonyme. Auprès de lui, Jehan Molinet est d'une clarté superbe.

Aussi ne nous servirons-nous pas des *Regles de la seconde rectorique* pour les discussions ou les recherches. C'est plutôt à titre de curiosité que nous reproduisons ses obscurs et insuffisants préceptes. Nous ne pouvions, d'ailleurs, passer sous silence une œuvre qui, chronologiquement, sert de trait-d'union entre Eustache Deschamps et Jehan Molinet, distants de près d'un siècle.

[1] Nous n'avons plus reproduit la liste de trouvères qui fait suite au titre (voir ce catalogue vol. de juin 1881, n° 25).

## Jehan Molinet

chanoine de Valenciennes, indiciaire de Bourgogne en 1474, † 1507.

*Cy commence un petit Traittie compile par maistre Jehan Molinet a linstruction de ceulx qui veulent aprendre lart de Rethorique.*

Manuscrit de la Bibliothèque nationale nos 7984/2159, F. fr ; in-4° de 32 feuillets parch. rel. maroquin rouge aux armes de Philippe comte de Béthune.

Belle écriture gothique, lettrines dorées. Rubriques en rouge et en bleu. L'exemplaire, comme l'atteste une inscription au verso du premier feuillet, a appartenu au dauphin François, fils du roi François I, mort à Tournon, le 12 août 1536.

Quelques erreurs d'un calligraphe ignorant — faciles à redresser d'ailleurs — dénotent que ce n'est pas le manuscrit original de Molinet. La première page de texte porte, au bas, les armes du roi de France. Or, il est manifeste que l'œuvre s'adressait à un seigneur bourguignon. Les exemples sont même parfois blessants pour les Français.

Voici la dédicace :

Pour ce que nouvellement comme jentens par vos gracieuses missives estes tire soubz lestendart de Cupido, le dieu damours, et que vous monstres honnoresst tout entrepris dardant desir desirez estre tresleal et chevalereux champion pour conquerre vr̄e partie adverse et obtenir delle victore glorieuse : vous estes adressiet vers moy affin duser de lart de rethorique. Certes treshonnouresst et tant pou que jen ay en teste ne vo's y puet gaires ou pou aidier, vous en avez plus en la bouche q̄ n'en scay mettre par escript. Ne la chalemele de pan qui abusa le roy midas, ne la fleute du dieu Mercure qui endormi le cler argus, ne la viele damphion qui repara les murs de thebes, ne aussi la harpe dorpheus qui ouvri les portes denfer neuret̄ ensemble tele armonie ne si joyeuse resonance que vous treshonnourest avez en bouche et en facon des voz tresnobles progeniteurs parens et oncles et germains en furent et sont si richement douez que les treshaulz et glorieux personnages de ce monde en ont este largement contentez, amoliez et adoucis, vo's forligneriez grandement se nen sentiez quelque estincelle. Que prouffiteront dont mes Rimes emprez

vostre vive eloquence. Ce sera paille emprez pur grain, plomb emprez fin or, eaue emprez vin, et obscure face de lune emprez resplēdissant soleil, mais affin de mieulx satisfaire à vos prieres et requestes que je tiens pour commandement, ie vous envoit ce petit traittie de rethorique tout chaudement forgie et faict a vostre contemplation, ouquel vous trouverez patrons, exemples, couleurs et figures de dittiers et tailles modernes qui sont maintenant en usage, comme lignes doublettes, vers sizains, septains, witains, alexandrins, et Rime batelee, Rime brisiee, Rime enchayennee, Rime à double queue, et forme de complainte amoureuse, rondeaux simples d'une, de deux, de trois, de quatre et de cinq syllabes, rondeaux jumeaux et rondeaux doubles, simples virelais, doubles virelais et repons, fatras simples et fatras doubles, balade commune, balade baladant, balade fatriste, simple lay, lay renforchiet, chant royal, serventois, riqueraque et baguenaude. De laquelle rhetorique, mon treshonnore S^r^, se cest chose qui gaires vaille, vous prendrez en gre, sil vous plaist, tant la fleur cōme la farine, tele que vostre treshumble et petit molinet a sceut tourner entre ses meules [1].

Nous avons reproduit, dans notre travail, le texte complet de Molinet. *Lart et science de Rethoricque*, qui va suivre, est, à quelques petites variantes près, la reproduction imprimée de l'œuvre de Molinet. Il a été établi, par des travaux récents, que les deux ouvrages n'en sont qu'un [2]. Certains chapitres ont été changés de place ; mais il n'y en a ni d'ajoutés, ni de retranchés. Nous signalerons les variantes, chaque fois qu'elles en vaudront la peine, nous servant à la fois du manuscrit et des éditions, pour la meilleure lecture possible.

## Henry de Croy.

*Sensuyt lart et science de Rethoricque pour faire Rimes et Balades.*

S'ensuyt lart et science de rethoricq̄ pour cōgnoistre to' les termes, formes et patrons exēple, couleurs et figures de dictiers

[1] Cette manière d'équivoquer sur son propre nom, qu'on retrouve dans *la Ressource du petit peuple*, était très à la mode. Alain Chartier en avait fait autant, écrivant *Charretier*. (V. l'épigramme en tête de ses œuvres).

[2] Cf. Gaëtan Hecq. *Le Traittie de Rhetorique de Jehan Molinet*. Bruxelles, F. Hayez, 1893.

tailles modernes qui maintenant sont en usaige, cestassavoir, cōme lignes doublettes, vers sisains, vers septains, vers huytains : vers alexandrins rigmes batelee, rigme brisee : rigme enchainee, rigme a double queue, rigme en forme de cōplaincte amoureuse, Rondeaulx simplex de une, de deux, de trois, de quatre et de cinq sillabes, Rondeaulx jumeaux et rondeaulx doubles, simple virlais, double virlais et respōse, fatras simples et fatras doubles, balades cōmunes, ballade balladante, ballade fratrisee [1], simple lay, lay renforce : chāt royal : servantoys riquerat [2] et baguenaude. De laquelle rethoricque ensuyvēt les exemples.

Colophon :

Cy finist lart et science de rethoricque de faire Rimes : et Ballades. Nouvellement imprime a Paris.

L'ouvrage est dédié au Roi Charles VIII.

Il existe plusieurs éditions. La plus ancienne est de 1493. Francisque Michel en cite trois autres, toutes in-4°.

Nous nous sommes servis de l'exemplaire in-16, sans date, nom d'auteur ni d'imprimeur, de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

La généalogie de la famille de Croy *(Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire du royaume des Pays-Bas*, par C. De Francquen) signale :

*Henri*, Sire De Croy, Comte de Château-Porcean et de Seneghem, Baron de Renty, Araines et Montcornet, Seigneur de Bar-sur-Aube ; Conseiller et Chambellan de Louis XII Roi de France ; *fils aîné de Philippe Ier* de ce nom, Sire de Croy, Comte de Château-Porcean, Baron de Renty, Seneghem, Araisnes, Beaumont, Arschot et Montcornet, Seigneur de Chièvres, Bierbeke et autres terres ; Pair de Hainaut, Sénéchal du Boulonnais, Chambellan de Louis XI Roi de France, et de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, Lieutenant-Général dans le pays de Liège, Gouverneur de Valenciennes, de Thuin et de Marchiennes-au-Pont, Chevalier de l'ordre de Saint-Michel († 1511) ; *et de Jacqueline de Luxembourg*, Dame de Bar-sur-Aube (alliance de 1455).

*Henri* de Croy épousa *Charlotte de Châteaubriant*, Dame de Longni-en-Perche. Ils eurent huit enfants, dont un archevêque de Tolède, un évêque de Cambrai et un évêque de Tournai.

Henri de Croy mourut en 1514.

[1] Var. *fatrisee.*
[2] Var. *riquerac.*

Au moment où parut l'*Art de Rëthoricque*, Henri n'était pas encore le chef de la famille. Il ne le fut, d'ailleurs, que pendant trois ans ; ce qui explique le peu d'importance de sa carrière publique, comparée à celle de son père.

Crapelet a fait une réédition de l'*Art et science de rethoricque*. Nous l'avons confrontée avec l'exemplaire qui nous avait servi d'abord. Chacune de ces éditions, prise à part, est à peu près inintelligible.

Le titre de la première édition est orthographié comme suit : *Lart et science de rhethorique pour faire rigmes et ballades.*

En tête de l'ouvrage se trouve ce prologue.

Pour ce que nouvellemēt cōme je entēs Sire par vostre tresnoble engin et entendement estes tire soubz lestandart de Cupido et de Ven' les quelz gouvernent la temporalité selon lart de rhetorique pour parvenir a aprendre, cōcevoir et entēdre lart tresnoble de rhetorique. Et coucher par escript en beaulx termes par dictions et redargutiōs sil est besoing tant a la louenge de dieu et de nostre mere saincte eglise cōme par motelz, par verselz et autres louenges a lonneur de dieu et de ses saincts lesquelz sont fais et se font journellemēt en rhetorique par grās clercs et autres tāt en latin cōme en francois.

Sire pour passer tēps aucuneffois faisāt dictiers, rondeaulx joyeulx, balades ou responces. Il est de necessite que les roys et les princes y mettēt leur entendemēt pour aprēdre a parler, a dicter et a bien mettre par escript tat es euvres de poeterie, semblablemēt en lāgue latine : pareillemēt a la langue frācoise theorique et vulgaire. Et cōme vrē treshuble et treobeissant subject et serviteur me suis ingere de vous presenter certains patrōs et exēples. Certes sire ce tāt peu que je vous presente ne vous peut gueres aider vous en avez plus en la bouche q nen scauroye mettre par escript ne la chatemelle de pan qui abusa le roy midas, ne la flute de dieu mercure qui endormit le cler argus, ne la vielle de amphion qui repara les murs de thebes. Ne aussi la harpe de orpheus qui ouvrit les portes dēfer neurēt ensēble tel resonāce ne si joyeuse armonie q vous sire avez en sens naturel et acquis. Car vrē cōplexion et de vrē entēdemēt desirez savoir cōprēdre, dicerner et entēdre la tresnoble sciēce de rhetorique. Sire se cest chose que gueres ne vaille vous prēdres en gre de vostre treshūble et tresobeissāt subject et serviteur henry de

croy lequel aucuneffois par maniere de passe temps si est bien voulu occuper.

Le colophon est :

Cy finist lart et rhetorique de faire rimes et balades imprime a paris le dixieme jour de may lan mil quatre cẽs quatre vĩgs et treize par anthoine verard libraire demourant a paris sur le pōt nostre dame a limage sainct jehan levangeliste ou au palais au premier pillier devant la chapelle ou len chante la messe de messeigneurs les presidẽs.

## Le jardin de plaisance et fleur de rhetorique. Imprime a paris le XXIX jour du moys doctobre mil cinq cens et cinq.

In-4° goth., vignettes en bois.

L'auteur de ce traité se fait connaître sous le nom de **Linfortuné,** que Pierre Fabri lui a conservé. Nous ferons de même. Ce pseudonyme paraît moins bizarre quand on se souvient qu'il fut adopté à l'époque de pleine faveur des doléances amoureuses. L'ouvrage est entièrement en vers, sauf les titres de chapitres qui sont, le plus souvent, en latin. Il s'y rencontre de tout : de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Poétique, avec des exemples nombreux et étendus à l'appui de chacune des règles. Ce qu'il renferme de plus curieux, ce sont les poèmes qui fournissent la théorie en même temps que la pratique.

Nous nous sommes servis de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.

L'œuvre est dédiée au roi Charles VIII, par ce rondeau inscrit en tête :

Hault protecteur vouloir tres magnanime
Roy, souveraĩ dominateur terrestre
Le don te donne de sens pusilanime
Ta grant prudence mon vouloir examine
Qui pour servir ne demande autre maistre
Hault protecteur
Se indigne suis comme tel me desprime
De toy servir, vueilles ce cas remectre
Sur charite : puis mes faultes parmectre
Que ton bon sens autrement les exprime
Hault protecteur.

Il existe une autre édition, de 1547.

## Pierre Fabri *(Le Fevre).*

*En lhonneur, gloire, et exultation de tous amateurs de lettres et signamment de eloquence.*

*Cy ensuyt le grant et vray art de plaine rethoricque, utile profitable et necessaire, a toutes gens qui desirent a bien elegantement parler et escripre, compile et compose par tres expert scientifique et vray orateur Pierre Fabri, en son vivant cure de Meray, et natif de Rouen; par lequel ung chascun, en le lisant, pourra facilement et correctement composer et faire toutes descriptions cestassavoir en prose: cōme oraisōs, lettres missives, Epistres, sermōs Recitz collations et reqstes. A toutes gens, et de to' estatz. Itē en Rithme, Chātz royaulx, Ballades, Rōdeaux, Virelays Chāsons. Et generalement de toutes sortes tailles et manieres de cōpositiō. Imprime à Rouē, le XVII jour de Janvier mil CCCCC XXI avant pasques, Pour Symon Gruel libraire demeurāt aud' lieu au portail des libraires.*(In-4° goth.)

Autre édition :

. . . . . *On les vend a Paris, en la rue neufve nostre Dame, a lenseigne Sainct Nicolas, en la boutique de Pierre Sergent.*

Colophon :

Cy fine le secōd livre de vraye rettorique. Nouvellement imprime a Paris, le septiesme jour de novembre mil cīq cens XXXIIII. (In-12 goth.).

Nous nous sommes servis de ces deux éditions. Exemplaires de la Bibliothèque nationale.

Il existe d'autres éditions dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le premier livre de Fabri est un traité de Rhétorique, où il n'est question que de la prose, ainsi que l'annonce le titre. Dans le second livre, l'auteur donne toutes les règles de la poétique la plus tourmentée, compliquée, enchevêtrée que puisse produire l'exaspération de vieilles autorités à la veille de s'écrouler. Dans ce traité, l'art gothique se détruit lui-même, par l'excès des minutieuses précautions qu'il prend pour se conserver. Il faut plus que de la patience pour lire Pierre Fabri.

Les exemples sont ordinairement tirés d'Alain Chartier, de Frère Alexis, de Grand Guillaume, de Molinet, de Meschinot, de l'Infortuné.

Auguis *(Collection des poètes français depuis le XII^e siècle jusqu'à Malherbe)*, en croyant éditer des vers de Pierre Fabri, n'a fait que reproduire les règles rimées de l'Infortuné éparses dans l'ouvrage, encore qu'elles y soient toujours précédées du pseudonyme de leur auteur.

## L'art de rhetoricque pour rimer en plusieurs sortes de rimes.

Sans date, nom d'auteur, ni d'imprimeur. Edition in-8°, gothique, réédité par M. Anatole de Montaiglon.

Ce traité est manifestement du commencement du xvi^e siècle. Nous en extrayons peu de chose : il ne nous apprend rien que nous ne trouvions dans Molinet, l'Infortuné ou Fabri. La règle et l'exemple se confondent, comme dans l'Infortuné.

Le titre est répété de cette manière :

*L'art de rhetoricque pour apprendre à ditter et rimer en plusieurs manières.*

Au cours de notre travail, nous indiquerons cette source par les mots : *L'art de rhetoricque.*

L'auteur dit, en terminant :

Pardonnez moy se j'ay failly
Je n'ay faict ce traicte sinon
Que pour aprendre ung mien amy.

Nous nous sommes servis de l'édition de M. Anatole de Montaiglon, dans la collection elzévirienne.

## Gracien du Pont.

*Art et science de rhetorique metriffiee avec la diffinitiō de synalephe, pour les termes qui doibvēt synalepher, et de leurs exceptions. Les raysons pourquoy synalephent, et pourquoy nō. Choses encores nō specifiees, ny elucidees, par les autheurs qui ont cōpose par Gracien du Pōt, escuyer, seigneur de Drusac....*

*Nouvellemēt imprimee aud Tholose, par Nycolas Vieillard, 1539.*

L'exemplaire qui nous a servi, appartient à la Bibliothèque nationale. Inv. Réserve Ye. 201.

# RENAISSANCE

A quelle époque faut-il fixer la Renaissance littéraire ? Cette question peut se discuter différemment, suivant le point de vue auquel on se place. En ce qui concerne la poétique, la Renaissance commence au moment où les vieilles formes romanes cèdent le haut du pavé à l'imitation des modèles grecs et latins, ainsi qu'à l'importation italienne. Il ne faut pas attendre que les formules traditionnelles aient totalement disparu — ce serait trop retarder l'époque de rénovation — il suffit que les poètes ne s'y tiennent plus exclusivement, et accusent leur prédilection pour la mode nouvelle. Clément Marot et Mellin de Saint Gelais, par la faveur en laquelle ils la tiennent, autant que par le goût dont ils font preuve dans l'emploi des anciens outils gaulois (qu'ils savent débarrasser de leurs niaiseries byzantines), marquent le premier pas de la Renaissance. Cette ère poétique s'ouvre donc dans le deuxième quart du XVI^e^ siècle. Son premier auteur didactique est Thomas Sibilet.

## Thomas Sibilet.

Il existe plusieurs éditions ; la première a pour titre :

*Art poetique francoys, pour l'instruction des jeunes studieux et encore peu avancez en la poesie francoyse, avec le Quintil horatian sur la defense et illustration de la langue francoyse, auquel est inseré a la fin un recueil de poesie francoyse pour plus facilement entendre ledit art. Paris, V^e^ François Regnault, 1555.*

Un autre édition, postérieure de vingt et un ans, est intitulée :

*Art poëtique françois, pour l'instruction des studieux, desirans parvenir à la perfection de la Poësie Françoise, Avec le Quintil Horatian, sur la defense et illustration de la langue Françoise. Reveu et augmenté nouvellement — A Lyon, par Benoist Rigaud, 1576.*

C'est l'édition dont nous nous sommes servis. L'exemplaire appartient à Monsieur Hector de Backer.

Le Quintil Horatian n'a pas de rapports avec l'art poétique auquel il fait suite. C'est une critique, ou plutôt un dénigrement systématique que

ait Charles Fontaine (1513-1517) de l'ouvrage de Joachim du Bellay : *La deffence et illustration de la langue francoyse* [1].

*Horatien*, au XVIe siècle, était une sorte d'adjectif qu'il faut traduire par : *dont parle Horace; selon Horace.*

*Quintil*, ou plutôt *Quintilius* est un critique dont le poète latin faisait grand cas :

> Quintilio si quid recitares : « Corrige, sodes
> « Hoc, aiebat, et hoc » — melius te posse negares
> Bis, terque expectum frustra, delere jubebat,
> Et male tornatos incudi reddere versus.
> Si defendere delictum, quam vertere, malles,
> Nullum ultra verbum aüt operam insumebat inanem ;
> Quin, sine rivali, teque et tua solus amares.
>
> Horat. Ars poët. V. 438.

Le poète Quintilius, de Cremone [2], fut aussi l'ami de Virgile.

Dans l'édition qui nous occupe, Fontaine consacre, d'abord, deux chapitres au : *Quintil sur la Defense et illustration de la langue françoise* ; le troisième chapitre est un : *Quintil sur l'Olive, Sonnetz, Anterotique, Odes et Vers Lyriques de I. D. B. A.* L'ensemble s'appelle : *Quintil censeur.*

Nous reparlerons d'*Horatien*, quand nous nous occuperons de *Jaques Peletier.*

L'art poétique est suivi — après le *Quintil* — d'un : *Autre art poetique reduit en bonne methode.* Chacun des paragraphes est une *Abreviation*, avec tableaux synoptiques, des préceptes de l'*Art* principal. Enfin, vient un : *Traité touchant la poinctuation et les accents* par [Estienne] Dolet.

Sibilet date son *Art poëtique* du 27 juin 1548, à Paris.

## Joachim du Bellay.

*La Deffense et illustration de la Langue Francoyse* de du Bellay est, dans sa seconde partie, un traité de la poésie considérée, surtout, au point de vue esthétique. Cet ouvrage fut publié en 1549.

Nous en avons extrait quelques paragraphes.

Comme nous l'avons dit, l'œuvre de J. du Bellay fut l'objet d'une critique acharnée de la part de Charles Fontaine, qui y consacra le *Quintil*

[1] Dans ce dernier ouvrage, du Bellay, lui-même, attaque Marot, Heroët et Saint Gelais.

[2] Ne pas confondre avec Quintilien, auteur de *De Arte oratoria.*

*censeur.* Du Bellay avait peut-être, lui-même, inspiré le titre de cette critique, en disant :

Je voudroys... que tous roys et princes deffendissent de non mettre en lumiere œuvre aucun... si premierement il n'avoit enduré la lyme de quelque scavant homme, aussi peut adulateur qu'etoit ce Quintilie, dont parle Horace en son art poëtique.

Parmi les reproches puérils de Ch. Fontaine, figure celui d'avoir ainsi féminisé en Quintilie, le nom de Quintilius, dont le critique fait Quintil. (Voyez : *Thomas Sibilet.*)

Voici la conclusion de *la Deffence et illustration :*

Or sommes nous, la grace à Dieu, par beaucoup de perilz et de flots etrangers, renduz au port, à seureté. Nous avons échappé du milieu des Grecz, et par les escadrons romains penetré jusques au seing de la tant desirée France. La donques Francoys, marchez couraigeusement vers cete superbe cité romaine, et des serves depouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez voz temples et autelz. Ne craignez plus ces oyes cryardes, ce fier Manlie et ce traitre Camile, qui soubz umbre de bonne foy, vous surprenne tous nudz contans la rançon du Capitole. Donnez en cete grece menteresse, et y semez encor' un coup la fameuse nation des Gallogrecz. Pillez moy sans conscience les sacrez thesors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefoys ; et ne craignez plus ce muet Apollon, ces faulx oracles, ny ses flesches rebouchées. Vous souvienne de votre ancienne Marseille, secondes Athenes, et de votre Hercule Gallique, tirant les peuples apres luy par leurs oreilles avecques une chesne attachée à sa langue.

Nous nous sommes servis de l'édition de Paul Ackerman, Paris, Crozet 1839.

## Jaques Peletier.

*L'art poetique de Jaques Peletier du Mans, départi an deus livres. A Monsieur Zacharie Goudart. Lyon, Jan de Tournes, e Guil. Gazeau 1555.*

Ce n'est pas la seule édition. Nous nous sommes servis de l'exemplaire

de la Bibliothèque royale de Bruxelles. *L'Art poetique* est suivi de quelques poèmes de l'auteur.

Peletier était de cette école des réformateurs de l'orthographe, qui, heureusement, ne firent pas prévaloir leur manière d'écrire. Il est l'auteur d'un ouvrage sur *l'Ortografe françoese*.

Dans son *Art poetique*, Peletier (p. 56), se dit l'auteur d'un *Democrite Horacien* (voyez notre notice sur Th. Sibilet), que nous n'avons pu retrouver. Serait-ce l'*Art poetique* lui-même auquel il donne ce sous-titre, dans la phrase : « *Qui a pu me dire le miserable autheur du Democrite Horacien ?* » Quoi qu'il en soit, voici le passage d'Horace dont l'écrivain Manceau a dû s'inspirer :

Ingenium misera quia fortunatius arte
Credit et excludit sanos Helicone poetas
Democritus, bona pars non ungues ponere curat,
Non barbam ; secreta petit loca ; balnea vitat.
Nanciscetur enim pretium nomenque poetæ,
Si tribus Anticyris caput insanabile nunquam
Tonsori Licino commiserit.

Q. Horat. Flacci de Arte poet. [1] V. 295 et seq.

La devise de J. Peletier est : *Moins et Meilheur*.

## Pierre de Ronsard,

Gentilhomme Vendosmois.

*Abrégé de l'Art poëtique. A Alphonse Delbenne, abbé de Haute-Combe en Savoie*, circa 1565.

Nous nous sommes servis de l'édition de Prosper Blanchemain. Paris, 1858-66.

Ronsard dit, dans son traité :

Si tu comprens ce abbrégé, lequel en faveur de toy a esté en trois heures commencé et achevé.

Il faut en conclure que Ronsard écrivait étonnamment vite, car on ne pourrait, dans le même temps, copier seulement les parties principales de son œuvre.

[1] Peletier est aussi l'auteur d'une traduction en vers français de cette *Epitre d'Horace aux Pisons*.

CROSTICHE

## Henry de Croy.

*Dédicace de lart et science de rethoricque au roi Charles VIII.*

**C**omme tresor florissant par nature
**H**ault triumphant par eterne fabricque
**A** vous hõneur tresxrien roy puissant
**R**esplendissant soubz science autentique
**L**ouer on doibt tel sens tãt magnifique
**E**n rethoricque quant on y prent pasture
**S**ens est parfaict adjoustant sa musicque
**D**ont fault venir aux termes cõtestant
**E**quivocant cognoissant la droicture
Comme tresor etc.
**V**aut il pas mieulx adjouster la replicque
**A** composer quãt lengin sy procure
**L**œuvre parfaict le cas est cognoissant
**O** quel regnon quant le sens bien saplicque
**Y**eulx regardez fuyez la chose inicque
**S**ans repugner les termes de droicture
Comme tresor etc.
Visez musez de hault en bas lysez
Nom et surnom du roy vous trouverez
Charles huytiesme q̄ dieu doint bonne vie
Et en la fin la joye parfournie.

*Acrostiche en rondeau de C. Marot.*

Comme Dido, qui moult se courrouça
Lors qu'Eneas seule la délaissa
En son pays ; tout ainsi Maguelonne
Mena son deuil : comme très-saincte et bonne
En l'hospital toute sa fleur passa.
Nulle fortune oncques ne la blessa ;
Toute constance en son cueur amassa,
Mieulx espérant : et ne fut point félonne
Comme Dido.
Aussi celuy qui toute puissance ha,
Renvoya cil, qui au bois la laissa
Où elle estoit : mais quoi qu'on en blasonne,
Tant eut de deuil que le munde s'estonne
Que d'un coulteau son cueur ne transpersa,
Comme Dido.

Cette forme de l'Acrostiche servit souvent aux auteurs à signer leurs œuvres, comme le fait ici C. Marot. Pierre Gringore, surtout, en usa très fréquemment.

En recherchant attentivement les Acrostiches, dans les vieux poèmes, on y rencontre souvent, ou le nom de l'auteur d'une œuvre anonyme, ou celui de la dame à qui s'adressent des vers amoureux. C'est une cryptographie naïve qui fut très en faveur.

## Joachim du Bellay.

.... est en un epigramme, ou quelque autre œuvre poétique, une certaine élection des lettres capitales, disposées en sorte qu'elles portent ou le nom de l'autheur, ou quelque sentence.

...... Quand à la disposition des Lettres capitales, Eusebe, au livre de *la preparation evangelique*, dit que la sybille Erythrée avoit prophetizé de *Jesuchrist,* preposant à chacun de ses vers certaines lettres, qui declaroint le dernier advenement de Christ. Les dites lettres portoint ces motz : *Jesus*, *Christus, Servator*, *Crux*. Lez vers feurent translatez par saint Augustin (et c'est ce qu'on nomme *les XV signes du jugement)* lesquelz se chantent encor' en quelques lieux. Les Grecz appellent cette preposition de lettres au commencement des vers ἀκροστιχίς. Ciceron en parle au livre *de Divination*, voulant prouver par cete curieuse diligence, que les vers des sibylles etoint faits par artifice et non par inspiration divine. Cete mesme antiquité se peut voir en tous les argumens de Plaute, dont chacun en ses lettres capitales porte le nom de la comedie.

ACTEUR

Voyez : *Fatiste*.

ALLITÉRATION

L'Allitération consiste en la répétition de certaines lettres dans deux ou plusieurs mots. Elle peut exister concurremment avec l'Assonance ou avec la Rime, à laquelle, d'après certains auteurs, elle apporte, alors, une sorte d'appoint. C'est ainsi que Jehan Molinet conseille comme Rimes plus riches, les suivantes :

Fureur ; Sévérité ; Humilité ; Vaillance ; Dévotion ; Pureté.
Faveur ; Sérénité ; Hostilité ; Vengeance ; Dérision ; Povreté.

AMOUREUSE

Voyez : *Chanson amoureuse.*

AMOURS

De nombreux poètes et poétereaux de la seconde moitié du XVIe siècle donnèrent ce titre à des recueils de petites pièces amoureuses, le plus souvent imitées de Pétrarque.

ANAGRAMME

## Joachim du Bellay.

J'ay bien voulu, et ne me semble mal à propos, montrer l'antiquité de deux choses fort vulgaires en notre langue, et non moins ancienne entre les Grecz : l'une est cete inversion de lettres en un propre nom, qui porte quelque devise convenable à la personne, comme en FRANÇOYS DE VALOYS, *de façon suys royal ;* HENRY DE VALOYS, *roy es de nul hay*. L'autre est en un epigramme, ou quelque autre œuvre poëtique, une certaine election des lettres capitales, disposées en sorte qu'elles portent ou le nom de l'autheur, ou quelque sentence.

(Voyez : *Acrostiche*).

Quand a l'inversion de lettres, que les Grecz appellent *αναγραμματισμος*, l'interprete de Lycophron dit en sa vie : en ce tens la florissoit Lycophron, non tant pour la poësie que pour ce qu'il faisoit des Anagrammatismes ; exemple du nom du roy *Ptolomée :* *πτολεμαῖος, απο μέλιτος*, c'est à dire emmiellé, ou de miel ; de la royne *Arsinoë*, qui fut femme dudit Ptolomée, *ἀρσινόη, ηρας ἴον*, c'est à dire la violette de Juno. Artemidore aussi le Stoïque a laissé en son livre *des songes* un chapitre de l'Anagrammatisme, ou il monstre que par l'inversion des lettres on peut exposer les songes.

ANTISTROPHE

Voyez : *Ode.*

ARBALÈTRIÈRE

## Les regles de la seconde rectorique.

*Item aut' taille dune arbalestriere reale sans refrain de contrainte.*

BALADE.

Pour aournez larbalestre nobile
Et pour parler de sa grãt excellence
Se doit tout cuer qui a ce est abile
Si employer que de tout science
De tout honneur et parfaitte bonte
Le doit couvrir sans nulle faucete
Car larbalestre est de tel efficace
Con ne lui puet donner trop de beaute
Pour nes un sens qui en teste fantasse

Larbalestre est un joiel sy utile
Que tout homme qui en sa corpulence
En cuer user doit avoir sens fertile
De vray secret aourne de prudence
Et son arbrier doit estre dequite
Son arc de paiz et de vallance ente
Corde avoir doit aouvree de grace
Estrier poissant de vertus enchante
Et de raison le lien qui labrace

En larbrier A cinq vrais poins demiagile
Nontrant a tous chemin de providence
Puis y a clef qui sainctement compile
Le doulz agnel de la divine essence
Puis y a cours de pure verite
Fontainne aussi plainne de humilite
Nois de deduit et serre qui compasse
Contricion est cleu de seurete
Plume ou cordel qui tresperce la casse

Apres en larc qui ne doit estre vile
A aux deux bous corne dequipolence
En la corde faut une trenque file
Qui soit loyal sans nulle difference
Et a lestrier faut lit de charité

Et un cuiret couloure de pite
Vire de droit atintee et en face
Penons royaulz et coffin cōforte
De bon espore qui desconfort efface

En larbalestre A de biens plus de mile
Qui les porroit raconté en sentence
Car le fil dieu come personne humile
Fist de son corps arbrier par aparence
Et de ces bras arc de gratuite
De son beau chief estrier puis poulie
Fu des iuifs de croc par longue espace
De lanche fu son coste entame
Dont descendi sang et eaue a grāt trace

Princes royaulx nous fumes rachete
Par le doulz arc qui en crois fu pene
Et fu lorgueil boute jus de sa place
Par le beau trait des cieulx administre
Aux cuers humains fragiles comme glace.

Nous ne voyons dans ce poème qu'un serventois, (Voyez ce mot). Le nom d'*Arbaletrière* semble se rapporter au sujet traité, et non à la forme adoptée par l'auteur.

ARBRE FOURCHU

## Thomas Sibilet.

Voyez : *Lai*.

ARITHMÉTIQUE

## Eustache Deschamps.

### *De Arismétique*.

*Arismétique* est science de gecter et compter par le nombre de angorisme et autre nombre commun, et de mesurer et arpenter les terres, les boys et choses semblables, pour sçavoir la haulteur des choses en alant vers le ciel ; la largeur des eaues et des rivières, la parfondeur des puis et des concaves de la terre ; de sçavoir les heures, les temps, les minutes, et les momens pour sçavoir le commencement des jours et des nuis, des sepmaines,

des moys et des ans ; pour venir au grant miliaire et sçavoir par ce nombre, en querculant, la révolution des temps et congnoistre le cours du souleil et de la lune, et du zodiaque ; sçavoir la manière du poys et de la loy des monnoyes tant en or comme en argent, les dragmes, caras, demi-dragmes et les empirances. Et à venir par gecter et compter en montant et multipliant son nombre de la plus petite somme jusques à la plus grande et haulte. Et pour congnoistre selon les espaces des charpenteries, à veoir les cours des toiz par un descours seulement, quans milliers de clou et de late et d'étieulle il aura sur un toit, et ainsi des autres choses en ce cas. Et cest art appartient assez sçavoir aux monnoyeurs et changeurs, et si fait-il bien aux astronomiens pour les jugemens de leur science.

ARTS LIBÉRAUX

## Eustache Deschamps.

*Ci commence l'Art de Dictier et de fère Chançons, Balades, Virelais et Rondeaulx.*

*Et comment anciennement nul ne osait apprandre les sept ars libéraulx ci-après déclarez, se il n'estoit noble.*

Entre les sept ars et sciences par lesquelles le présent monde est gouverné, et qui sont appellez ars libéraulx, pour ce que anciennemment nul, se il n'estoit libéral, c'est-à-dire fils de noble homme, et astrait de noble lignie, n'osoit aprandre aucun iceuls ars, c'estassavoir : *Gramaire, Logique, Réthorique, Géométrie, Arismétique, Musique*[1] *et Astronomie*. Lesquelz ars trouva du tiers aage du monde, et au temps de Habraham, Zoroastres, qui régnoit en Baterie.

Voyez : *Grammaire, Logique, Rhétorique, Géométrie, Arithmétique, Musique, Astronomie*.

ASSONANCE

Voyez : *Rime en Goret*. (P. Fabri).

[1] Ainsi qu'on le verra, Eustache Deschamps range la Poétique dans la *Musique*.

ASTRONOMIE

## Eustache Deschamps.

*Astronomie* est une science de la congnoissance des estoilles et des sept planectes erratiques et principales ; c'estassavoir : Mars, Mercurius, Saturnus, Jupiter, Sol et Luna ; de leurs influences et disposicions selon leurs qualitez et conjunctions en divers signes, et leurs opposicions, pour jugier des inclinacions naturelles des hommes selon leur nativité, et aussi des fertilitez ou stérilitez des terres et des fruis, des champs ; et des froiz, des sentez et maladies des gens et des bestes ; de sçavoir le compost du souleil et de la lune ; de partir les ans et trouver les bisextes et les conjunctions des lunes pour ordonner leurs saingnies, et les temps de prandre médicine, et autres choses qui de ce se despendent.

AUDENGIÈRE

## Les règles de la seconde rectorique.

*Item autres tailles de laisses douzainnes qui sont nõmees audengieres.*

Au temps que li frileux audengier se Vnioit
Fu yver ou este tousiours tronchoit de froit
Et entre ses gambes un vies terin portoit
Raimbergue le sievoit de charbon lempiissoit
Tant nen povoit bour ne tant nen alumoit
Quil ne lestron defist pource quil lui cheoit
Roupies par son nes son menton sempeloit
Et robes et drapeaux trestous en pourrissoit
On en veoit le flos partout ou il passoit
A ces esbarlestries bel exemple moustroit
De traire aux roupies. Qui de ce ne men croit
Sy le voit demander ou pays ou cestoit.

Cette partie du manuscrit étant disposée en deux colonnes, les vers, trop longs pour s'encadrer en entier, ont été coupés en deux. Nous les avons retablis dans la forme qui leur convient.

AGUENAUDE

## Jehan Molinet.

Baguenaudes sont coupletz faicts à voulente tenant certaines quantitez de sillabes sans rime et sans raison, de ce mode pou recommande ymo repulse de bons ouvriers fut en son temps moult auctorise maistre iehan de Wissocq [1].

*Exemple.*

Qui veult tresbien plumer son coq
Bouter le fault en ungs houseau
Qui boute sa teste en ung sac
Il ne voit goutte par le trau
Sergens prennent gens par le nez
Et moustarde par les deux bras
Plustost queurt le soleil a pied
Que ne faict le lievre a cheval
Pourquoy faict on tant de harnoys
Quant les gens sont armez descaille
Se vous avez maulvaise femme
Boutez sa teste en ung soufflet
Sen faictes un maillet de faulch
Jamais plus ne seras mehault [2]

BALLADANT

Voyez : *Rime batelée* et *Rhétorique batelée.*

Nous croyons que M. Ernest Langlois [3] est dans le vrai, lorsqu'il propose de considérer *balladant* comme une corruption de *batelant.*

BALLADE

*Etymologie* : Flavius Vopiscus, biographe latin du IIIe siècle, parle en ses œuvres de *ballistea*, chansons qu'on chantait en dansant. Le verbe latin *ballare* et le grec βαλλιζειν nous donnent amplement l'étymologie du mot

[1] H. DE CROY écrit *Virtoc.*

[2] Ces derniers vers sont donnés, comme suit, par HENRY DE CROY :

Se vous avez mauvaise femme
Boutez sa teste en ung souflet
Sans lui bailler point de souflet
Si en faictes mailles de faulx
Jamais plus ne seras mehaulx.

[3] Ernest Langlois. *De artibus rhetoricæ rhythmicæ.* Paris, Emile Bouillon, 1890.

passé dans les dialectes de l'Espagne *(Balata)*, de la Provence *(Balada)*, de l'Italie *(Ballata)*, et dans la langue d'oïl *(Balade* ou *Ballade)*.

*Origine.*

La Ballade nous vient des arabes d'Espagne par les provençaux. Voir sur ce point : Ginguené, *La Poésie italienne*. Ticknor, *Histoire de la poésie espagnole*, Angelo de Gubernatis, *Histoire universelle de la littérature*.

M. Ginguené nous apprend que :

Lorsqu'au XIe siècle, plusieurs seigneurs français, appelés par le roi de Castille Alphonse IV, époux d'une française (Constance, fille de Robert I, duc de Bourgogne), l'eurent aidé à faire la guerre aux maures et à leur reprendre Tolède (1085), un grand nombre de français, gascons, languedociens, provençaux s'établirent en Espagne. Les arabes, vaincus dans Tolède, y étaient restés soumis à la domination espagnole. La civilisation des maures eut une grande influence sur celle de leurs vainqueurs, et leur poésie, en particulier, fut imitée par les gentilshommes de la cour qui en rapportèrent les formules en France.

Pasquier dit, dans ses *Recherches de la France* :

Quant aux poètes provençaux et de Languedoc, ils se trouvèrent de tel poix que les italiens, sobres admirateurs d'autruy, sont contraincts de reconnaître tenir leur poesie en foy et hommage d'eux : Ainsi le trouverez-vous dans Pierre Bembe en ses *proses*, dans Speron Sperone en son *traité des lãgues*. Puisqu'ils le confessent, il faut les en croire.

« Il est d'usage, dans l'arabe vulgaire, d'accompagner les vers par la
« musique, et parfois par la danse. Les érudits ont donné le nom de *Zegel*
« à ces Ballades. »

Angelo de Gubernatis, *Storia universale della Letteratura*.

Voici, sur ce sujet, une note dont nous sommes redevables au Père Henri Lammens, S. J., orientaliste distingué :

« Il existe en arabe plusieurs variétés de Ballades. Le *Zajal* [1] et le
« *Mowachcha* ont surtout des rapports frappants avec la Ballade romane.
« Il me semble important de faire remarquer que ce genre est d'origine
« *andalouse* [2]. C'est à leurs coreligionnaires d'Espagne que les arabes orien-
« taux l'ont emprunté.

[1] « Le peuple prononce *Zegel*. »

[2] « On sait que les arabes étendaient le nom d'Andalousie à l'Espagne entière.
« La Ballade y florissait dès le IIIe siècle de l'Hégire. »

« Ibn Khaldoun, dans ses *Prolégomènes*, parle du Zajal et en donne des « exemples. Le Zajal proprement dit se compose de couplets ou de « stances régulières ; la rime du dernier vers de la première stance se « répète à la fin de chaque stance. Le Père Checko, S. J., dans son *Cours* « *de littérature arabe*, en cite un exemple emprunté aux nomades des déserts « de Syrie.

« Le *Mowachcha*, toujours destiné à être chanté, débute par deux vers « qui sont comme l'*Envoi* et dont les hémistiches doivent rimer ensemble. « Les stances sont de cinq vers : les trois premiers riment ensemble (leurs « hémistiches également [1]) et les deux derniers sont sur la même rime « que l'Envoi.

« Voilà l'idée générale ; car ici encore on compte de nombreuses va- « riétés. Ainsi le célèbre Safi-ad-Din-al-Hilli, qui vivait sous les derniers « princes ayoubites, a des Mowachcha de trois stances à trois vers : Le « premier vers de chaque stance rime avec le premier vers de la pièce ; « la dernière stance a un vers surnuméraire sur la même rime que le pre- « mier vers. De plus, il y a des répétitions de mots à des endroits déter- « minés, etc.

« Ces genres sont très connus en Égypte. Le Liban les connaît aussi — « moins la polissonnerie de la muse égyptienne. Le *Divan* [2] *du curé Nicolas*

[1] La rime à l'hémistiche conduit à notre *Ballade balladant* (voyez ces mots).

[2] La véritable signification de ce mot *Divan* nous ayant paru intéressante à connaitre, à cause des rapprochements possibles avec les termes de notre littérature, nous avons demandé au Père Lammens les éclaircissements qu'on va lire :

« Divan vient de l'arabe *dîwân*, mot d'origine persane et prononcé, à la turque « *divan*. La première signification de ce mot est *registre* où l'on inscrivait la solde « des soldats et les pensions ou traitements des employés. Les arabes, en faisant « la conquête de la Perse, y trouvèrent l'organisation des bureaux, à eux complè- « tement inconnue ; ils adoptèrent le nom et la chose.

« De cette première signification dérive la seconde : *lieu où se tiennent les écrivains*, « le bureau lui-même, le *conseil ;* de là : le Divan impérial, ou conseil des ministres « de l'empire ottoman.

« 3° *Coussins* sur lesquels siègent les ministres au conseil, puis sofa, canapé et, « par extension, *salon*. Ainsi, en Orient, le visiteur est introduit au « divan ».

« 4° *Recueil des œuvres d'un poète.*

« Pour ma part, je ne crois pas qu'il soit possible de rapprocher nos *Cours* « *d'amour* des *divans*. Les cours arabes avaient des institutions analogues aux cours « d'amour, aux joûtes de poésie légère, très légère, même ; mais ces réunions, « strictement privées, n'avaient jamais lieu devant le divan, institution officielle. « Dans le *Kitab alagâni*, nous assistons à ces fêtes intimes, où le prince, en né- « gligé, au milieu de quelques familiers, triés sur le volet, écoute des chants et des « déclamations légères, au bruit des coupes qui s'entrechoquent. Ces réunions « datent, au moins du VIIIe siècle de J.-C., du règne de Yazid Ier, deuxième calife « omiade de Damas. » (Voyez : *Puy.*)

« en renferme de nombreux exemples. Dans les *Prairies d'or* de Masoudi
« (mort en 346 de l'Hégire), il n'y a pas de specimens du Zajal que l'Orient
« ne connaissait pas encore. »

*La Ballade au XIIIe siècle.*

## Adam de la Halle.

Li dons maus me renouvele,
Avœc le printans
Doi jou bien estre chantans,
Pour si jolie nouvele
C'onques mais nus pour si bele,
Ne plus sage ne meillour,
Ne senti mal ne dolour.
*Or est ensi*
*Que j'atenderai merchi*

Au dessus de me querele
Ai este deus ans
Sans estre en dangier manans
De Dame ou de Damoiselle.
Mais vair œil, blanche maissele
Rians et vermeille en tour.
M'ont cange cuer et vigour
*Or est ensi*
*Que j'atenderai merchi.*

Cant grate kievre ou gravele
Qu'elle est mal gisans.
Si est il d'aucuns amans
Tant joue on bien et revele
Que d'une seule estinchele
Esprent en ardant amour
Je fui espris par tel tour
*Or est ensi*
*Que j'atenderai merchi.*

Dous vis, maintiens de puchele
Gras cors avenans,
Vers cui cuers durs caymans
De joie œuvre et esquartele

Mar fui a le fontenele
Ou je vous vis l'autre jour,
Car sans cuer fui au retour
*Or est ensi*
*Que j'atenderai merchi.*

Sans envoi.

## Eustache Deschamps [1].

Or sera dit et escript cy-après la façon des balades ; et premièrement est assavoir que il est balade de huit vers dont la rubriche est pareille en ryme au ver antesequent, et toutefois que le derrain mot du premier ver de la balade est de trois sillabes, il doit estre de onze piez, si comme il sera veu par exemple cy-après, et se le derrenier mot du second ver n'a que une ou deux sillabes, ledit ver sera de dix piez ; et se il y a aucun ver coppé qui soit de cinq piez, cellui qui vient après doit estre de dix.

Exemple sur ce que dit est :

— *Balade de huit vers couppez.* —
Je hez mes jours et ma vie dolente,
Et si maudis l'eure que je fu nez ;
Et à la mort humblement me présente
Pour les tourmens dont je suy fortunez ;
Je hez ma concepcion,
Et si maudi ma constellacion,
Où fortune me fist naistre premier,
Quant je me voy de tous maulx prisonnier.

Et est cette balade *léonime* [2] parce qu'en chascun ver elle emporte sillabe entière, aussi comme *dolente* et *présente ; conception* et *constellacion.*

*Autre Balade.*

De tous les biens temporels de ce monde
Ne se doit nulz roys ne sires clamer,
Puis que telz sont que fortune suronde,
Qui par son droit les puet tonldre ou embler ;

[1] Eustache Deschamps écrivit 1175 Ballades.
La plupart ont 3 strophes ; d'autres en ont 4 ou 5. Dans ce cas, il les nomme parfois *chançons roiaux.* (V. Chanson royale).
[2] Voyez : *Rime léonine.*

Le plus puissant puet l'autre déserter,
Si qu'il n'est roy, duc, n'empereur de Romme,
Qui en terre puist vray tiltre occuper,
Ne dire sien, fors que le sens de l'omme.

Ceste balade est moitié *léonime* et moitié *sonant,* si comme il appert par *monde*, par *onde*, par *homme*, par *Romme*, qui sont plaines sillabes et entières. Et les autres sonans tant seulement, où il n'a point entière sillabe, si comme : *clamer* et *oster,* où il n'a que demie sillabe, ou comme seroit *présentement* et *innocent.* Et ainsi ès cas semblables puet estre congneu qui est *léonime* ou *sonnant* [1].

## Jehan Molinet.

Ballade commune doit avoir refrain et troys couples et lenvoy de *prince,* le refrāi est la derniere ligne des dis couplets et de lenvoy auquel refrain se tire toute la substance de la balade ainsi que la sajette au signe du Versail et doibt chascun couplet par rigueur dexamen avoir autant de lignes que le refrain contient de sillabes [2]. Se le refrain a viii sillabes et la derreniere est parfaicte, la balade doit tenir forme de vers huytains. Se le refrain a ix [3] sillabes, les couples serōt de ix lignes dont les quatre premieres se croisent, la cinquieme, la sixieme, la huitieme, sont de pareilles terminatiōs differente aux premiers. Et la septieme neufvieme lignes pareilles en consonance et distinctes a toutes autres. Si le refrain a x sillabes les coupletz de la balade seront de x lignes, dont les quatre premières se croisent : la cinquieme pareille a la quatrieme, la sixieme, la septieme et la neufvieme de pareille termination. La huytiesme et la dixiesme egalles en consonance. Se le refrain a xi sillabes les coupletz auront xi lignes, les quatre premieres se croysent la cinquieme et la sixieme pareilles es ryme. La septieme, huytieme, et dixieme égalles en consonance. La neufvieme et unzieme de pareille termination et

[1] On voit qu'Eustache Deschamps, dans la rime léonine compte la syllabe muette, comme il la comptera en parlant des vers de onze syllabes qui, pour nous, sont des vers de dix féminins.

[2] Cette règle a été violée par presque tous les auteurs.

[3] Il est bien entendu qu'il s'agit ici du vers féminin de huit syllabes. (Voyez : *Quantité.*)

est aussi a noter que tout envoy lequel a la fois se commence par *prince* a son refrain comme les autres couples : mais il ne contient q̄ v lignes au plus. Et prent ses terminations et Rimes selon les derrenieres lignes desdis couples.

*Exemple de ballade commune.*

Des mirmidons la hardiesse emprendre
Pour envahir le trespuissant athlas
De medea les cautelles aprendre
Pour impugner les ars dame palas
Faire trambler du monde la machine
Foudroier Mars qui contre nous machine
Fonder chasteaulx sur le mont Pernasus
Voler en lair ainsi que Pegasus
Endormir gens en flageol de Mercure
Nest il besoing pour parvenir lassus
*Il faict assèz qui son salut procure.*
Homme mortel voulant a salut tendre
Vers Aglaros ne doibt gecter ses las
A diana la vierge doibt entendre
Sans embrasser de Venus les soulas
Pas ne sendorme a la herpe orpheine
Ne par Bacus ait sōpne morpheine
Que prins ne soit es las de Vulcanus
Car Cerberon aux gros cheveulx canus
Lengloutiroit en sa prison obscure
Dont qui se sent en ses las detenus
*Il faict assez qui son salut procure*
Prometheus nous a forme de cendre
Craindre devons d'atropos le dur pas
Quāt Juppiter des cieulx vouldra descēdre
Pour nous juger Pluto ny fauldra pas
Ains que Triton voyt sonnāt la bucsine
Prions Argus qui nous garde et consigne
Sans arriver à lhostel Tantalus
Passons la mer avecques Dedalus
Et se Apollo nostre ame ne nous cure
Pour resister aux infernaulx palus
*Il faict assez qui son salut procure*
Prince du puys le grand dieu Saturnus

Demogorgon Pheton Phebe Phebus
Ne demandent grant labeur ne grant cure
Mais que le corps soit bien entretenus
*Il faict assez qui son salut procure.*

BALLADE A ENVOI

## Eustache Deschamps.

..... en ladicte balade a envoy. Et ne les souloit-on point faire anciennement fors ès chançons royaulx,..... Et l'envoy d'une balade de trois vers [1] ne doit estre que de trois vers aussi, contenant sa matère et servans à la rebriche comme il sera dit cy-après.

*Autre Balade.*

Chascuns se plaint, chascuns ordonne
Sur ce que Dieux a ordonné ;
Ly uns dit, quant il pluet ou tonne :
Que n'a Dieux le beau temps donné !
Las ! c'est trop pleu et trop tonné,
S'il fait chaut on souhaide froit :
Pourquoi est-on si mal sené ?
*Encor est Dieux où il souloit* [2].

*L'Envoy.*

Princes, chascuns veult mettre bonne
Aux euvres Dieu qui tout voit ;
C'est péchiez ; sa justice est bonne :
*Encor est Dieu où il souloit.*

BALLADE AMOUREUSE

Au point de vue de la forme, c'est la Ballade ordinaire. Seul, le sujet est déterminé par la qualification d'*amoureuse*.

[1] Trois rimes.
[2] E. Deschamps ne donne ici qu'une strophe en exemple ; mais ses Ballades ont régulièrement trois strophes.

BALLADE A TROIS MANIÈRES[1].

## Les regles de la seconde rectorique.

*Cy senss Ballades a iii manie.*

Bien doit amant
Joyeusement
Au temps plaisant
Vray sentement
Tenir en soy
Et esbanoy
Car bien dire os
La ou enclos
A sens bonte
Rens par Compos

Qui vuet amours servir
Par maniere ordonnee
Avoir doulz souvenir
Faut quil ait cest lentree
Largesce et courtoisie
Li convient sans voidie
Se il vuet remanoir
Par amoureux vouloir
Son cuer cōme soubgis
En la fin puet avoir

Trait souffissant
Et tresor gent
Huy a servāt
Ou il a pent
Notable aroy
Nul mal ce croy
En nul propos
Voir ny puet sos
Raison pese
Riens nest au los

Bonne amour sans faillir
Honnour clarte louee
Donne par vray desir
Damour en amouree
Pris los et seignourie
A lamant quoy quon die
En fait ny en scavoir
Nul ne puet son povoir
Amenryr ce mest vis
Qu'il nait sil fait devoir

Il soit parlant
Secretement
Humblement quāt
Esprins se sent
Soy gengle poy
Soy tiengne quoy
En lieu desclos
Et par doulz flos
Tout son a e
Prenra repos

Amant doit requerir
Quil ait grace affermee
En aler en venir
Damoureuse pensee
De sa dame agencie
Disant flour et amie
Mon cuer taindes en noir
Et au main et au soir
A lamoureux pourpris
V on puet percevoir

Rimes en mos
Icy ente
Sont dont je los

Princes sans non chaloir
Sens bien en vous amis
Chil qui puet esmouvoir

Voyez : *Rime brisée.*

Cette *Ballade à trois manières* n'est pas une Ballade. Il lui en manque l'élément constitutif par excellence : le *Refrain*. Ce n'est qu'une sotte chanson (v. ces mots) à trois strophes.

Au-dessous, on lit : *Sompiègne*, l'*S* traversé d'un signe qui paraît être la lettre *P*.

Nous signalons cette remarque aux chercheurs.

BALLADE BALLADANT

## Jehan Molinet.

Balade baladant tient les termes de ballades communes sinon que les couples sont comme vers septins. Autres dient quelles sont de x et de xi sillabes. Et est batellee [1] a la. iiii. sillabe en certaines lignes. Car en toutes lignes de. x. ou de. xi. sillabes soyt en balades ou en aultre taille toujours la. iiii. sillabe ou pied doibt estre de mot complect. Et doibt on illecques reposer en la prononcant.

*Exemple de balade baladant.*

Juifz ont dit que nostre redempteur
Fut enchan*teur* par art dyabolique
Fol seduc*teur* faulx prevaricateur
Menteur van*teur* facteur de voye oblicque
Mais sainct Jehan dit quil nous inspira
Quil nous cre*a* et si bien nous ayma
Quil nous for*ma* a son divin semblant
Il fut enf*ant* du père triumphant
Soleil luys*ant* sente ou nul ne desvie
Fleur flouris*sant* vray messias naissant
*Dieu tout puissant verite voye et vie*

Seul fut creant incree createur
Guberna*teur* de leternel fabrique
Fabrica*teur* supreme salvateur
Opera*teur* du hault trosne angelicque
La quarantaine en ce monde jeuna
Il sermon*na* et nous illumina
Loy nous don*na* grace et sentier plaisant
Regaris*sant* maint mesel pourrissant
En relev*ant* lame denfer ravie

[1] Voyez : Rime batelée.

Par ce fai*sant* se monstra florissant
*Dieu tout puissant verite voye et vie*
De verite fut administrateur
Et construc*teur* de la foy catholicque
Repara*teur* certain ressusciteur
Et fonda*teur* du texte evangelique
Par le sainct sang que de luy degousta
Nous rachep*ta* du mors quadam gousta
Moult luy *cousta* la pommette flairant
Son chemin *grant* il nous fut demonstrant
Puis fut mon*tant* en sa gloire assouvie
Si dy pour*tant* qua tousjours est durant
*Dieu tout puissant verite voye et vie*
Prince du puis se este obeyssant
A son comm*and*, en sa gloire infinie
Lassus regn*ant* le verrez dominant
*Dieu tout puissant verite voye et vie.*

BALLADE (Bizarreries de la).

*Jehan Froissart.*

Minuscule Ballade. Les strophes ont six vers de sept syllabes. De plus les rimes sont *fraternisées* (voyez *Rime fraternisée)*, sauf la dernière qui est *équivoque* (voyez *Rime équivoque*).

*XXVIII*e *Ballade.*

Vres desirs qui m'enlu*mine*
*Mine* mon cœr trop par*font*,
*Font* dont ses rais un tel *signe*,
*Si ne* se cessent, ils *m'ont*
*Monte* en un dur parti,
*Ensi l'ai je mal* parti.

Car une amoureuse *espine*
*Espine* mon cœr a*dont*,
*Dont* quant ceste partch*emine*,
*De mi ne* sçai qu'il *diront*,
*D'ire ont* mon cœr reparti,
*Ensi l'ai je mal* parti.

Mais Esperance *benigne*
*Benignement* me *semont*,
*Se m'ont* cil rai qui sont *digne*
*Di*, *ne* sçai s'il le *teuront* :
« *Teut*, *ront*, fait tout a parti. »
*Ensi l'ai je mal* parti.

Voyez : *Ballade équivoque*.

## *Charles d'Orléans.*

*Ballade en vers de cinq syllabes.*

J'oy estrangement
Plusieurs gens parler
Qui trop mallement
Se plaingnent d'amer ;
Car legierement
Sans peine porter
Vouldroient briefment
A fin amener
*Tout leur pensement.*

C'est fait follement
D'ainsi desirer,
Car qui loyamment
Veulent acquister
Bon guerdonnement,
Maint mal endurer
Leur fault et souvent
A rebours trouver
*Tout leur pensement.*

L'amour humblement
Veulent honnorer
Et soingneusement
Servir sans fausser,
Des biens largement
Leur fera donner ;
Mais premierement
Il veult esprouver
*Tout leur pensement.*

Cette Ballade, écrite sur deux rimes, s'écarte de la tradition, quant à l'ordre des vers. Les rimes y sont constamment alternées, au lieu que, habituellement, dans les Ballades et les poëmes de la même famille, la disposition des vers dans la strophe n'a pas cette régularité : après les premières rimes alternées, viennent brusquement deux vers à rimes plates — quelquefois quatre. Cette disposition constitue une manière de musique propre à la Ballade, et à laquelle l'oreille s'habitue au point d'en faire presque, pour ces compositions, une condition *sine qua non* d'existence.

Un long poëme du manuscrit de la Bibliothèque nationale commence par quatre Ballades successives, sans interruption de sens, mais sans liaison de forme. La pièce se continue par quarante-quatre vers en rimes plates ; puis elle reprend en trois Ballades successives. Soixante-quatre vers en rimes plates terminent le morceau.

On rencontre assez fréquemment de ces poëmes de longue haleine commençant dans la forme de la Ballade. Tel est le cas du *Dict de Marguerite de Bourgogne*, publié par Louis Paris.

### *François Villon.*

Nous ne mentionnerons que pour mémoire la Ballade III du *Jargon*. Elle est rendue irrégulière à plaisir. Il n'y a aucune conclusion à tirer de l'extrême fantaisie où se complaît l'auteur de ces strophes.

### *Pierre Gringore.*

Une *moralité* de Gringore, fragment du *Jeu du Prince des sots et mère sotte*, renferme, par deux fois, des Ballades croisées, en manière de dialogue.

Ne pas confondre avec la *Ballade dialoguée* (voyez ces mots).

### *Clément Marot.*

Or est Noël venu son petit trac,
Sus donc aux champs, bergiers de respec,
Prenons chascun panetiere et bissac,
Fluste, flageol, cornemuse et rebec.
Ores n'est pas temps de clorre le bec,
Chantons, saultons et dansons ric a ric,
Puis allons veoir l'enfant au povre nic,
Tant exalté d'Hélie aussi d'Enoc
Et adoré de maint Roy et duc.
Son nom dit nac, il fauldra dire noc,
*Chantons Noël tant au soir qu'au desiuc.*

Colin Georget, et toy Margot du Clac
Escoute un peu et ne dors plus illec :
N'a pas longtemps sommeillant pres d'un lac,
Me fut advis qu'en ce grand chemin sec
Un ieune enfant se combatoit avec
Un grand serpent et dangereux aspic
Mais l'enfanteau en moins de dire pic
D'une grand'croix lui donna si grand choc
Qu'il l'abbatit et lui cassa le suc.
Garde n'avoit de dire en ce defroc :
*Chantons Noël tant au soir qu'au desiuc.*

Quand je l'ouy frapper et tic et tac,
Et lui donner si merveilleux eschec,
L'ange me dit d'un joyeulx estomac :
Chante Noël en Françoys et en Grec,
Et de chagrin ne donne plus un zec,
Car le serpent a ete prins au bric
Lors mesveillay, et comme fantastic,
Tous mes troupeaux ie laissay pres un roc,
Si m'en allay plus fier qu'un archiduc
En Bethleem. Robin, Gautier et Roch,
*Chantons Noël tant au soir qu'au desiuc.*

*Envoy.*

Prince devot, souverain catholic,
Sa maison n'est de pierre ne de bric,
Car tous les vents y soufflent a grand floc ;
Et qu'ansi soit, demandez a saint Luc.
Sus donc avant, pendons soucy au croc,
*Chantons Noël tant au soir qu'au desiuc.*

Voyez : *Ballade étrange en sottie.*

BALLADE COURONNÉE

Parmi les poèmes attribués à Alain Chartier, on trouve une *Ballade couronnée* de six strophes, plus l'Envoi. En réalité, il y a là deux Ballades enchevêtrées, différentes de mètres et de rimes. (Ce n'est donc pas une *Double Ballade*). La première est de quatre syllabes ; l'autre de six. L'Envoi appartient à cette dernière.

BALLADE DE DIX VERS [1]

## Eustache Deschamps.

*Exemple de Balade de dix vers de dix et onze sillabes.*

Et se doit-on tousjours garder, en faisant balade qui puet, que les vers ne soient pas de mesmes piez, mais doivent estre de neuf ou de dix, de sept ou de huit ou de neuf, selon ce qu'il plaist au faiseur sanz les faire tous égaulx, car la balade n'en est pas si plaisant ne de si bonne façon.

*Autre Balade.*

Par quoy fina par venin Alexandre,
Qui si puissant fut et si fortunez
Que le monde soubmist en aage tendre,
Et commença quinze ans puis qu'il fut nez
A conquérir ; comment fut destinez
Cilz qui conquist Yude ; ce fut Pompée,
Après Thessale ot la teste couppée :
En Egipte le fist ly roys fenir
Tholomée par traïson dampnée :
Toudis avient ce qu'il doit avenir.

*Autre Balade.*

Depuis que le diluge fu
Et que les cinq citez fondirent
Par leur péchié, par ardent fu,
Que Loth et sa femme en yssirent ;
Ne puis que les prophètes dirent
Les maulx dont ly mons seroit plains,
Près de la fin li noms Dieu vains,
Et sa loy escandalisée,
Ne fut li termes si prochains
D'estre monarchie muée.

Le texte didactique d'E. Deschamps est peu clair ; mais, par les exemples dont il l'appuie, il est aisé de voir qu'il recommande, en Ballade, la combinaison des rimes masculine et féminine.

[1] La Ballade d'E. Deschamps : *Au Roy par manière de supplication*, est de quinze vers.

BALLADE DE HUIT VERS

## Eustache Deschamps.

— Autre Balade de neuf et de huit piez, et de huit vers de ryme pareilles ce semble par la manière de l'escripre, qui est une mesme escripture, et par lettres semblables [1].

Et ne se pourroit congnoistre que par la manière du prononcer en langue françoise, car les mos sonnent par la prononciacion l'un mot une chose et l'autre une autre; et ainsi semble que nous avons deffault de lettres, selom mesmes les Hébrieux; il apparra ci-après par la lecture.

*Autre Balade.*

Chascuns se plaint, chascuns or*donne*
Sur ce que Dieux a or*donné ;*
Ly uns dit, quant il pluet ou *tonne :*
Que n'a Dieux le beau temps *donné !*
Las ! c'est trop pleu et trop *tonné*,
S'il fait chaut on souhaide froit :
Pourquoy est-on si mal sené ?
*Encor est Dieu où il souloit.*

*L'Envoy.*

Princes, chascuns veult mettre *bonne*
Aux euvres Dieu qui tout voit ;
C'est péchiez ; sa justice est *bonne :*
*Encor est Dieux, où il souloit.*

Cette manière de rimer se rapproche de ce qu'on appellera, plus tard, *Rime équivoque*. V. ces mots.

[1] Pour bien comprendre cette phrase, il faut se rappeler que, à l'époque où elle fut écrite, l'usage des lettres accentuées était inconnu. La plupart des éditeurs d'anciens manuscrits ont imposé aux textes romans les accents dont nous nous servons aujourd'hui. Selon nous, c'est un tort : C'est préjuger une prononciation dont nous ne sommes pas toujours sûrs.

BALLADE DE ONZE VERS

## Eustache Deschamps.

*Autre Balade.*

S'Ector li preux, César et Alixandre,
Deyphile, Tantha, Sémiramis,
David, Judas Machabée, qui tendre
A subjuguer vouldrent leurs ennemis,
Josué, Panthasilée,
Ypolite, Thamaris l'onourée,
Artus, Charles, Godefroy de Buillon,
Marsopye, Ménalope, dit l'on,
Et Synope qui eurent corps crueux,
Revenoient tout eu leur région,
*Du temps qui est seroient merveilleux.*

*L'Envoy.*

Princes, se ceulx qui orent si grant nom
N'eussent tendu à ce qui estoit bon,
Leur renom fust en ce monde doubteux ;
Or ont bien fait ; et pour ce les loe-on ;
Mais se tout vir povoient par raison,
*Du temps qui est seroient merveilleux.*

BALLADE DE SEPT VERS

## Eustache Deschamps.

*D'autres balades de sept vers.*

Item encores puet l'en faire balades de sept vers, dont les deux vers sont tousjours de la rebriche, si comme il puet apparoir cy après :

*Balade.*

Profondement me doy plaindre et plourer
Et regreter des neuf preux la vaillance,
Car je voy bien que je ne puis durer ;
Confort me fuit, honte vers moy s'avance ;
Convoitise met en arrest sa lance,
Qui me destruit mon plus noble païs.
*Preux Charlemaine, se tu fusses en France*
*Encor y fust Roland, ce m'est advis.*

Alixandre, qui ot à justicier
Tout le monde par sa bonne ordonnance,
Quant il sçavoit un povre chevalier
Armes, chevaulx li donnoit et finance ;
Pour sa bonté li faisoit révérence.
De ce faire sont les plus haulx remis.
*Preux Charlemaine, se tu fusses en France*
*Encor y fust Roland, ce m'est advis.*
Car chascun jour me fault amenuisier
Par le défault de vraye congnoissance,
Et par déduit qui tient en son dangier
Cil qui doit en moÿ mettre deffense,
Par le jeune conseil qu'il a d'enfance,
Dont Roboam fut convaincus jadis.
*Preux Charlemaine, se tu fusses en France*
*Encor y fust Roland, ce m'est advis.*

BALLADE DIALOGUÉE

Charles d'Orléans est auteur d'une Ballade dialoguée entre *L'Amant* et le *Cœur.*

BALLADE (DOUBLE)

Il existe de François Villon des Doubles-Ballades de six strophes. Celle du *Grand Testament* est nommée *Triple-Ballade* dans d'anciennes éditions.

Dans la première Double-Ballade, la cinquième strophe ne rime pas avec les autres ; dans la seconde, les trois premières strophes riment entre elles, mais non avec les trois dernières. Elle se compose donc de deux Ballades distinctes qui n'ont de commun que le refrain.

Ces Doubles-Ballades n'ont pas d'Envoi.

BALLADE ÉQUIVOQUE, RETROGRADE ET LÉONINE

## Eustache Deschamps.

Et sont les plus fors balades qui se puissent faire, car il convient que la derrenière sillabe de chascun ver soit reprinse au commencement du ver ensuient, en autre signification et en autre sens que la fin du ver précédent ; et pour ce sont telz mos appellez *équivoques* et *rétrogrades ;* car en une meisme sem-

blance de parler et d'escripture, ils huchent et baillent significacion et entendement contraire des mos derreniers mis en la rime, si comme il apparra en ceste couple de balade mise cy-après.

*Autre Balade.*

Lasse, lasse ! maleureuse et do*lente*,
*Lente* me voy, fors de soupirs et *plains*.
*Plains* sont mes jours d'ennuy et de tour*mente*.
*Mente* qui veult, car mes cuers est cer*tains ;*
*Tains* jusqu'à mort, et pour celli que j'*ains*,
*Ains* mais ne fut dame si fort a*tainte*,
*Tainte* me voy, quant il m'ayme le *mains*.
*Mains*, entendez ma piteuse complainte.

Et convient que toutes les couples se finent par la manière dessurdicte tout en équivocacion rétrograde, ou autrement elle ne seroit pas dicte ne réputée pour équivoque ne rétrograde, supposé ore que le derrenier du ver se peust reprandre à aucun entendement du ver ensuiant, se il ne reprenoit toute autre chose que le précédent.

Ces mots *équivoque* et *rétrograde* ont ici une signification toute différente de celle que leur donneront les auteurs du siècle suivant. La rime employée par E. Deschamps, deviendra la rime *annexée*, qui ne diffère de la rime *fraternisée* qu'en ce que la dernière peut rappeler tout un mot, au lieu que la première ne répète qu'une syllabe. (Voyez : *Rime équivoque*, *Rime rétrograde*, *Rime fraternisée).*

BALLADE ÉTRANGE EN SOTTIE

## Les regles de la seconde rectorique.

*Item autres tailles de balades estranges en soties selonc les voieulx.*

Pour moy parer hier me vestis de *nate*
Et affulay chaperon sans cor*nette*
Comme celui qui a amer se *nate*
Sote cornant qui n'est pas de corps *nette*
Lors dame amours en guise de pen*nite*
Se traist vers moy et me dist espa*nite*
A sote amer qui a nom vince*nole*

Car bien scet de truãde le *note*
Et des marans sur toutes est cong*nu*l*e*
Je respondis dont jeux une hor*no*t*e*
Non feray voir point ne lairay je nute

Cette strophe est très semblable, comme facture, à la ballade : *Du jour de Noël*, de Clément Marot.

Voyez : *Ballade* (*Bizarreries de la*).

BALLADE FATOISE OU JUMELLE

## Jehan Molinet.

Balade fatoise [1] ou jumelle sont deux balades cõmunes tellemẽt ãnexees ensẽble q̃ le comencemẽt de lune dõne refrain a lautre. Ceste couleur de rethoricq̃ est decente a faire regret come il appert en lystoire de *Sainct Quentin* ou lescuier trouva Sainct Maurice mutile sur les champs.

*Maurice le beau chevalier*
Tu es mort helas que feraye je
Je ne te puis vie bailler
Ne susciter ne conseillier
Tu as paye mortel treuaige
Quel perte quel dueil quel dommaige
Quel criminel occision
*O terrible prodiction*

*O terrible prodiction*
Faülx empereur de rommanie
Mauldicte generation
Pute enge pute nation
Pute gent pute progenie
Vous avez par grant tyrannie
Mis a mort et faict exillier
*Maurice le beau chevalier*

*Maurice le beau chevalier*
Noble duc de hardi courage
Tu estoys venu batailler
Pour le bien publicque habillier

[1] Var. *fatrisée*.

De paix et de haultain paraige
Mais tes traistres remplis de raige
Ont failly de promission
*O terrible prodiction*

*O terrible prodiction*
Faulx tirans plains de dyablerie
Destruite avez la legion
De la thebee region
Et sa noble chevalerie
Entre lesquelz la fleur flourie
Estoit pour tous cueurs reveiller
*Maurice le beau chevalier*

*Maurice le beau chevalier*
Que dira ton hault parentaige
Si tost quil pourra soutillier
Cõment on ta faict detaillier
Et meurdrir en fleur de ton age
Quel desconfort quel grief oultrage
Quelz pleurs quel lamentation
*O terrible prodiction*

*O terrible prodiction*
As tu faict ceste villonnie
Tu en auras pugnition
Et horrible damnation
Avec linfernalle mainie
La terre est couverte et honnye
Du sang du bon duc familier
*Maurice le beau chevalier*

Prince vous avez par envie
Assomme et fait travaillier
*Maurice le beau chevalier*

BALLADE FATRISÉE ou FRATRISÉE

**Henry de Croy.**

C'est la *Ballade fatoise* de J. Molinet.

BALLADE JUMELÉE

## Henry de Croy.

Voyez : *Ballade fatrisée.*

BALLADE LAIE

## Les regles de la seconde rectorique.

*Cy senss. Ballade laye*

Helas amōrs regardes en pite
Par vostre gr*e*
La grant durt*e* qui nuit et jour mesprent
Si durem*ēt* que je pers ma sante
Car agrip*e*
Et attra*pe* ma douloureusement
Triste tour*ment* par quoy nay sentement
Naleg*ement* qui me puist conforter
Ainsi fin*er* me faut piteusement
Et tristr*ement*
Pour loyau*ment* vous servir et amer

Nous ne voyons pas bien ce qui justifie le nom de Ballade donné à cette strophe : rien n'y rappelle les régles de la Ballade. Le poème est *balladant*, il est vrai — bien que l'auteur ne signale pas cette particularité — mais la *Rime batelée* n'est pas un des éléments constitutifs de la Ballade. (Voyez *Rhétorique batelée.*)

BALLADE LEONINE

## Eustache Deschamps.

*Exemple de Ballade de neuf vers toute léonyme.*

Vous qui avez pour passer vostre vie,
Qui chascun jour ne fait que defenir,
Vous vivez frans, sanz viande ravie.
Se du vostre vous povez maintenir,
Or vous vueilliez du serf lieu tenir,
Où plusieurs par convoitise
Ont perdu corps, esperit et franchise ;
C'est de servir autrui, dont je me lasse.
Vieillesce vient, guerdon fault, temps se passe.

Voyez du même : *Ballade.*

BALLADE LIBRE

**Eustache Deschamps** donne ce nom à une ballade de cinq strophes, avec Envoi, intitulée : *La Leçon de musique*. On ne découvre, dans la forme du poème, rien qui explique un titre exceptionnel. Seul, le sujet est extrêmement *libre ;* mais ce mot n'avait pas, au XIVe siècle, la signification que nous lui donnons aujourd'hui.

BALLADE (Sotte [1]) ET PASTOURELLE

## Eustache Deschamps.

*La façon des sotes Balades et Pastourelles.*

Item, quant est aux pastourelles et sotes chançons, elles se font de semblable taille et par la manière que font les balades amoureuses, excepté tant que les matères se diffèrent selon la volunté et le sentement du faiseur ; et pour ce n'en faiz-je point icy exemple pour briefté et pour abrégier ce livret.

BALLADE TOMBANT

## Les regles de la seconde rectorique

Item la taille des balades tumbans est en figure de petitz lays comme il s'ensuit :

Dire ne vous saroie
Nescryre ne porroie
Nen vision songier
Pōr nouvelles q̄ ioye
Le bien lonneur la joye
Quamās ont sās dāgier
El gracieux vergier
Ou amōrs lēr avoye
Le bon tēps q̄ javoye
Quāt jestoie bergier

Il est a not' q̄ on puet fe' sa balade tūbāt de tout mettre puiz le nombre de sept sillabes jusques a nombre de xi.

[1] Ital : *Sotto* = léger.

BATON

## Pierre Fabri.

Nota que le baston par plusieurs est entendu pour clause (*v. ce mot*) et par plusieurs est entendu pour ligne de clause. Meschinot : par courte ligne est baston.

BATONS CROISÉS [1]

## L'Infortuné.

*De bastons croisez.*

Comme je demõstre
Se mieulx nadvisez
Par ces vers vo' mõstre
Selon le plaisir
Ou lentendement
Ou le bon desir
Se font rondement
Comme je denombre
Par ung seul couplet
Ou na point de nombre
La volunte est
Mais ceulx qui bien font
Virelays parfais
Douze clauses ont
Quand ils sont bien fais
Le couplet estant
De XII lignettes
Ainsi les mettant
Ils sont mignonnettes

BERGERETTE

Synonyme de *Pastourelle* (v. ce mot).

BERGERIE

Voyez : *Eglogue.*

[1] Les Bâtons croisés sont un cas particulier du Virelai de la fin du xv^e^ siècle.

BLASON

Etym. *Blasen* = sonner de la trompette.

## Thomas Sibilet.

Le Blason est une perpetuelle louange ou continu vitupere de ce, qu'on s'est proposé blasonner..... autant bien se blasonne le laid comme le beau, et le mauvais comme le bon, tesmoin Marot en ses blasons *du beau et du laid Tetin*..... et est plus doux en ryme plate, et vers de huit syllabes : encores que ceux de dix n'en soient pas rejettez : comme ineptes ainsi que tu peux voir aux *Blasons du Corps femenin*.

Les Blasons furent en grande vogue au XVI^e siècle. Nous donnons, comme exemple, le

*Blason de la Dent,* de Michel d'Amboise.

Dent qui te montres en riant,
Comme un diamant d'Orient,
Dent precieuse et desliée,
Que nature a si bien liée
En celuy ordre où tu repose,
Qu'on ne peult voir plus belle chose ;
Dent blanche comme crystal, voire
Ainsy que neige ou blanc yvoire ;
Dent qui sens bon comme faict baulme,
Dont la beauté vault ung royaume ;
Dent qui fais une bouche telle
Comme faict une perle belle,
Ung bien fin or bouté en œuvre ;
Dent qui souvent cache et descœuvre
Ceste bolievre purpurine,
Tu fais le reste estre Divine,
Quand on te voit à descouvert ;
Mais dent, quand ton prix est couvert,
Le demourant moins beau ressemble,
Car son honneur est, ce me semble,
Luysant ainsy que perle nette;
Qui reluit comme une planette,
Encores plus fort que la lune ;

En tout le monde n'en est qu'une
Qui soit si parfaicte que toy.
Je te prometz quand je te voy
Comme au premier que je te vey,
Je suis tout transsy et ravy,
Et cuide au vray te regardant,
Que ce soit ung soleil ardent
Qui se descouvre des nuées,
De sombres brouillards dénuées
De l'audeur qui belle dent rache,
Garde toy bien qu'on ne tarrache,
Car pour vray, qui t'arracheroit,
Plusieurs et moy il fascheroit :
Pourtant que l'arracheur méchant
Arracheroit, en t'arrachant,
La beaulté de toute la face,
Qui n'ha sans toy aulcune grace.

Agrippa d'Aubigné nous rapporte que Ronsard critique ceux qui aiment mieux dire : collauder, contemner, *blasonner* que : louer, mespriser, *blasmer*.

Quant dame Jehanne l'a ouye
*Blasonner* ainsi son mary.

JEHAN D'IVRY. *Les secretz et Loix de mariage.*

ARME

**Thomas Sibilet.**

Voyez : *Rime*

**CAROLE**

*Danse, Ronde.*

Et puis prisent a Caroler

*Jehan Froissart*

---

Carole II de Charles d'Orléans :

*Avancez vous, Esperance,*
Venez mon cueur conforter ;
Car il ne peut plus porter
Sa tres greveuse penance.

Pieça joyeuse pensee
S'esbatoit avecques lui
Mais elle s'en est alee
Tant a pourchassie ennuy.

Se vous n'avez la puissance
De tout son mal lui oster,
Plaise vous a alegier
Au moins ung peu sa grevance
*Avancez vous, Esperance.*

Vous lui avez fait promesse
De le venir secourir.
Et de lui tollir tristesse;
Mais trop le faictes languir.

Ayez de lui souvenance
Et le venez deslogier
De la prison de Dangier,
Où il meurt en desplaisance :
*Avancez vous, Esperance.*

Les Caroles de Charles d'Orléans sont des Rondeaux, entre les strophes desquels on intercale des quatrains sur rimes arbitraires. A cette occasion, rappelons que *Ballade*, *Virelai*, *Rondeau*, *Carole* sont, originairement, autant de noms de danses.

On donnait aussi le nom de Caroles à des processions autour d'une église. Il est à remarquer que, dans certaines localités, (notamment dans le Hainaut), le peuple appelle Carole l'ambulacre du temple.

La Curne de Sainte Palaye assigne comme étymologie à ce mot, le persan *Karouan* (caravane), troupe de voyageurs.

### CASTOIEMENT

Poëme, de forme arbitraire, dans lequel on se propose de censurer des erreurs et de donner des conseils. Le mot latin *Castigatio :* blâme, reproche, réprimande, exprime suffisamment l'objet de ce genre.

### CENTON

Pièce de vers faite de fragments, pris ça et là, de manière à former un sens général. C'est le Pot-pourri poétique.

## Jehan Molinet.

.... en toutes les lignes de. x. ou de. xi. sillabes soyt en balades ou en aultres tailles toujours la. iiii. sillabe au pied doibt estre de mot complect. Et doibt on illecques reposer en la prononcant.

Dieu tout puis*sant* verite voye et vie

## Jaques Peletier

... Ces deus derniers g'anres de vers Françoes (le décasyllabe et le dodécasyllabe), sont ceus qui ont Cesure : Car tous les autres n'an ont point. La Cesure du Decassilabe ét an la quatriéme silabe : Comme, *Qui au conseilh des malins n'à etè :* La Cesure ét sus la derniere de *conseilh*. Cele du Dodecassilabe ét an la siziéme : Comme an ce vers de Ronsard, *Quand ce brave Ampereur, qui se donne an song'ant* [1] : La Cesure ét sus la derniere d'*Ampereur*. E an chacū la Cesure fèt tousjours la fin d'un mot. Que si la Cesure ét feminine ou surcroessante : le mot suivant commancera par voyele. Comme, *Au moins ma Dame, etant de moe servie*. Autant s'antand de la Cesure du Dodecassilābe : Comme, *Annemi tout contrere* a *leurs intancions*.

## Pierre de Ronsard.

Sur toute chose je te veux bien advertir, s'il est possible (car tousjours on ne fait pas ce qu'on propose), que les quatre premieres syllabes du vers commun ou les six premieres des Alexandrins, soient façonnées d'un sens, aucunement parfait, sans l'emprunter du suivant. Exemple du sens parfait :

Jeune beauté maîtresse de ma vie.

Exemple du vers qui a le sens imparfait :

L'homme qui a esté dessus la mer.

[1] La Harangue du duc de Guise. Les Poèmes l. I.

CHANSON AMOUREUSE ou simplement AMOUREUSE.

C'est la *Sotte Chanson* (v. ces mots) sur un sujet amoureux.

CHANSON BALLADÉE

*Guillaume de Machaut.*

« Rondiaus et Virelais qu'on claimme chansons baladees ».

**Eustache Deschamps.**

Chançons baladees sont ainsi appellees pource que le refrain d'une balade sert toujours par maniere de rubriche a la fin chascune couple d'icelle; et la chançon baladee de trois vers doubles a toujours, par difference des balades, son refrain et rebriche au commencement, qu'aucuns appellent du temps present Virelays.

Voyez : *Rondeau*, *Virelai*.

CHANSON DE GESTE

Roman de chevalerie. Voyez *Roman*.

CHANSON ROYALE

Voyez *Ballade* (Eustache Deschamps.)

*Jehan Froissart.*

Les *chansons roiaux amoureuses* ont cinq strophes de vers héroïques, au nombre de dix ou onze, sans refrain. Elles ont l'envoi.

La chanson royale suit les règles de la *Sotte chanson.* (Voyez ces mots.)

*Jehan Froissart.*

*Chançon royal amoureuse couronnée à Valenciennes.*

Très gaie vie est d'amie et d'amant,
Qui justement le scet considerer,
Car li parler, li signe, li semblant,
Les douls regars, li venir, li aler,
Li vrai complaint, li maintien gai et gent,
Li bel proyer et li detriement

Sont ordonné pour tous cœrs esjoïr.
Dont, quant l'estat amoureus je remir,
Je di que c'est la plus très gaie vie
Que bons coers puist prendre ne poursievir,
S'est eüreus qui jones si otrie.

Car d'amours sont li fait si souffisant
Qu'on ne les poet prisier ne exposer;
C'est en aler, en penser, en priant,
Qu'on voit coulour pallir, taindre et muer,
Simple estre amant et amée ensement.
Par douls complains convient l'amant souvent
Très humlement envers sa dame offrir
Corps, coer, penser, foi, entente et desir,
Et s'a tousjours esperance si lie;
Se de merci ne devoit jà goïr,
Se tient il bien painne à emploiie.

Et lors qu'amant a le coer si engrant
De ses secrés humblement recorder,
Uns vrais desirs le moet. Là aimme tant,
De si fin coer et de si vrai penser,
Que, quant il voelt parler très sentamment,
Plaisance si habondamment l'esprent
Que il ne poet parler ne bouche ouvrir.
Là le convient palir, taindre et fremir.
Vivre en cremour, monstrer chere assouplie,
Taire et servir, nuit et jour obeïr :
Tels sont les fais d'amant envers amie.

En cel estat amoureus et plaisant
Vodroit amans tous temps sa vie user,
Et s'aucuns fais entreprent d'abundant,
Foible li sont et legier à porter,
Car li espoir de merci qu'il atent
Li donnent foi, vigour et sentement
De ses grieftés legierement souffrir,
Car vis li est que, s'il pooit venir
Au noble don que dame a en baillie,
Il ne poroit pour servir desservir
Les biens qu'auroit receü ceste fie.

Dame qui j'ainc, où tant bien sont manant,
Faitte pour tous amans enamourer,
Voeillés en vous mettre pité, car quant
Pryer vous voeil, si crienc le refuser
Que pooir n'ai, avis ne hardement
De vous proyer si très parfettement
Que bien en ai l'entente et le desir,
Et se ne sçai comment puisse avenir
A la merci de vous, dame agensie,
Se par pité n'en laissiés convenir
Amours, ma dame, à qui mon coer s'afie.

Princes, espoir me donne souvenir ;
Quoique ma dame ait refus sans partir,
Encor sera ma proyere exaucie :
C'est le confort qui me fait gai tenir
Et qui le plus me poet donner aïe.

CHANSON (SOTTE)

Etym : Ital. *Sotto : léger.*

Certaines chansons de Thibaut de Champagne suivent les règles de la *Sotte chanson*. Nous citerons celle dont le premier vers est :

Poine d'amors et li mal, que j'en trai,

Dans l'Envoi, le poète parle du *pui d'amors* pour lequel elle fut vraisemblablement écrite :

Au pui d'amors convenance tenrai
Tout mon vivant, soie amés ou traïs.

La Sotte Chanson est une Ballade de cinq Strophes, sans Refrain, avec Envoi. (V. ces mots.)

*Jehan Baillehans.*

*Sote Canchon couronnèe au Puy de Valenchiennes.*

Plourez, amants, car vraie amours est morte
En chest païs jamais ne le verrez ;
Anuit par nuit vint buskant à no porte
L'arme de li qu'emportoit un mauffez.

Mais tant me fist li dyables de bontez,
L'arme mit jus tant qu'elle ot trois oés pris,
Et par ces oés iert li mous retenus,
Che truis tirant en un kanebustin
Où je le mis en escrit hier matin.

S'est bien raison ke chascuns me déporte
Tant que dite vous soit li véritez
Des nouvelles que je vous en aporte,
Morte est amours ensi que vous oez,
Mais embrief tant sachiés les raverez,
Au départir li dyable dist Vergilius
Quand il reprist l'arme qu'il ot mis jus,
Et le me mist de roumant en latin
Si qu'il est chi escrit en parchemin.

Accipite li englais qui ait torte
L'une des rains et se soit bien cot.ves,
Celui querens qu'il soit de tele sorte,
Et de trois oés couver li prieres.
Et s'il les keuve, eskiepir les verrez
Dedens VIII jours, et s'il y avoit plus,
Ne pensez pas que li fruit soit perdus.
Naistre en convient amors en un cretin,
L'eskierpe au col a loy de pelerin.

Et s'ensi est que fortune li forte
Ait fait amours naistre dou diestre lez,
A chest engleske qui en che le deporte,
Je vous dirai, Seigneur, que vous ferez :
Encontre amours tout ensaule en yrez,
Si li donra chascun deux croslecus,
Lors li verrez demonstrer ses vertus,
A le maison rasset ou au defrin
Pour le grant feu et le flair du fort vin.

Ceste chose ferment me reconforte,
Le vous dirai pourquoi si vous volez :
Oncques ne fui de passion escorte
Si bien tenus es bras ne es costez
Que je ferai d'amours, c'est veritez

De quelle eure que soie revescus,
Mais vous vees bien que je suis trestouz nus,
Se diroit tost amours, va ton chemin,
Car qui m'agai bon a parent ne cousin.

Partout lonctans ai este triste et mus,
Mais boine amour di cui sui ravestus
Me fait canter pour Dame de haut lin
Que j'enaimai awan à Saint Quentin.

En définitive, on ne peut trouver entre la Sotte-Chanson et la Chanson royale qu'une seule différence : c'est que la dernière, à l'imitation du Chant royal, fait régulièrement sa strophe de dix vers au moins, tandis que la Sotte Chanson choisit arbitrairement le nombre de ses lignes.

## Eustache Deschamps.

Voyez : *Sotte Ballade.*

CHANT ROYAL

## Eustache Deschamps.

..... Chançons royaulx qui estoient de cinq couples, chascune couple de dix, onze ou douze vers, et de tant se puelent bien faire et non pas de plus par droicte règle. Et doivent les envois d'icelles chançons, qui se commencent par *princes*, estre de cinq vers entez par eulx aux rimes de la chançon sans rebrique; c'est assavoir deux vers premiers, et puis un pareil de la rebriche; et les deux autres suyans les premiers, d'eux concluans en substance l'effect de ladicte chançon et servens à la rebriche [1].

## Les regles de la seconde rectorique.

Chans royaux po' porter au puis de n̄re dame en la ville de Dieppe [2] sur la mer et non ailleurs, sont de 5 couples et le pri̅ce q̄ est appellez l'envoy. Et est de 11 lignes chascune ligne de 10 silabes ou masculin et de 11 ou feminin.

[1] *Rebriche, rebrique, rubricke, rubrique* signifient *Refrain.*

[2] Ailleurs, l'auteur donne une amoureuse couronnée à Abbeville. Il y a donc lieu de supposer qu'il était normand ou picard.

Suit, comme exemple, *L'Escouffle*, poème sans refrain, et qui, par conséquent, à aucune époque, n'eût été un Chant royal. C'est, tout bonnement, un *Serventois* (voyez ce mot et les autres articles sur *Chant royal*). L'auteur continue :

Chant royal est mesure de tous servētoys et de toutes chansons amoureuses et aussi de sotes chansons. Mais les pastourelles ꝯbien qu'ilz soyent de 11 lignes, ils ne sont que de 8 silabes ou masculin et de 9 ou feminin.

(Voyez : *Serventois*, *Chanson amoureuse*, *Sotte-chanson*, *Pastourelle*).

Qui au chant royal Samesure
Point ne lui fault d'aultre mesure.

Mais non obstant q̄ le chant royal soit mensure ou mesure de toute haultes tailles nyent moins les choses ne sont pas dun sens car les une sont damours et les aultres de sotie.

## Jehan Molinet.

Champt royal se recorde es puys (V. *Puy*) ou se donnent couronnes et chapeaulx a ceulx qui mieulx le scavent faire. Il se faict a refrain commes balades (V. *Ballade*) mais il a cinq couples et lenvoy.

*Exemple.*

Quant terpendrex sa harpe prepara
De sept cordons selon les sept planettes
A Jupiter ypate compara
Sol a mese et fit par ses sonnettes
Paripate resembler Saturnus
Licanos Mars, paramese Venus
Nete luna, paramete[1] mercure
Quant ces sept cordons sur son arcure
Concave a point saudee et bien vernie
Furent assiz, il eut par art et cure
*Harpe rendant souveraine armonie*

[1] Lisez : *paranete.*

Ceste harpe qui si belle forme a
Puist figurer par vives raisons nettes.
A Marie Vierge que dieu forma
Du tronc jesse et de ses racinettes
La seiche anne dont on faisoit reffus
Porta le boys royal et le bel fus
Dont ceste harpe eut humaine facture
Prudence force attrempance droicture
Foy, esperance et charite unie
Sept cordes sont qui le font sans fracture
*Harpe rendant souveraine armonie*
Au temple fut presentee et sonna
Si hault que dieu ouyt ses chansonnettes
Riche salut Gabriel lui donna
Et luy dyt vierge entẽs mes chas honestes
Le filz de dieu concepvras jesus
Sur ce teneur respondit au dessus
Je ne congnois virile creature
Neantmoins selon ta parolle ou lecture
Il me soit faict, lors fut elle garnie
De art de musicque et fut par coniecture
*Harpe rendant souveraine armonie*
Car à ce mot deite sacorda
Au gendre humain marchant sur espinettes
Si doulx accord sa corde recorda
Quelle endormist serpẽteaulx et rainettes
Si tresdoulx mots sont de sa bouche yssus
Que les haulx cieulx de dieu faitz et tissus
Jadis formes luy ont faict ouverture
Et ont brisie infernale closture
Pour retirer humaine progenie
Si dis quelle est plus que dessus nature
*Harpe rendant souveraine armonie*
Pan oncques mieulx ne baritonisa
Diapason au son de ses musettes
Pithagoras oncques norganisa
Dyapente de si doulces busettes
Par sept accords qui sont les sept vertus
Sept planettes dont sept cieulx sont vestus
A surmonte sans villaine morsure
Devant son filz qui endura mort sure

Est assumptee et en gloire infinie
Resonne et est par compas et mesure
*Harpe rendant souveraine armonie*
   Prince du puis qui chantez davanture
Donnez accord plain chant et floriture
A lhumble fleur des vierges espanie
Et vous orrez en la gloire future
*Harpe rendant souveraine armonie.*

CHAPELET

## Pierre Fabri.

Chapelets se font proprement comme rondeaulx clos et ouverts. Mais ilz se doublent en toutes façons ou se renversent qui est les plus magestrallement faict et en peult len faire comme de rondeaulx et de telle taille que len veult mais que le tout soit doulcement assouvy.

Suivent de longs exemples de Chapelet et de Chapelet renversé, que nous n'avons pas jugé opportun de copier. De pareilles chinoiseries seraient capables de faire prendre en grippe toute poésie à formes fixes, pour *doulcement assouvye* qu'elle puisse paraître au bon curé de Meray. Sans doute, il ne nous est permis de rien passer sous silence ; mais, une fois l'objet défini, nous croyons notre tâche accomplie, si plus d'insistance ne peut procurer au lecteur que de l'ennui.

La *Palinode* donnera, d'ailleurs, une idée suffisante du chapelet,auquel elle ressemble beaucoup.

CHAPELET DOUBLE

Voyez : *Chapelet*

CHAPELET RENVERSÉ

Voyez : *Chapelet*

CINQUAIN

## Thomas Sibilet.

De cinq vers se fait en ryme croisée : mais pource que le nombre de cinq est nōpair, fault qu'il y ait deux des vers symbo-

lisans en ryme plate : comme tu peux voir en ce *cinquain,* par lequel Marot dedie son *adolescence* à une Damoiselle,

Tu as pour te rendre amusée
Ma jeunesse en papier icy :
Quant à ma jeunesse abusée,
Un autre que toi l'a usée :
Contente toy de ceste cy.

CLAUSE

Synonyme de *Strophe*

CLEF DU SONNET

## Jaques Peletier.

Voyez : *Sonnet*

COMÉDIE

## Thomas Sibilet.

Voyez : *Farce*

## Joachim du Bellay

Quand aux Comedies et Tragedies, si les roys et les republiques les vouloint restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les Farces et Moralitez, je seroy' bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu scais ou tu en doibs trouver les archetypes.

COMPLAINTE AMOUREUSE

## Les regles de la seconde rectorique.

Une autre taille avons qui est de 3 et 1. Sy come le tēps pasquour, ou ainsi qui sensuit cy dessoubz, et est pour Complaintes amoureuses ou Grans lays et sont les lignes de 10 et de 11 et qui veult de 8 et de 9 et le 4^e^ vers est couppez.

Ou mois de may en un lieu delitable
En my beau pre plaisant et honorable
Vy un amant amoureux et notable
En prez sa mie.
Qui moult estoit avenante et jolie
Guaye et plaisant doulx yeulx et polie
Et si avoit une chiere si lie
Et si plaisans
C onques ny biē en tō deul desplaisans
Et lamoureux qui estoit des plaisans
Cy nestoit pas ne mourmes ne taisans
Ains raconptoit
Les fais damo's que bien dire savoit
La belle aussi qui moult bien lescoutoit
De lie cuer à ce faict entendoit
En li disant
Que pas samour nestoit estondisant
Mais le fellon traitour mesdisant
Qui les lichons faulz semblant vont lisant
Ont si grans cours
Que les jours sont enleste trop peu cours
Leurs faulz parlers fuient plus q̄ le cours
Et encroissant aussi bien quen decours
Vont diffamant
Le bon renom et damie et damant.

## Jehan Molinet.

### Complaintes amoureuses.

Pour amoureuses cōplaintes et aultres doleances mist avant maistre Arnoul Grebehem ceste taille rethoricque.

*Exemple.*

A vous dame je me complains
Ie voys plourant avant les plains
Car je neux que pleurs et que plains
Puis que je vis

Vostre gent et gracieulx vis
Iaime mieulx estre mort que vifz
Neantmoins que voulentiers q̄ enuis
Je me soubmes
Au dieu damours qui desormes
Me faict servir destrange mes
De danger et de refus mes
Cest par amer
Votre beaulte plaine damer
Qui a faict mon cueur entamer
Si que je vouldroye en la mer
Estre perilz
Estre noye mors et pourris
Mais qu'avec les sains esperis
Lame dont les yeulx ont pou ris
Fusist sauvee

Le même Arnoul Greban, dans le mystère « *La Passion* » fait parler Notre Dame en complainte amoureuse :

. . . . . . . . . . . . . .
Mon filz, mon filz, a vous veil obvier
Mon doulz enffant, mon beneure loyer
Est ce bien fait de sa mere oublier
En tel maniere
Regardez moi, filz, je vous fais priere
Recongnoissez vostre mere tres chere
Qui pour vous fait si tres dolente chere
En plains piteux
Jhesus, mon filz, mon enffant gracieux
Ma portee, mon tresor precieux
Se fait ainsi le depart de nous deux ?
O departie
A grief torment et douleur de partie,
. . . . . . . . . . . . . .

## CONSONNES

### Jehan Molinet.

Voyez : *Diction*.

## CONTE

Ce genre n'a pas de forme fixe.

CONTRE

Fréquemment les auteurs du xv^e et du xvi^e siècle, pour faire la réfutation ou la critique de l'œuvre d'un autre écrivain, donnaient à leur travail le titre même du poème combattu, en le faisant précéder du mot : *Contre.*

C'est ainsi que nous avons le *Contre-Blason de la beauté des membres du corps féminin*, par Charles de la Hueterie, les *Contre-Epistres d'Ovide*, par Michel d'Amboise, la *Contre-Amie de Court* [1], par Charles Fontaine, etc.

COQ-A-L'ANE

**Thomas Sibilet.**

L'ont ses premiers auteurs nōme, coq à l'asne, pour la variete inconstante des non coherens propos, que les François expriment par le proverbe du sault du coq à l'asne. Sa matiere sont les vices de chacun, qui y sont repris librement par la suppression du nom de l'auteur. Sa plus grande elegance est sa plus grande absurdité de suite de propos, qui est augmētee par la rime plate, et les vers de huit syllabes..... A la verité les satyres de Juvenal, Perse et Horace, sont coqs à l'asne Latins.

Voir les Coq-à-l'âne de Cl. Marot.

COUPLE

Synonyme de *Strophe* ou *Couplet*.

COUPLET

**Thomas Sibilet.**

Voyez : *Rondeau.*

COUR D'AMOUR

Il ne faut pas confondre les *Cours d'amour*, divertissements aristocratiques, avec les *Puys*, institutions permanentes et généralement bourgeoises. (Voyez : *Puy*). On s'est trop occupé des Cours d'amour pour que nous ayons à en parler plus longuement. D'ailleurs, ce serait sortir de notre sujet.

[1] Opposé à *L'Amie de Court* de La Borderie, poème qui, lui-même, est la contradiction de la *Parfaicte Amye*, d'Antoine Heroet.

CRI

Ce poème consiste en une énumération descriptive. Voici un morceau de J. Molinet intitulé : *Le Cry des Monnoyes* [1].

Gallant qui quiers la haulse des monnoyes,
Pour ton proufit singulier, tu te noyes,
Car elles sont tournées à l'empire,
Argent est court, povres gens ont du pire.

Nobles, de nons sont à la cour du roy,
Francs à cheval sont boutez au terroy
De Thereuenne, et mors sur les sentiers;
Les Dozfins ont les riches pelletiers.

Les Croix voit-on au plus haut des moustiers,
Les Pilles ont gend'armes voulentiers,
Lyons treuve-on es estranges provinces,
Et les Salutz aux piedz des nobles princes.

Le Pot tu l'as au feu du potager,
Et l'Angelot au sac du fromager,
Les Duczcas sont au charroy de Calais,
Les Philippus en Lesdaing au palais.

Cent mille saulx croissent sur le vert jonc,
Cent mailles font un petit hauberjon,
Tournois se font ès cours des rois notables.
. . . . . . . . . . . . . . .

Florettes sont aux champz ou ès vergers,
Les gras Moutons gardent les bons bergers,
Larges Escutz sont chez les fourbisseurs,
Gigots en broche à l'huys des rotisseurs.

Placques voit-on en jambe fort roigneuse,
Et Blancs flouriz sur teste non tigneuse,
Peu de Hardiz deploient leurs cornettes,
En Cambrésis sont les Marionnettes.

Onzehains ont pris onze grands cabillaux,
Testars mannaies rue on sur les caillaux,
Les bons Aydans souhaittent les fillettes,
Les Rides sont aux vieilles femmelettes.

[1] Allusion aux cris publics relatifs à la législation des monnaies.

Doubles voit-on affiner fines gouges,
Mais Doublettes affinent les plus rouges.
Coronnes ont au plus haut de leurs testes
Gens des moustiers qui des sainctz font les festes.

## *Pierre Gringore.*

*Cry du prince des Sotz*

Sotz lunatiques sotz estourdis sotz sages
Sotz de villes de chasteaulx de villages
Sotz rassotes sotz nyais sotz subtilz
Sotz amoureux sotz privez sotz sauvages
Sotz vieux nouveaux et sotz de toutes ages
Sotz barbares étrangers et gentilz
Sotz raisonnables sotz pervers sotz retifz
Votre prince sans nulles intervalles
Le mardy gras jouera ses jeux aux Halles.

Ce cri de Gringore nous amène, tout naturellement, à parler du *Cri du Mystère* que faisaient, en place publique, les troupes de comédiens, avant leur représentation, et pour annoncer celle-ci. Il nous en reste un diminutif : la parade de tréteaux [1].

ÉBAT

Poèmes dont une partie, au moins, est dialoguée, et qui est de la famille du *Tençon* (V. ce mot). Exemple : *Le Débat dou cheval et dou levrier* de Jehan Froissart.

DÉFINITION

La Renaissance a donné ce nom à un genre de poème dont le nom seul indique suffisamment l'objet.

DÉPLORATION

Synonyme de *Complainte* ou d'*Élégie*

[1] Voir aussi, dans les œuvres de Cl. Marot, la ballade : *Cry du ieu de l'Empire d'Orleans.*

DESCRIPTION

Inutile d'insister sur la nature de ce genre de poème qui n'a pas de forme fixe.

DIASTOLE

## Thomas Sibilet.

Diastole appelle le grec, et nous après luy, division des lettres cōstituantes la diphtōgue eņ deux syllabes : cōme en *Pais, ai* est diphtōgue : et en *païs* est diastole come mōtrēt et denotent les deux points figurés en dessus, qui retiennēt le nom de Diastole.

DICTION

## Jehan Molinet.

... (Rethoricque) ne se peult sās dictiō, ne dictiō sās sillabe, ne sillabe sans lettre, la lettre est la moindre partie de la diction ou sillabe q̄ ne se peult diviser cōme A B C D E etc., desquelles lettres les unes sont vocales et les aultres consonantes. Les voyelles sont A E I O U. La sillabe est une assemblee de lettres soubz ung seul accent indistāmet profere, cōme *Ar bal* [1] *duc* [2], etc. Et la diction est celle qui contiēt une ou plusieurs sillabes comme [*Art*] *Artus Balam*, etc. Et ja soit ce que toutes dictions latines ayēt parfaictz sons, tousjours en langaige rommant qui lensieut ce qu'il peut sont trouvees aulcunes dictions ou sillabes imparfaictes. Cest a dire quil nont point parfaicte resonnance. Lesquelz aulcuns nomment feminines dictions et les parfaictes masculines. Les masculines ont parfaictes dictions et sont, cest assavoir comme *dormir*, *aimer*, *chanter* et *aller*. Et les feminines ont dictions imparfaictes, cest assavoir comme *donnent, chātēt aymēt* et *alent*. Et est assavoir que toutes dictions imparfaictes et de singulier nombre finent par *e* imparfaitement et fainctemēt sonāt comme *vierge mere*, *dame*, *royne*. Et les plureles se finent en. *t*. ou en. *s*. cōme *rient vivent* et comme *pucelles gentes*.

[1] Var. Bar.
[2] Var. Bal (H. de Croy).

DISTIQUE

## Thomas Sibilet.

### Épigramme de deux vers.

De deux vers tu en as un devant *les œuvres de Villō* attribuées à Marot[1] qui dit :

Peu de Villons en bon savoir :
Trop de villons pour decevoir.

Et dedans les œuvres de Marot l'*Épitaphe de Jane Bonté :*

Cy est le corps Jane Bonté bouté,
L'esprit au ciel est par bonté monté.

DIT, DICT, DICTÉ, DICTIÉ ou DITTIÉ

Ce mot, jusqu'au commencement du xvi[e] siècle, désigne un poème de n'importe quelle forme et sur n'importe quel sujet.

DITHYRAMBE

## *Bertrand Bergier.*

### *Fragment.*

Dithyrambes recitez à *la Pompe du Bouc*, de E. Jodelle (1552).

Tout ravy d'esprit je forcene ;
Une nouvelle erreur me mene
D'un saut de course dans les bois ;
Iach, ïach, j'oy la vois
Des plus vineuses Thyades,
Je voy les folles Menades
Dans les antres trepigner,
Et de serpens se peigner.
Iach, ïach, Evoé
Evoé, ïach, ïach
  Je les oy
  Je les voy
Comme au travers d'une nue,
D'une cadance menue,

[1] Éditées par C. Marot, sur l'ordre de François I[er].

Sans ordre ny sans compas
Laisser chanceler leurs pas.
. . . . . . . . .
. . . . . . . . .

DIZAIN

## Thomas Sibilet.

Le dizain est l'epigrãme aujourd'huy estimé premier, et de plus grande perfection : ou pource que le nombre de dix est nombre plein et cõsommé, si nous croiõs aux arithmeticiẽs : ou pource que la matière prise pour l'epigrãmc, y est plus parfaitcmẽt deduite, et le son de la ryme entrelassée y rẽd plus parfaite modulation. Quoy que soit, c'est le plus cõmunement usurpé des savans, et le doit estre de toy. Enten donq que regulierement (car tu trouveras mains dizains esquels aura autre forme de ryme) au dizain les 4 premiers vers croisent, et les 4 derniers : ainsi deux en restent à asseoir, dont le cinqieme symbolise en ryme plate avec le quart, et le 6 avec le 7. pareillement, comme tu peux voir en ce dizain pris de *la Delie* de Sceve, et en tous les autres dont elle est pleine :

Amour plouroit, voire si tendrement,
Qu'à l'armoïer il esmut ma maistresse,
Qui avec luy pleurant amerement
Se distilloit en l'armes de destresse.
Alors l'enfant d'une esponge les presse,
Et les reçoit : et sans vers moy se faindre,
Voycy, dit il, pour ton ardeur estaindre :
Et ce disant l'esponge me tendit :
Mais la cuidant à mon besoin estraindre,
Au lieu d'humeur, flammes elle rendit.

DOLÉANCES

Voyez : *Complainte amoureuse* (J. Molinet.)

DOUBLES CROISÉES

## Les regles de la seconde rectorique.

Item autres tailles de doubles croisées en balladant [1].

*Balade.*

Jay espere long temps don de mercy
Maiz il ne vuet venir sans reculer
Ce fait dangier point ne len remercy
Car clers voyant font semblant d... ler
Nulz fors les sours ne vuet oyr parler
Fortune ma ceste œuvre pourpensee
Si en escrips plus ne le puiz celer
De plours de sang et de triste pensee.

DOUZAIN

## Jehan Molinet.

Aultre taille de rime nōmee vers douzains ou *deux etatz* (Voyez ces mots), dont plusieurs hystoires et oraisōs sont richemēt decorees : cōe *o digne preciosite*, et aultres dont le formulaire et croisure se demonstre par cest exemple.

*Exemple.*

Dame ne vous souvient-il pas
Du tresgrand labeur et des pas
Que pour vous jay fais et passez
Come desrigle sans compas
Jay perdu repos et repas
A pou que n'en suis trespassez
Si tous voz dons ne sont passez
Je vous prie que me repaissez
Dung regard dœil plain de soulas
Mes griefz tourmens seront cassez
Riche seray trop plus que assez
Hors de dangier et de ses lats.

[1] *En Ballade* serait exact. Cette strophe n'est pas *balladant* (v. ce mot). L'auteur montre, une fois de plus, son goût pour la confusion.

## Thomas Sibilet.

Souviẽne toy de ce je t'ay ja dit, qu'en toutes sortes d'epigrammes et poëmes l'auteur peut à sa phãtasie asseoir les vers symbolisans, mais que il le face avec analogie et raison.

De là vient que tu trouveras des douzains en Marot de formes diverses.

CHIQUIER

Voyez : *Rime en échiquier.*

EE, OUE, UË

Syncope des mots féminins dans le corps du vers.

## Pierre de Ronsard.

Tu dois aussi noter que rien n'est si plaisant qu'un carme bien façonné, bien tourné, non entrouvert ny béant. Et pource, sauf le jugement de nos Aristarques, tu dois oster la derniere *e* fœminine, tant des vocables singuliers que pluriers, qui se finissent en *ee* et en *ees*, quand de fortune ils se rencontrent au milieu de ton vers. Exemple du fœminin plurier : *Roland avoit deux espées en main.* Ne sens-tu pas que ces *deux espées en main* offencent la délicatesse de l'aureille? et pource tu dois mettre : *Roland avoit deux espés en la main,* ou autre chose semblable. Exemple de l'*e* fœminine singulière : *Contre Mezance Enée print sa picque.* Ne sens-tu pas comme derechef *Enée* sonne très mal au milieu de ce vers? pource tu mettras : *Contre Mezance Ené' branla sa picque.* Autant en est-il des vocables terminez en *oue* et *ue,* comme *roue, joue, nue, venue,* et mille autres qui doivent recevoir syncope au milieu de ton vers. Si tu veux que ton poëme soit ensemble doux et savoureux, pource tu mettras *rou', jou', nu',* contre l'opinion de tous nos maistres qui n'ont de si près avisé à la perfection de ce mestier.

E FÉMININ

## Thomas Sibilet.

L'*e* femenin se cognoistrà plus aisémēt conferé avec son masle : car il n'a que demy son, et est autrement tant mol et imbecille, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tōbe tout plat, et ne touche que peu l'aureille, come tu peux entēdre prononçant le suivant epigrame de Marot, lequel je t'ay mis icy expres, pource que tous les vers ont en la derniere syllabe *e* masculin ou femenin : qui te fera plus facilement discerner le divers son de l'un et de l'autre.

Quand j'ecriroy que je t'ay bien aim*ée* [1],
Et que tu m'as sur tous autres aim*é* :
Tu n'en serois femme desestim*ée*,
Tant peu me sens homme desestim*é*,
  Petrarque a bien sa maistresse nomm*ée*,
Sans amoindrir sa bonne renomm*ée* :
Donc si je suis son disciple estim*é*,
Craindre ne faut que tu en sois blasm*ée* :
D'Anne j'escry plus noble et mieux fam*ée*,
Sans que son los soit en rien déprim*é*.
. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . .

Nous ne croyons pas devoir reproduire tout ce que dit Sibilet de l'*E* suivi de *nt*, de l'*E* élidé, de l'*E* à la césure, etc. Toutes ces régles sont encore en vigueur aujourd'hui ; du moins, parmi ceux qui observent des règles.

EGLOGUE

## Thomas Sibilet l'appelle *Bergerie*.

## Pierre de Ronsard.

Voyez : *Vers commun.*

ÉLÉGIE

Mot dont Joachim du Bellay attribue l'introduction dans la langue française à Lazare de Baïf.

[1] A Ysabeau.

## Pierre de Ronsard.

Voyez : *Vers commun.*

ELISION

## Jehan Molinet.

Toutes et quanteffois que la syllabe imparfaicte finissant en E rencontre en mettre une desdictes vocales ayant vray son de vocale ladicte se boute avec ladicte vocale et ne font ensemble que une vocale, comme on dit *Madame aime ung aultre que moy*, ceste sillabe *me* qui est lamoitie de dame sentreboute avecques ceste sillabe *ai* qui est la moitie de aime. Et le residu ai*me* qui est *me* sillabe imparfaicte se cōpte avecques ceste diction *ung* et nest compte le dessusdit mettre que pour huict sillabes.

## Pierre de Ronsard.

De la voyelle E.

Toutes fois et quantes que la voyelle *e* est rencontrée d'une autre voyelle ou diphtongue, elle est toujours mangée, se perdant en la voyelle qui la suit, sans faire syllabe par soy ; je dy rencontrée d'une voyelle ou d'une diphtongue pure, autrement elle ne se peut manger, quand l'*i* et *u* voyelles se tournent en consones, comme *ie, uiue*. Exemples de *e* qui se mange : *Cruelle et fiere, et dure, et fascheuse amertume. Belle au cœur dur, inexorable et fier*. D'avantage *i* et *a* voyelles se peuvent elider et manger. Exemple d'*a* : *l'artillerie, l'amour*, pour *la artillerie, la amour*. Exemple de la voyelle *i* : *n'à ceux-ci, n'à ceux-là*. Quand tu mangerois l'*o* et l'*u* pour la necessité de tes vers, il n'y auroit point de mal, à la mode des Italiens, ou plustost des Grecs qui se servent des voyelles et diphtongues, comme il leur plaist, et selon leur necessité.

ENIGME

## Thomas Sibilet.

L'Enigme est allegorie obscure *Vice d'oraison* appellé en Quintilian [1], à cause de son obscurité.

[1] Quintil., liv. 8, chap. dernier.

E MASCULIN

## Thomas Sibilet.

L'*E* masculin est celuy, qui a le plein son de l'*é*, et emplit la bouche en prononçant, de mesme sorte que les autres quatre voielles, *a, i, o, u :* come je te vay montrer en ces deux vers de Marot :

Cy est le corps Jane Bont**é**, bout**é** :
L'esprit au ciel est par bont**é** mont**é**.

En ces motz derniers *Bonté, bouté : bonté, monté,* l'*é* faisant la fin du mot, et de la syllabe, a le son plein et fort comme l'*é* latin quand tu dis : *Domine, ne* : ou le diphtongue grecque αι [1] : *et de fait le Picard le prononçant, luy donne le son de ceste diphtongue,* combiē qu'il doive estre prononcé un peu plus mollemēt. Et pourtāt est il appellé masculin, à cause de sa force, et ne say quelle virilité qu'il a plus q̄ le fémenin. Et se signe par le bō orthographe François d'un accent grave, ainsi, *è* : *bontè, montè* : ou ainsi, *é* : *pitié, moitié.* Or il est assez bon homme, et tant peu fascheux, qu'il n'est point besoin d'en faire plus lōg proces : car son usage est tout tel que celuy des autres voielles.

ENIGME

Ce mot se passe de commentaires. On peut lire, pour exemple, l'*Enigme* de M. Saint-Gelais :

Le grand vainqueur des haults monts de Carthaige.

ENJAMBEMENT

*Exemples*

## Eustache Deschamps.

Et pource a esté mis *en deux*
*Sacs*, cousus parmy la poitrine.

[1] On peut juger par là que la façon dont Silibet prononçait le grec, se rapprochait beaucoup plus de la prononciation grecque moderne que de la manière dont on traite aujourd'hui la langue d'Homère, dans nos collèges.

## Jehan Molinet.

Riens au monde ne povons *possesser*
*De franc* que vie amour et esperance
Le sage homme ne doit *aller*
*Trop fort* s'il ne veult ambuler.

## Jehan Froissart.

Voeilliés en vous mettre pité, *car quant*
*Pryer vous voeil*, si crienc le refuser.

ENTREMETS

Ce terme s'employait autrefois pour *Intermède*

ENVOI

Voyez : *Puy*, *Ballade*, *Chant royal*, *Chanson royale*, *Serventois*, *Pastourelle*, *Sotte-Chanson*.

Les Espagnols, les Provençaux, les Italiens adressaient fréquemment l'Envoi au poème lui-même :

Va, tu leggiera e piana
Dritta alla donna mia.

Dit Guido Cavalcanti à sa Ballade [1]. Voici l'Envoi d'un *Cancion Real* :

Cancion, vé à la Coluna
Que sustentó mi próspera fortuna,
Y veras que si entonces
Te parecio de marmoles y bronces,
Hoy es mujer ; y en suma
Tuve bien, facil viento, leve espuma.

Nos trouvères imitèrent parfois cette manière.
Envois de Thibaut de Champagne :

Chançon, va-t-en à Archier qui vielle
Et à Raoul de Soissons, qui m'agrée :
Dis leur qu'Amours est trop tranchant espée

Chançon, di li sans mentir
Qu'uns regars le cuer me tient
Que li vis faire au partir

[1] Les noms italiens de l'Envoi sont : Ripresa, Commiato, Congedo, Licenza.

Chançon, va-t-en à Nanteul sans faillance,
Ne remanoir :
Philippe di que s'il ne fust de France,
Trop puet valoir.
Dame, merci ! donnez-moi espérance,
De joie avoir.

Chançon, va moi dire Lorent
Qu'il se gart outréement
De grant folie envaïr ;
Qu'en lui aurois faus martir.

Gringore rompt en visière à l'usage de commencer l'Envoi par le mot *Prince*, et remplace celui-ci par l'équivoque *Prins ce* :

*Prins ce*, seigneurs, ne soyez irritez
Si peine avez, car vous le méritez :
Tous malfaiteurs se mettent en servaige ;
Force leur est de recevoir Chastoy.
Quant s'efforcent despriser par oultraige
Ung Dieu, ung Roy, une Foy, une Loy.

ÉPIGRAMME

Mot dont Joachim du Bellay attribue l'introduction dans la langue française à Lazare de Baïf.

## Thomas Sibilet.

### Qu'est Épigrāme.

Or, appelle je Epigramme ce que le Grec et le Latin ont nommés de ce mesme nom, c'est-à-dire Poëme de tant peu de vers, qu'en requiert le titre ou superscription d'œuvre que ce soit, cōme porte l'etymologie du mot, et l'usage premier de l'epigramme, qui fut en Grèce et Italie premierement approprié aux bastimens et édifices, ou pour memoire de l'auteur d'iceux, ou pour marque d'acte glorieux faict par luy. Et ne devoit plus contenir de vers qu'il s'en pouvoit escrire dessus un portail dedans la frise enfoncée entre l'architrave et la corniche prominentes pardessus ses chapiteaux des colonnes.

## Pierre de Ronsard.

De Lucil.

Εἰ ταχὺς εἰς τὸ φαγεῖν

Si tu es viste à souper,
Et à courir mal adestre,
Des pieds il te faut repaistre,
Et des levres galoper.

ÉPILOGUE

## L'Infortuné.

Voyez : *Fatras*.

ÉPITAPHE

## *François Ier*.

*Épytaphe*.

Elle est morte — Non — Est-elle vivante ?
— Ne regnant plus — Plus que jamais regnante
— Mort la detient — Mais mort elle supplante.
— Dy les raisons — Huyt germes de sa plante
Nous a laissez en paix, dont bien me vante
Qu'en ciel terre demeure triomphante.

ÉPITHALAME

Comme modèle du genre, on peut lire l'Épithalame de Joachim du Bellay : *Sur le mariage de tresillustre Prince Philibert Emmanuel Duc de Savoye et tresillustre Princesse Marguerite de France, sœur unique du Roy et Duchesse de Berry*.

ÉPITRE.

Genre très pratiqué par presque tous les auteurs du XVIe siècle.

*Clément Marot à un sien ami*.

Puis que le Roy ha desir de me faire
A ce besoing quelque gracieux prest,
J'en suis content : car i'en ai bien affaire,
Et de signer ne fus onques si prest.

Parquoy vous pry sçavoir de combien c'est
Qu'il veut Cedule, a fin qu'il se contente :
Ie la feray tant seure (si Dieu plaist)
Qu'il n'y perdra que l'argent et l'attente.

ÉPODE

Voyez : *Ode.*

ÉPOPÉE, POÈME ÉPIQUE ou HÉROÏDE

## Joachim du Bellay.

........ Choysi moy, quelque un de ces beaux vieulx romans francoys, comme un Lancelot [1], un Tristan [2], ou autre, et en fay renaître au monde un admirable Iliade et laborieuse Eneïde. Je veux bien en passant dire un mot à ceulx qui ne s'employent qu'à orner et amplifier notz Romans, et en font des livres, certainement en beau et fluide langaige, mais beaucoup plus propre à bien entretenir damoizelles qu'à doctement ecrire : je voudroy bien, dy-je, les avertir d'employer ceste grande eloquence à recuillir ces fragmentz de vieilles Chroniques francoyses........

Pour mémoire seulement, nous citons ici *la Franciade* de Pierre de Ronsard. (Voyez : *Vers héroïque*). Elle est trop connue pour qu'il y ait lieu d'insister [3].

ESTRIF

Synonyme de *Débat*, *Tençon*.

Exemple : *L'Estrif de Fortune et de Vertu*, de Martin Franc.

ÉTATS (Deux)

## Jehan Molinet.

Aultre taille de rime nommée vers douzains ou deux etas dont sont plusieurs histoires et oroisōs richement decorees comme

[1] *Lancelot du Lac* attribué à Arnaud Daniel.

[2] *Tristan et Yseult.*

[3] Nous ne signalerions même pas qu'il existe une *Franciade* de Pierre de Laudun d'Aygaliers, si celui-ci n'était également auteur d'un Art poétique. Il est impossible de confondre, d'ailleurs.

*O digne preciosite* et autres : dõt le formulaire et croisure se demõstre par cet exemple.

Exemple

Dame ne vous souvient-il pas
Du tresgrant labeur et des pas
Que pour vous jay fais et passez
Come desrigle sans compas
Jay perdu repos et repas
A pou que nen suis trespassez
Si tous vos dons ne sont passez
Je vous prie que me repaissez
Dun regard dueil plain de solas
Mes griefz tormẽs seront cassez
Riche seray trop plus que assez
Hors de dangier et de ses lats.

## Pierre Fabri.

Il est une espece de rithme qui sappelle deux etat : pource que deux ou trois lignes de semblable longueur sont leonines [1] : et celle qui croise est plus courte ou de semblable lõgueur ainsi que est le livre ***du gras et du maîgre*** et ***des quatre dames*** maistre alain et en faict len par bastons et sans bastons.

Voyez : *Bâton*.

ÉTRENNES

Genre de poème en vogue au XVI[e] siècle. Forme arbitraire.

ABLE

La Fable au XIII[e] siècle.

*Marie de France.*

*Dou Chien e dou Formage.*

Par une feie ce vus recunt
Passeit un chiens desus un punt :

[1] Il faut entendre ici par *lignes leonines*, vers en rimes plates.

Un formage en sa gueule tint.
Quant il enmi cel punt parvint
En l'aigue vit l'umbre dou fournaige.
Purpensa sei en sun curaige
K'il les vuleit aveir audeus.
Huec fu-il trop cuveiteus.
En l'iaue saut, sa buche ovri,
Et li fourmages li chei,
Et umbre vit, e umbre fu,
E son formage en ot perdu.

Moralite.

Pour ce se deivent castier
Cil Ki trop voelent coveitier.
Ki plus coveite que sun dreit
Par li meismes se deceit ;
Kar ce k'il a, pert-il suvent
E de l'autrui n'a-il talent.

La Fable au XIVe siècle.

## Eustache Deschamps.

*Le Renard et le Corbeau.*

Renart jadis que grant faim destraignoit
Pour proie avoir chaçoit par le boscage ;
Tant qu'en tracent, dessur un arbre voit
Un grant corbeau qui tenoit un frommage.
Lors dist renars par doulz et humble langaige :
Beaus thiesselin, c'est chose clere et voire,
Que mieulx chantes qu'oisel du bois ramage :
On se deçoit par legierement croire.
Car li corbauls le barat n'apperçoit,
Mais voult chanter ; po fist de vasselage ;
Tant qu'en chantant sa proye jus chéoit.
Renart la prist et mist à son usaige ;
Lors apperçut le corbaut son dommaige :
Sans recouvrer perdit par vaine gloire.
A ce mirer se doivent foul et saige :
On se deçoit par legierement croire.

Pluseurs gens sont en ce monde orendroit
Qui parlent bel pour querir adventaige ;
Mais cil est foulz qui son fait ne congnoit,
Et qui ne faint à telz gens son couraige.
Gay contre gay doivent estre en usaige ;
Souviengne vous de la Corneille noire
De qui renars conquist le pasturage :
On se deçoit par legierement croire.

### La Fable au xvie siècle.

## *François Habert.*

### *Du Coq et du Renard.*

Le Renard, par bois errant,
Va quérant
Pour sa dent tendre pasture ;
Et si loin, en la fin, va,
Qu'il trouva
Le coq par mésaventure.
Le coq, de grand peur qu'il a,
S'envola
Sur une ente haute et belle,
Disant que maistre Renard
N'a pas l'art
De monter dessus icelle
Le renard, qui l'entendit,
Lui a dit,
Pour mieux couvrir sa fallace :
Dieu te garde, ami très cher !
Te chercher
Suis venu en cette place,
Pour te raconter un cas
Dt̄ tu n'as
Encore la connoissance :
C'est que tous les animaux,
Laids et beaux,
Ont fait entre eux alliance.
Toute guerre cessera ;
Ne sera

Plus entr'eux fraude maligne ;
Sûrement pourra aller
Et parler
Avecque moi la geline.
De bestes un million
Le lion
Mène ja par la campagne ;
La brebis avec le loup,
A ce coup,
Sans nul danger s'accompagne.
Tu pourras voir ici bas
Grands ébats
Démener chacune beste :
Descendre donc il te faut
De là haut,
Pour solemniser la feste.
Or fut le coq bien subtil :
J'ai, dit-il,
Grande joi' d'une paix telle,
Et je te remerci' bien
Du grand bien
D'une si bonne nouvelle.
Cela dit, vient commencer
A hausser
Son col et sa creste rouge,
Et son regard il épard
Mainte part,
Sans que de son lieu se bouge ;
Puis dit : J'entends par les bois
Les abbois
De trois chiens qui cherchent proie ;
Ho ! compere, je les voi
Près de toi ;
Va avec eux par la voie.
Oh ! non ; car ceux-ci n'ont pas
Sçu le cas
Tout ainsi comme il se passe,
Dit le renard ; je m'en vas
Tout là bas,
De peur que n'aye la chasse.
Ainsi fut par un plus fin
Mise à fin

Du subtil renard la ruse.
Qui ne veut estre déçu,
A son sçu,
D'un tel engin faut qu'il use.

FABLEL

Voyez *Fabliau*.

FABLIAU

Le Fabliau est un conte en vers, parfois mêlés de prose, comme est le *Fabliau d'Aucassin et Nicolette* (XIII[e] siècle). C'est le genre de poème le plus usité parmi les trouvères. On l'appelle aussi *Fablel*. Sa forme est arbitraire. Le plus souvent, on y employait le vers de huit syllabes.

FARCE

## Thomas Sibilet.

La Farce retient peu ou rien de la Comédie Latine. Le vray sujet de la Farce ou *Sottie* Françoise, sont badineries, nigauderies, et toutes sotties esmouvantes à ris et plaisir.

Nos farces sont vrayement ce que les Latins ont appellé *Mimes* ou *priapées*. La fin et effect desquels estoit un ris dissolu : et pource toute licence et lascivie y estoit admise, comme elle est aujourd'huy en nos farces. A quoy exprimer tu ne doutes point que les vers de huit syllabes ne soiēt plus plaisans, et la rime plate plus coulāte.

Comme exemple de Farce, lire : *La Farce du munyer de qui le deable emporte l'ame en enffer*, par André de la Vigne.

FATISTE

Du XIV[e] au XVI[e] siècles, synonyme de Poète. On disait aussi : *Aucteur*, *Acteur*, *Relhoric* ou *rhetoric*. P. Fabri, dans ce sens, dit même *Orateur*.

Voyez: *Virelai*.

FATRAS

## Les règles de la seconde rectorique.

Item autre taille de fatras entes

*Or gardes mieulx vos gelines*
*Que rembourt ne fist son cot.*

Fatras

*Or gardez mieulx vos gelines*
Que trois grues orphelines
Nont fait lasne de lescot
Quia A enaise par signes
Le premier cop de matines
Qui s'endormoit en un not
Or quãt il fu mat dun rot
Il abati ses voisines
Puiz leur vendy par racrort
Son chat plus de trois pottevines
*Que rembourt ne fist son cot.*

## L'Infortuné.

*Tout ainsi se faict epylogue*
*Du fatras, comme je l'applique.*

*Tout ainsi se faict epylogue,*
Soit en forme de monologue,
Ou par maniere de duplique.
Tout ainsi qu'il plait au prologue,
Parler peult-on par dialogue.
En ce ne fault point de replique,
Mais qu'on ne soit tant fantastique
Ou de presomption si rogue,
Qu'a son propre sens on derogue.
Epylogue donc se explique
*Du fatras, comme je l'applique.*

Signalons le recueil intitulé : *Fastrasie*, de Watriquet de Couvin. Édit. Scheler. Les morceaux qui le composent sont tous grossièrement orduriers.

## Gracien du Pont

distingue entre le *Fatras possible* ou ayant un sens raisonnable, et *Fatras impossible*, dans lequel il n'y a guère qu'une suite de lignes rimant sans raison.

FATRAS DOUBLE

## Jehan Molinet.

Aultre espece de rhetorique nommee fatras, est convenable a matieres joyeuses pour la repetition des mettres qui sont de sept et de huyct, desquels les ungs sont *simples* et nont que ung seul couplet. Les aultres *doubles* et ont deux coupletz et pareille substance et termination. Mais la premiere ligne du premier couplet sera seconde au second couplet.

*Exemple.*

*Povres gens sont a malaise*
*Ou gens darmes logez sont*

*Povres gens sont a malaise*
Ne demeure soif ne haise
Fenestre huys ne baston ront
Qui narde comme fournaise
Pour chauffer une punaise
Qui mengue ce qu'ilz ont
Tout brule tout art tout rond
Tout si desrigle et desgraise
Tout trebuche au plus parfond
Si fault que chascun se taise
*Ou gens darmes logez sont.*

*Ou gens darmes logez sont*
*Povres gens sont a malaise*

*Ou gens darmes logez sont*
Lung escorche lautre tond
Lautre qui la fille baise
Taste se lanette pond
Et loste rechoit le bond
Dung baston dont-il desplaise
Et si lostesse est mauvaise
On lui fait passer le pont
Brief il n'est chose qui plaise
Ou saudars viennent et vont
*Povres gens sont a malaise.*

FATRAS POSSIBLE — IMPOSSIBLE

Voyez : *Fatras*.

GEOMÉTRIE

## Eustache Deschamps.

*De Géométrie.*

*Géométrie* est science de mesurer et faire par proporcion la taille des pierres et des merriens, et la perfection des tours rondes et quarrées ; de faire et édifier les chasteaulx, salles et maisons pour habiter ; les clochiers et autres édifices en ront, en triangle et en quarreure, et les mener droit sans boce jusques à leur perfection ; faire tonneaulx et autres vaisseaulx de certaines pièces, longueur et grosseur, et aucunefoiz cornus, comme sont les baignouères et autres vaisseaulx, par contrainte de cercles, de certaines pongnies, par les lieures des osiers ; faire nez et galées en mer. Et cest art s'applique aux fevres, charpentiers et maçons, ausquelz, se ilz sont bons ouvriers de leurs mestiers, il fault comprandre et avoir en ymaginacion de leur pensée toute la fourme et la perfection d'un chastel, d'une maison, d'un grant vaissel et des circonstances, avant que il soit commencé, et faire la forme et mesure de chascune pierre, et ainsi des autres.

GESTE [1]

ou *Chanson de Geste*. Voyez : *Roman*.

On dit indifféremment : *La Chanson de Roland* ou *La Geste de Roland*.

GLOSE

Ce poème qui ne manque pas d'analogie avec le *Rondeau redoublé*, est très probablement d'origine espagnole. C'est encore une variante de la *Chanson balladée*.

Donnons ici une *Glosa* de Cristoval de Castillejo (XVI[e] siècle).

*Quien no estuuiere en presencia*
*No tenga en fe confiança*
*Pues son oluido y mudança*
*Las condiciones de ausencia.*

[1] Etym. : *Gesta* (Res).

*Comiença*

Si algun fauor alcançamos
De la dama a quien seruimos,
Muy seguros nos partimos,
Mas muy peligrosos vamos.
Porque todas en ausencia,
Son de tan buena consciencia,
Qu'esta seguro alomenos,
Dellorar duenos agenos,
*Quien no estuuiere en presencia*
Y aunque assi va declarado
Por perdido el que se va,
No por esso el que s'esta,
Se ha de contar por ganado.
Mas guar de tal ordenança,
Qualquiera que seso alcança,
Si esta ausente desespere,
Y si presente estuuiere,
*No tenga en fe confiança.*
Porque assi Dios las crio
Sugetas a liuiandad,
Que no ay mas seguridad
Con su si, que con su no.
Y en su mudable priuança,
Los principios dan holgança,
Mientra el daño no esta claro,
Mas los fines cuestan caro,
*Pues son oluido y mudança.*
Oluido de loeruido,
Mudança de lo alcançado,
Engaño de lo esperado,
Falta de lo prometido.
Nueuo enojo la differencia,
Sobre cuernos penitencia,
Estas y otras tales son
Puestas ya por condicion
*Las condiciones de ausencia.*

GRAMMAIRE

## Eustache Deschamps.

... est le premier et principal art *Gramaire,* par lequel l'en vient et aprant tous les autres ars par les figures des lettres de A, B, C que les enfans aprannent premièrement, et par lesquelz aprandre et sçavoir l'en puet venir à toute science, et monter de la plus petite lettre jusques à la plus haulte.



## Pierre de Ronsard.

De l'H.

L'*h* quelque-fois est note d'aspiration, quelque-fois non. Quand elle ne rend point la premiere syllabe du mot aspirée, elle se mange, tout ainsi que fait *e* feminin. Quand elle la rend aspirée, elle ne se mange nullement : Exemple de *h* non aspirée : *Magnanime homme, humain, honneste et fort.* Exemple de celle qui rend la première syllabe du mot aspirée, et ne se mange point : *La belle femme hors d'icy s'en alla. Le gentil-homme hautain alloit par tout.* Tu pourras voir par la lecture de nos Poëtes François l'*h* qui s'élide ou non.

HEROÏDE

Voyez : *Epopée.*

HIATUS

## Pierre de Ronsard.

Tu éviteras, autant que la contrainte de ton vers le permettra, les rencontres des voyelles et diphtongues qui ne se mangent point ; car telles concurrences de voyelles, sans estre élidées, font les vers merveilleusement rudes en nostre langue, bien que les Grecs sont coustumiers de ce faire, comme par élégance. Exemple : *Vostre beauté a envoyé amour.* Ce vers icy te servira de patron pour te garder de ne tomber en telle aspreté, qui escraze plutost l'aureille que ne luy donne plaisir.

Il faut arriver à Ronsard pour voir considérer théoriquement l'Hiatus comme une faute formelle.

HUITAIN

*Thibaut de Champagne.*

*Huitain* (Strophe d'une chanson)

Au renouvel de la douçor d'esté,
Que resclarcist li dois en la fontaine,
Et que sont vers bois et vergiers et prés,
Et le rosier en mai florist et graine,
Lors chanterai, que trop m'aura grevé
Ire et esmai, qui m'est au cuer prochaine.
Et fins amis à tort achaisoné
M'ont souvent de legier effréé.

*Autre*

Belle et bonne est celle, por qui je chant :
S'endo ie bien mes chansons enmieudrer.
Puis celle heure que je la vi avant,
Ne puis aillors qu'a li mon cuer torner :
Mais moult sovent me tormente et esmaie
Ce que l'ai tant servie en mon aie.
N'ains ne me volt de riens guerredonner ;
Fors solement qu'apris m'a à chanter.

*Autre*

De grant joie me sui tout esmeus
En mon voloir, qui mon fin cuer esclaire.
Dès que ma Dame m'a envoié salus,
Je ne me puis ne dois de chanter taire.
De cel présent doi je estre si liez
Com de celi, qui a, bien le saichiez,
Fine biautés, cortoisie et vaillance.
Por c'i ai mis trestoute m'espérance.

L'examen de ces Huitains fait tomber, du coup, deux légendes trop accréditées : La première est que Thibaut de Champagne observait constamment la croisure des rimes masculine et féminine (Voyez le 2ᵉ exemple) ; la seconde qu'il donna au huitain une forme immuable, laquelle aurait même servi de modèle à l'*Ottava rima* italienne [1]. Pas n'est besoin d'insister

[1] Certains auteurs font remonter aux Arabes l'origine des *Ottave-rime.*

sur les différences qu'on trouve entre ces strophes, dont la première est sur deux rimes, la deuxième sur trois, la troisième sur quatre.

Mais, trop souvent, on s'est contenté d'un seul exemple pour échafauder une théorie, répétée, ensuite, par tous ceux qui trouvent plus commode d'accepter un dire que de le vérifier. C'est souvent ainsi que s'écrit l'histoire.

Voici l'un des Huitains dont est composé l'*Orlando furioso* de l'Arioste :

Le Donne, i cavalier, l'arme, gli am*ori*,
La Cortesie, l'audaci imprese io c*anto*
Che furo al'tempo, che passaro i m*ori*
D'Africa il mare, e in Francia noquer t*anto*,
Sequendo l'ire, e i giovenil fur*ori*
D'Agramente lor Re, che si dio v*anto*
Di vendicar la morte di Troi*ano*
Sopra Re Carlo Imperator Rom*ano*

Le Tasse construit ses Huitains comme l'Arioste :

Tondo è il ricco edifizio, e nel piu chi*uso*
Grembo di lui, ch' è quasi centro al g*iro*,
Un giardin v' a ch' adorno è sovra l'*uso*
Di quanti piu famosi unqua fior*iro* :
D'intorno inosservabile, e conf*uso*
Ordin di logge i Demon fabbri ord*iro* :
E tra le oblique vie di quel fall*ace*
Ravvolgimento impenetrabil gi*ace* [1].
*Gerusalemme liberata*

## Jehan Molinet

Autre taille de vers huitains autrement appellez francois sont assez comuns en plusieurs livres et traittiez cōme en *la belle dame sans mercy* [2], *lospital damours* [3] et *le champion des dames* [4]. Desquelz

[1] Dans ces deux derniers huitains, nous avons marqué les syllabes qui constituent la rime italienne. A prendre, comme en français, la dernière syllabe seulement, on pourrait tirer de ces exemples des conclusions absolument fausses. Chacun de ces huitains est bien sur trois rimes. Remarquez que, comme les huitains de Thibaut de Champagne, ceux-ci se terminent par deux vers en rime plate.

[2] D'Alain Chartier.

[3] Anonyme du xv^e siècle.

[4] De Martin Franc.

la croisure des mettres ensemble la quantité des sillabes est notoire par cest exemple.

Exemple.

Que dictes vous de vostre amant
Qui pour vous a le cueur transy
Nest-il ne latin ne romant
Qui vous face entendre a mercy
Certes dame sil est ainsi
Quen vostre deffaulte il define
Je tesmoigneray sans nul sy
Que vo' feriez murdriere fine

Aultre taille vers huytains se fait par aultre croysure de laquelle monseigneur lindiciaire [1] fut principal inventeur.

Exemple.

Dictes le mot du bon du cueur
Sans mettre avāt tant de refus
Prenez mercy contre rigueur
Donnez secours a ma lāgueur
Ou je mourray martir confus
Oncques en tel dāger ne fus
Mon dieu prē mon ame en tes mains
Qui meurt tātost il lāguist moins

Pareille taille de vers huitains est maintenant en usage et nya difference sinon que les mettres sont de x et de xi pieds.

Exemple.

Qu'est devenu le tēps du bon bergier
Le tresbon duc philippe de bourgogne
Qui ne laissoit pour le conte abregier
Les mauvais loups en noz chāps hbergier
Ains les chassoit plus loing quen castelongne
Dieu sil vivoit tel point tel mort tel hongne
Qui noseroit hurter contre nos pars
Quāt bregier dort les mōtons sōt espars.

[1] *Indiciaire* : emploi d'historiographe à la cour de Bourgogne, occupé successivement par Georges Chastelain, Jehan Molinet, Lemaire de Belge.

Exemple donné par **Henry de Croy.**

Quest devenu le teps du bo berger
Pour lors regnoit duc philippe de bourgongne
Qui bie laissoit les contes abreger
Les famis loups en noz champs heberger
Ains les chassoit plus loing quen Castelongne
Pour le preset tel point tel mort tel hongne
Qui noseroit hurter contre nos pars
Quat bergier dort les moutons sont espars.

## Thomas Sibilet.

Le huitain estoit frequent aux anciens, et est aujourd'huy fort usité entre les jeunes aussy, pource qu'il a je ne say quel accomplissement de sentence et de mesure qui touche vivemet l'oreille. Pourtant avise toy de sa structure, qui est bien aisée : car les 4 premiers vers croisez, les 4 derniers croisent aussy : mais en sorte que le quart et le quint soient symbolisans en rime plate : de quoi resulte q quatre vers sont au huitain fraternisans [1] de rime comme tu peux le voir en ce huitain de Marot :

L'autre jour aux champs tout faché
Vey un voleur se lamentant
Dessus une roue attaché.
Si luy ay dit en m'arrestant,
Amy ton mal est bien distant
De celuy, qui mon cœur empestre :
Car tu meurs sur la rouë estant,
Et je meur que je n'y puy estre.

De cet exemple, pas plus que de ceux cités par J. Molinet, il n'est possible de conclure que nos poètes, dans le Huitain, copièrent l'*Ottava* italienne, ainsi qu'on l'a si souvent prétendu. Quand vint la copie des petrarquisants, le Huitain français existait depuis longtemps.

CONE

Description.

[1] Ici, *fraterniser* veut dire simplement : *rimer ensemble.* Ne pas confondre avec *Rime fraternisée* ou *fratrisée.* Voyez ces mots.

EU

Ce genre, sorte de comédie, n'a pas de forme fixe. Citons comme exemples : *Le jeu de Robin et de Marion*, d'Adam de la Halle, et *Le Jeu du prince des sots et mère sotte* moralité de P. Gringore.

JEU-PARTI

Les Jeux-partis de Thibaut de Champagne ne présentent pas toujours toute la régularité de forme que l'on rencontre dans d'autres auteurs [1], Nous nous contentons donc de les signaler, préférant traiter ce sujet d'après l'autorité d'Adam de la Halle.

Le Jeu-parti est une discussion rimée entre deux poètes, sur un sujet proposé.Les adversaires choisissaient un ou plusieurs juges des plaidoyers. Les jeux-partis d'Adam de la Halle, avec les noms de ses adversaires et des juges, ont été édités par E. de Coussemacker. Nous en extrayons un exemple.

On y remarquera que le Jeu-parti se compose de deux *Sottes chansons* (voyez ces mots) régulières ; ou, plutôt, d'une double Sotte-chanson ; car la similitude de rimes est observée à travers les six couplets ou strophes qui alternent sans modification de forme, jusqu'aux deux *Envois*, également identiques de facture.

L'accord préalable entre les trouvères devait donc s'étendre jusqu'aux plus petits détails d'exécution : nombre de vers, mètre, rimes, croisure de celles-ci. Les Jeux-partis d'Adam de la Halle s'exécutaient même en musique ; la notation nous en a été conservée.

Charles d'Orléans est auteur de Jeux-partis. Il va jusqu'à leur donner un Refrain. Ce sont donc des Ballades croisées.

## *Adam et Jehan* [Bretel].

Sujet : Un amant à qui on promettrait de jouir dix fois seulement dans sa vie des faveurs de sa dame, devrait-il se hâter ou attendre ?

Juges : Audefroy et Dragon.

[1] Constatons seulement que la réponse à chacun des arguments se faisait oujours dans une strophe de même disposition et mêmes rimes. (V. *Adam de la Halle.*)

Adam s'il estoit ensi
Que joie fust ottroiie
A vou dou cors de cheli
Que vous volés à amie
X fois en tout vostre eage,
Sans plus or me faites sage
Se vous les prendriez briement
Ou atendriés longement.

Sire Jehan bien puis chi
Viser le meilleur partie.
On doit tenir pour falli
Chelui qui famine aigrie
S'il mangier a presté gage.
On ne puet son avantage
Faire trop hastéement,
Dont est chieus faus qui atent.

Adam, haster a nuisi
Plus que souffrirs mainte fie.
Chil qui d'amour ont senti
Tourneroient à folie
Vos respons et à outrage.
Chieus fait plus bel vasselage
Qui joie a durée prent
Que cil qui tost le despent.

Sires, vous avez grant cri [1]
Mais en vo sens peu me fie
Quant vous voi contraire à mi.
De le souris esbanie.
Le cas tant qu'il a damage.
Li tost prendres assouage,
Car en trop lonc parlement
Ne gist traïson souvent.

Adan, chil sont escarni,
Quant ont leur messon cueillie,
Qui tost li despendent, si
Que ne s'en sent lour maisnie

[1] Ici, *cri* signifie discours, verbiage. Voyez: *Cri*.

Parmi le tans ivrenage.
Fait meilleur warder le wage
Sour coi on atent argent
Que despendre folement.

Sires, onques ne m'a vie
Li vins c'on à boire dêtrie,
Qui du tonnel ore issi,
Car si savereus n'est mie
Tant sai bien de beverage
Tost prendres est en usage,
Et chascuns au prendre tent :
C'anchois prent ne s'en repent.

Sire audefroi chieus esrage,
Qui paiiés est, grief malage
Soustient ; ciex vit liement
Qui atent son paiement.

Dragon, en tant font folage
Chil qui atendent ; tant sage
C'on doit batre vistement
Le fer caut de caurre esprent.

AI

*Origine. Etymologie.*

Troubadours et trouvères s'accordent à reconnaître que le Lai est d'origine armoricaine :

Cella mi platz mas que chansos,
Volta, ni Lais de Bretainha.

*Foulques de Marseille.*

Je savoir dir bon Lai breton.

*Pierre de Saint-Cloud.*

De l'aventure que dit ai
Li breton en firent un Lai.

*Guillaume le Clerc.*

D'où vient le mot *Lai ?* Quel mot breton traduisait-il ? On l'ignore. Ce qui paraît certain, c'est que son étymologie doit être recherchée au moyen

des langues actuelles du Nord. Rapprochez Lai de *Liod* (islandais), *Laoi* (irlandais), *Lied* (tudesque).

La basse latinité a traduit par *Leudus :*

Hos tibi versiculos. Dent barbara carmina *Leudos.*
*Venantius Fortunatus.*

D'autres veulent que le *Lessus* soit notre Lai. Or, Lessus (lamentation) est un mot bien latin. C'est donc abusivement, et par suite d'une traduction mal entendue, que le moyen âge a parfois donné le nom de Lai à des poèmes d'allure plaintive qui n'avaient rien de commun avec le Lai primitif.

Au début, le Lai roman n'est pas soumis à des règles spéciales : sa longueur, sa division sont arbitraires. Il est écrit en vers octosyllabiques à rimes plates, comme beaucoup d'anciens Romans, et n'est pas divisé par strophes.

## *Le Lai au* XII^e^ *siècle.*

Voici le début du *Lai d'Ignaurès* de Renaut :

Cors qui aimme ne doit reponre
Ains doit auchun biel mot despondre
U li autre puissent aprendre
Et auchuns biel example prendre :
Bien honneur i peuc avoir,
Sens et savoir, or et argent,
A chou entendent mais le gent :
Tolu sont et remes li don,
Et nus hom n'ert mais guerredon.
Sens est perdus ki est couvers ;
Cis k'est monstrés et descouvers
Puet en auchun liu semenchier :
Pour chou voel romans commenchier,
Une aventure molt estraigne,
Que jadis avint en Bretaigne,
D'un chevalier de grant poissanche,
Ki bien doit estre en ramembranche.

*Le Lai au* XIII^e *siècle.*

## Marie de France.

Cet auteur a laissé toute une collection de Lais de longueur très variable. Prenons, au hasard, le *Lai de Guiguemer* et le *Lai de Quitan*. Nous constaterons que le premier se compose de 888 vers, tandis que le second n'en compte que 312.

Marie nous dit qu'elle s'inspire des anciens Lais bretons :

Les cuntes ke jo sais verais
Dunt li Bretun unt fait les Lais,
Vus cunterai assez briefment
El chef de cest commencement ;
Sulunc la lettre e l'escriture
Vos mosterai une aventure
Ki en Bretaigne la menur
Avint el tens ancienur.

Voici le début du *Lai de Graelent*.

L'aventure de Graalent
Vos dirai si que je l'entent :
Bon en sont li lai a oïr
Et les notes a retenir.
Graalent fu de Bretons nes,
Gentil et bien enparentes ;
Gent ot le cors et franc le cuer,
Pour çou ot non Graalent muer.
Li rois qui Bretaigne tenoit
Vers ses voisins grand gerre avoit ;
Cevaliers manda et retint,
Bien sai que Graelens i vint.
Li rois le reçut volentiers
Por çou qu'il ert biax chevaliers,
Mout le ceri et honera,
Et Graalent moult se pena
De tornoier et de jolter,
Et de ses anemis grever.
La roine l'oï loer,
Et les biens de lui raconter :
Dedenz sen cur l'en aama,
. . . . . . . . .
. . . . . . . . .

## Eustache Deschamps.

*Cy parle de la façon des Laiz.*

Item, quant est des laiz, c'est une chose longue et malaisiée à faire et trouver, car il y fault avoir douze couples chascune partie en deux, qui font vingt-quatre. Et est la couple aucune foiz de dix, qui font vingt ; aucune foiz de douze, qui font vingt-quatre ; de vers entiers ou de vers coppez. Et convient que la taille de chascune couple, à deux paragrafes, soient d'une rime toutes differens l'une couple à l'autre, excepté tant seulement que la derrenière couple des douze, qui font vingt-quatre, et qui est et doit estre conclusion du lai, soit de pareille rime, et d'autant de vers sans redites, comme la première couple. Et pour exemple de ce je mes cy trois couples d'un lay, et par ycelles considérer, et attendu ceste règle, l'en pourroit diversifier les autres couples, et faire jusqu'à douze, qui font vingt-quatre, par la manière que dit est. Et qui se doubterait de ce non pouvoir retenir, il ne faudroit que prandre un lay, car ilz sont assez communs ; et ce seroit trop longue chose de l'avoir escript en ce livret.

*Lays.*

Puisqu'il me convient partir,
D'amour martir,
Las ! Que feray,
Où iray,
Que devendray ?
Fors que languir
Tant que m'amour et mon plaisir
Deguerpiray

C'est celle que je desir
D'ardent desir,
De cuer vray,
Celle à qui j'ay [1]
Mon recourir
Par li puis vivre ou mourir
Pour ce m'esmay.

Il manque ici un vers, d'après la règle même de Deschamps.

Car de Dydo ne d'Elayne,
De Judich la souveraine,
D'Ester ne de Tisbée,
De Lucresse la roumaine,
Ne d'Ecuba la certaine,
Saïre loyal, ne Médée,
Ne pourroit estre trovée
Dame de tant de biens plaine :
C'est l'estoille tresmontaine,
Aurora la desirée.

C'est l'estoille clère et saine;
De toute beauté humaine
C'est la bien endotrinée ;
En chant très douce seraine,
En honnour la primeraine,
D'umilité aournée ;
Dame de douçour clamée,
De beau parler la fontaine ;
De toute grace mondaine
En ce monde renommée.

Mais ses gens corps
Et ses deppors
Est uns trésors
Très précieus,
Dont je suis mors
Si je vois hors.
Las ! dolereus,
Maleureus
Et souffraiteus
Que feray lors,
Se reconfors
Et doulzemors
Ne m'est piteus !
Viengue la mors,
Je m'y acors
Au langoreus.

Quant je recors
Les doulz confors,
Les regars fors

De ses doulx yeulx,
Qui m'ont amors
Au dolent mors
Des amoureux :
Les gracieux
Et doulz rappors
Par qui je pors
Tous dolens pors,
Les maulx doubteux
A tristes pors
M'a desconfors,
Mis périlleux.

Et par cest exemple de six couples de lay différens l'une de l'autre en mètre et en nombre de vers, et aussy en ryme; lesquelles six couples ne font que troys. Des douze que un lay doit avoir puet estre clerement entendue la forme et la taille d'un lay, à tous ceuls qui les vourront faire. Et pour mieulz voir la différence desdictes couples en ay-je cy mis trois suyvamment. Et doit la derrenière des douze estre semblable de ryme et de nombre de vers à la première, ainsi comme il appert par la fin de ce présent lay, où il a ainsis escript :

Pour ce prie à souvenir
Que tost venir
Quant m'en iray
Sans délay,
Face le lay
Au départir
A ma dame, et sanz mentir
Liez en seray.

Avec moy le veuil tenir
Et retenir,
Et tant feray
Que j'aray
Quant revendray,
Par poursuir
Grace, honneur et remerir,
Ou g'y mourray.

Les Lais de *Jehan Froissart* suivent, à peu près, ces règles. Le chanoine de Valenciennes nous a laissé treize Lais dont la longueur varie de 208 à 332 vers. Ils comportent toujours douze strophes différentes de mètre et de rimes, hormis la première et la dernière qui sont de mêmes rimes et taillées sur le même patron. La prescription de Deschamps que Froissart viole le plus, est celle de la division de la strophe en deux parties égales et semblables.

*Christine de Pisan* observe assez scrupuleusement les lois énoncées plus haut, quant à la composition des strophes; mais non quant au nombre de celles-ci, qui varie d'un Lai à l'autre.

## Les regles de la seconde rectorique.

Lais ont .12. coupples dont le premier couple et le derrain sont dune facon et dune ꝯsonance. Et les. 10. coupples sont chascū a par soy de facon, mais il fault q̄ chascun ait. 4. quartiers.

*Cy s'ensuit i couple dun lay.*

Une moult faitice bergiere
Vy hier aleure de prangiere
Garder mainte brebis portiere
Qui se lamentoit ala mort
En disant . mort tu tiens enbiere
Cellui qui me donnoit lumiere
De plaisance vraye et entiere
Ou je prenoye mon deport.
Moult a en toy d... se ouvriere
Qūt le doulz robichon lonniere
Que jamoye sans traire ariere
Mas oste po' mon desconfort
En toy a occion fiere
Or ne fol homs qui si fort fiere
Desper tant bien li affiere
Qui puist durer vers ton effort.

## Jehan Molinet.

*Simple lay.*

Autre couleur de Rhetorique nommee simple lay est assez usite en oroisons requestes et loenges.

*Exemple.*

Fleur de beaulte gracieuse
Precieuse
Gemme donneur excellente
Vive ymage sumptueuse
Vertueuse
Branche damour nouvelle ente
Ma deesse ma regente
Propre et gente
Ma tresleale amoureuse
Corps et biens et champt et sente
Vous presente
Ne me soiez rigoreuse.

## Henry de Croy.

*Les simples doubles lignes*, formees de demies lignes en contradictions.

*Exemple.*

Fleur de beaulte gracieuse
Precieuse
Gēme donneur excellente
Vive ymage sumptueuse
Vertueuse
Blāche damour nouvelle ēte
Ma deesse ma regente.
Propre et gente
Ma tresloyale amoureuse
Corps et biēs et chāpt et sante
Vous presente
Ne me soiez rigoreuse.

Voyez notre remarque sur le *Lai* (Thomas Sibilet).

## L'Infortuné.

Le commun lay par tel guise
Et devise
Se faict comme se couplet
Qui ceste forme pou prise
Et desprise

La face aultre sil luy plaist
De douze coupletz est complect :
Et explect
Ung bon lay comme javise
De douze lignes ample est
Et replect
De deux rithmes en devise
Aultres formes de lay je laisses
Moult diverses
De vingt lignes et de seize
Soit de joyes ou de leesses
Ou tristesses
Ou daultre chose qui plaist
Face qui veult a son aise
Sans mesaise
Anciennes adresses
Que a maistre alaint en cõplaise
Dou lon se ayse
A tout propos sans renverses.

## Pierre Fabri.

Lay se faict de XII jusques à XXX lignes courtes et longues a la volunte, et de XII clauses ou XIII le tout de deux lisières tãt seulement et les croise len ainsy que plaist ; mais que la suavite se rencontre bien : combien que es farces et moralitez il suffit de trois clauses de lay et virelay : et se font voluntiers *de choses piteuses et regretz : et de complainctes.* Et peult len faire courtes lignes et longues : pour ce que en luy len ne traicte que matieres de grande joye ou de excessive douleur : et quasi comme en furie les lignes sont ou courtes ou longues a la volunte du facteur.

*Meschinot — Lay de XX.*

Par vos guerres et debatz
Maint cabas
Ont este faitz hault et bas
Telz esbatz
Sont trop grefs a soustenir
Le povre peuple en est las

Qui es laz
Dennuy se voit sans soulas
Et dist las
Dou nous pourra bien venir
Princes ne pensez vous pas
Le dur pas
Ou mort plustost que le pas
Sans compas
Vous veult faire convenir
Pour patrociner voz cas
Advocatz
Non cinq cens mille ducatz
Au trespas
Ne vous scauront subvenir.

Nota que le traicte maistre Alain que len appelle *Le Lay de Paix eureuse* nest point proprement lay [1] : car il y a aultres clauses ou bastons que de lay et de differentes lisieres mais il est appelle le lay de pais pour ce qu'il y a plus de clauses de lay quil ny a de virelay ne de leonine.

## L'Art de rhetoricque.

*Lay.*

Laiz se font communement
 Bien souvent
Pour oraison et complainte
Devers Dieu omnipotent
 Ou sa gent
Par mainte personne saincte
Pour venir a leur attainte
 Par contrainte
De laiz leur fait on present
Dont la rime est ainsi fainte
 Et attainte
Que l'on voit pour le present.

[1] C'est, au contraire, le véritable Lai du XIVe siècle. Mais Pierre Fabri ne le connait plus.

*Autre lay.*

Adieu Saint Omer
Jusqu'au retourner
Par tristesse fainte
Me faut souspirer
Gemir et plourer
De rime peu plainte
Ma face est estainte
Palle noire et tainte
Du deppart d'aimer
Je fais ma complainte
Et dis en ma plainte
Adieu Saint Omer.

## Thomas Sibilet.

Le Lay, ou *Arbre fourchu,* se fait en sorte que les uns vers sont plus cours, que les autres, d'ou luy vient le nom d'Arbre fourchu, et se posent en symbole à la forme, que cest exēple pris de M. Alain Chartier te mōstrera plus clerement, qu'autres preceptes :

Trop est chose avanturee
Prendre mort desnaturee,
Pour lors de peu de duree
Qui deschet :
Car louenge procuree
En tel' mort defiguree,
Est de leger obscuree
Et eschet
Qu'en oubliance amuree
Envie demesuree,
Detraction conjuree
L'homme enchet :
Mais la bonte espuree
A la vie mesuree
De tout par regle juree
Qui ne chet.

Je ne tay donné cest exemple pour regle universelle à observer en tous Lays : car en ce que touche la croisure ou symbolisation

des vers, elle est tout ainsi variee cōme il plaist à son auteur, mesque avec analogie. Et est la mesme licēce permise au nombre des vers : car depuis douze jusques à 36. n'y a rien de limité : ains demeure au chois du Poëte d'en mettre plus ou moins avec deuë proportiō. Le nōbre des couplets est aussi en l'arbitre du Poëte : Mais s'il excede deux *Lisieres* (voyez ce mot) en chaque couplet, il se reculera de la perfection du Lay d'autant qu'il en mettra davantage. Et se fait le Lay plus communément et mieux de vers petits, c'est à dire au dessouz de huit syllabes.

Alain Chartier ne donne pas comme un Lai le poème que Sibilet propose ici pour exemple. Cette petite pièce fugitive de seize vers est enclavée dans l'œuvre en prose : *L'Espérance ou consolation des trois vertus.* Sans doute, ce pourrait être un *couplet de Lai*, mais ce n'est pas un Lai. Nous avons d'Alain Chartier deux poèmes auxquels lui-même applique ce nom : *Le Lay de Plaisance* et *le Lay de Paix.* Le plus court a 196 vers. La règle suivie est celle d'Eustache Deschamps, moins la servitude de la division des strophes en deux parties égales ; c'est-à-dire que Chartier construit ses Lais absolument comme Jehan Froissart. Il ne se préoccupe pas du tout d'en faire des *Arbres fourchus :* nombre de strophes sont composées de vers égaux ; la première et la dernière sont semblables de mètres et de rimes, conformément à la prescription de Deschamps.

Le peu d'importance qu'au xvi^e^ siècle on attachait à ce genre de composition, peut se mesurer par la phrase suivante de Th. Sibilet :

Je pensoie avoir dit toutes les differēces des poemes, quand m'est souvenu du Lay et Virelay : lesquels, pour le peu d'usage qu'ils ont aujourd'huy entre les Poetes celebres, j'eusse aisément laissé à te declarer, si je n'eusse craint faire tort à l'antiquite : laquelle de ses rudesses et aspretez nous ayant fait entree aux polisseures, doit estre veneree de nous, comme nostre mere et maistresse.

Aussi, dès la fin du xv^e^ siècle, sous l'influence des excentricités poétiques alors en vogue, ne veut-on plus voir dans le Lai que ce qu'il peut offrir de bizarre et de tourmenté : on a remarqué que de petits vers, en certaines strophes, étaient régulièrement intercalés parmi de plus grands ; on s'empresse de généraliser ce procédé. La règle d'ensemble, la latitude trop grande de structure générale ne conviennent plus à une époque avide de petites difficultés. *C'est une chose longue et malaisiée à faire*, avait dit Des-

champs. Et voici qu'on la trouve beaucoup trop aisée. J. Molinet, Fabri et Sibilet nous font voir un Lai accommodé au goût du jour.

Si nous poussions jusqu'au xvii[e] siècle, le père Mourgues nous apprendrait que l'*Arbre fourchu* s'est encore modifié, dans le sens restrictif : l'erreur a fait du chemin.

Pour épuiser la question, une réflexion encore est nécessaire. Nous avons vu que certaines lamentations avaient été parfois improprement appelées *Lais*, par traduction fantaisiste du mot *lessus*. Or, la *Complainte*, dite *amoureuse*, se compose de strophes de trois grands vers, terminées, chaque fois, par un vers court. Est-ce du rapprochement de ces deux idées que naquit le Lai nouveau ? C'est très probable ; mais cela ne justifierait pas l'oubli du Lai (*leudus*) traditionnel. Jusque vers la fin du xv[e] siècle, il avait vécu de pair avec la complainte amoureuse [1], sans aucune tendance à se fondre dans celle-ci ou même à se rapprocher d'elle. D'ailleurs, il y a encore une différence très sensible entre cette dernière et le poème que commence à nous faire pressentir J. Molinet. Seul, l'auteur des *Règles de la seconde rectorique* dit : complaintes amoureuses ou *grans lays* (voyez *Complainte amoureuse*). Il est vrai qu'il semble s'évertuer à mettre entre tous les genres le plus de confusion possible (voyez la notice sur ce traité).

LAI (*adjectif*)

*Lai*, parfois, mais rarement, est adjectif, comme dans *Ballade laie*, *Rondeau lai*. Il signifie alors qu'un poème, habituellement et régulièrement composé de vers égaux, adopte, dans le cas présent, des vers de différents mètres, suivant la latitude accordée au *Lai*. (Voyez : *Taille laie balladant* et *Ballade laie*.)

LAI (Double)

## L'Art de rhetoricque.

*Doubles laiz.*

Vecy laiz qui sont doublez
Et sont en ce point rimez
  Et dittez
Pour regretz et pour prieres
Et doivent estre dittez
De maintes joyeusetez
  Bien ornez

[1] Christine de Pisan la pratiquait.

De laiz portent les banieres
Et se font par telz manieres
Qu'on prent les lignes premieres
Es frontieres
Si en fait on les dernieres
Pour jeux et pour bonnes cheres
Et sont en ce point dittez.

Il y a beaucoup d'analogie entre ce Double-lai et le *Lai renforcé* de J. Molinet.

LAI (*Lessus*)

Thibaut de Champagne nous fournit l'exemple d'un de ces lais religieux plaintifs écrit en rimes plates.

Commencerai à faire un *lai*
De la millor. Forment m'esmai,
Que trop parai fait de dolour,
Dont mi chant corront en plour.
Mère, virge savorée,
Sé vos faites demorée
De proier le Haut Seignour,
Bien doi avoir grant pavour
Dou deauble dou felon,
Qui en la noire prison
Nos velt mener,
Dont nus ne puet eschaper.

Et j'ai fortfait, douce Dame,
A perdre le cors et l'ame,
Sé ne m'aidiez, Doux Dex !
Aiez merci de mes viez péchiez !

Où sera merci trovée,
S'ele est de vous refusée,
Qui tant valez ?

Sire, droiture oubliez
Et destendez votre corde.
Vos viegne misericorde
Par nos aidier.

Nos n'avons de droit mestier ;
Quant sor tos estés puissans,
Bien devez de vos serjans
Avoir merci.

Biaus dous sire, je vous pri,
Ne me metez en obli.
Sé pitiez ne vaint vengeance,
Donc serons nous sans doutance
Trop mal menez.

Dame, pleine de bontez,
Vostre dons mos savorez
Ne soient pas obliez :
Proiez por nos.

Jamés ne serons rescous,
Sé ne le sommes par vous :
De voir le sai.

Ci laisserai :
Et Dex nos doint sans délai
Avoir secors verai !

Il ne faut pas un bien long examen pour reconnaître dans ce poëme le précurseur de la *Complainte amoureuse*. Remarquez que le petit vers clôturant la strophe, passe toujours sa rime au premier vers de la strophe suivante ; puis, comparez aux complaintes amoureuses de Jehan Molinet ou d'Arnould Greban. Ainsi que nous le disions, c'est par ce chemin qu'on arrive à l'*Arbre fourchu*, bien plus sûrement que par l'analogie accidentelle de ce dernier avec l'un ou l'autre couplet des grands Lais, où le désir dominant de varier sans cesse la forme, introduit toutes les combinaisons possibles de vers longs ou courts.

LAI RENFORCÉ ET FRATRISÉ

## Jehan Molinet.

*Lay renforchiet.*

Quant une longue ligne est enlacee entre la longue et la courte (voyez : *Lai*) adonc est ce lay renforce. La forme en est clere en

loroison de la glorieuse vierge marie qui se cōmence. *En protestant.* Et avecques ce que ledict lay est renforce a la fois est il fratrise par la reprise des deux premieres lignes.

*Exemple.*

*Quant mon cueur se desconforte*
*Bon espoir me reconforte*
Sa main forte
Me tient corps et ame ensemble
Que me soustient et supporte
En chambre en salle et en porte
Et me porte
Quelq̄ part ou bon me semble
Amours qui les cueurs assemble
Me monstre maint bel exemple
Large et ample
*Quant mon cueur se desconforte*
Mais a la fois quant je tremble
Plus fort que fueille de tremble
Tout d'ung amble
*Bon espoir me reconforte.*

LAISSE

Synonyme de *Strophe.*

LICENCES

## Jaques Peletier.

..... Nous dirons tout libremant, *donrè* pour donnerè : *grammant,* pour grandemant. Nous dirons encore *lourè* e *jourè,* non seulemant pour Liçance, mes par droet de prononciacion. I'è usè de *Gru's* e *Oe's* : pour Grues e Oees, an mon Hyver : demandant ce conge la, e an donnant de méme. Ie ne suis pas d'auis pourtant qu'on retiegne la lettre *s* an ces moz, je *sàn,* je *tièn,* je *fè,* e les autres : e qu'on die, je sans, je tiens, je fes : Sinon qu'on le pregne pour antiquite. Car meintenant que notre Langue se regle : ce seroèt trop defandre ce que nous voulons commander. E moins ancore que lon die, tu *donne,* tu *eme :* pour

tu donnes, tu emes. Car ce seroèt trop usurpè a cause de la diversite qui doèt être antre la premiere e seconde personne. E ne sauroèt servir que pour venir à la Rime : pour laquele nè conseilherè point au Poëte d'être trop liçancieus.

LIGNES (Simples-doubles)

## Henry de Croy.

Voyez : *Lai.*

LISIÈRE

## Thomas Sibilet.

Lisiere, est appellee la terminaison du carme.

LOGIQUE

## Eustache Deschamps.

*Logique* est après, une science d'arguer choses faintes et subtiles, coulourées de faulx argumens, pour discerner et mieulx congnoistre la vérité des choses entre le faulx et le voir, et qui rent l'omme plus subtil en parole, et plus habille entre les autres.



Poésie burlesque mêlée de mots vulgaires auxquels on donnait une terminaison latine. D'où l'adjectif : *Macaronique.*

MADRIGAL

Petit poème, sans forme fixe, imité des italiens qui, régulièrement, lui donnent de six à douze vers.

MENESTREL

Musicien qui accompagnait un trouvère ou un jongleur (v. ces mots). Parfois, le ménestrel était, lui-même, jongleur.

MÉSOSTICHE

Il diffère de l'Acrostiche en ce que les lettres marquantes, au lieu d'être au commencement du vers, se trouvent au milieu, comme l'indique le nom même de cette récréation un peu futile.

MÈTRE

## Jaques Peletier.

Ce nous ét grand avantage, que notre Langue a pris des vers de toutes mesures, depuis deus silabes jusques a douze : Qui ét une commodite de se pouvoèr ebatre an tous g'anres de Poèmes. Excete pourtant, que nous n'an avons point de neuf silabes. Les vers de deus, sont fort rares, e de bien petit usage : voere ceus de troes e de quatre. Ceus de cinq, ont commancement de grace, pour fere choses courantes. Comme Marot a fèt, *Grison fut Hedart*. Ceus de sis, se metet commodemant es Odes, principalement quand ce sont choses guees. J'i è decrit mon *Rossignol*. De set e d'huit, sont fort frequans : e capables de l'Ode serieuse. Restent les Decassilabes e Dodecassilabes : c'ét a dire de dis e de douze (voyez : *Vers Héroïque)* ..... E ancores n'aurons nous pas cette capacite du vers Hexametre des Gréz e Latins : laquele peut aler jusques a disset silabes sans collision aucune : e avec collisions, jusques a plus de vint.

MIRACLE

Diminutif du *Mystère* (voyez ce mot). C'est l'art dramatique français, dans sa première enfance.

MIROIR

Le Miroir est une description étendue, qui prend souvent l'allure didactique. Ce genre de poème fut en honneur pendant quatre siècles. Nous citerons : *Le Miroir de Mariage*, d'Eustache Deschamps, et *le Grand Miroir du Monde*, de Joseph Duchesne, ce dernier en cinq livres. Des ouvrages analogues paraissaient, en latin, sous le titre de *Speculum*.

MORALITÉ

## L'Infortuné.

*Decimum capitulum pro forma compilandi moralitates.*

Pour les moralitez produire
Nomination soit bien faincte
Des personnages que desduire
Lon veult par subtilite mainte
Sans superfluite actainte
En explicant fort la matiere
*Etc,*

## Thomas Sibilet.

Toutes sortes de vers y sont receuës en meslāge et variété : mesme tu y trouveras Balades, Triolets, Rondeaux doubles, et parfais, Lays, Virelays, tous amassés cōme morceaux en fricassée.

Comme exemple, lire la *Moralité de l'aveugle et du boiteux*, par André de la Vigne.

MOTET ÉCARTELÉ

## Les regles de la seconde rectorique.

*Item autre taille de motes esquartelés.*

*Motet.*

Bonne et belle fleur sans comparison
En qui se vaut ihūcrist a ombrer
De toy apert sur toutes flours le nom
Veneraument — car nulz ne puet nombrer
Ta grāt vertu si te doit on nommer
Et appeller
Lis odorant en parfaicte saison

MOTET IMPARFAIT

## Les regles de la seconde rectorique.

*Item autre taille de motes imparfais.*

On doit aimer par grāt devocion
La fleur de lis q̄ je puis comparer
Au vray ruissel de contemplacion
Qui pour no damp hūblement reparer
Vaut fil porter
Qui fu tresor de no redempcion.

Ce Motet est construit comme le Motet écartelé (v. ce mot), à ceci près qu'il a un vers de moins.

MUSIQUE

## Eustache Deschamps.

*De Musique.*

Musique est la derrenière science, ainsis comme la médicine des sept ars; car quant le couraige et l'esperit des créatures ententives aux autres ars dessus déclairez, sont lassez et ennuyez de leurs labours, musique, par la douçour de sa science et la mélodie de sa voix, leur chante par ses six notes tierçoyées, quintes et doublées, ses chans délectables et plaisans, lesquelz elle fait aucune fois en orgues et chalumeaux par souflement de bouche et touchement de doiz; autrefoiz en harpe, en rebebe, en vielle, en douçaine, en sons de tabours, en fleuthes et autres instrumens musicans, tant que par sa mélodie délectable les cuers et esperis de ceulz qui aux diz ars, par pensée, ymaginacion et labours de bras estoient traveillez, pesans et ennuiez, sont médicinez et recréez, et plus habiles après à estudier et labourer aux autres six ars dessus nommez. Et est à sçavoir que nous avons deux musiques, don l'une est artificiele et l'autre est naturele. L'artificiele est celle dont dessus est faicte mencion; et appellée artificiele de son art; car par ses six notes qui sont appelées *ut, ré, mi, fa, sol, la,* l'en puet aprandre à chanter, acorder, doubler, quintoier, tierçoier, tenir, deschanter par

figure de notes, par clefs, et par lignes, le plus rude homme du monde; ou au moins tant faire, que supposé ore qu'il n'eust pas la voix habile pour chanter ou bien acorder, sçarroit-il et pourroit congnoistre les accors ou discors avecques tout l'art d'icelle science, par laquelle, et les notes dessus dictes l'en acorde et donne l'en son divers aux aciers, aux fers, aux boys et aux métaulx, par diverses infusions interposées d'estain, de plomb, d'arain et de cuivre, si comme il puet apparoir ès sons des cloches mises en divers orloges, lesqueles par le touchement des marteaulx donnent sons acordables selon lesdictes six notes, proférans les séquentes et autres choses des chans de saincte Eglise. Et ainsi puet estre entendu des autres instrumens des voix comme rebebes, guiternes, vielles et psaltérions, par la diversité des tailles, la nature des cordes et le touchement des doiz et des fleutes et haulx instrumens semblables avecques le vent de la bouche qui baillié leur est.

L'autre musique est appellée naturele pour ce qu'elle ne peut estre aprinse à nul se son propre couraige naturelment ne s'i applique. Et est une musique de bouche en proférant paroules métrifiées, aucunefoiz en laiz, autrefoiz en balades, autrefois en rondeaulx cengles et doubles, et en chançons baladées (V. ces mots), qui soint ainsi appellées pour ce que le refrain d'une balade sert tousjours par manière de rubriche à la fin de chascune couple d'icelles, et la chançon baladée de trois vers doubles a tous jours, par différence des balades, son refrain et rebriche au commencement, que auscuns appellent du temps présent *virelais*. (Voyez : *Virlai*.) Et ja soit ce que ceste musique naturele se face de volunté amoureuse à la louenge des dames, et en autres manières, selon les matères et le sentement de ceuls qui en ceste musique s'appliquent, et que les faiseurs d'icelle ne saichent pas communément la musique artificiele, ne donner chant par art de notes à ce qu'ils font, toutes voies est appelée musique ceste science naturele, pour ce que les diz et chançons par eulx faiz, ou les livres métrifiez, se lisent de bouche, et profèrent par voix non pas chantable, tant que les douces paroles ainsis faictes et recordées par voix, plaisant aux escoutans qui les oyent, si que au puy d'amours anciennement et encores acoustumez en plusieurs villes et citez des païs et royaumes du monde.

Ceuls qui avoient et ont acoustumé de faire en ceste musique naturele serventois de Nostre-Dame, chançons royaulx, pastourelles, balades et rondeaulx, portoient chascun ce que fait avoit devant le prince du puys, et le recordoit par cuer, et ce recort estoit appellé en disant, après qu'ils avoient chanté leur chançon devant le prince, pour ce que néant plus que l'en pourroit proférer le chant de musique, sans la bouche ouvrir, néant plus pourroit l'en proférer ceste musique naturele sanz voix et sanz donner son et pause aux dictez qui faiz en sont.

Et aussi ces deux musiques sont si consonans l'une avecques l'autre, que chascune puet bien estre appellée musique, pour la douceur tant du chant comme des paroles qui toutes sont prononcées et pointoyées par douçour de voix et ouverture de bouche ; et est de ces deux ainsis comme un mariage en conjunction de science, par les chans qui sont plus anobliz et mieux séans par la parole et faconde des diz qu'elle ne seroit seule de soy. Et semblablement les chançons natureles sont délectables et embellies par la mélodie, et les teneurs, trebles et contreteneurs du chant de la musique artificiele. Et néantmoins est chascune de ces deux plaisant à ouïr par soy. Et se puet l'une chanter par voix et par art, sanz parole ; et aussis les diz des chançons se puent souventefoiz recorder en pluseurs lieux où ils sont moult voulentiers oïs, où le chant de la musique artificiele n'aroit pas tousjours lieu, comme entre seigneurs et dames estans à leur privé et secrètement, où la musique naturele se puet dire et recorder par un homme seul, de bouche, ou lire aucun livre de ces choses plaisans devant un malade, et autres cas semblables, où le chant musicant n'aroit point lieu pour la haulteur d'icellui, et la triplicité des voix pour les teneurs et contreteneurs neccessaires à ycellui chant proférer par deux ou trois personnes pour la perfection dudit chant.

Et de ceste musique naturele, et comment homme depuis qu'il se met naturelement à ce faire, ce que nul tant fust saiges le maistre ne le disciple ne lui sçauroit aprandre se de son propre et naturel mouvement ne se faisoit, vueil-je traictier principaument, en baillant et enseignant un petit de règle ci-après déclarée à ceuls qui nature aura encliné, ou enclinera à ceste naturele musique ; afin que ilz saichent congnoistre les façons et couples des

lais, la manière des balades, chançons et rondeaulx en pluseurs et diverses manières ; quelz lettres sont les voieulx, et queles les liquides et les consonans ; et comment en métrifiant deux voieulx ensuians l'un l'autre menguent la moitié d'une silabe ; quelles rymes sont consonans et quelles léonimes, et queles équivoques ; par quantes manières se puent faire balades et de quans vers, et comment elles se puent copper.

Et premièrement pour avoir l'introduction de ce que dit est, jé commenceray à la déclaracion des voieulx en la manière qui s'ensuit. C'est assavoir que nous avons cinq voieulx principaulx *a, e, i, o* et *u*. Et sont diz voyeulx pource que sans yceulx ou aucun d'eulx ne se peut former voix ne sillabe de lettre, ne mot que l'on peust prononcer ne proférer à nul vray entendement. Et entre ces cinq voyeux en y a deux, c'estassavoir *e* et *u* qui se mectent bien ensemble, ainsi comme *Julien*, *Vivien*, ou ainsi comme *Jacob* et *Vates*. (?)

Item les liquides sont *b, c, d, f, g, h, l, m, n, p, q, r, s, t, x, y, z*. Et n'est pas *h* proprement lettre, mais n'est que une aspiracion sonnant selon la manière des noms, ainsi comme se on vouloit dire *hannequin* ou *hannote*, qui sans ladicte *h* n'aroit pas son plain son, ainçois diroit-on *annequin* et *annote* [1]. Et desdictes liquides les unes sont consonans, les autres demi-voyeux et les autres mutes, qui donnent pou ou néant de son. Et sont les six demi-voyeux, *s, l, m, n, r* et *x ;* et sont appellez demi-voyeux pour ce que ilz commencent en voyeul et terminent par eulx-meismes. Item les neuf lettres muètes, et qui point ne donnent de son ne de fin en sillabe, se trop po non, sont neuf. C'estassavoir *b, c, d, f, g, h, p, q, t,* lesquelles souvent très pou au regart des autres lettres *z* et *x* ont double consonant et font leur posicion si comme : *dixit* et *Gaza*, et sont les dictes liquides comme : *l, m, n, r*, qui font la sillabe briève si comme est : *Ysabel*, *Marion*, *Jehan*, *Robert* et *eureux ;* et par ceste règle puet estre congneu en brief ce qui est voyeul, demi-voyeul, liquide, sonnant et muètes des lettres de l'*a, b, c,* par lesquelles tout langaige latin et françois est escript et proféré.

Voyez : *Rhétorique vulgaire* (J. Molinet).

[1] Faut-il en conclure qu'à l'époque d'Eustache Deschamps, on aspirait réellement, comme font encore aujourd'hui les liégeois ?

MYSTÈRE

Au sujet de la forme, on peut renvoyer à ce que dit Thomas Sibilet, au mot *Moralité*.

M. Petit de Julleville (*Les Mystères*, Hachette, 1889) a traité très complètement la matière. Nous n'avons rien à ajouter à ce travail.

EUVAIN

## Thomas Sibilet.

Le neufvain depend du *huitain :* car le neufain regulierement se fait en ajoutāt au vers septieme un rymant avec luy en ryme plate. Je ne t'en donneray point d'exemple, pource qu'il est peu usité, et autrement facile à comprendre.

DE

## Pierre de Ronsard.

Je t'ai offensée, maistresse,
Et sciemment, je le confesse ;
Je t'ai offensée, et ne puis
Meriter pardon, tant je suis
Coupable d'une horrible faute.
Hé ! Dieu du Ciel ! elle est si haute
Qu'en mon péché je ne puis voir
Que le remords du desespoir.

Helas ! pardonne, je te prie,
A ton serf qui merci te crie.
Quelle penitence veux-tu ?
Un cœur tristement abattu
Merite à bon droict qu'on luy fasse
Pour son humblesse quelque grace.
Las ! plus tu me pardonneras,
Et plus d'honneur tu recevras.

D'autant que ma faute insensée
A plus ta grandeur offensée,
Et que celuy va meritant
Plus de louange, en remettant
Au coupable une faute grande,
Que d'absouldre un qui ne demande
Qu'un pardon d'un petit peché
Dont il n'estoit qu'un peu taché.

Certains poëtes de la fin du xvi° siècle — non des plus célèbres — composèrent, à l'imitation des Grecs, des Odes divisées en Strophe, Antistrophe et Epode.

OMONIMES

Voyez : *Rime équivoque* (J. du Bellay).

ONZAIN

## Thomas Sibilet.

Le onzain se fait regulierement en ajoutant au neufieme vers du dizain, un autre symbolisāt avec luy en rime plate : comme tu peux voir au suivāt, par lequel l'auteur d'iceluy remercie Salel de *l'Iliade Françoise* qu'il luy avoit donnée :

Si tu m'avois fait autant grande part
De ton esprit, comme de la fêture
Qui de ton sens à ton grand honneur part,
Tu recevrois de moy à l'aventure
Present au tien semblable de nature
Au moins si non semblable d'excellence :
Mais je ne puy suivant mon impuissance
Rendre rien, fors te dire grand mercy.
Et aux neuf sœurs qui font de leur puissance
Vivre deux fois l'Homerique eloquence,
ar toy, Salel, et toy par elle aussy.

ORTHOGRAPHE

## Pierre de Ronsard.

En eviteras toute orthographie superflue et ne mettras aucunes lettres en tels mots si tu ne les proferes ; au moins tu en useras le plus sobrement que tu pourras en attendant meilleure reformation ; tu ecriras *ecrire,* et non *escripre ; cieux,* et non *cieulx.*

ALINOD

Palinod est synonyme de Rime Kyrielle.

Voyez : *Rime Kyrielle.*

*Palinod* est aussi quelquefois synonyme de *Puy* (voyez ce mot), principalement en Normandie.

PALINODE [1]

## Pierre Fabri.

La forme de pallinode se practique sur une clause de lay ou virelay communement.

La Palinode est de la famille du *Chapelet.* Molinet et H. de Croy nous renseignent suffisamment au sujet de cette taille qu'ils appellent, le premier *palernoise,* le second *palernode.* (Voyez : *Taille palernoise* et *Palinod.*)

PASTOURELLE

La Pastourelle au XIII^e siècle.

A cette époque, la Pastourelle ne suit pas encore toutes les règles de de la Ballade. La similitude de rimes ne s'observe pas nécessairement dans les cinq strophes du poème. Nous en donnons ici un exemple de

*Thibaut de Champagne.*

J'aloie lautre jor errant
Sans compaignon,
Sor mon palefroi, pensant
A faire une chançon,

[1] παλιν-ωδη.

Quand j'oï ne sai comment
Lés un buisson
La vois du plus bel enfant
Qu'onques veist nus hom.
Et n'estoit pas enfés si
Que n'eust quinze ans et demi.
Onques nule rien ne vi
De si gente façon.

Vers li m'en vois en riant ;
Mis l'ai à raison :
— Belle, dites moi comment,
Pour Dieu, vous avez non ? »
Et ele saut maintenant
A son baston :
— Si vos venés plus avant,
Ja aurez là tençon.
Sire, fuiez vos de ci !
N'ai cure de tel ami ;
Que j'ai molt plus biau choisi
Qu'on claime Robeçon. »

Quant je la vis effréer
Si durement
Qu'el ne me daigne esgarder
Ne faire autre semblant,
Lors commence à porpenser
Com faitement
Ell me poroit amer
Et changier son talent.
A terre lès li m'assis ;
Quant plus regart son cler vis,
Tant est plus mes cuers espris,
Qui double mon talent.

Lors li pris à demander
Mo't belement
Que me daignast esgarder
Et faire autre semblant.
Elle commence à plorer
Et dist itant :

— Je ne vous puis escouter :
  Ne sai qu'allez querant. »
Vers li me trais ; si li dis :
— Hé ! Belle, pour Dieu, merci. »
  Elle rit ; si respondit :
— Ne l'dites pas à la gent. »

Devant moi lors la montai
  De maintenant.
Et trestout droit m'en alai
  Lez un bois verdoiant.
Aval les prez regardai :
  Si oï criant
Deux pastors parmi un blé,
  Qui venoient huant,
Et levoient un cri grant.
Assez fis, plus que ne di.
Je la laisse : si m'enfui ;
  N'ai cure de tels gens.

La Pastourelle au XIVe siècle.

## Eustache Deschamps.

Voyez : *Sotte Ballade.*

### *Jehan Froissart.*

Les Pastourelles suivent la tradition provençale et espagnole. *Iñigo Lopez de Mendoza, marquis de Santillane* écrivit des Pastourelles dans une forme analogue.

Froissart leur donne cinq strophes de 11, 12, 14 ou 16 vers toujours octosyllabiques. L'Envoi est de 5 vers. Le Refrain est observé.

Entre la Louvière et Praiaus,
L'autre jour deus bergiers oï,
Si entendi que li uns d'eaus
En complaindant disoit : « Hé mi !
M'amie se voelt marier
Et point ne m'i voeil accorder ;
Or sera nostre amour desfette,

Se je ne fai ce qu'il li siette
Conseille m'ent. » — Et respont cieuls :
« Et puis qu'avoir poes la tousette,
*Oserois tu demander mieuls ?* »

« Je ne sçai », ce respont Anseaus,
« Car mi parent m'ont dit ensi
Que j'aurai à ces quaremiaus,
Mès qu'à lor gré m'ordonne aussi,
Abit pour moi renouveler,
Corroie, espée et bouqueler,
Gants, wages, jupel et houcette
Et cote à mon point très bien fette.
Se tu avoies tels hostieus,
Si en euïsses la disette,
*Oserois tu demander mieuls ?* »

« Et s'ai, que brebis et qu'agniaus,
Environ un cent et demi ;
On dist qu'il n'i a jusqu'à Meaus
Nul plus riche bergier de mi,
Ne qui mieuls se doie assener. »
— « Va », dist cils, « qu'on te puist tuer,
Mès que ce soit d'une bourlette ;
Quant la très douce bregierette
Tu refuses, c'est grans orgieus :
Se tu poes avoir la doucette,
*Oserois tu demandet mieuls ?* »

De ce que dist Thieris li Veaus,
Anseau forment se resjoï,
Et la bregiere aus blons cheviaus,
Qui gardoit maint mouton joli,
Les fist de celle part tourner.
Thieris le prist à regarder
En apoiant sus sa holette,
Et dist au fil dame Noirette :
« Di moi, plus lours qu'uns kokevieus,
S'elle voet estre t'amiette,
*Oserois tu demander mieuls ?* »

La tousette otout deus chapeaus
Vint là, s'en baille un son ami.
Adont y fu grans li reveaus,
Car cascun le prist endroit li,
Et puis prisent à caroler,
Et la bregerette à chanter
Une chançon moult nouvelette.
Et disoit en sa chançonnette :
« Di moi, Ansel, si t'aït Diex,
Se je voeil estre t'amiette,
*Oserois tu demander mieuls ?* »

Princes, je les vi, lés le frette,
Tous trois assis sus l'erbelette,
Et chantoient par mos gentieus
Avec une basse musette :
« *Oserois tu demander mieuls ?* »

PETRARQUISANTS

Nom donné aux poëtes de la seconde moitié du XVIe siècle, qui imitèrent la manière de Pétrarque.

POËME ÉPIQUE

Voyez : *Epopée.*

PROVERBE

## Jehan Molinet.

Aultres vers septains de huyct sillabes et de sept lignes dont la derreniere ligne chet en commun proverbe.

Quand aurons-nous le bon temps
Pour mener joyeulx soulas
Il y a plus de sept ans
Que les pauvres gens sont las
Guerre nous prent en ses las
Mais elle morra quelque heure
*En pou dheure dieu labeure.*

De cette manière est écrit *Le Songe doré de la pucelle*, assez long poème anonyme du xv^e siècle. Donnons en une strophe :

Est-ce honte d'estre joyeuse
Ne de faire les gens valoir
Sans plus d'aultruy estre cremeuse
Car du surplus ne peut chaloir
Quant on se met en nonchaloir
C'est fait de trop lasche courage
*Tost ou tard l'esle fait curage.*

PUY

## *Étymologie.*

Hécart, éditeur d'un recueil de *Serventois et sottes chansons couronnés à Valenciennes*, donne cette étymologie : *Puy* viendrait du latin : *Podium* :

« Le Podium était, selon Vitruve, un lieu élevé devant l'orchestre du « théâtre, où se plaçaient les consuls et les empereurs. C'est de là « qu'on a donné le nom de Puy à ces académies où l'on jugeait les con- « cours, parce qu'on élevait, dans ces occasions, un théâtre sur lequel les « fondateurs et les juges des prix se plaçaient pour la distribution. »

Mais le Puy de Valenciennes existait — suivant la coutume d'une époque où le sacré se mêlait volontiers au profane — conjointement avec une confrérie et une chapelle de *Notre-Dame au Puy* (la Vierge était représentée à côté d'un puits), et l'on s'accorde plus généralement à admettre que le mot *Puy* est le nom de la ville où fut institué le premier tribunal littéraire, en France.

Voir, au sujet des Puys : *Arthur Dinaux. Les sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires.* Paris. Bachelin Deflorenne. 1867.

Froissart fut couronné aux Puys de Valenciennes, de Lille, de Tournai et d'Abbeville.

On lit dans les *Recherches de la France* d'Etienne Pasquier :

Les chants royaux estoient dediez à l'honneur et célébration des festes les plus célébrées, comme de la Nativité de Notre Seigneur, de la Passion, de la Conception de Nostre Dame, et ainsi des autres ; la fin estoit un couplet de cinq ou six vers que l'on addressoit à un Prince duquel on n'avoit fait aucune mention dans tout le discours du chant. Chose qui peut apprester à

penser à celui qui ne sçaura ceste ancienneté. La vérité doncques est (que j'ay apprise du vieux art Poétique françois par moy cy dessus allégué [1]) que l'on célébroit en plusieurs endroits de la France des Ieux Floraux, où celui qui avoit rapporté l'honneur de mieux escrire, estant appellé tantost Roy, tantost Prince quand il failloit renouveller les ieux, donnoit ordinairement de ces chants à faire, qui furēt pour cette cause appelez royaux, d'autant plus que de toute leur poésie, cestuy estoit le plus riche subject qui estoit donné par le Roy, lequel donnoit aussi des Ballades à faire, qui estoiēt comme demy chāts royaux. Ces jeunes fatistes ayant cōposé ce qui leur étoit enjoinct, reblandissoient à la fin de leurs Chants Royaux et Ballades leur Prince, afin qu'en l'honorant, ils fussent aussi par lui gratifiez, et lors il distribuoit chapeaux et couronnes de fleurs à uns et autres, selon le plus ou le moins qu'ils avoient bien faict. Chose qui s'observe encore dans Tholoze, où l'on baille l'Englantine a celuy qui a gaigné le dessus, au second la soulcie, et quelques autres fleurs par ordre, le tout toutefois d'argent : Et porte encores cest honeste exercice le nom de Ieux Floraux tout ainsi, qu'anciennement.

Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux et Pastorales commencèrent d'avoir cours vers le règne de Charles cinquiesme [2].

UANTITÉ

*Vers d'une syllabe.*

## Jehan Molinet.

Voyez : *Rondeau d'une syllabe.*

## Pierre Fabri.

Je
dy
que

[1] Voyez : *Musique* (Eustache Deschamps).

[2] Charles V monta sur le trône en 1364. Ces formes de poésie sont beaucoup plus anciennes que ne le pensait Pasquier, car le XIII^e^ siècle les pratiquait déjà.





je
le
vy
je
dy

*Vers de deux syllabes.*

## Jehan Molinet.

Voyez : *Rondeau de deux syllabes.*

## Thomas Sibilet.

De deux syllabes : quels sont ceux d'un Epigramme de Marot [1] rengé en ses œuvres au premier livre des épigrammes, qui dit,

Linote
Bigote
Marmote
Qui coudz
Ta note
Tant sotte
Gringotte
De nous.
. . . .

*Vers de trois syllabes.*

## Jehan Molinet.

Voir : *Rondeau de trois syllabes.*

## Thomas Sibilet.

De trois syllabes, quels sont ceux de deux epitres suivātes l'une l'autre dedās les epistres de Marot : la premiere dit :

[1] *A Linote, lingère melisante.*

Amy Iure [1]
Ie te iure
Que desir
Non loisir
I'ay d'escrire, *etc.*

En la suivante y a au commencement,

Ma mignonne [2]
Je vous donne
Le bon iour, *etc.*

*Vers de quatre syllabes.*

## Jehan Molinet.

Voyez : *Rondeau de quatre syllabes.*

## Thomas Sibilet.

De quatre syllabes : quels sont les vers d'une epistre inseree dans les epistres de Marot, parlant ainsy :

Mes Damoiselles [3]
Bonnes et belles
Je vous envoie
Mon feu de ioye :
Si i avoy' mieux
Devant vos yeux
Il seroit mis,
A ses amis
Bien tant soit cher
Ne faut cacher, *etc.*

*Vers de cinq syllabes.*

## Jehan Molinet.

Voyez : *Rondeau de cinq syllabes.*

[1] *A Alexis Jure, de Quiers en Piémont.*
[2] *A une Damoiselle malade.*
[3] *A Deux Damoiselles* (Madame de Bazanges et Mademoiselle de Trezay).

## Thomas Sibilet.

De cinq syllabes : quels sont ceux d'un Epitaphe escrit dedans le cemetiere de Marot, commençant,

Grison fu hedart
Qui garrot et dard
Passay de vitesse.
En servant Wiart
Aux champs fu criart
L'ostant de tristesse, *etc.*
*Du cheval de Vuyart.*

*Vers de six syllabes.*

## Thomas Sibilet.

De six syllabes : quels sont les vers d'un Ode [1] de Saingelais qui commence,

O combien est heureuse
La peine de celer
Une flamme amoureuse,
Qui deux cœurs fait bruler
Quand chacun d'eux s'attent
D'estre bientost content, *etc.*

*Vers de sept syllabes.*

## Thomas Sibilet.

De sept syllabes : quels sont ceux d'une autre Ode de Saingelais, commançant,

Laissez la verde couleur,
O princesse Cythérée,
Et de nouvelle douleur
Vostre beauté soit parée.
Pleurez le fils de Myrrha,
Et sa dure destinée :
Vostre œil plus ne le verra,
Car sa vie est terminée, *etc.* [2].

[1] Saint Gelais l'intitule *Chanson.*
[2] *Elégie ou Chanson lamentable de Venus sur la mort du bel Adonis.*

De six et de sept syllabes sont aussi plusieurs vers en Marot, nōmément la pluspart de ceux, qui sont escrits en la versiō des salmes 79. et 86.

*Vers de huit syllabes.*

**Thomas Sibilet.**

De huit syllabes, quels sont ceus de cest epigramme de Sain-gelais :

Une belle jeune espousee
Estoit une fois en devis
Avec une vieille rusée,
Et disoit : Dame, à vostre avis
Les hommes sont ilz si ravis
. . . . . . . . . . .

Ceste espece est fort usitée, et la trouveras souvent lisant Marot : et les autres poetes.

*Vers de neuf syllabes.*

On ne trouve pas, que nous sachions, dans les vieux poètes, de pièces écrites en vers de neuf syllabes, tels que :

Fillette étique, étique adultère,
Aujourd'hui sur, demain sous la terre,
Sortant du lit pour aller au bal,
Ombre de femme, entrevu d'ivresse,
Valsez ce soir ; valsez, le temps presse ;
Déjà demain naît, et dit : « J'ai mal » [1].

*Vers de dix syllabes.*

**Thomas Sibilet.**

De dix syllabes : quels sont les métres de cest epitaphe de feu Mōsieur de Bourbon escrit par Marot :

[1] Othon Ribère. *Violons et fanfares.* Bruxelles, 1887.

Dedans le clos de ce seul tombeau-cy
Gyt un vainqueur et un vaincu aussi :
Et si n'y a qu'un corps tant seulement.
  Or esbahir ne s'en faut nullement :
Car ce corps mort, du temps qu'il a vescu,
Vainquit pour autre, et pour soy fut vaincu.

Ceste espece est encor plus frequente que la precedente, comme trouveras revoluant les bons Poetes. Et à vray dire, ces deux dernieres especes sont les premieres, principales, et plus usitées, pource que l'une sert au François de ce, que sert au Latin le vers Elegiaque : et l'autre s'accommode par luy à ce que le Latin escrit en carme Heroïque.

On trouve aussi, mais rarement, des vers de dix syllabes, qui ont le repos après la cinquième[1]. Tels sont les suivants de Bonaventure Despériers :

Caresme prenant, | c'est pour vray le diable,
Le diable d'enfer, | plus insatiable,
Le plus furieux, | le plus dissolut,
Le plus empeschant | la voye de salut,
Que diable qui soit | au profond manoir
Où se tient Pluton, | ce roy laid et noir.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce genre de vers reçut de Despériers le nom bizarre de *Taratantara*, marquant cinq syllabes.

Les latins usaient de cette onomatopée : *Taratantara* pour désigner le son de la trompette.

### *Vers de onze syllabes.*

Très exceptionnellement, à l'imitation des italiens, nos poëtes ont employé l'endécasyllabe, l'*Eroico* de Dante et de Pétrarque :

[1] Aux premiers siècles, on trouve assez fréquemment la césure du vers de dix syllabes après la sixième. Où que soit la césure, elle admet, à cette époque, une syllabe muette, ne comptant pas dans la quantité, absolument comme à la fin du vers féminin. Cette tolérance existe aussi pour l'alexandrin :

Quand Berthe vit l'espée, lors prent à souploier
*Adenet le Roi. (Berte aus grans piés.)*

« Comment parlerai-je à vous, fin, franc cueur doulx ? »
« Vous y parlerez assés, mon amy doulx :
Vous viendrez à la fenestre à la minuyt ;
Quant mon père dormira j'ouvrirai l'uys. »
Trop pencer me font amours, dormir ne puis
. . . . . . . . . . . . . . .

Jamés d'amoureux couart n'orrez bien dire

Il y a ung amoureux en ceste ville
Qui a bien amé ung an sans riens en dire.
Jamés d'amoureux couart n'orrez bien dire.

Qui a bien amé ung an sans riens en dire,
Et sy parloit tous les jours a son amye.
Jamés d'amoureux couart n'orez bien dire.

Et sy parloit tous les jours a son amye
. . . . . . . . . . . . . .

Ces deux exemples sont des fragments des chansons XXX et LXXVIII du recueil : *Chansons du* xv^e^ *siècle*, publiées d'après le ms. de la Bibliothèque nationale, par Gaston Paris [1]. Paris. Firmin Didot, 1875. (Dans les publications de la Société des anciens textes français.)

## Pierre de Ronsard

s'est également essayé dans la construction de ces vers de onze syllabes que Pasquier appelle *tantost Phaleuces, tantost Saphiques.*

Belle, dont les yeux doucement m'ont tué
Par un doux regard qu'au cœur ils m'ont rué,
Et m'ont en un roc insensible mué
En mon poil grison.

*Il n'y a rien de si mignard que tels vers*, dit encore Pasquier.

L'absence, en français, des accents toniques — qui rendent l'*Endecasillabo* si naturel à l'italien — fait de ces vers quelque chose d'artificiel et de forcé ; aussi n'est-il pas étonnant qu'on les ait peu employés.

[1] Accompagnées de la musique traduite en notation moderne par Auguste Gevaert.

Remarquez, dans les deux premiers exemples ici transcrits, que la césure est après la septième syllabe, comme dans l'*Eroico*.

Et — ce qui achève d'accuser une imitation italienne — le deuxième poème est une véritable *Ballatetta* [1], avec Envoi au commencement, selon le procédé ordinaire des poètes transalpins.

Dante *(De vulgari Eloquio)* rapproche, avec raison, de l'*Endecasillabo* notre vers de dix syllabes, à cause du vers féminin qui en a onze, le masculin étant l'*Endecasillabo tronco*. Nous ne pouvons insister ici sur toute l'exactitude de cette comparaison. Il nous faut renvoyer le lecteur aux traités de poésie italienne, dont la connaissance préliminaire serait indispensable.

*Vers de douze syllabes.*

## Thomas Sibilet.

De douze syllabes : qui sont appellez vers Alexandrins, pource qu'on tient que l'histoire d'Alexandre le grand, a esté premieremẽt escrite en semblables vers. Tels sont ceux du suivant Epigramme dressé au feu Roy François et escrit au premier livre des Epigrãmes de Marot : *(Du Roy et de ses perfections).*

Celuy qui dit ta grace, eloquence, et savoir
N'estre plus grands qu'humains, de pres ne t'a peu voir :
Et à qui ton parler ne sent divinité,
De termes et propos n'entent la gravité.
De l'empire du monde est ta presence digne :
Et ta voix ne dit chose humaine, mais divine.
Combien donques diray l'ame pleine de grace,
Si outre les mortels tu as parole et face ?

Ceste espece est moins frequente que les deux autres precedentes, et ne se peut proprement appliquer qu'à choses fort graves, comme aussi au pois de l'oreille se trouve pesante. Si en a usé Marot parfois en epigrammes et en epitaphes. Les autres especes de sept syllabes, et au-dessouz, sont plus propres : aussi les trouveras-tu plus souvent accommodés à escrire chan-

[1] Les Ballades italiennes ne sont pas astreintes à toute la régularité de la Ballade française. Il en est même d'une seule strophe *(Ballata ignuda)*.

sons, odes, psalmes et cantiques, qu'à autres sortes de poemes. Et si par fortune tu les trouves adaptés ailleurs, comme en Marot parfois en epistres, epitaphes et epigrammes, tu jugeras de là que l'espece du carme n'empesche point le Poeme autrement bien fait, de rencontrer faveur et applaudissement. (V : Vers alexandrin.)

QUANTITÉ : MÈTRE PARFAIT — MÈTRE IMPARFAIT.

## Jehan Molinet.

Est assavoir que tous mettres dont la derraine sillabe est imparfaicte de quelque quantite qu'il soit excede le mettre parfaict dune sillabe.

*Comme par cest exemple*

Vive sainct pol vive renti [1]... *parfait.*
Vive toute fleur de noblesse
Vive qui tient le bon parti
Contre lennemi qui no'blesse [2]... *imparfait.*

QUANTITÉ. VERS MESURÉS

La Renaissance tenta d'écrire des vers français mesurés par longues et brèves, comme les vers latins. *Estienne Pasquier* nous en donne quelques exemples :

*Hexametres et Pentametres.*

Riens ne me plaist sinon de te chairir, servir et aimer,
Riens ne te plaist mon bien, rien ne te plaist que ma mort.
Plus ie requiers et plus ie me promets d'estre refusé,
Et ce refus pourtant point ne me semble refus.
*Etc.*

[1] Baron de Renty. L'un des titres de la maison de Croy.
[2] *Henry de Croy* dit :

Vive le roy et son party
Vive toute fleur de noblesse
Vive qui tient sans departi
Contre lennemi qui nous blesse.

Il s'en fit sans rimes et avec rimes. Ces essais n'eurent, d'ailleurs, que très peu de vogue.

QUATRAINS

## Thomas Sibilet.

De 4 vers tu en trouveras assez en Marot les uns de ryme ptate come cestüy cy. *(A Benest)*

Benest, quand ne te cognoissoie,
Un sage homme [1] je te pensoie :
Mais quand j'ai veu ce qui en est,
J'ay cogneu que tu es benest.

Les aucūs en ryme croisée, et les autres de ryme meslee, en sorte que le premier et le dernier vers symbolisans, les deux du mylieu demeurent en ryme plate.

QUEUE

Synonyme de *Rime* dans Jehan Molinet et Henry de Croy.

QUEUE ANNUE [2].

## Henry de Croy.

Aultre taille de ryme qui se nōme queue annue pourċe que la fin du mettre est pareille en voix au commencement de l'autre et est diverse en significatiō. Et ce peult estre taille causer en ballades vers huytains et rondeaulx de chanson.

*Exemple.*

Trop durement mon cueur sous*pire*
*Pire* mal sent que des*confort*
*Confort* le fait plus na rien *fort*
*Fort* ce plaint et ne scet que d*ire*
*Ire* me tient en grief mar*tyre*
*Tire* me suis a mortel bort

[1] Var : *Un grand Monsieur* je te pensoye.
[2] Peut-être de *annuere*, dans le sens de *confirmer*.

Trop durement mon cueur sous*pire*
*Pire* mal sans que desconfort
En desespoir mon cueur se *mire*
*Mire* je nay sinon la *mort*
*Mort* vouldroye estre sans sup*port*
*Port* nay quelquung ma vie empire
Trop durement mon cueur sous*pire*
*Pire* mal sent que desconfort.

(Voyez : *Rime enchaînée*. J. **Molinet**.)

QUEUE (DOUBLE)

## Jehan Molinet.

Rethoricque a double queue se puet engendrer par les tailles dessusdictes quant la penultime et la derniere sillabes ont pareille termination.

*Exemple*

Guerre la pu*lente lente*
Qui tout en sa *tasse tasse*
A mys la re*gente gente*
De paix en sou*basse basse*
Le temps que dieu com*passe passe*
Ainsi sen vont tous*jours jours*
Et navons quelque secours.

Cette rime s'appelle aussi : *Rime couronnée*. (V. ces mots.)


ÉCRÉATIONS DIVERSES.

Sous cette rubrique nous comprenons ces jeux de toute espèce auxquels l'histoire littéraire n'a pas conservé de noms spéciaux ; et particulièrement ces petites pièces dont la disposition graphique représentait un dessin quelconque : Croix, cœur, bouteille, etc. Ce fut surtout aux xv$^{e}$ et xvi$^{e}$ siècles, qu'on s'amusa à ces puérilités. On en trouve un exemple dans le *Pantagruel* de Rabelais. L. V. Ch. 44.

On leur a appliqué parfois le nom de *vers figurés*. (Voyez ces mots.)

REDITE

(Synonyme de *Rime*).

REDITE EN GOURET

Voyez : *Redite (Plate)* et *Rime en Goret*.

REDITE EN SENS SYNONYMES

## Jehan Molinet.

*Redite en sens sinonimes.*

Redites en sens sont sinonismes dictions qui signifient ung mesme chose.

*Exemple.*

Le saige homme ne doibt aller
Trop fort sil ne veult ambuler

REDITE (Plate.)

## Jehan Molinet.

*Plate reddite.*

Plate redicte est quant deux dictions sont myses en ryme lune contre lautre et sont pareilles en voix et en signification.

*Exemple.*

Qui veult amis avoir
Il faut argent avoir.

..... Tāt les plates redictes que les redictes en sens, rimes en goret et riquerac sont cōntees pour vice de Rethoricque et condamnees en rigoureux examen. Si les fault eviter de toute puissance.

REFRAIN

Voyez : *Ballade*, *Chant royal*, *Chanson royale*, *Serventois*, *Pastourelle*, *Chanson balladée*.

REGRET

## Jehan Molinet.

Ceste couleur de rethoricq̄ est decente a faire regret.

Regret est synonyme de complainte.

Voyez : *Ballade fatoise.*

REGRETS

## L'Art de rethoricque.

*Regretz.*

Complaintes lamentacions
Regrets par tribulacions
En ce point que nous le rimons
    Se font souvent
Gens qui souspirent tendrement
Qui ont leur cueur triste et doulent
En complaignant piteusement
    Les povent faire
Se c'est chose qui vous puist plaire
En ce point le povez parfaire
    Joyeusement.

Ici encore *Regrets* est donc synonyme de *Complainte amoureuse.* (Voyez ces mots.)

REPONS

Voyez : *Taille palernoise.*

RHETORIC

Synonyme de *Fatiste* (Voyez ce mot).

RHÉTORIQUE

## Eustache Deschamps.

*Réthorique* est science de parler droictement, et a quatre parties en soy à lui ramenées, toutes appliquées à son nom, car tout bon réthoricien doit parler et dire ce qu'il veult monstrer, saigement, briefment, substancieusement et hardiement.

Eustache Deschamps donne uniquement au mot *Rhétorique* la signification que nous lui attribuons aujourd'hui. Mais nous rencontrerons cette appellation appliquée à la Poétique. Elle donne naissance aux expressions : *Seconde Rectorique* (Anonyme du xv^e^ siècle), *Rhetorique vulgaire* (J. Molinet), *Rhetorique metriffiee* (Gracien du Pont).

« *Seconde Rhetoricque*, dit M. le professeur Stecher, désignait l'art poéti-

« que au Moyen âge, d'après une tradition remontant jusqu'à Marcianus « Capella et même à la classification des arts libéraux de Varron [1] »

Au milieu du xvi[e] siècle, Thomas Sibilet reprend le titre d'*Art poëtique*, donné, après coup, à une *Épître d'Horace aux Pisons*. Ce titre restera adopté par les auteurs de la Renaissance.

RHÉTORIQUE BATELÉE

## Jehan Molinet.

......En pareille forme de vers huytains (voyez : *Huytain*) se faict rethoricque batelée : et est dicte batelée pource quelle a sa volee de resonnance en la finale sillabe comme dessus elle a ung aultre son et reson en la. iiii. sillabe en manière de batelage : de ceste nouvelle mode sont coulourez, *la cōplaicte: de grece, le trosne dhonneur, le temple de mars : le naufrage de la pucelle, et la resource du petit peuple* [2]. *et en a este inventeur maistre Jehan Molinet de Valenciennes*, ajoute **Henry de Croy**. En quoi il se trompe (Voyez : *Taille laie balladant*).

*Exemple.*

Povres gens sont a tous lez rever*sez*
Tensez, ber*sez*, confachiez, confondus
Tappez, trompez, tourmentez, tronde*lez*
Bruslez, ri*flez*, tempestez, tribou*lez*
Pelez, chou*lez*, espantez, esper*dus*,
Passez, per*dus*, martelez, mor*fondus*
Roingniez, t*ondus*, pensis, patibulez
Pris et sourpris, pelez et pestelez.

RHÉTORIQUE (SECONDE)

*Les regles de la Seconde rectorique.*

Cy commencent les regles de la secōde rectorique, cestass. des choses rimees, lesquelles sont de plus's tailles et de plus's fachons...... Et est dc̄e seconde rethorique pour cause que la premiere est prosayque.

[1] STECHER, Rapport à l'Académie royale de Belgique. 3[e] série, tome XXV, n[o] 4 des *Bulletins*, Bruxelles, Hayez 1893.

[2] Œuvres de Jehan Molinet.

RHÉTORIQUE VULGAIRE

## Jehan Molinet.

Rethorique vulgaire est une espece de musique appelee Richmique avec aucune suavite de equisonance.

## Henry de Croy.

Rethorique vulgaire est une espece de musicque appellee regna musicque laquelle contient certain nombre de sillabes avec aucune suavite en forme de doulceur et de equisonance.

RIMA (TERZA)

Voyez : *Terzina*.

RIME

On sait que l'origine de la Rime est très discutée. Pour les uns, elle est de provenance latine ; d'autres veulent qu'elle soit de création thioise ; d'autres, enfin, en attribuent l'importation aux Arabes. Chacune de ces opinions se base sur des textes plus ou moins antiques. Nous ne profiterons pas de l'occasion qui s'offre de reproduire ces lieux-communs littéraires.

La Rime française ne peut se définir d'une façon absolue. Ses exigences varient, non seulement avec l'époque, mais aussi avec les auteurs qui l'emploient selon des régles à eux.

Aujourd'hui même, tel poète n'admet pas la Rime de *Froid* avec *Roi*, tandis qu'il accepte celle de *Froid* avec *Droit*. Tous, d'ailleurs, considéreront *Froids* et *Rois* comme rimant de façon correcte. La marque du pluriel réhabilite une consonnance que, certes, l'*s* n'a pas pu changer.

Jusque vers la fin du XVIe siècle, les mots rimaient irréprochablement avec leurs composés : *Prendre* et *Comprendre*, *Faire* et *Parfaire* étaient des Rimes riches.

Les classiques du XVIIe siècle ne se font pas scrupule d'employer des Rimes telles que *Fui* et *Je construi* :

> Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
> Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui.
>
> *Boileau*. Epitre à M. de Lamoignon.

La Rime est une coquette qui adopte et les caprices de la mode, et ceux de ses amants : Simple assonance au début, pauvre, nue, elle s'écarte pro-

gressivement de cette excessive simplicité, pour en venir, au xv[e] siècle, à s'affubler des travestissements les plus bizarres, connus sous les noms de *Couronnée*, *Annexée*, *Equivoque*, *Batelée* etc. Puis, la réaction, qui succède à tous les excès, la ramènera, au xvii[e] siècle, à une nudité relative [1]. Les Rimes de Racine sont très pauvres, comparées à celles de Clément Marot. Il faut attendre le xix[e] siècle, pour que l'Ecole romantique remette en honneur quelque chose des vieilles parures marotiques, déjà rejetées, à l'heure actuelle, par une secte littéraire.

Dans ses mouvements, toute mode décrit un cercle ; elle repasse fatalement par les mêmes points. Cela se vérifie pour la Rime, comme pour tout ce qui est du domaine de l'esthétique. Rien n'est plus variable que *la splendeur du vrai*.

## Thomas Sibilet.

*Qu'est-ce que le François doit appeller Ryme.*

L'anciẽne pauvreté de nostre langue Françoise, ou l'ignorance de noz majeurs, a fait, que ce que le Latin en la fleur de sa lãgue appeloit, carme ou vers, et que le Grec devant luy avoit nommé metre, propremẽt et doctemẽt tous deux, a esté en l'exercice et en la lecture de la Poesie Frãçoise, vulgairemẽt appellé jusques à present, Ryme : si tant passablemẽt qu'il se puisse tolerer, certes moins proprement que le mot, Ryme (que nous sommes contraincts avouër pris du Grec ῥυθμὸς) n'admet en sa signification, et que la purité de nostre maintenant tant bien illustree langue ne permet. Car le Grec le nommant metre, c'est à dire mesure, regardant la dimẽsion des nombres et mesures du carme, ne peut avoir que doctement parlé : et le Latin le nommant carme, c'est à dire chansons : et vers, c'est à dire contourné, fondant en l'un la forme du carme, qui lui fut premièremẽt donnee telle expres pour chanter : en l'autre la matiere du vers, laquelle par la variation et contour de ses mots, en fait la mesure et composition douce : a designé ensemble sa proprieté et erudition. Mais le François l'appelãt Ryme, encor qu'il ait suivy quelque apparẽce de ce, qu'est principal au carme, a toutesfois impropremẽt approprié à ses usages, ce qu'il a autrement avec industrie pris de plus riche que soy ; car biẽ qu'il y ait au carme

[1] La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir. — *Boileau.*

consonāce et modulation, laquelle le Grec denotoit par le vocable ῥυθμὸς, néātmoins ne le simple carme François, ne tout l'œuvre basty de carmes Françoys ne peut estre proprement de là nommé Ryme, attendu que les vers et le Poëme seront mieux dits avoir pour ornement et forme consonance et modulation qu'eux mesmes appelez ainsi. Ce que le Romain a notāment observé, quand il a appellé ῥυθμους [1] non les vers ne les périodes, ains les nōbres et espaces de temps, qu'il a diligemment observez. Vray est, que ce qui est plus communément appellé Ryme, en nostre langage François, avec plus de raison semblera avoir receu ceste appellation, j'enten ceste parité, resemblance et consonance de syllabes finissantes les vers François, laquelle non receuë par les autres langues en la desinence de leurs carmes, a toutesfois esté admise par elles pour ornement de leur oraison soluë, suivāt le plaisir qui entouche l'oreille, et l'a nōmée le Grec ὁμοιοτελευτον, le Latin similiter desinens [2], proprement tout deux. Le François l'a appellée Ryme, corrōpant le mot ῥυθμὸς, par l'elision du θ, et parlant moins proprement, pource qu'autre est le ῥυθμὸς, du Grec, autre la Ryme de Fraçois, comme avons ja montré. Tolerablement ce pendant, si nous regardons que la ressemblance des syllabes finissantes les vers françois, n'est autre chose, que consonance pourtant par l'organe de l'ouye delectation à l'esprit. Delectation dy-je causée par l'effet de la musique, qui soutient latemment la modulation du carme, en l'armonie de laquelle les unisons et octaves (qui ne sont que parités differement assises, ainsi qu'en la ryme) font les plus doux et parfaits accors. De là est, que le rude et ignare populaire ne retenant des choses offertes que les plus rudes et apparentes, oiant et lisant les carmes françois, en a premierement et plus promptement retenu et pris la ryme, du nom de laquelle partie a aussi premierement failly en nommant tout le vers et l'œuvre, puis renforçant ceste faute, d'une autre engendrée par la premiere, a appellé les Poëtes François, rymeurs, s'arrestāt à la nue escorce, et laissant la sève et le boys, qui sont l'invention et l'eloquence des Poëtes, qui sont mieux appeléz ainsi que rymeurs. Et ne devons avoir

[1] Quintil. liv. IX. ch. IV. des institutions orat.
[2] Quintil. liv. IX. ch. III.

honte de devoir ce mot au Grec et latin, esquels en devons tant d'autres, pour de luy honorer ceux Maroz et Saingelais, qui en meritent le nom, appellant consequemment les œuvres de tels divins poëtes, poëmes, carmes et vers : et laissans la tourbe ignare appeler les ignaves et leurs œuvres, rymeurs et rymes. Ignaves dy-je et ignares ensemble, qui jugent avec le peuple leur auteur les vers bons et recevables, à la fin desquels, apres des mots temerairement assembléz, comme buchettes en un fagot, y a deux ou trois lettres pareilles, qui servent de rioter.

## Pierre de Ronsard.

### *De la Ryme.*

La Ryme n'est autre chose qu'une consonance et cadance de syllabes, tombantes sur la fin des vers, laquelle je veux que tu observes tant aux masculins qu'aux fœminins, de deux entieres et parfaites syllabes, ou pour le moins d'une aux masculins, pourveu qu'elle soit resonnante et d'un son entier et parfait. Exemple des fœminins : *France, esperance, despense, negligence ; familiere, fourmiliere, chere, mere.* Exemple des masculins : *Surmonter, monter, douter, sauter, Jupiter.* Toutesfois tu seras plus soigneus de la belle invention et des mots que de la ryme, laquelle vient assez aisément d'elle-mesme, après quelque peu d'exercice et labeur.

Encores je te veux bien admonester d'un chose très-nécessaire ; c'est quand tu trouveras des mots qui difficilement reçoivent ryme, comme *or*, *char*, et mille autres, ryme-les hardiment contre, *fort*, *ort*, *accort*, *part*, *renart*, *art*, ostant par licence la derniere lettre *t* du mot *fort*, et mettant *for'*, simplement avec la marque de l'apostrophe ; autant en feras-tu de *far'*, pour *fard*, pour le rymer contre *char*. Je voy le plus souvent mille belles sentences, et mille beaux vers perdus par faute de telle hardiesse, si bien que sur *or*, je n'y voy jamais ryme que *tresor*, ou *or'*, pour *ores*, *Nestor*, *Hector*, et sur *char*, *Cesar*.

RIME ALEXANDRINE

## Les regles de la seconde rectorique.

Rime alexandrine pour faire rōmans, est pour le present de douze silabes chascune ligne en son masculin et de XIII ou feminin.

..... Apres sont aultres diz faiz de ceste rime alexandrine et en faison tout ꝯmunement diz de vies de sains ou aucuns traitiez damours Et se mettent 4 et 4 alexēple du testamt maistre Jehan de Meun et aussi de la vie florence de rome et de saint alexis [1].

Ainsi coment il sensuit cy dessoubz escript.

Se tu es beaux et riches de legier puelz vouloir
Q̄ je le soye aussi sans toy en rien doloir
Se je vaulz et tu vaulx il ne ten puelt chaloir
Puis que po' ma valour tu ne puelz mains valoir.

Voyez : *Vers alexandrin.*

RIME ALTERNÉE

## Pierre Fabri.

Maint homme prent la mort
Par trop fort le contraindre
*D'amasser la richesse*
*Comme avaricieux ;*
Et puis, quant il est mort
Ceulx qui le deussent plaindre
*En dueil et en tristesse,*
*Ce sont les plus joyeux.*

RIME ANNEXÉE

## Eustache Deschamps.

Voyez : *Ballade équivoque.*

[1] Poème attribué à Tedbalt de Vernon.

## L'Infortuné.

Ainsi se fait rithme *annex*ée
*Annex*ant vers a autres *vers*,
*Vers*ifiée et *compos*ee,
*Compos*ant telz motz ou *divers*
*Divers*ement mis et *repr*is,
*Repr*enant la syllabe *entiere*,
*Entiere*ment des vers *compris*
*Comprinse* droit vers la *derniere*,
*Derrenier* vers ou *dict*ion
*Dict*ee ou vers la fin *chang*ee
*Chang*eant en *varia*tion,
*Varia*blement arrangée.

## Thomas Sibilet.

Annexée est dite la ryme, en laquelle les vers sont annexez, en sorte que la derniere syllabe du precedent commence tousjours le suivant : ou les mots finissans et commençans les vers sont telz qu'appellent les latins *conjugata*, c'est à dire descendans d'une mesme racine. De ceste a usé Marot en une chanson cōmencant :

Plaisir n'ay plus, mais suy en descon*fort*
*Fort*une m'a remis en grand' dou*leur* :
*L'heur* que j'avoye, est tourné en *malheur*
*Malheur*eux est qui n'a aucun con*fort*.
    *Fort* suy dolent et regret me re*mort*,
*Mort* m'a osté madame de va*leur*.
*L'heur* que j'avoye, est tourné en *malheur*,
*Malheur*eux est qui n'a aucun confort.
    Valoir ne puy : en ce monde suy *mort*,
*Mort* est m'amour, dont suy en grand *lāgueur*.
*Langour*eux suy plein d'amere *liqueur*,
*Le cœur* me part pour sa doulente mort.

Et en une autre chāson suivant ceste là pres, au premier couplet disant ainsy :

Dieu gard ma maitresse et re*gente*
*Gente* de corps et de fa*çon*,

*Son* cœur tient le mien en sa *tente*,
*Tant* et plus d'un ardent fris*son*.
*Son* m'oyt pousser sur ma chan*son*
*Son* de voix ou harpes dou*celtes*,
*C'est* espoir qui sans marris*son*
*Son*ger me fait en amourettes.

RIME ARABE.

Pour ceux qui admettent que la Rime est d'origine arabe, il n'est pas sans intérêt de lire le passage suivant, emprunté quant au fond, à la *Chrestomathie arabe* de Silvestre de Sacy :

Nombre de poèmes arabes étaient composés de manière à ramener continuellement une même rime. Tel le célèbre poème de *Shanfara* intitulé *Lamiyyat alarab*, dont la rime est un *lam*. Ce Shanfara vivait un peu avant Mahomet.

*Tantarani*, poète arabe du v^e^ siècle de l'Hégire, emploie la double rime, ainsi que nous le fait connaître *Dauletescha Samarkandi*. Cette double rime se retrouve de diverses manières, chez les poètes romans [1].

Dans le recueil intitulé *Kitab Alagani*, *Hassan*, *fils de Thabet*, qui fut l'ami de Mahomet, rapporte :

*Nabega demanda au roi Noman la permission de lui chanter son poème dont la rime est en* BA.

On appelle *Rewi* cette lettre qui joue le principal rôle dans la rime d'un poème arabe. Il peut entrer jusqu'à six lettres dans la rime, et chacune de ces lettres a son nom spécial [2].

Voir aussi : *Ballade*.

RIME A TROIS MANIÈRES.

C'est la même chose que la *Rime brisée* (Voyez ces mots et *Ballade à trois manières*).

RIME BATELÉE.

## Jehan Molinet.

Voyez : *Rhétorique batelée*.

[1] Ce n'est que vers le III^e^ siècle qu'on a commencé, dans des mètres et des rhytmes inconnus aux anciens, à employer des *Rimes doubles*. (Note du P. Henri Lammens.)

[2] Cf. GAËTAN HECQ. — *La Ballade et ses derivés*. Bruxelles, Vromant 1891.

## Thomas Sibilet.

Batelee s'apelle la ryme laquelle aux vers de dix syllabes reglément en la couppe ou hemistiche est rymee la mesme ryme du vers precedẽt. De ceste Marot a usé en une Ballade commençant :

> Quand Neptunus puissant Dieu de la *mer* [1],
> Cessa d'ar*mer* Carraques et Gallees, etc.

....... n'est elle aujourdhuy gueres usitee hors les Balades et Chans Royaux et ne rencontreras bateleure en tous les vers, fors chez les vieux Poëtes, qui ont esté auteurs et aucteurs de la bateleure, laquelle je crains que depuis usurpee des Bateleurs, en ayt retenu le nom.

RIME BRISÉE.

## Henry de Croy.

Souff*rons* a point
Bourg*oys* loyaulx
Ba*rons* en point
Souff*rons* a point
Vuid*ons* ce point
Franc*oys* loyaulx
Souff*rons* a point
Bourg*oys* loyaulx.

| | |
|---|---|
| Soyons bons | Compaignons |
| Serviteurs | De noblesse |
| Prosperons | Besongnons |
| Soyons bons | Compaignons |
| Conquerons | Gentillesse |
| Soyons seurs | Son nous blesse |
| Soyons bons | Compaignons |
| Serviteurs | De noblesse |

[1] *De la naissance de feu Monseigneur le Dauphin François.*

Sept rondeau en ce rondeau
Sont tissus et cordelez
Il ny fault clou ne cordeau
Sept rōdeaulx
Mettez sus et rōdelez
Sōt tyss' et cordelez

Voyez : *Ballade à trois manières.*

## L'Art de Rhetoricque.

Par tristesse
Mes amours
Je ne cesse
Qu'on me laisse
Sans liesse
Mes clamours

RIME COMMUNE.

## L'Art de Rhetoricque.

*Rime commune.*

Regardez que ce sera cy
La rime si se fait ainsi
C'est la plus commune qui soit
Regardez-y qui ne m'en croit.

RIME CONCATENÉE.

## Thomas Sibilet.

Concatenée est nommée la ryme en laquelle les couplets se suivans sont concatenés [1], en sorte que le suivant se commēce par le dernier vers du precedent. De ceste concatenée a usé Marot en une cōplainte imprimée entre ses œuvres commençant :

O que je sen mon cœur plein de regret, etc.

[1] *Catena*=chaine.

RIME COUPLETTE.

Voyez : *Rime doublette*.

RIME COURONNÉE.

## Pierre Fabri.

Moi, malheureux, qui suis de com*plaint plains*,
Confit en deuil et en or*dure dure*,
Et peu ou neant les maulx dont suis *plains plains*,
Et voy en moy toute lai*dure dure*,
Par quoy d'enfer j'attens mor*sure sure*,
Car c'est le lieu où sans p*ardon ardon*.
Hélas ! Jésus, mon âme im*pure pure*,
Mère de Dieu, pour moi pro*cure cure*
De mes péchés que aye *par don pardon*.

Voyez : *Queue* (*Double*).

## Thomas Sibilet.

Couronnée est nommée la ryme, en laquelle ou l'une seule, ou les deux ou trois dernieres syllabes du carme faisans mot, ont esté aussi dernieres de la diction les precedēt. De ceste a usé Marot disant :

La blanche colom*belle belle*,
Souvent je vay p*riant criant* :
Mais dessouz la cor*delle d'elle*
Me jette un œil f*riant riant*,
En me con*summant* et *sommant*
A douleur, qui ma *face* ef*face* :
Dont suy le recl*amant amant*,
Qui pour l'ou*trepasse trespasse*.

RIME COURONNÉE-ANNEXÉE.

## Thomas Sibilet.

Moins voudroi-je user de la rime emperiere, que d'une autre

couronnee annexee, en laquelle la couronne n'est pas syllabe ou simple, ou double repetee entieremẽt, ains la couronne et le chef sont seulement dictiõs conjuguees, et annexees, c'est-à-dire, descẽdantes d'une mesme source, comme disant :

Les princes sont aux grans *cours cour*onnez,
Contes, Ducs, Roys par leur droit *nom nom*mez
Leurs logis sont en bon *ord*re *ord*onnez :
Et du hautain leur *renom renom*mez, etc.

RIME CROISÉE.

## Thomas Sibilet.

Ceste ryme s'appelle croisée, pource que les vers y sont divisés par un entre deux cõme les branches d'une croix. Et est usitée coustumieremẽt és epigrãmes et autres sortes de poëmes.

(Voyez *Riquetaque*).

RIME DOUBLETTE.

## Les regles de la seconde rectorique.

Autre taille ꝯmune est dicte doublette si cõme le romãt de la rose et en faiton toutes manieres de farsses [1] et to' aultres diz cõmunement si cõme il senssuit cy dessoubz escpt.

*Le dit de lorthie.*

Pour moi deduire et deporter
Men alay lautre jour jouer
En un vergier vert et fueilli
Et parterre moult bien flory
De flours jaunes et blanches
Vermeilles de plus's semblanches

[1] Voyez : *Farce.*

Agreables et deliteuses
Et a regarder gracieuses
Et lerbe dessoubz drue et belle
Qui de la rousee nouvelle
Estoit moult doucement moullie
Chascune flour en fu chargie
Par quoy plus belles en estoyent
En apres grand odour rendoyent
Ainsi que je les regardoie
Et que si belles les veoye
Volente men pn̄t de cueillir
Des plus belles que pos choisir
Adont aterre mabessay
Cy qune flour prendre auday
Une orthie poingnant forment
Quen lerbe estoit cōitement
Me fist si forment anguoisseux
Que puis je ne fus envieux
De cueillir flour celle journee
Et qūt joz languoisse passee
De l'orthie qui si mot point
Je mavisay q̄ tout apoint
Il est ainsi daucune gent
Qui monstrent trop espertement
Amour beau semblant beau parler
Et puis en mal est leur penser
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

## Jehan Molinet.

La plus facile et cōmune taille de Rimes est la doublette [1] qui se puet faire en toute quantité de sillabes est le plussouvent en VIII et en IX. De ceste maniere de Rime est compose *le rōmant de la rose*. Et plusieurs *histoires* en sont plaines.

[1] Froissart dit : Rime *couplette*.

*Exemple.*

Quand mon œil dort mon cueur seveille
Du mal d'amours qui me traveille

## Henri de Croy.

Aultre taille de rime qui se nomme doublette la plus facille et cōmune que lon peut faire et se peut faire en toutes quātitez de sillabes : et le pl' en huit ou neuf sillabes. De ceste maniere de regime est cōpose *le Romāt de la rose.* Et plusieurs *histoires* et *farces* en sont composees.

*Même exemple.*

RIME EMPÉRIÈRE

## Thomas Sibilet.

Emperière est espece de courōnée, et est dite emperiere, pource qu'elle a triple courōne. Ceste ne se fait, que d'une syllabe repetee deux fois simple apres le mot qu'elle couronne. De ceste n'a point usé Marot, ne les celebres poëtes de ce tēps : pource suy-je contraint de t'en donner vieil, et j'ai peur que lourd exemple.

En grand re*mord*, *mort mord*
Ceux qui par*fais*, *fais*, *fais*
Ont par ef*fort*, *fort*, *fort*
De clercs et f*rais*, *rais*, *rès*.

RIME ENCHAINÉE

## Jehan Molinet.

*De enchayennee.*

Autre taille de rime qui se nomme enchayennée pour ce que la fin du mettre est pareille en voix au commencement de lautre et est diverse en signification. Et se peut ceste taille causer en balades vers huitains et rondeaulx de chanson.

*Exemple.*

Trop durement mon cœur sou*pire*
*Pire* mal sent que des*confort*
*Confort* le fait plus na riens *fort*
*Fort* se plaint ne scet quil doit d*ire*

*Ire* me tient en grief mar*tire*
*Tire* me suis a mortel port
[Trop durement mon cœur sou*pire*
*Pire* mal sent que desconfort]

En desespoir mon cœur se *mire*
*Mire* je nay si non la *mort*
*Mort* vouldroie estre sans sup*port*
*Port* nay quelqung ma vie empire

Trop durement [mon cueur sou*pire*
*Pire* mal sent que desconfort]

Voyez : *Queue annue.*

## L'Infortuné.

Ainsi se font enchaînez *vers*
*Vers* vifs engins comme je *sens*
*Sentz* ont comment anges bien *clers*
*Clers* et luysans scientes *gens*
*Gents* et plaisants ainsy que *dis*
*Ditz* pareils sont à faire *fors*,
*Fors* à ceux qui y sont *déduys*
*Déduys* grans sont iceulx *accors*,
*A corps* garni de sens et *plains*
*Plaintz* s'en sont et dictz à *plaisance*,
*Plaisance* est d'en faire à deux *mains*
*Mais* dont soient selon la puissance.

## L'Art de Rhetoricque.

Je suis rhethorique enchai*nee*
*Nee* suis en la fin de m*etre*

*Estre* puys souvent com*posee*
*Posee* a destre et a senestre

## Thomas Sibilet.

Enchainee est celle, ou les vers sont enchainez par gradation, de ceste a usé Marot au dernier couplet d'une chanson susdite, disant ainsi :

Dieu des Amans, de mort *me garde*,
*Me gard*ant, *donne* moy bon heur ;
En le me *donn*ant, *pren* ta darde,
En la *pren*ant, *navre* son cœur :
En le *navr*ant ne tiendras *seur*,
En *seur*eté suivray *l'accointance*:
En *l'acointant* ton *serv*iteur
En *serv*ant aura jouissance.

RIME EN ÉCHIQUIER

## Gracien du Pont.

### *De Leschiquier et de sa forme.*

Eschiquier est une forme de Rithme, de laquelle n'a este faicte aulcune mention aulx œuvres de Rhetoriciens, qui ont compose sur lart de ladicte Rhetoricque metriffiee en fracoys. A tout le moins qui nous soyent iusqs icy venues à notice. Et notez que ce dict terme eschiquier a este pris du ieu des eschecz, par quoy tout Eschiquier doibt estre demostre en practique et figure à la forme dung tablier de quoy lon ioue aulx Eschecz et en tout ledict Eschiquier ny doibt avoir q deux terminaisons, tout ainsi, tout ainsi que audict Tablier ny a q de deux couleurs, blanc et noir, ou blanc et rouge. Car comunement toutes les cellules ou carreaulx du dict Tablier pour iouer ledict ieu, sont des dictes couleurs. Si sont aussi toutes les pieces du dict ieu. Au lieu desquelles sont les lignes courtes ou longues, au plaisir du copo-seur, le contre poix dudict femenin et dicte mesure obseruee.

Parquoy ny doibt auoir que deux terminaisons, come est dict. Daduãtaige, toutes les dictes lignes qui sont au lieu des dictes pieces, doibuent estre subgectes à faire toutz les saulx des dictes cellulles, come du Roy, de la Dame, des Folz, des Cheualliers, des Rocz et des Pions. Et pour ce que toutes les dictes cellules soyẽt fournyes, il y fault de chascune dicte terminaison, trente et deux lignes, qui sont en tout LXIIIJ.

RIME EN ÉCHO

## Gracien du Pont.

*De Rithme dicte Equo ou de Echo.*

De la dicte espece de Rithme coronnee en descend une aultre forme que lon dict Equo, pour ce que resonne de la sorte q̃ les Poetes faignent ung stille, et resonãce de voix loingtaine, respõdãte à la dernière syllabe masculine, ou à deux en femenin du terme precedãt comme on voyt par exemple quãt loncrie dedans ung boys, ou une vallee quil semble aduys que quelcun responde de loing la fin du mot, faignant les dicts Poetes que c st qui respond.

## Thomas Sibilet.

Echo est aussi une espece de couronnee : mais en ceste cy la couronne est hors de la mesure et composition du vers, et autrement repetant ou une ou plusieurs syllabes mesmes de son, ou en sens equivoque : comme en cest epigramme,

Respon Echo, et bien que tu sois *femme*,
Dy verité : Qui fait mordre la *fame* ?
Qui est la chose au monde plus in*fame* ?
Qui plus engendre à l'homme de dif*fame* ?  } *Femme*.
Qui plus tost homme et maison riche af*fame* ?
Qui feit amour grand Dieu et grand blas*pheme* ?
Qui gripe biens, agraphe corps, grif*fe ame* ?

La vertu de ceste et de toutes autres couronnees est, que la couronne ne soit point tiree par les cheveux, mais tant fluidement coherente, que l'oreille n'y soit en rien offensee.

RIME EN GORET [1]

## Jehan Molinet.

Rime en Goret est quant les derrenieres sillabes de la ligne participent seulement en aucune lettre.

*Exemple.*

Cest le lict de nostre conte
On le fait quāt on se couche

**Henry de Croy** dit :

Cest le lict de noste coute
On le fait quāt on se couche

Voyez : *Rime équivoque* (J. Molinet).

## P. Fabri.

L'en faict cent mille chansons que les enfans chantent et les pages, de rithme goret sans art et mesure, ainsi que les ignorans les sçavent faire.

..... Une autre fort basse rithme, que l'on appelle rithme de Goret, ou de boutechouque ; qui garde mesure en syllabes ; mais en la rithme a peu ou point de convenance ; laquelle n'est approuvée qu'entre ruraux et ignorans, qui en font les Dits pour aller à la moutarde ; comme cy :

Grand Guillaume
C'est le bel ouvrage que de plastre,
Quand on le sçait bien mettre a point.
C'est dommage quand on le gaste.

Cette Rime en Goret n'est autre chose que l'*Assonance*, telle qu'on la rencontre dans les plus anciens poèmes. En français, vous en trouverez maints exemples dans *La Chanson de Roland ;* de même, il suffit de lire les premiers vers des *Evangiles* en thiois par Ottfrid de Wissembourg, pour voir que l'auteur se contente de ces à-peu-près. L'Assonance est l'entance de la Rime.

[1] Goret : jeune porc.

### L'art de rhetoricque

*Rime Goret.*

Je rime Goret
La rime des rimes
Si je suis appert
Vous le veez par signes.

### Thomas Sibilet.

Ce q̄ les resveurs du tēps passé ont apellé la ryme Goret, et j'appelle ryme de village, ne merite d'estre nōbrée entre les especes de ryme, nō plus qu'elle est usurpee entre gens d'esprit.

RIME ÉQUIVOQUE

### Les regles de la seconde rectorique.

Un rondel... doit estre fait desquivoques ou de parfais sonnans, ou au moins de leonines.

Voyez : *Rondeau*.

### Jehan Molinet.

*Rime de equivocque.*

De rimes en goret et plusieurs autres menues tailles ne ferons nous [1] quelque estime pour ce quelles sont vicieuses et condemnables. Mais qui voult pratiquer la science choisisse plaisans equivoques riches termes et leonismes et laisse les bergiers user de leur rethorique rurale. Terme de equivocque est quant une seule diction [nuyt] signifie *porter dōmage* et *privation de jour*.

*Exemple.*

Tel de bouche dit bonne nuit
De qui la langue fort me nuit

[1] *Var :* Ne font les rethoriciens... **H. de Croy.**

*Equivoques a quatre.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Scavoye (scire) | Savoye (sabaudia) | Sa voye (via) | Savoye |
| Lavoye (habere) | Lavoye (lavare) | La voye (via) | La voye (videre) |
| Chevalet (equus) | Ce valet (servus) | ce vallet (vallis) | ce val est |

etc.

## Henri de Croy.

... Qui veult praticquer la science choisisse playsans equivoques termes leonismes et laissent les bergiers des champs user de leur theoricques et rethoricque ruralle, et quãt une seulle diction *nuyst* signifie porter dōmaige et privation de lœuvre par ces exemples declarez.

*Exemple.*

Tel dit de la bouche bonne *nuyct*
Qui de la langue fort ne *nuyt.*

Ce qui donne la mesure de l'estime en laquelle nos vieux poètes tenaient la rime équivoque, c'est qu'Arnoul Greban, dans son mystère de *la Passion*, la réserve pour le monologue de ses plus saints personnages :

*Dieu le Père.*

..... le grief tourment
que Jhesus, mon cher filz, *endure*
il porte detresse *tant dure*
que puis que le monde *dura*
oncques homme tant n'en*dura*
laquelle ne peut mes *durer*
sans la mort honteuse en*durer*,
et n'aura son saint corps *duree*
jusqu'a ce qu'il l'ait en*duree*
il appert, car plus va *durant*
et plus va toujours en*durant*
. . . . . . . . . .

*Nostre Dame*

ou iray ?
que feray ?
que *diray ?*
tant *d'ire ay*

Que le cueur me part
je n*e sçay*
se l'*essay*
que j'*essay*
Commençay
ou s'il fait d*eppart*
se mort qui *espart*
et qui tout d*eppart*
me prent pour sa part
mon dueil si se part
et ma vie languoree ;
. . . . . . . . .

Les principaux virtuoses de la Rime équivoque furent Molinet, Meschinot et Cretin.

## L'Infortuné.

Ceste rime vers vous *maintien*
Estre équivoque, par *exemple :*
Je te donne ce qu'en *main tien.*
Et de cest art en tes yeux *emple*
Ces vers-cy le preuvent *par eulx* :
On s'en peult bien ap*percevoir*
Par vers semblables ou *pareulx.*
Desinement l'appert *par ce voir*
Autre exemple par *excellence*
Dans clercs nobles et le *commun* :
L'estat de noblesse *excelle en ce*
Qu'elle deffend chascun *comme ung ;*
Donc a privilège *d'honneur ;*
Et Dieu, par ses nobles *arroys,*
Donne à noblesse, pour *don, heur,*
Tant aux princes, ducs, comme *aux roys.*

## Thomas Sibilet.

Se fait quād les deux, les trois, ou les quatres syllabes d'une seule dictiō assise en la fin d'un vers, sont repetées au carme symbolisant, mais en plusieurs mots, repetées dy-je ou simplemēt de mesme son, ou seulemēt de mesme orthographe ou de

mesme son, et de mesme orthographe ensemble, comē peux voir tout au long de ceste epistre de Marot au Roy,

En m'esbatant je fay rondeaux *en ryme*
Et en rymant bien souvent je m'*enryme*.
Bref, c'est pitié d'entre nous *rymailleurs*,
Car vous trouvez assez de *ryme ailleurs* :
Et quand vous plait, mieux que moy *rimassez*
Des biens avez et de la *ryme assez* :
Mais moy, à tout ma ryme et *rymaille*
Je ne soutien (dont je suis mar*ry) maille*.
Or, ce me dit un jour quelque *rymart*
Vien ça, Marot, trouves tu en *ryme art*,
Qui serve aux gens, toy qui as *rymassé* ?
Ouy vraiment, répon-je, Hen*ry Macé*.
Car tu vois bien la personne *rymante*
Qui au jardin de son sens la *ryme ente*,
Si elle n'a des biens en *rymoyant*,
Elle prendra plaisir en *ryme oyant*.
Et m'est avis que si je ne *rymois*,
Mon pauvre corps ne seroit nour*ry mois*
Ne demy jour : car la moindre *rimelle*
C'est le plaisir ou faut que mon *rys melle*.
Si vous supply qu'à ce jeune *rymeur*
Faciés avoir un jour par sa *ryme heur*,
A fin qu'on die en prose ou *en rymant*,
Ce rymailleur, qui s'alloit *enrymant*
Tant rymassa, ryma et *rymonna*,
Qu'il a cognu quel bien par *ryme on a*.

Ceste espece de ryme en equivoque (laquelle tu trouveras souvēt ailleurs en Marot, et telz famés Poetes) comme elle est la plus difficile, aussy est elle moins usitee : et ne laisse pourtant à estre la plus elegante, come celle qui fait cest unison et resemblance plus egale, et de ce plus poignante l'ouye.

## Joachim du Bellay.

Quand je dy que la rythme doit estre riche, je n'entens qu'elle soit contrainte et semblable à celle d'aucuns, qui pensent avoir fait un grand chef d'œuvre en francoys, quand ilz ont rymé un

*imminent* et un *eminent*, un *misericordieusement* et un *melodieusement*, et autres de semblable farine, encores qu'il n'y ait sens ou raison qui vaille..... Ces equivoques donq'..... me soient chassez bien loing.

Le plus ancien exemple de cette Rime équivoque que nous ayons rencontré, est de *Gautier de Coinsi*, tout au début du XIIIe siècle :

A Marie se *maria*.
Moines ou clers, quant se *marie*,
A ma Dame Sainte *Marie*,
Moult hautement s'est *mariez* ;
Mes cil est trop mal *mariez*,
Et tuit cil trop se mes*marient*
Qui as marions se *marient* ;
Par marions, par *mariées*,
Sont moult d'ames mes*mariées*.
Por Dieu ne nos mes*marions*,
Laissons maros et *marions*,
Si nous marions a *Marie*
Qui ses maris ou ciel *marie*. Amen.

*Du varlet qui se maria a Nostre-Dame,*
*dont ne volt qu'il habistat a autre.*

L'ostracisme prononcé par du Bellay n'empêchera pas Antoine du Verdier d'écrire, en 1569, tout un poème en rimes équivoques, sous ce titre : *Les omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle.*

En voici le début :

L'homme, ouvrage de Dieu, dès le jour qu'il *nacquit*,
En ce monde vivant, rien que peine il *n'acquist ;*
Rempli d'iniquité, en douleur très *amère*,
Du ventre le produit piteusement *sa mère*.
La mort vint par péché sur les enfans d'*Adam*,
Généralement nez pour estre mis *à dam ;*
C'est pourquoy tous les jours tant de corps on *enterre*
Dès que calamité fit son entrée *en terre :*
Car on ne void aucun qui ne tombe *en peché*
Tant que dans sa prison l'esprit est *empesché*,
etc.

On le voit, *Omonimes* remplace : *Rime équivoque*.

RIME FRATRISÉE [1]

## Thomas Sibilet.

Fratrisée, est nommée celle, en laquelle les vers fraternisent de telle manière, que le dernier mot du Carme precedent est repeté entier au commencement du metre suivent, soit en equique, ou autremēt. De ceste a usé Marot en l'epigramme dressant à Charon,

> Metz voile au vent, single vers nous *Charon*
> *Car on* t'attend : et quand seras en *tente*,
> *Tant et* plus boy bonum vinum *charum*
> *Qu'aurōs* pour vray : donques sans longue *attente*
> *Tente* tes pieds à si descente *sente*,
> *Sans te* facher : mais en soys content, tant
> Qu'en ce faisant nous le soions autant.

RIMES (JEUX DE)

## J. Molinet.

> Moul*inet n'est* sans bruit ni sans *nom*, *non*.
> Il a *son son*, et comme tu *vois*, *voix*.
> Son doux *plaid*, *plaist* plus que ne fait *ton ton*.
> Son vif *art ard*, plus clair que char*bon bon*.

C'est la Rime deux fois couronnée : à l'hémistiche et à la fin du vers.

Meschinot dit, d'un de ses poèmes :

« Cette oraison se peut dire par huit ou par seize vers, tant en retrogradant qu'autrement ; tellement qu'elle se peut lire en trente deux manieres et plus, et à chacune y aura sens et rime, et peut commencer toujours par mots différents qui veut. »

Voyez : *Rime rétrograde ; Rime brisée.*

### *Du Gargantua de Rabelais :*

> Cy n'entrez pas Hypocrites, Bigots,
> Vieux Mata*gots*, Marmiteux Boursouflez ;
> Torts Cols, Badaux, plus que n'étoient les Gots,
> Ni Ostro*gots*, Précurseurs des Magots.

[1] D'autres disent : *Fraternisée.*

Haires *Cagots*, Cafars empantouflez,
Gueux mitou*flez*, Frapars écorniflez,
Betlez, en*tlez*, fagoteurs de tabus,
Tirez ailleurs pour vendre vos abus.

Vos abus *méchants*
Rempliroient *mes champs*
De *méchanceté*
Et par fausseté
Troubleroient *mes chants*
Vos abus *méchants*.

(Voyez : *Rime batelée* et *Rime équivoque*).

On pourrait multiplier ces exemples de divers *Jeux de Rimes*. Mais nous n'en voyons pas l'utilité.

RIME KYRIELLE

## Thomas Sibilet.

Kyrielle a esté appellée la ryme, en laquelle en fin de chaque couplet un mesme vers est tousjours repeté : qu'ils ont appellé Refrain, és Balades et chãs royaux, et l'ont icy nommé Palinod, c'est à dire Rechanté, et est ce nom de Palinod bien seant en ceste Kyrielle, laquelle se commet le plus souvent en Chans Lyriques ou Odes, où ce Palinod est plusieurs fois rechanté : comme est le vers,

Amy je ne veux plus aimer.

en l'Ode de Saingelais, qui commence,

Puisque nouvelle affection,
etc.

comme est le carme

Vœillez en avoir mercy,

en l'Ode qui commence,

Puisque vivre en servitute
Je devoye triste et dolent.

Et de Palinod tu entens aisement pourquoy elle est appellée Kyrielle.

RIME LÉONINE

Etymologie probable : *Leonius*, moine, écrivain de la basse latinité.

—

Les proses rimées latines ont fréquemment la rime de deux Syllabes.

Adoro te devote latens De*ïtas*,
Quæ, sub his figuris, vere la*titas*,
Tibi se cor meum totum subj*icit*,
Quia, te contemplans, totum de*ficit*.

St Thomas d'Aquin.

Les terminaisons latines, presque toutes de désinences grammaticales, rendaient, d'ailleurs, facile l'application de ce procédé.

Les auteurs latins du moyen âge se sont amusés à tous les jeux de rimes : batelures, rimes brisées, etc. ; tant en véritables hexamètres, qu'en prose métrifiée.

**Eustache Deschamps** estime que la Rime léonine doit être de deux syllabes, qu'elles soient sonores toutes deux, ou que la dernière soit muette. Ainsi les Rimes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Vie, | defenir, | convoitise, | lasse |
| Ravie, | maintenir, | franchise, | passe. |

Sont considérées par lui comme léonines.

Voyez : *Ballade léonine*.

## Jehan Molinet.

### *Rime leonine.*

Rime leonine est quant deux dictions finales ont pareilles consonance et sillabe come il est apparant au chapitre de *jalousie* [1].

*Exemple.*

Prudes femmes par saint Denis
Est il autant que de fenix.

[1] De Jehan de Meung. *Le Roman de la Rose.*

## Henry de Croy.

Voir, du même, *Rime équivoque*.

Rime leonisme est quāt deux dictiōs sont semblables et en pareille consonance en sillabes comme il appert au ***chapitre de jalousie***.

*Exemple.*

Preudes femmes par saicnt *Denys*
Autant en est que de ph*enix*.

Pour **Pierre Fabri,** ces mots : Rime léonine, ont l'acception de : *Rime plate*.

RIME MASCULINE, FÉMININE

Voyez : Eustache Deschamps : *Ballade ;* Jehan Molinet : *Riqueraque ;* Jacques Peletier : *Sonnet;* Pierre de Ronsard*: vers masculin — féminin*, et passim.

RIME MÊLÉE

## Gracien du Pont.

*De Rithme meslée.*

Vous pouvez veoir, en usaige et practique une forme de Rithme que nous disons meslée, laquelle se faict de stille de Rithme platte, croysee, ou riche, communement, et la congnoistrez quant la dernière ligne, ou sens de fin dicelle, reentre sur qūllq̄ diction, ou clause latine, faisant sens parfaict. Ainsi que pouez veoir par exemple audict liure des controuerses, au fueillet xlIII, xlIIIj, xlv et xlvI ou trouverez toutz les coupletz reentrans sur chascun mot ou clause de Responde mihi qui commencent. [Helas, Helas, Eue nostre grand mere, etc. Les dicts coupletz sont de Rithme croysée, mais aussi se peuuent faire des aultres dictes tailles.

RIME — MOTS COMPOSÉS

## Jehan Molinet.

Doit le facteur querir aucuns verbes composez de prepositions comme ***a, de, re, com, par, sub.*** Car les dis verbes enchainent en riche rime et ont diverses significations.

*Exemple.*

| | | |
|---|---|---|
| verser | averser | converser |
| porter | aporter | desemporter |
| mettre | amettre | demettre |
| | etc. | |

## Thomas Sibilet.

Tu peux rymer bien et deuëment le simple contre le composé, combien que aucuns veuillent soutenir le contraire, mais sans apparence de raison. Car je ne voy point pourquoy on puisse appeler mauvaise ryme, *faire*, contre *refaire : mettre*, contre *permettre : dire*, contre *mesdire : assembler*, contre *desassembler : joindre*, contre *conjoindre :* et telle ryme à proportion pareille : attendu nommément que Marot, Saingelais, Salel, Heroet, Sceve, et tous les savans et famés poëtes de ce temps en usent ordinairement et sans scrupule.

## Joachim du Bellay.

..... Ces simples rymez avecques leurs composez, comme un *baisser* et *abaisser*, s'ilz ne changent ou augmentent grandement la signification de leurs simples, me soient chassez bien loing.

RIME PLATE

## L'art de rhetoricque.

A present }
Tel a argent }
Par usage
Ou souvent }
Tout le vent }
Au visage

Sans secours }
Je cours }
Je m'envoy
Car mes jours }
Sont cours }
Je le voy

Margot
M'amye
Un mot }
Si sot }
Qu'on rie

Ne pas confondre cette *Rime plate* avec la suivante.

## Thomas Sibilet.

..... Enten donq qu'icy j'appelle l'usage de ryme, l'ordre et situation des vers symbolisans [1]. Qui fait parfois qu'ils soiēt tous suivans l'un l'autre sans moien : et est ce que les anciens ont appellé Ryme plate : qui est la plus cōmune et la première trouvee. Tu en as exēple tout au lōg des deux livres de la *Metamorphose d'Ovide* tournés par Marot : et, à fin que tu ne desires exēple present, en ces six vers de luy :

Cy git envers la chair de Charmolue
De terre vint, la terre l'a volue :
Quant à l'esprit qui du ciel est venu,
Seigneurs passans, croyez qu'il n'a tenu
A estre bon, et de vertus orné
Que d'où il vint il ne soit retourné

RIME POUR L'ŒIL

Voyez : *Ballade de huit vers* (Eustache Deschamps).

## Joachim du Bellay.

Je n'ignore point que quelques uns ont fait une division de rythme, l'une en son, et l'autre en ecriture, à cause de ces dyphthonges *ai, ei, oi*, faisant conscience de rymer *maître* et *prestre*, *fontaines* et *Athènes*, *connoître* et *naître :* mais je ne veulx que notre poëte regarde si supersticieusement à ces petites choses, et luy doit suffire que les deux dernieres syllabes soient unisones, ce qui arriverait en la plus grand'part, tant en voix qu'en ecriture, si l'orthographe francoyse n'eust point été depravée par les praticiens.

[1] Voyez : *Symboliser*.

RIME RETROGRADE

## Thomas Sibilet.

Retrograde est aussi de la vieille mode, et peu usitee aujourd'huy *entre ceux qui ont le né mouché.* Elle s'appelle Retrograde, à cause qu'elle se peut lire à reculon, ou lettre pour lettre, ou syllabe pour syllabe, ou mot pour mot. Je te rēvoieray aux vieux *eschiquiers* [1] pour en tirer exemples pource qu'il me semble, que je te feroie tort de t'en emplir papier. Car aussi tost auras-tu entendu de toy mesme la ryme retrograde, comme le *Rebus de Picardie* et le *Contrepetit de cour.*

On peut rapprocher de la Rime retrograde le jeu suivant :

Signa te signa, temere me tangis et angis
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Ici, c'est lettre par lettre qu'il faut lire à rebours.

RIME RICHE

## Jehan Molinet.

Voyez : *Plate redite.*

..... [Il fault] requerir termes plus *riches* et mieulx recommandez comme dictions aulcunemēt pareilles sans estre equivocques et contraires en signification.

*Exemple.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Fureur | Severite | Paresse | Vertueulx | humilite | Honneur |
| Faveur | Senerite | Proesse | Vicieulx | hostilite | Horreur |

Voyez : *Rime — mots composés.*

## Thomas Sibilet.

est appelée riche, à cause de son abondance et plénitude ; et est celle de deux ou plusieurs syllabes toutes pareilles, mais en divers

[1] Voyez : *Rime en Echiquier.*

mots, comme en cest épigramme de M. Scéve. (Epigrāme de sa Delie).

Pour emouvoir le pur de la *pensée*
Et humble aussy de chaste a*ffection*
Voie tes faits, o dame dis*pensée*
A estre loin d'humaine in*fection :*
Alors verras en sa per*fection*
Ton hault cœur saint là sus se trans*porter*
Et puys ça bas vertus luy ap*porter*
Et l'ambrosie et le nectar d*es cieux.*
Comme j'en puy tesmoignage *porter*
Par jurement de ces miens propr*es yeux.*

C'est ce qu'un demi-siècle auparavant, on appelait encore *Rime léonine.* (Cf. *J. Molinet.*)

RIME RURALE

## Jehan Molinet.

Rime rurale est quant les dernières sillabes nont pas totale consonance ains participent en aulcunes lettres.

*Exemple.*

Amours me font par nuyct penser
Ou ie n'ose par jour aller.

Voyez, du même : *Rime équivoque.*

RIME SENÉE

## Thomas Sibilet.

Senée est celle, en laquelle ou tous les vers du couplet, ou tous les mots des vers commencent d'une mesme lettre. De ceste a usé Marot aux deux vers :

*C*est *c*lément *c*ontre *c*hagrin *c*loué :
*E est E*stienne *e*sveillé *e*njoué.

Et ailleurs en ses œuvres tu trouveras souvent des vers de ceste sorte.

A rapprocher du jeu auquel se livre le moine Hucbald dans son poème : *De laude Calvorum*, dont tous les mots commencent par la lettre C, et dont le premier vers est :

Carmina clarisonæ calvis cantate Camænæ.

RIME SYMBOLISÉE

**Thomas Sibilet** appelle *symbolisées* des rimes semblables accolées ou séparées par un ou plusieurs vers, de quelque façon, régulière ou irrégulière, que se fasse la croisure. *Symbolisé* n'est donc pas synonyme de *croisée* (mot qui implique la régularité) et n'est pas exclusif de *plate*. (Voyez : *Symboliser*).

RIME TÊTE ET QUEUE

## Gracien du Pont.

F { emme pour vray tousjours a maulvays chie
F { aisant faulx tours, mainct ung mal et meschie.

RIME TIERCE

## Thomas Sibilet.

Voyez : *Terzina.*

RIQUERAQUE

## Jehan Molinet.

*La riqueraque.*

La riqueracque est en maniere dune lõgue chanson faicte par coupletz de six et de sept sillabes. La ligne et chascun couplet a deux diverses croisees la premiere ligne et la tierce de sillabes imparfaictes, la seconde et la quarte de parfaictes. Et pareillement la seconde croysee mais distinctes et differẽtes en termination. Et doibt tenir ceste mode de sillabes en tous ses coupletz affin quelle soit convenable au chant de ceste taille couloura messire George Chastelain en ses *cronicques abregees* [1].

[1] Recollections des merveilleuses advenues en nostre temps.

*Exemple.*

Vous orrez chose estrange
Dung folastre bien fait
Qui se disoit estre ange
Mais quant ce vint au fait
Quil voult monter en gloire
Vollant comme ung plouvier
Il mist trop bas son loire
Si cheut en ung vivier.

L'avantage que donne au musicien la croisure régulière des rimes masculine et féminine n'avait pas échappé aux anciens chansonniers. Thibaut de Champagne, avec une intention marquée, avait déjà usé de ce procédé, dont, par conséquent, on aurait grand tort de rapporter tout l'honneur à la Pleïade, ainsi qu'on l'a fait souvent.

ROMAN

La signification primitive de ce mot est : *Traduction en langue romane.* Elle date de l'époque où l'on cessa d'écrire exclusivement en latin ; et l'on disait d'une œuvre qu'elle était *li roumans* d'un récit, pour la distinguer du texte latin où se trouvaient relatés les mêmes faits.

Les Romans n'étaient pas soumis à une forme fixe : leur mètre, leur division étaient arbitraires ; mais, une fois adoptés, ils restaient invariables pendant toute la durée du poème.

Exemples :

*La chanson de Roland* [1] se compose de strophes (*laisses*) inégales de vers de dix syllabes. La rime y est fréquemment réduite à l'*assonance.* (Voyez ce mot).

*Perceval le Gallois* ou *le Conte du Graal*, de Chrestien de Troyes, est en octosyllabes ; rimes plates accouplées, division par longs chapitres.

*Le Roman du Renard* (1re branche), de Pierre de Saint-Cloud : octosyllabes, rimes plates accouplées.

*Berte aux grans pies*, d'Adenet-le-Roi : Alexandrins, laisses inégales monorimes. (Dans le roman, la *laisse* sur une rime masculine est ordinairement suivie d'une *laisse* sur la rime féminine correspondante.)

*Les Enfances Ogier*, du même : décasyllabes, *laisses* monorimes.

*Cleomades*, du même : octosyllabes, rimes plates accouplées, divisions arbitraires.

[1] Voyez *Théroulde* (table des auteurs cités).

## *Le Rondeau au XIII^e siècle.*

### *Adam de la Halle.*

#### *Rondeau.*

*Boine amourete*
*Me tient gai,*
Ma compaignete ;
*Boine amourete,*
Ma cançonnete
Vous dirai
*Boine amourete*
*Me tient gai.*

#### *Autre Rondeau.*

*Je muir, je muir d'amourete*
*Las aimi !*
*Par défaute d'amiete*
*De merchi.*
A premiers le vi douchete
*Je muir, je muir, etc.* [1]

D'une atraiant manièrete
Adont le vit ;
Et puis le truis si fièrete,
Quant li pri.

*Je muir, je muir d'amourete*
*Las aimi*
*Par defaute d'amiete*
*De merchi.*

#### *Autre Rondeau.*

*Diex soit en cheste maison*
*Et biens et goie à fuison.*

Nos sires noeus
Nous envoie à ses amis ;

1 C'est, peut-être, cette habitude de ne pas écrire en entier les vers à répéter, qui, deux siècles plus tard, donnera naissance à la nouvelle forme du Rondeau.

Ch'est as amoureus
Et as courtois bien apris,
Pour avoir des pareisis
A nohélison.

*Deix soit en cheste maison*
*Et biens et goie à fuison.*

Nos sires est teus
Qu'il prieroit à envis;
Mais as frans honteus
Nous a en son lieu tramis
Qui sommes de ses nouris
Et si enfançon

*Diex soit en cheste maison*
*Et biens et goie à fuison.*

De ces trois Rondeaux, le deuxième tient beaucoup du Virelai, et le troisième de la Ballade. Adam de la Halle nous fournit donc la chanson balladée sous toutes ses formes. On doit en conclure, aussi, qu'au XIII[e] siècle, les lois du Rondeau étaient extrêmement élastiques [1].

## Eustache Deschamps.

### *Rondel sangle* [2].

*Cilz qui onques encores ne vous vit*
Vous aime fort et désire veoir;
Or vous verra, car en cest espoir vit
*Cilz qui onques encore ne vous vit.*
Car pour les biens que chascun de vous dit.
Vous veult donner cuer, corps, vie et povoir,
*Cilz qui onques encores ne vous vit.*

### *Autre Rondel.*

*Je ne vueil plus à vous, dame, muser*;
Vous povez bien quérir autre m*us*art :
Tart m'apperçoy qu'om m'a fait am*us*er.
*Je ne vueil plus à vous, dame muser,*

[1] Cf. Gaëtan Hecq. Le Lai, le Virelai, le Rondeau. Bruxelles, A. Vromant, 1892.
[2] Simple (singulus).

Ne plus n'espoir en vous mon temps *user*,
Quant d'esprevier sçavez faire b*u*sart.
*Je ne vueil plus à vous, dame, m*user.

*Rondeau.*

Il faut garder la franchise
*Pour trestout l'or qui est et qui sera,*
*Ne porroit pas Franchise estre vendue :*
Cilz qui la pert ne la recouverra
*Pour trestout l'or qui est et qui sera.*

Or la garde chascuns qui le porra,
Car d'omme franc ne doit estre rendue :
*Pour trestout l'or qui est et qui sera*
*Ne porroit pas Franchise estre vendue.*

Ici la Rubrique est de deux vers. E. Deschamps va parfois jusqu'à trois vers.

## Les regles de la seconde rectorique.

*Rondeaux.*

Rondeaux sont simples lesquels nont que 5 lignes [1] et fault que toutes les lignes reto'nātes et sugites ala prime ligne Et le puelt on faire de tāt de silabes ꝯment lon vuelt a ceste exemple.

*Par ces argens*
*Que tant prisons*

Sont huy ars gens
*Par ces argens*

Pas nest ars gens
Qn̄t est pris homs

*Par ces argens*
*Q tant prisons*

Ainsi doit estre rondelez un rondel et doit estre fait desquivo ques ou de parfais sonnans, ou au moins de leonines.

Cy senss. un rondel senefiant q̄ de tous mettre on se puet

[1] Il faut admettre que dans ce nombre, l'auteur ne compte pas les répétitions.

aidier en fin de ouvrage cestadire servant au langage propice Ace.

*Compains qui en bien convse*
*Verse dedens ce hanap*
Point ne va a la reuerse
*Compains qui en bn conv'*
Puiz q̄ par cy je traverse
Sans plus querir rime en. ap
*Compains qui en bn conv'se*
*Verse dedens ce hanap.*

Rondeau de *Christine de Pisan*

*J'en suis d'acort s'il vous plaist que je muire*
Pour vous, belle, mais ce sera pechie ;
Car desservi n'ay que me doiez nuire.

Se vous voulez au fort me laissier cuire
En mon meschief sans estre relachie,
*J'en suis d'acort s'il vous plaist que je muire.*

Car a vo vueil je me doy du tout duire,
Et de voz laz, ou je suis atachie,
Ne partiray se me voulez destruire,
*J'en suis d'acort s'il vous plaist que je muire.*

Christine de Pisan ne répète qu'un vers.

*Charles d'Orléans.*

*Rondel.*

*Après l'estrade route*
*Meclons a saquement*
Annuyeulx pensement
Et sa brigade toute.

Il crye volte route
Ralions nostre gent :
*Après l'estrade route*
*Meclons a saquement.*

Se loyaulte s'y boute,
Par advis saigement
Dye gaillardement
D'aly brusque sans doubte
*Après l'estrade route.*

Charles d'Orléans répète ordinairement les deux premiers vers dans le corps du poëme, et le premier seul à la fin. C'est le contraire de ce qu'avaient fait ses devanciers.

## Jehan Molinet.

De toutes quātites de sillabes et dictiōs se font rondeaulx simples et communs et dictiers de chansons.

*Exemple.*

*Rondel dune sillabe.*

*Je*
*boy*
se
*ie*
ne
voy
*ie*
*boy*

*Rondel de deux sillabes.*

*Ton nom*
*Me plaist*
Hennon
*Ton nom*
Mais non
Ton plait
*Ton nom*
*Me plaist*

*Rondel de trois sillabes.*

*Je suis pris*
*En vos latz*
Tout surpris
*Je suis pris*
Pou espris
De soulas
*Je suis pris*
*En vos latz*

*Rondel de quatre sillabes.*

faict sur la devise du duc Philippe de Bourgongne.

*Aultre nauray*
*Tant que je vive*
Son serf seray
*Aultre nauıay*
Je laymeray
Soit morte ou vive
*Aultre nauray*
*Tant que je vive.*

*Rondel de cinq sillabes.*

*Ou est ton mugnot*
*Ma treschiere amie*
Dy moy qui en got
*Ou est ton mugnot*
Monstre moy margot
Et si ne faulx mie
*Ou est ton mugnot*
*Ma treschiere amie*

## Henry de Croy.

De toutes quantites de sillabes et dictions se font rondeaulx sīples et dictiers cōmuns de chancons et autres.

*Rondeau de deux sillabes.*

*Ton nom*
*Me plet*
Caton
*Ton nom*
Mais non
Ton plet
*Ton nom*
*Me plet.*

*Rondel de cinq sillabes.*

*Ou est ton mignot*
*Ma tresdoulce amye*

Dis moy ung seul mot
*Ou est ton mignot*
Monstre moy margot
Et si ne faulx mye
*Ou est ton mignot*
*Ma tresdoulce amye*

## *Octavien de Saint Gelais.*

*Rondel.*

*Je servirai* selon qu'on me paiera,
Et me mettrai du tout à mon devoir ;
Mais si ma dame refuse de me voir,
Incontinent la première m'aura ;
Et puis en parle qui parler en saura.
Selon le bien que je pourrai avoir,
*Je servirai.*

Maudit soit-il qui autrement fera,
Ni qui jamais aura autre vouloir ;
Car, quant de moi, à chacun fait sçavoir
Que tout ainsi que l'on me traîtera,
*Je servirai.*

Telle est la forme nouvelle qu'adopte le Rondeau, vers la fin du XV siècle.

## L'Infortuné.

*La moytie* du couplet premier
Se doibt en tous rondeaux reprendre
Soit pour rigle ou par art sommer
*La moytie.*
Par cest art aussi coustumier
Sentence parfaicte doibt prendre
*La moylie.*

## Pierre Fabri.

Aulcuns rondeaux reprennent la moytie de la premiere ligne laquelle bien rencontree avecqs la couppe cest a dire le demy coupplet elle faict plaine clause entiere et les aultres se arondissent avec la premiere ligne et les anciens avec la moytie de la

premiere ligne et tout a la volūte du facteur mais le pl' noble est a celuy qui remple tout.

Fabri admet donc les deux espèces de Rondeaux ; mais, chose singulière, il considère comme le plus ancien, celui qui ne répète, en Refrain, que l'hémistiche. Les seuls exemples anciens qu'il ait pu trouver du demi-refrain, proviennent de l'oubli, par le copiste, du signe *etc.*, par lequel on remplaçait souvent une partie du vers à répéter, même dans les Ballades. D'ailleurs, Fabri, au mot *Lai*, nous donne la mesure de ses connaissances archéologiques, en ne considérant pas comme une véritable forme de Lai la seule qui soit vraiment assise sur de vieilles autorités. Une époque qui avait ainsi perdu les traditions, était mûre pour la révolution poétique. La Renaissance ne devait plus trouver grand chose à renverser.

## Thomas Sibilet.

Le simple rondeau a quatrain en premier couplet, et quatrain en dernier, unisones, dōt les premiers et derniers vers *symbolisēt,* et les deux du milieu demeurēt en ryme plate. Le second couplet n'a que deux vers ressemblās en ryme les deux premiers du premier couplet, et reprend on apres le second couplet, et en la fin du tiers le premier vers du premier, ou seulemēt l'hemistiche [1].

*Rondeau de Cl. Marot.*

*De m'acquiter*, je me treuve surprise
D'un foible esprit, car à toy n'ay sçavoir
Correspondant : tu le peux bien sçavoir,
Veu qu'en cest art plus qu'autre lon te prise.
Si fusse autant eloquente et apprise,
Comme tu dis, je ferois mon devoir
*De m'acquiter.*

Si veux prier la grace en toy comprise,
Et les vertus qui tant te font valoir,
De prendre en gré l'affectueux vouloir,
Dont ignorance ha rompu l'entreprise
*De m'acquiter.*

[1] Cl. Marot ordonne plus ordinairement les couplets de ses Rondeaux comme suite : 5 — 3 — 5. C'est ce que Th. Sibilet appelera *Rondeau double* (v. ces mots), mal à propos, selon nous.

RONDEAU (Bizarreries du)

*Christine de Pisan.*

*Rondeau monosyllabique.*

*Dieux*
Est.
Quieux ?
*Dieux.*
Cieulx
Plaist
*Dieux.*

*Charles d'Orléans.*

*Rondeau de cinq strophes.*

Rondel CLXXIV.

*Rendez compte, vieillesse,*
*Du temps mal despendu.*
Et sottement perdu
Es mains dame Jeunesse.
Trop vous court sus Foiblesse.
Qu'est povoir devenu ?
*Rendez compte, vieillesse,*
*Du temps mal despendu.*
Mon bras en l'arc se blesse
Quant je l'ay estendu ;
Parquoy j'ay entendu
Qu'il convient que jeu cesse.
*Rendez compte, vieillesse,*
*Du temps mal despendu.*
Tout vous est en détresse,
Désormais chier vendu ;
*Rendez compte, vieillesse,*
*Du temps mal despendu.*
Des tresors de liesse
Vous sera peu rendu,
Riens qui vaille ung festu ;
N'avez plus que sagesse.
*Rendez compte, vieillesse,*
*Du temps mal despendu.*

Ce Rondeau est fait dans la forme des *Caroles* (voir ce mot), de Charles d'Orléans. Il en diffère en ce qu'il est entièrement sur deux rimes et ramène le Refrain à la fin de chaque strophe. Chose à noter, ce Rondeau est plus long que celui du même auteur que nous rencontrons plus loin sous le nom de *Rondel double*.

*Jehan Marot.*

*Refrain de quatre vers.*

*Qui bien estudiroit aux armes,*
*Autant qu'à dames décevoir.*
*En France l'on viendroit pour voir*
*De bons et vertueux gendarmes.*
Pensez-vous que bruit et vacarmes
Ni joutes l'on craignist avoir.
*Qui bien estudiroit aux armes,*
*Autant qu'à dames décevoir.*

Certes nenny, mais aux alarmes
Un chacun feroit son devoir ;
Et pourtant je fais à sçavoir,
Concluant sur mes premiers termes,
*Qui bien estudiroit aux armes,*
*Autant qu'à dames décevoir,*
*En France l'on viendroit pour voir*
*De bons et vertueux gendarmes.*

Ce Rondeau est identique, comme disposition, au *Rondeau double* de l'*Art de Rhetoricque* (v. ces mots).

## L'art de rhetoricque.

***Rondel.***

*Il sont des rondeaux*
*Doubles en la fin*
Après les plus beaux
*Il sont des rondeaux*
Bruyans et nouveaux
Mon tres cher affin
*Il sont des rondeaux*
Faites y vateaux
*Doubles en la fin.*

Si l'avant dernier vers n'a pas été déplacé par le copiste ou l'imprimeur, ce Rondeau diffère de tous ceux connus, par cette intercalation.

### *François Ier.*

*Forme ancienne.*

*Moins de fortune quant elle m'est contraire ;*
*Plus* de bonheur me fault pour mon affaire ;
*Moins* de longueur me faut pour vous recevoir ;
*Plus* de malheur me fait cognoistre et veoir ;
*Moins* grant plaisir par absence desfaire ;
*Plus* que souvent mes yeulx se vont portraire ;
*Moins* que contant alors ne me puis taire ;
*Plus* je désire et mieulx je puis avoir ;
*Moins de fortune quant elle m'est contraire ;*

*Moins* fort aymer est de moy adversaire ;
*Plus* de travail ne me sauroit fortraire ;
*Moins* que toujours d'estre soubz ton povoir :
*Plus* que grand tort j'auroys si mon vouloir ;
*Moins* que très humble ce trouvoys à refaire ;
*Moins de fortune quant elle m'est contraire.*

### *François Ier.*

*Forme nouvelle.* Très curieux specimen : 4 strophes égales de 5 vers avec Refrain au commencement et à la fin de chacune d'elles :

*Bien heureuse* est la saison et l'année,
Le temps, le poinct et l'heure terminée ;
Le moys, le jour, le lieu et le pourpris,
Où des beaulx yeux, je fus lyé et pris,
Tant que prison m'est liberté nommée
*Bien heureuse !*

*Bien heureulx* est le doux travail que ay pris,
Puisqu'au pouvoir d'amour je suis compris ;
Sagette et arc qui blessa ma pensée,
Aussi la playe en moy renouvellée,
Que j'estime santé de trop grand pris :
*Bien heureuse !*

*Bien heureuse* est la voix qui a nommée
Le nom d'amye, estant plus qu'estimée ;
Bien heureulx est l'escript qui a appris
A la louer, sans peur d'estre surpris ;
A le penser croissant sa renommée :
*Bien heureuse !*

*Bien heureulx* est le mal d'amour surpris,
Et le chault feu en doux gentz cueur espris ;
Bien heureuse est la dame bien aymée,
Quant son amy parfaicte l'a clamée,
Et luy donner amour a entrepris :
*Bien heureuse !*

*Clément Marot,*

dans un de ses rondeaux, nous offre une combinaison intéressante de l'ancienne et de la nouvelle forme :

*A un poète ignorant.*

*Qu'on meine aux champs ce coquardeau*
Lequel gaste, quand il compose,
Raison, mesure, texte et glose,
Soit en ballade, ou en rondeau.
Il n'ha cervelle ne cerveau :
C'est pourquoy si haut crier j'ose :
*Qu'on meine aux champs ce coquardeau.*
S'il veut rien faire de nouveau,
Qu'il œuvre hardiment en prose
(J'entends s'il en sçait quelque chose)
Car en rime ce n'est qu'un veau
*Qu'on meine aux champs.*

Ce Rondeau fut écrit contre Charles de la Hueterie d'Amboise, secrétaire du duc de Vendôme.

RONDEAU DIALOGUÉ

*Jehan Martin de Valenciennes.*

*Sur la maladie de saint Regnault.*

SAINT DOMINIQUE

*Vierge, nous metz-tu en deffault*
*Quant nous perdons nostre secours ?*

LE CHAPELAIN DE SAINT REGNAULT

Par un bien cruel sourbesault,
*Vierge, vous metz-tu en deffault ?*

LE CLERC DE SAINT REGNAULT

Contre toy courray a l'assault,
Veu que permetz si piteux cours.

SAINT DOMINIQUE

*Vierge, nous metz-tu en deffault,*
*Quant nous perdons nostre secours ?*
. . . . . . . . .

—

*Exorcisme*

—

SAINT REGNAULT

*Frappez fort.*

LE CONVERS

*Haro, a la mort !*

SAINT REGNAULT

*C'est le commandement de Dieu.*

LE CONVERS

Hau, Diables, venez a mon confort.

SAINT REGNAULT

*Frappez fort.*

LE CONVERS

*Haro, a la mort !*
Se cuide estre le plus fort,
Bellement, ce n'est point de jeu.

SAINT REGNAULT

*Frappez fort.*

LE CONVERS

*Haro, a la mort !*

SAINT REGNAULT

*C'est le commandement de Dieu.*

*Arnould Greban.*

*La Passion de N.-S. J.-C.*

SIMON CIRÉNÉEN

*Je m'oppose.*

ORILLART

*Villain parfais,*
*Jouez vous de la reculoire ?*

SIMON

S'on me fait tort sans mes meffais,
*Je m'oppose.*

BRAYART

*Villain parfais,*
Vous arez tant de coups bienffais
Qu'on vous cassera la machoire

SIMON

*Je m'oppose.*

CLAQUEDENT

*Villain parfais,*
*Jouez vous de la reculoire ?*

Cette forme se retrouve en divers passages de l'œuvre.

RONDEAU DOUBLE

## Eustache Deschamps.

*Rondel* [1] *double.*

*Joieusement par un très doulz jouir,*
*En jouissant menrray vie joieuse,*
Comme cellui qui se doit resjouir
Et joie avoir en la vie amoureuse.
Se joyeus suy chascun le puet veir
A mon chanter très plaisant gracieuse.
Pour ce doy bien vostre amour conjouir,
Et joye avoir, humble flour précieuse ;
S'en chanteray tant que l'en puist [ouir]
Que mon chant vient de voix douce et piteuse
*Joieusement, par un très doulz jouir,*
*En jouissant menrray vie joieuse.*

## Les regles de la seconde rectorique.

Item se le rondel est double il puelt estre de plus's lignes jusques au nombre de 6 au premier couple.

[1] E. Deschamps se sert indifléremment des mots : *Rondel* et *Rondeau.*

### *Charles d'Orléans.*

*Rondel double.*

*Que voulez-vous que plus vous die*
Jeunes assotez amoureux ?
Par Dieu ! j'ay este l'un de ceulx
Qui ont eu vostre maladie.

Prenez exemple, je vous prie,
A moy, qui m'en complains et deulx :
*Que voulez-vous que plus vous die ?* etc.

Et pour ce, de vostre partie,
Se voulez croire mes conseulx,
D'abregier conseiller vous veulx
Voz faiz en sens ou en folie :
*Que voulez-vous que plus vous die ?*

Plusieurs y treuvent chiere lie,
Maintes foiz et plaisans acueulx :
*Que voulez-vous que plus vous die ?* etc.

Mais au derrain merencolie
De ses huis fait passer les cieulx
En dueil, en soussy, Dieu scet quieulx !
Lors ne chault de mort ou de vie,
*Que voulez-vous que plus vous die ?*

## Jehan Molinet.

Doubles rōdeaulx se font par lignes doublettes (voyez : *Rime doublette*) avecques quelque une sengle [1] qui se consonne avecques lune des aultres, et ceste maniere de rondeler sert aux chāsons de musicque comme *le serviteur* et aultre de cinq lignes.

*Exemple.*

*Quant vous aurez assez muse*
Au temps que jay pour vous use
Et la verite bien scaurez
Espoir que pitie vous aurez

[1] *Singula* = seule.

Dung simple innocent pour ruse
— Jamaïs ne seray refuse
Ne de mal servir accuse
Se mes pas sont bien mesurez
*Quant vous aurez assez muse*, etc.
— Se trouve me suis si ose
Dame [1] vostre bruyt alose
Dont je suis beaucoup honnorez
Le don de mercy me donnez
Affin que ne soye abuse
*Quant vous aurez assez muse*, etc.

Voyez : *Virelai*.

## L'art de Rhetoricque.

### *Rondel double.*

*Voicy ung rondel*
*Que je forge et double*
*C'est ung rondel double*
*Broille Dieu scet quel*
Faites en ung tel
Vous aurez ung double
*Vecy ung rondel*
*Que je forge et double*
Il est sans coutel
Charpente moult trouble
Se trop il vous trouble
Laissez le a l'ostel
*Vecy ung rondel*
*Que je forge et double*
*C'est un rondel double*
*Broille Dieu sçait quel.*

## Thomas Sibilet.

Le Rondeau double est celuy, qui a cinquain pour le premier couplet, et cinquain pour le dernier uniformes, comme requiert la nature du Rondeau : mais tels que les deux premiers de chaque cinquain *fraternisent*, en ryme plate, le tiers et quart tout ainsi,

[1] Var : *Davoir*. (H. de Croy.)

mais en autre terminaison : et le cinquiesme *symbolise* avec les deux premiers. Le second couplet est de trois vers, de ryme cōsonāte aux trois premiers du premier couplet.

Ce rondeau s'appelle double, à la differēce du simple, pource qu'il a treze vers, ou le simple n'en tient que dix, et pour sa gravite n'admet gueres autres vers q̄ de dix syllabes, cōme le simple reçoit pour sa legereté le plus souvēt les vers de huit.

Cette dernière prescription est très aventurée.

On le voit, le Rondeau double a été traité de toutes sortes de manières. On ne peut en déduire une règle générale.

*Clément Marot.*

*A un créancier.*

*Un bien petit* de pres me venez prendre,
Pour vous payer et si devez entendre
Oue ne vy onq Anglois de vostre taille :
Car à tous coups vous criez baille, baille,
Et n'ay de quoy contre vous me deffendre.

Sur moy ne faut telle rigueur estendre,
Car de pecune un peu ma bourse est tendre :
Et toutesfois j'en ay, vaille que vaille,
*Un bien petit.*

Mais à vous voir (ou lon me puisse pendre)
Il semble advis, qu'on ne vous vueille rendre
Ce qu'on vous doit : beau sire ne vous chaille,
Ouand je seray plus garny de cliquaille,
Vous en aurez : mais il vous faut attendre
*Un bien petit.*

RONDEAU (Double) DEMI-LAI

## Les règles de la seconde rectorique.

Ci senss une taille de double rondel demi lay.

*Helas amours narez jamais mercy*
Dun cœur marry
Sy esbahy q̄ ne scet ou aler
Ne de ses maulx a nullui reclamer
Forz a vous seul q̄ tous jours a servi

Las desespoir ma sy fort assailly
Et a cellui
Que sans nul sy le faudra definer
*Helas amours, etc.*

Mais si per vous puet estre raemply
Et assouvy
Des biens que sy doit ades desirer
Nul ne porroit les grans joie nombrer
Ne le haut don dont lariez enrichy
*Helas amours, etc.*

La qualification de *demi-lai* est donnée à ce Rondeau à cause des petits vers qu'y introduit l'auteur. (Voyez *Lai* (adjectif)).

RONDEAU EN ALEXANDRINS [1]

*Jean Marot.*

*Un seul cueur en trois corps* aujourd'hui voy en France
Regnant en doulx accord, sans quelque differance,
D'amour tant enlacez, qu'il semble que nature
Les formant ayt chassé dissension, murmure,
Pour nourrir sans discords amoureuse alliance.

Ung pin, bien m'en records, en Savoye eut croissance,
Si très beau, que dès lors le lys pour sa plaisance
Fleurons y a entez et mis par géniture
*Un seul cueur en trois corps.*

L'ung est entre les forts nommé pour sa puissance,
François, franc aux efforts, des françois la fiance;
Sa sœur bien cognoissez, duchesse nette et pure,
Bonne, trop plus qu'assez. O noble géniture !
Vous estes unicorps, comme une trine essence :
*Un seul cueur en trois corps.*

RONDEAU PARFAIT

Voyez : *Rondeau redoublé.*

[1] Mètre tout à fait exceptionnel dans le Rondeau.

RONDEAU REDOUBLÉ OU PARFAIT

## Thomas Sibilet.

Il y a une autre espèce de Rondeau dit parfait ou redoublé, à cause q̄ de moins ou plus il surmōte le double en nombre de vers et de reprises, et se fait ou du simple ou du double, en sorte qu'il admet autant de coupletz, qu'il y a de vers au premier couplet : et à la fin de chaque couplet suivāt son ordre se repete un vers du premier couplet l'un après l'autre. Mais avise que la reprise de cestuy n'est pas abodāte hors du couplet come és autres : mais le vers repris est du nombre des constituans le couplet. Ce Rōdeau estoit estimé souverain entre les anciēs [1], et pourtāt appellé parfait : aujourd'huy peu usité entre les nôtres, qui reçoivent et usurpent le double [2] de treze vers avec reprise d'hemistiche pour le meilleur, mieulx sonnant, et plus gracieux. Toutefois afin de n'ignorer cestuy, qu'il te prendra à l'aventure envie d'essayer en reverence de l'antiquité, je t'en proposeray ici un exemple pris de Marot.

*Rondeau parfait.*

A ses amis, après sa délivrance.

*En liberté maintenant me pourmaine,*
*Mais en prison pourtant je fuz cloué,*
*Voila comment fortune me demaine :*
*C'est bien, et mal. Dieu soit du tout loué.*

Les envieux ont dit que Noué
N'en sortirois : que la mort les emmeine,
Maugré leurs dens le nœud est desnoué :
*En liberté maintenant me pourmaine.*

[1] Nous estimons qu'il faut en rabattre, de cette grande ancienneté prêtée par Sibilet au Rondeau redoublé. On peut remarquer que cet auteur a une tendance à considérer comme très vieux des temps assez rapprochés de lui. Voyez le mot *Lai*, où il dit œuvre de *l'antiquité*, un poème dont il emprunte l'exemple à Alain Chartier. Or, Alain Chartier mourut tout juste cent ans avant l'achèvement de l'art poétique de Sibilet. D'ailleurs, la répétition de l'hémistiche seul, dans le Rondeau, ne remonte qu'à la deuxième moitié de xv[e] siècle.

[2] Le Rondel double existe déjà au xiv[e] siècle. Cf. E. Deschamps.

Pourtant si j'ay fasché la court Rommaine,
Entre meschans ne fuz onc alloué :
De bien famez j'ay hanté le dommaine :
*Mais en prison pourtant je fuz cloué.*

Car aussi tost que fuz desadvoué
De cellelà, qui me fut tant humaine,
Bien tost après à Sainct Pris fuz voué.
*Voilà comment fortune me demaine.*

J'euz à Paris prison fort inhumaine :
A Chartres fuz doucement encloué :
Maintenant vais où mon plaisir me maine.
*C'est bien et mal. Dieu soit du tout loué.*

Au fort, amis, c'est à vous bien joué,
Quand vostre main hors du per me ramaine,
Escript et fait d'un cueur bien enjoué,
Le premier jour de la verte sepmaine,
*En liberté.*

L'Académie, dans son dictionnaire, définit comme suit le Rondean redoublé :

On appelle *Rondeau redoublé,* une pièce de poésie de ving vers, disposés par cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain font l'un après l'autre le dernier vers des autres quatrains. Le cinquième de ces quatrains doit être suivi de la répétition du premier mot ou de l'hemistiche du premier vers de l'ouvrage.

L'Académie s'est trompée. Ce n'est pas cinq strophes, mais bien six que doit avoir le Rondeau redoublé. Pas plus l'exemple emprunté de Marot, et qu'on vient de lire, que celui bien connu du Père Mourgues (xvii[e] s.) : *Si l'on en trouve, on n'en trouvera guère,* ne donne raison à la formule ci-dessus énoncée, et nous n'avons jamais rencontré un cas où elle fût appliquée.

RONDEAUX JUMEAUX

## Jehan Molinet.

### *Rondeaulx jumeaulx.*

Rondeaulx jumeaulx tiennent ensemble, et est le petit en son tout partie du grant.

*Exemple.*

| | |
|---|---|
| *Je l'ay empris* | *bien en aviegne* |
| Pour avoir pris | *je lay empris* |
| Ou quil soit pris | ne dont q̄l viegne |
| *Je lay empris* | *bien en aviengne* |

*Autre exemple.*

| | | |
|---|---|---|
| *Souffrons apoint* | *Soyons bons* | *Borgongnons* |
| *Bourgois leaulx* | *Serviteurs* | *De noblesse* |
| Barons en point | Prospérons | Besongnons |
| *Souffrons apoint* | *Soyons bons* | *Borgongnons* |
| Vuidons son point | Conquérons | Espérons |
| François sont faulz | Soyons seurs | Son nous blesse |
| *Souffrons apoint* | *Soyons bons* | *Borgongnons* |
| *Bourgois leaulx* | *Serviteurs* | *De noblesse* |

## Henry de Croy.

Rondeaulx jumeaulx composez ensemble et tient le petit partie du grant et le grant partie du petit.

Exemple sur le mot du duc Charles de Bourgogne :

*Je lay empris*
*Bien en advienne*
Pour avoir pris
*Je lay empris*
Ou qui soit pris
Ne dou qui vienne
*Je lay empris*

Affin qu'en hault bien je pervienne
Par prouesse q̄ ma seurpris
*Je lay empris bien en advienne*
Pour avoir pris *je lay empris*

*Exemple.*

| | | |
|---|---|---|
| *Souffrons apoint* | *Soions bons* | *Compaignons* |
| *Bourgoys loyaulx* | *Serviteurs* | *De noblesse* |
| Barons en point | Prosperons | Besongnons |
| *Souffrons apoint* | *Soyons bons* | *Compaignons* |
| Vuidons y ce point | Conquerons | Gentillesse |
| Francois loyaulx | Soyons seurs | Son nous blesse |
| *Souffrons apoint* | *Soyons bons* | *Compaignons* |
| *Bourgois loyaulx* | *Serviteurs* | *De noblesse* |

*Sept rondeaulx* en ce rondeau
*Sont tissus et cordelez*,
Il n'y fault clou ne cordeau
*Sept rondeaulx*
Mettez sus et rondelez
*Sont tissus et cordelez*

ROTRUENGE

Poème qu'on chantait, en s'accompagnant sur la *rote*. On n'est pas d'accord sur la nature de cet instrument qui était celui des bardes bretons [1], comme dit Venantius Fortunatus :

Romanusque lyra, plaudat barbarus harpa,
Grœcus achilliaca, *chrotta* britanna canat.

De l'orthographe employée par l'écrivain latin, il est naturel de conclure à une étroite parenté entre la rote et l'instrument employé très anciennement, en Écosse sous le nom de *crowt*, en Irlande sous celui de *cruit*, et que, dans le pays de Galles, on appelait *criodd*. Un seul point n'est pas discuté: c'était un instrument à cordes; mais lescordes en étaient-elles frottées, frappées ou pincées ? c'est ce dont on ne tombe pas d'accord. Nous pensons que *rote* est un nom générique qui implique les différentes significations, et que la rote a été aussi un instrument à *roue*, du genre vielle. La forme même du mot vient à l'appui de cette dernière opinion.

## Les regles de la seconde rectorique.

Item autre taille de rothuenges esquartelles dont il sensieut un quartier et les autres quartiers se font de la taille et terminaison ensuiant en la volente de louvrier :

*Rotuenges.*

Au vert b*ois vois*
Pour oyr loisillon
A mon ch*ois* cr*ois*
Quaveuc lesmerillon
Feray m*aison raison*
Le vuet aussi je le cōgnois

On trouve ici une application de la *Rime couronnée* ou *Double queue* (v. ces mots).

[1] Voyez : *Lai*.

RONDEL

Certains auteurs modernes ont cru devoir établir une différence entre *Rondeau* et *Rondel*. C'est une erreur : Le mot est identique ; il n'y a là que la distinction entre les cas *sujet* et le cas *régime*. Eustache Deschamps, à l'époque où le cas se confondent, écrit indifféremment *Rondeau* ou *Rondel*.

Jehan Froissart, prenant le participe passé du verbe, écrit *Rondelé*.

RUBRIQUE

*Rubrique*, *rubriche*, *rebrique* ou *rebriche*. Voyez : *Chant royal* (Eustache Deschamps).

ALUT

On trouve un exemple du *Salut* des trouvères dans notre troisième Rondeau d'Adam de la Halle. (Voyez : *Rondeau*).

SATIRE

## Thomas Sibilet.

Voyez : *Coq-à-l'âne*.

Parmi les anciennes œuvres françaises publiées sous le nom de Satires, nous citerons les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* (1560). L'auteur est le calviniste Pierre Viret.

La plus célèbre satire du XVIe siècle est la *Satire Ménippée*, résultat d'une collaboration dont les écrivains les plus marquants sont Jean Passerat, Nicolas Rapin, Jacques Gillot et Gilles Durand de la Bergerie. Elle renferme des poèmes tels que :

*Le Testament de l'Union, à tous bons prestres religieux et vrais catholiques françois ; A mademoiselle ma commere sur le trespas de son asne. Regret funebre ;* etc.

## Joachim du Bellay.

...Satyres, que les Francoys, je ne scay comment, ont appelées *Coqz à l'asne* (voyez ces mots); esquelz je te conseille aussi peu exercer, comme je te veux estre aliene de mal dire, si tu ne voulois, à l'exemple des anciens, en vers heroïques (c'est-à-dire de X à XI, et non seulement de VIII à IX) soubz le nom de satyre, et non de cette inepte appellation de Coq à l'Asne, taxer modestement les vices de ton tens, et pardonner aux noms des personnes vicieuses.

SEPTAIN

## Jehan Molinet.

*Vers septains.*

Autres vers septains de sept sillabes et de sept lignes sont trouvez en plusieurs euvres dont la derreniere ligne chet en commun *proverbe.*

Quant aurons nous le bon temps
Pour mener joyeulx solas
Il y a plus de sept ans
Que les povres gens sont las
Guerre nous prent en ses las
Mais elle morra quelque heure
En pou deure dieu labeure

## Henry de Croy.

Aultres vers septains de huyct sillabes et de sept lignes sōt trouvez en plusieurs euvres dont la derreniere ligne chet, en communs *proverbes.*

*Exemple.*

Paix amaine nous bon temps
Pour mener joyeulx soulas
Il y a plus de quatre ans
Que les povres gens sont las
Guerre nous prent en ses las
Mais elle mourra quelque heure
En peu dheure dieu labeure

## Thomas Sibilet.

Le septain despend du *huitain* : car le septain regulierement se fait en syncopant le carme septieme, qui seroit au huitain.

Tu as un septain en Marot en 1 de ses epigrāmes commençant :

Metz voile au vent : single vers nous Charon

Voyez : *Rime fratrisée.*

SERMON JOYEUX

Le sermon joyeux est un discours humoristique. Voici des titres de sermons anonymes édités par Crapelet :

*Sermon fort joyeulx, pour l'entrée de table, avec graces fort joyeuses.*

*Sermon joyeulx d'un fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée, à rabattre sur le temps à venir.*

*Le sermon des frappe-cultz nouveau et fort joyeulx.*

*Sermon joyeulx de M. Sainct Haren.*

SERVENTOIS

*Etymologie :*

Dédié le plus ordinairement à la Vierge Marie à l'occasion de l'une de ses fêtes, le Serventois tire son nom de *servir.* En certains endroits de la Picardie, on dit encore couramment : *servir un saint* pour : assister aux cérémonies par lesquelles on célèbre sa fête.

## Eustache Deschamps.

### *De la façon de serventoys.*

*Serventois* sont faiz de cinq couples, comme les chansons royaulx; et sont communement de la vierge Marie sur la divinité; et n'y souloit point faire refrain, mais à present on les y fait servens comme en une ballade [1]. Et pour ce que c'est ouvrage qui se porte au puis damour, et que nobles hommes n'ont pas acoustume de ce faire, n'en faiz cy aucun autre exemple [2].

Jehan Froissart est auteur de Serventois couronnés au Puy de Valenciennes.

## Jehan Molinet.

Les servantoys servent pareillement au puys royaulx. Auxquelz il y a certaines regles q̄ les princes desditz puys y mettent

[1] Pourtant, nous allons voir, un siècle plus tard, J. Molinet déclarer que le Serventois ne comporte pas de refrain.

[2] Néanmoins, au siècle précédent, des seigneurs tels que le comte de Champagne avaient écrit pour les Puys d'Amour. (Voyez : *Sotte chanson*). Cela parait d'autant plus contradictoire que Deschamps, champenois, trouve sa réfutation dans les œuvres du plus grand seigneur de son propre pays.

affin de cõtraindre le facteur sans trop ouvrer a sa plaisance, et avient souvent quil prend les terminatiõs et p̄mieres lignes dune *amoureuse* [1] laq̄lle amoureuse traicte de matieres damours. Et contient cinq coupletz et lenvoy sans refrain. Mais lesditz coupletz de pareille consonance. Et lesditz servantoys le plus souvẽt sont fais en lhonneur de la glorieuse vierge Marie et par figure de la bible [2].

*Exemple.*

Lamoureux cuer pourveu de prudence
Doibt mediter par divin pensement
Que lescripture ou nous debvons credence
Nous recite demonstrant plainement
Comment de la lignee prefiguree
De iesse vint une vierge adornee
Dexcellans dons qui porta sans amer
La belle fleur que dieu voult tant aymer
Que lesperit saĩct par treshaulte puissance
Vint reposer dessus sans entamer
Integritte par aulcune nuysance

C'est bien decent que lamant par science
Voulant la lettre exposer haultement
Prende jesse fonde en pacience
Pour dieu puissant regnãt triumphammẽt
Qui conduisit par œuvre decretee
Ceste vierge par saincte anne notee
Sur laquelle dieu voult la fleur poser
Ce fut Marie en qui vint reposer
Lesperit sainct par lequel sans instance
Je puis Jesus son filz bien exposer
Car elle en eut la divine acointance

Si doibt lamant des son adolescence
La vierge aymer la fleur pareillement
Et lesperit pour sa divine essence
Lequel dessus reposa sainctement
Car elle fut en si bonne heure nee
Que la grace de dieu luy fut donnee

1 Voyez : *Chanson amoureuse.*

2 *Var* : et pour lhonneur de sa tres glorieuse naissance sainctete et tres parfaicte vie. **H. de Croy.**

Pour son enfant concepvoir et porter
Lors incarne pour nos maulz suporter
Ce fut œuvre dadmirable substance
Quant vierge fut devant son enfanter
Vierge enfantant et après sans doubtance

Or amons donc tous par benivolence
La noble fleur proffitant grandement
Aux malades car par sa soustenance
Leur rent sante de corps et sauvement
O vierge saincte et bien moriginee
Vostre lyesse en douleur fut tournee
Quant vostre filz voulut en croix monter
Pour les pecheurs ayder et conforter
Endurant mort passion et souffrance
Puis au tiers jour voulut ressusciter
Et vous donna de joye remenbrance.

Dame dhonneur de haulte preferance
Fleur fleurissant miraculeusement
En mer en terre et en circonferance
Du haultain ciel et divin firmament
Ou ciel lassus dignement couronnee
Estes dangels et sains environnee
La povez vous trinite contempler
En unite et graces impetrer
Pour departir en louable ordonnance
A vos serfs si que quant devrōt finer
Puissent de dieu obtenir pardonnance

Prince prions la vierge sans cesser
Que la paix soit en bourgogne et en france
Riens au monde ne pouvons possesser
De franc que vie amour et esperance [1].

Le Serventois ayant la même origine que la Ballade, nous jugeons à propos de placer ici un *Cantar* religieux de Pedro Lopez de Ayala (xɪvᵉ siècle). Ce Cantar fait partie du *Rimado de Palacio*. L'Envoi précède ; ce qui est le cas ordinaire dans les langues du Midi.

[1] Envoi de **Henry de Croy** :

Prince prions la vierge sans cesser
Que la paix soit unie par tout france
Riens au monde ne pourrōs possesser
Que fruit de vie amour et esperance

La tu noble esperança
Reyna noble de valor,
Virgen digna de onor,
Me mantiene en alegrança.

Ati amo tu seruir
Agora e cada dia
Del tu seruicio partir
Mi coraçon non queria,
Ca toda mi buen andança
Es cuydar en tu loor,
E de mi tira dolor
Si tengo yo tribulança.

De ti quiera yo servir
Loores de grant valia,
Ca tu me fases venir
Esforçado todavia :
En si tengo grant fiança
Que por ser tu seruidor,
Maguer so muy pecador
Ave de Dios perdonança.

Angel te vino desir
Muy alta mensageria
Que a Dios concebir
Otorgado te seria :
Sennora, con humildança
Respondiste e con pauor,
Cunplalo el sauador
Lo que dises syn tardança.

SEXTINE

Certains écrivains attribuent l'invention de la Sextine à Arnaud Daniel, auteur présumé de Lancelot du Lac (XII$^e$ siècle).

## Thomas Sibilet.

### *Sestines de Petrarque.*

..... Si tu y avises les derniers mots de chaque vers repetez proportionnement au long des sizains donnent modulation telle, qu'elle peut aisément supplir la ryme defaillante au sizain. Si tu

veux faire des vers non rymez (Voyez : *Vers blancs*), et t'aider de l'exemple de Petrarque, fay les en sestines, comme luy.

Sibilet ne donne pas d'exemple de ces Sextines de Petrarque; nous allons combler cette lacune :

Alla dolce ombra delle belle *frondi* 1
Corsi, fuggendo un dispietato *lume* 2
Che' nfin quaggiù m'ardea dal terzo *cielo ;* 3
E disgombrava già di neve i *poggi* 4
L'aura amorosa che rinnova il *tempo ;* 5
E fiorian per le piagge l'erbe e i *rami*, 6

Non vide il mondo si leggiadri *rami*, 6
Nè mosse 'l vento mai si verdi *frondi*, 1
Come a me si mostrar quel primo *tempo :* 5
Tal che temendo dell' ardente *lume* 2
Non volsi al mio refugio ombra di *poggi*, 4
Ma della pianta più gradita in *cielo*. 3

Un lauro mi difese allor dal *cielo :* 3
Onde più volte vago de' bei *rami* 6
Da po' son gito per selve e per *poggi :* 4
Nè giammai ritrovai tronco, nè *frondi* 1
Tanto onorate dal superno *lume ;* 2
Che non cangiasser qualitate a *tempo*. 5

Però più fermo ogni or di tempo in *tempo*, 5
Seguendo ove chiamar m'udia dal *cielo*, 3
E scorto da un soave e chiaro *lume*, 2
Tornai sempre devoto ai primi *rami*, 6
E quando a terra son sparte le *frondi*, 1
E quando 'l sol fa verdeggiar i *poggi*. 4

Selve, sassi, campagne, fiumi, e *poggi* 4
Quant' è creato, vince e cangia il *tempo :* 5
Ond' io cheggio perdono a queste *frondi*, 1
Se rivolgendo poi molt' anni il *cielo* 3
Fuggir disposi gl' invescati *rami* 6
Tosto ch' incominciai di veder *lume*. 2

Tanto mi piacque prima il dolce *lume*, 2
Ch'i' passai con diletto assai gran *poggi* 4
Per poter appressar gli amati *rami :* 6
Ora la vita breve, e 'l loco, e 'l *tempo* 5
Mostranm' altro sentier di gir al *cielo*, 3
E di far frutto, non pur fiori e *frondi*. 1

1 Altro amor, altre *frondi*, ed altro *lume*; 2
3 Altro salir al *ciel* per altri *poggi* 4
5 Cerco (che n' è ben *tempo*), ed altri *rami*. 6

Voici le mécanisme, un peu compliqué, de ce genre de poème :

Le premier sizain établi, chacun des suivants doit ramener successivement, à la fin de ses vers, les derniers mots de chacune des lignes de la strophe immédiatement précédente, dans l'ordre suivant :

6 ; 1 ; 5 ; 2 ; 4 ; 3. (Nous avons numéroté les lignes du premier sizain).

Le poème se termine par un tercet répétant ces six mots, dans l'ordre de la première strophe : Le 1er, le 3e le 5e dans le corps des vers ; le 2e, le 4e, le 6e à la fin.

Les sextines ont ordinairement six sizains, mais Petrarque en met jusqu'à douze dans la sextine :

Mia benigna fortuna, e'l viver lieto

A la septième strophe, l'ordre des mots se trouve rétabli comme à la première. La sextine est doublée tout simplement.

Mais c'est assez parler d'un jeu plus mathématique que poétique, et auquel l'amant de Laure n'a certainement pas dû sa gloire.

## SIRVENTE

Poème de langue d'oc d'une forme analogue à celle du Serventois (voyez ce mot) de la langue d'oïl, avec cette différence, pour le fond, qu'au lieu d'être pieux, il était ordinairement satirique. Il a vraisemblablement servi de modèle au Serventois. C'est pourquoi nous en donnons un specimen :

### *Elias Cairels.*

*Sirvente contre le marquis de Montferrat.*

Pos cai la foilla del guarric
Farai un gai sonet[1] novel
Que trametrai part Mongibel
Al marques que'l sobrenom gic
De Monferrat e pren cel de sa maire
Eh a laissat so que conquis son paire.
Mal rassembla lo filh Robert Guiscart
Qu'Antiocha conques e Mongiscart.

[1] Le *Sonnet* provençal, comme on le voit ici, n'avait aucune similitude de forme avec le poème de même nom que la Renaissance reprendra des italiens. Ce mot, chez les troubadours, désignait une pièce de vers quelconque. (Voyez : *Sonnet*.)

Marques, los monges de Clunhic
Volh que fasson de vos capdel
O siatz abbas de Cistel
Pos lo cor avetz tan mendic
Que mais amatz dos buous et un araire
A Monferrat qu'alhors estr'emperaire :
Ben pot hom dire qu'auc mais filh de Chaupart
Nos mes en crotz a guisa de rainart.

Gran gaug agron tug vostr' amic
Quant agues laissada la pel
Dont folres la cap' e'l mantel :
Quar totz cuideron estre ric
Cilh que per vos son liurat a maltraire
Qui son tondut et an paor del raire.
Quascus aten socors de vostra part :
Si noi venetz, qui dol i-a si'l gart.

Marques, li baron vair' e pic
An contra cel trait un cairel
Que lor tornara sul capel.
E de l'emperador Enric
Vos dic aitan que ben sembl' al rei Daire
Qui sos baros gitet de lor repaire
Dont il ac pois de morir gran reguart
Mas mantas vetz qui scuida calfar s'art.

Lo regisme de Salonic
Ses peireir' e ses manganel
Progratz aver, et mant castel
D'autres qu'ieu no mentau ni dic.
Per dieu, marques, Rotlan dis e sos fraire
E Guis marques e'n Rainaut lor cofraire,
Flamenc, Frances, Bergonhon e Lombart
Van tug dizen que vos semblatz bastart.

Vostr' ancessor, so au dir e retraire,
Foron tug pros; mas vos non soven gaire.
Si'l revenir no prendetz geinh et art,
Del vostr' onor perdetz lo terz e'l quart.

SIZAIN

## Jehan Molinet.

*Vers sizains.*

Autre taille de vers sisains qui se font en *Moralitez* et *jeus de personnages* souverainement en *Reproches* ou *redargutions* de six lignes de cinq et de VI sillabes.

*Exemple.*

*La guerre :* Jay bruyt regne en court
En champs et en court
En lautre et en lune
*La paix :* Je suis sans secours
Mais apres decours
Voit on prime lune

## Henry de Croy.

Aultre taille de vers sisaïns qui se font en *moralite* et *jeuz de personnaiges* en *respõse* ou *redargutions*. Et sont communement de troys lignes, de quatre lignes et de sept lignes et composees de six sillabes.

Exemple identique au précédent.

## Thomas Sibilet.

De six vers s'ẽ trouve assez en Marot, desquels specifier les differẽtes sortes, seroit plus t'empescher que t'enseigner : car pour peu que tu sois versé en la ryme, tu entendras mieux l'assiette et symbolisation des vers de toy mesmes, qu'hõme ne te la pourroit enseigner. Pren toutesfois cestuy cy de Marot pour exẽple :

Le chant du coq la nuict point ne prononce [1].
Ains le retour de la lumiere absconse,
Dont sa nature il fault que noble on tienne :
Or t'es montré vray coq en ta response,
Car ton haut chant rien obscur ne m'annonce,
Mais santé vive en quoy Dieu te maintienne.

Certains auteurs donnent, improprement, le nom de *Sextine* à des sizains quelconques. (Voyez : *Sextine*).

[1] *A monsieur le Coq, médecin.*

SONNET

## Joahim du Bellay.

Se dit l'introducteur du sonnet en France :

Par moy les graces divines
Ont fait sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien.

D'après Ronsard, cet honneur reviendrait à Pontus de Tyard.

D'autre part, Thibaut de Champagne en parle déjà, comme d'un poème français, dans une de ses chansons.

Il y a tout lieu de croire que Thibaut, entretenant de fréquentes relations avec les troubadours, a entendu désigner par là le Sonnet provençal qui était une pièce de vers de forme quelconque. (Voyez : *Sirvente*).

## Jacques Peletier.

Nous ne trouvons point, au moins que je sache, de plus ancienne memoere du sonnet, ni n'avons point plus lointeine origine a lui donner, que les Italiens : Auquez il à etè fort frequant de tous tans : E déquez le plus excelant, a etè Françoes Petrarque : qui en a composè un bon nombre à l'honneur de sa Dame Laure. Nous l'avons tous admirè, e imitè : non sans cause : vù la grand'dousseur du stile, la grand'variete sus un seul suget : e la vive expression des passions amoureuses qu'on voèt dans son Euvre. Combien qu'il a des redites : e que quelquefoes il conclue un peu froedemant. Mes il n'etoèt pas nè du bon tans. Non que depuis aucun l'êt egalè de sa nacion : Mes s'il ùt etè de ce tans ci : il se fùt pù surmonter lui méme tel que nous l'avons. On tient toutefoes que Bembe an à fèt d'aussi sublimes que les siens : Mes je confesse ne les avoer vùz. Quant aus sonnez qui sortet de notre France, j'an lesse le jugemant au tans futur : pour ne sambler vouloèr flater le presant. Le sonnet donq ét plus hautein que l'Epigramme : e à plus de majeste : e ét capable de discours grave, mes qui soét brief : Car sa mesure ét limitee de quatorze vers : excete que quelques Italiens lui ajoutet un demi vers avec deus antiers a la fin : qu'iz apelet la clef [1]. Mes c'ét

[1] *Sonetto colla coda*. Ce n'est pas la *clef*, mais la *queue* qu'il faudrait dire.

chose de peu de conte. Aussi les notres ne se sont souciez d'an user [1]. Vu méme que Petrarque n'en a point fèt d'autre que de quatorze. Il a de commun avec l'Epigramme, qu'il doèt se fere aparoèr ilustre an sa conclusion. Mes il a de plus, qu'il doèt étre elabourè, doèt santir sa longue reconnoessance, doit resonner an tous ses vers serieusemant : e quasi tout filosofique an concepcions. Brief, il doèt étre fèt comme de deus ou troes conclusions. Car celui la amportera le pris, qui au milieu de son ecrit, contantera le Lecteur de tele sorte, qu'il samble que ce soèt un achevemant : puis rechargera, e couronnera son ouvrage d'une fin eureuse, e dine des beautez du milieu. C'et un ecrit de grande dificulte, pour la sugecion de la Rime : d'autant que les huit premiers vers ne sont que de deus couleurs : quatre d'une, e quatre d'autre. Vrei ét que les sis derniers libremant peuvent étre de troes. On le fèt meintenant de vers masculins e feminins : Chose de curiosite, non de necessite : toutefoes louable, a la nouveaute. E si je savoé que ceus qui le font tel fusset ambicieus de louange, pour le fere tel : il ne me couteroèt rien a leur aplaudir. Iz sont bien plus a louer de le fere bon : c'ét a dire, de bonne invancion. Car ce n'et pas la loe du sonnet qui les apele a tele observacion. E a la verite, il ét d'assez grande servitude sans cela. Ce que j'an di, n'ét point par ce que je veulhe eviter la peine (an laquele je ne me lesse james veincre). Car il i an à assez bon nombre de téz parmi les miens : qui sont ceus que j'è fèz les derniers : lequez certes ne m'ont point plus coutè a fere pour les mipartir einsi : ou pour les fere tous de vers masculins ou tous de feminins (car j'an è fèt quelques uns). Mais il n'i a que la Rime qui me soét couteuse. Or j'en conclurè mon avis, que celui qui sera einsi composè, sera plus beau e plus exquis : Mes celui qui ne sera tel, pour cela ne perdra pas son nom ni sa dinite de sonnet.

J'è ù secours contre Amour, de Fortune :
  Car maugre lui, apoint ele m'anseigne
  Commant il faut que mes fez je desseigne,
  D'afeccion plus mure e oportune.
Desja mon keur pour Dame an prenoèt une :
  Mes ele echape avant que je l'ateigne :

[1] Voyez plus loin un Sonnet à queue français.

Avant me voèr, me fuit e me dédeigne :
Mon seul desir la fasche e importune.
Or je me voè ma liberté randue,
Avant l'avoèr donnee ni vandue.
O moe eureus de ces amours defet,
Qui ont pris fin avec commancemant !
Mes qu'ùtce eté, s'iz usset ù efet,
Quand je mouroè desja du pansemant ?

SONNET A QUEUE

Nous donnons ici un exemple de *sonetto colla coda*, ou *sonetto caudato*, de Burghello.

Va in mercato Giorgin : tien qui un grosso :
Togli una libra e mezza di castrone
Dallo spicchio del petto, o dall' arcione ;
E di a Peccion che non ti dia tropp' osso.
Ispacciati, sta su, mettiti in dosso,
E fa di comperare un buon popone :
Fiutalo, che non sia zucca, o mellone,
Tolo dal sacco che non sia percosso.
Del buon se non avessero i foresi,
Ingegnati averne un da' pollajuoli
Costi che vuole, che son bene spesi.
Togli un mazzo tra cavoli, e fagiuoli :
Un mazzo : non dir poi, io non v'intesi :
E del resto toi fichi castagnuoli
*Colti senza picciuoli,*
*Che la bàlia abbia tolto loro il latte,*
*E pajansi azzuffati colle gatte.*

SONNET A QUEUE FRANÇAIS

*La cigalle et le fourmy.*

—

En la sayson d'hyver, que le bled est humide,
Les fourmys l'exposoient pour le sécher au vent.
La cigalle affamée, à propos arrivant,
Leur demande du grain pour son estomac vuide.
Les fourmys là dessus lui disent qu'elle vuide,
Lui demandant pourquoy en esté mesmement

Bonne provision n'avoit fait de froment,
Pour, au cœur de l'hyver, en tirer du subside.
La cigalle repart : Je n'ay pas en esté
Esté oysive, non ; ains ay tousjours chanté,
A l'envy découpant mainte ode musicale.
Là dessus, le fromis lui réplique en riant :
Si tu as en esté chanté la madrigale,
Fay gambade en hyver, sans nous aller priant,
*Il ne faut estre négligent,*
*Pour ne se douloir indigent.*

*Anonyme du XVI[e] siècle.*

SONNET (Bizarreries du)

## Thomas Sibilet.

### *A l'envieux.*

Qu'ay-je espéré de ce tant peu d'ouvrage,
Que ma plume a labouré cy-dedans ?
Honneur ? — Nenni : je suis trop jeune d'ans
Pour le gaigner, de savoir davantage.
Profit ? — Non plus : de tout tel labourage
Aujourd'huy sont les fruicts peu évidens.
T'enseigner ? — Moins : je say tes yeux ardens
Ne s'esclarcir de taut umbreux nuage.
Quoy donc ? — Te plaire, entreprenant monstrer
Quel vouloir j'ay de voir garder les Muses
Entre françois, leur naïve douceur.
Et le monstrant si j'ay peu rencontrer
Chemin pour y venir que tu en uses ;
Sinon, que tu en monstres un plus seur [1].

L'étrangeté de ce sonnet, écrit en tête de l'*Art poëtique* de Sibilet, consiste en ce que les tercets sont sur trois rimes. La croisure de celles-ci, elle-même, est inusitée.

On écrivit, exceptionnellement, des *Demi-sonnets* (un quatrain et un tercet) et des *Doubles-sonnets* (quatre quatrains suivis de quatre tercets). Ces essais, par le peu de faveur qu'ils obtinrent, méritent à peine d'être mentionnés.

[1] Du Ballay critique ce derniers vers comme « sentence abruptement coupée » *La deffense et illustration de la langue francoyse.*

SOTTIE

Voyez : *Farce*.

STANCE (*Stanza*)

Synonyne de strophe, à partir du XVI[e] siècle.

STRAMBOT

Huitain de disposition spéciale, imité du *Strambotto* italien, et traité par quelques poètes du XVI[e] siècle, entre-autres, par Pierre de la Meschiniere.

La langue d'oïl a le mot *Estrabot* : pièce de vers.

Vers en firent e *estraboz*

BENOIST DE S[te] MORE.

STROPHE

Voyez : *Ode*.

SYLLABE PARFAITE — IMPARFAITE

**Jehan Molinet.**

Voyez : *Elision*.

SYMBOLISER

Synonyme de *Rimer*, dans Thomas Sibilet. Voyez : *Onzain* (Th. Sibilet).

SINALEPHE

(Rac. συν-αλοιφη) [1].

Elision ou réunion de deux syllabes en une seule, dans deux mots. *Quelqu'un* pour *quelque un*.

ACAD.

Voyez : *Elision*.

[1] Art et science de rhetorique metriffiee avec la diffinitiõ de synalephe, pour les termes qui doibvẽt synalepher, et de leurs exceptions. Les raysons pourquoy synalephent, et pourquoy nõ. Choses encores nõ specifiees, ny illucidees par les Autheurs qui ont cõpose, par Gracien du Põt, escuyer, seigneur de Drusac...

SYNCOPE

## Pierre de Ronsard.

Tu syncoperas aussi hardiment ce mot de *come*, et diras à ta necessité *com'* ; car je voy en quelle peine bien souvent on se trouve par faute de destourner l'*e* finale de ce mot. Tu accourciras aussi (je dis en tant que tu y seras contraint) les verbes trop longs comme *donra*, pour *donnera*, *sautra* pour *saulera*, et non les verbes dont les infinitifs se terminent en *e*, lesquels au contraire tu n'allongeras point, et ne diras *prendera* pour *prendra*, *mordera* pour *mordra*, n'ayant en cela reigle plus parfaite que ton aureille, laquelle ne te trompera jamais, si tu veux prendre son conseil avec certain jugement et raison.

AILLE

Ce mot, jusqu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, signifie : Disposition générale de la strophe. Il implique tous les détails de la construction de celle-ci.

TAILLE BRISÉE

## Henry de Croy.

Voyez : *Septain*.

..... De ceste taille brisée septaine descend une aultre mode de vers brisez laq̄lle est reduicte a ce mesmes. et nōt les lignes des parfaictes syllabes q̄ trois sillabes en ligne pource que la tierce est prononcee en double tierce cōtre limparfaicte ceste espace de rigme fut mise avant au *jeu de rendre conte & reliqua*.

*Exemple.*

Habond*ance* | decev*ance*
Pou avance | le salut
Arrog*ance* | de puiss*ance*
Na dusance | riens valut
Responce
Quelque es*leut* | na vou*lut*
Voler dung orgueilleux loire
Tout so*lut* | tout conc*lud*
Povrete met gens en gloire

Voyez : *vers brisés*. (J. Molinet).

Cette rime à l'hémistiche ne doit être confondue, ni avec la *Rime batelée*, ni avec la *Rime brisée*. (Voyez ces mots.)

TAILLE LAIE BALLADANT

## Les regles de la seconde rectorique.

Cy senss. une taille plainne laie balladant.

Jeune joyeux gallard frique joly
Gay et po*ly* plain damoureux espoir
Et main et s*oir* feray quar embelly
Sans nul faulx s*y* mena loyal voloir
Dont sans mouv*oir* mon cuer du beau manoir
Ou esmouv*oir* la voulu bōne amour
Par grāt doulc*our* premet en moy seiour
Paiz et honn*our* loyaute et leesse
Ce ne ch*esse* dens loer en cest jour
Cest pour lam*our* de ma dame et maistresse.

Ceci montre l'erreur où est Henry de Croy, lorsqu'il attribue à J. Molinet l'invention de la Rime batelée. (Voyez *Rhétorique batelée*).

Quant à la qualification de *laie*, nous ne pouvons l'expliquer, dans le cas présent, que par la Rime batelée, elle-même, qui forme de petits vers dans le corps des grands. (Voyez : *Lai* (*adjectif*). La *Ballade laie* (v. ces mots) du même théoricien, use également de cette rime.

Il y a donc un rapprochement à faire à ce sujet.

TAILLE PALERNODE

## Henry de Croy.

Voyez *Palinode*.

*Respōs* en taille palernode est une espece de rethoricq̄ en maniere de chant ecclesiasticq̄ ou plusie's nōbres se reiectēt au corps prīcipal.

*Exemple.*

*A la fleur de virginite*
En qui dieu print humanite
Suyvons le cours

Et prions par humilite
Que humaine fragilite
Baille secours
Car les delitz mondains sont cours
*Et cest le terme limite*
*A chascun du jour de sa fin*
*Dont nous est necessite*
*Dabreger tost nostre chemin*
Pour avoir secours en pitie
*A la fleur de virginite*
Trop avons suivy vanite

*Et cest le terme limite*
*A chascun du jour de sa fin*
Quoy ou nous allons a declin
Et si navons rien proffite

*A la fleur de virginite*
*Dont nous estoit necessite*
*Dabreger tost nostre chemin*
Monstrons nostre divinite
Pour avoir secours au parfin
*A la fleur de virginite.*

TAILLE PALERNOISE

## Jehan Molinet.

*Respons* en taille palernoise est une espece de rethorique a maniere de champt eclesiastique ou plusieurs nombres se rejectent ou corps principal.

*Exemple.*

*A la fleur de virginite*
En qui dieu print humanite
Suivons le cours
Et prions par humilite
Que l'humaine fragilite
Baille secours
Car les delis mondains sont cours

*Et sest le terme limite*
*A chascun du jour de sa fin*
*Dont nous est necessite*
*Dabreger tost nostre chemin*
Pour avoir secours en pite
Trop avons suivi vanite

*Et cest le terme limite*
*A chascun du jour de sa fin*
Quoy plus nous allons a declin
Et si navons rien prouffite

*Dont nous estoit necessite*
*Dabreger tost nostre chemin*
Monstrons nostre debilite
*A la fleur de virginite*, etc.

TAILLE VOLONTAIRE

## Les regles de la seconde rectorique.

Cy senss. taille volentaire pour faire diz romans ou orisons.

Du haut tresor fu jadiz establi
Un temple saint ou amours descendi
Pour rachet' les fers de lanemy
En quoy adam
Les avoit mis en painne et en aham
Par le pourchas du serpentin satham
Qui a eve bailla si dur quarquan
Et du saint fruit
Adam gousta et en fusmes trestuit
Mis a tourment. Mais depuis pour acuit
Voult ihūcrist qui nous rendi deduit
Morir en croix

Nous ne voyons là autre chose qu'une *Complainte amoureuse*. (Voyez ces mots).

TARATANTARA

Voyez : *Quantité*. — *Vers de dix syllabes*.

TEMPLE

Tel est le titre, ordinairement ironique, de plusieurs pièces telles que *le Temple de Mars*, de Jehan Molinet, tableau des calamités de la guerre. Mais il y a eu aussi des poèmes portant ce titre, qui n'étaient pas satiriques, comme : *Le Temple d'onnour*, de Jehan Froissart.

TENSON (*Tensio* = Querelle.)

Ce mot a une acception plus large que *Jeu-parti*. La Tenson ne suppose pas nécessairement un accord préalable, un sujet convenu. C'est une discussion, une dispute quelconque, soit entre deux trouvères, soit entre deux personnages qu'un auteur unique fait parler à tour de rôle. Voyez, comme exemple, le plaisant morceau : *Les deus Troveors ribaus*, publié à la suite des œuvres de Rutebeuf éditées par Achille Jubinal, ou, de Rutebeuf lui-même : *La desputoison de Challot et du Barbier*.

Raoul, j'aim miex nostre tençon
A laissier tout cortoisement
Que dire mal.

*Thibaut de Champagne.*

TERCET

## Thomas Sibilet.

De trois vers tu en trouveras peu ou point : pource que le nōbre de trois en ryme est nōbre baaillant et rōpu : toutefois ne feroy-je consciēce d'en faire, si le cas y escheoit, cōme a fait l'Italien sur la tombe du Poete Seraphino à Rome, disant :

Qui giace Seraphin : part irti hor poi :
Sol d'haver visto il sasso che lo ferra,
Assai sei debitor à gli occhi toi.

Qui tourné en Frāçois et en trois vers, encor qu'il n'ayt le compliment du quatrain, n'est pourtant du tout vuide de grace : comme tu peux juger lisant,

Seraphin gyt icy. Or va lecteur,
Car ayant veu tant seulement sa tombe,
D'assez es tu à tes deux yeux debteur.

**TERZINA ou TERZA RIMA** (Rime tierce de Sibilet)

Poème imité des italiens, comme son nom l'indique. Voici une Terza-rima d'Estienne de Jodelle. La règle en est facile à découvrir :

*Chapitre à ma muse.*

Tu sçais, ô vaine muse, ô muse solitaire
Maintenant avec moy, que ton chant, qui n'a rien
Du vulgaire, ne plaist non plus qu'un chant vulgaire.

Tu sçais que plus je suis prodigue de ton bien
Pour enrichir des grands l'ingratte renômmée,
Et plus je perds le temps, ton espoir et le mien.

Tu sçais que seulement toute chose est aimée
Qui fait d'un homme un singe, et que la vérité
Sous les piés de l'erreur gist ores anommée.

Tu sçais que l'on ne sçait où gist la volupté,
Bien qu'on la cherche eu tout : car la raison, sujette
Au désir, trouve l'heur en l'infélicité.

Tu sçais que la vertu, qui seule nous rachette
De la nuict, se retient elle-mesme en sa nuict
Pour ne vivre qu'en soy, sourde, aveugle et muette.

Tu sçais que tous les jours celuy-là plus la fuit
Qui monstre mieux la suivre, et que nostre visage
Se masque de ce bien à qui nostre cœur nuit.

Tu sçais que le plus fol prend bien le nom de sage,
Aveuglé des flateurs; mais il semble au poisson
Qui engloutit l'amorce et la mort au rivage.

Tu sçais que quelques uns se repaissent d'un son
Qui les flatte partout ; mais hélas ! ils démentent
Sa courte opinion, la gloire et la chanson.

Tu sçais que, moy vivant, les vivans ne te sentent :
Car l'équité se rend esclave de faveur,
Et plus sont creus ceux là qui plus effrontez mentent.

Tu sçais que le sçavoir n'a plus son vieil honneur,
Et qu'on ne pense plus que l'heureuse nature
Puisse rendre un jeune homme à tout œuvre meilleur.

Tu sçais que d'autant plus, me faisant mesme injure,
Je m'aide des vertus afin de leur aider,
Et plus je suis tiré dans leur prison obscure.

Tu sçais que je ne puis sitost me commander,
Tu cognois ce bon cœur, quand, pour la récompense,
Il me faut à tous coups le pardon demander.

Tu sçais comment il faut gesner ma contenance
Quand un peuple me juge, et qu'en dépit de moy
J'abaisse mes sourcis sous ceux de l'ignorance.

Tu sçais que quand un prince auroit bien dit de toy,
Un plaisant s'en riroit, ou qu'un piqueur stoïque
Te voudroit, par sotie, attacher de sa loy.

Tu sçais que tous les jours un labeur poétique
Apporte à son autheur ces beaux noms seulement
De farceur, de rimeur, de fol, de fantastique.

Tu sçais que si je veux embrasser mesmement
Les affaires, l'honneur, les guerres, les voyages,
Mon mérite tout seul me sert d'empeschement.

Bref, tu scais quelles sont les envieuses rages
Qui mesme au cœur des grands peuvent avoir vertu,
Et qu'avec le mépris se naissent les outrages.

Mais, tu sçais bien aussi, pour néant aurois-tu
Débattu si longtemps, et dedans ma pensée
De toute ambition le pouvoir combatu ?

Tu sçais que la vertu n'est point récompensée,
Sinon que de soy-mesme, et que le vray loyer
De l'homme vertueux, c'est sa vertu passée.

Pour elle seule donc je me veux employer.
Me deusse-je noyer moy-mesme dans mon fleuve,
Et de mon propre feu le chef me foudroyer.

Si doncq' un changement au reste je n'épreuve,
Il faut que le seul vray me soit mon but dernier,
Et que mon bien total dedans moy seul se treuve ;
Jamais l'opinion ne sera mon colier.

TRAGÉDIE

## Jaques Peletier.

... Nous en avons en France quelques unes traduites doctemant : Antre les autres, l'*Hecube* d'Euripide, par Lazare Debaïf, : qui à nagueres flori souz le Roe Françoes : e an la mort duquel la France a perdu an plusieurs sortes : Mes la principale perte, ét qu'il à si peu ecrit. Il an à eté bien nouvelemãt fete une par Etienne Jodele Parisien, de laquele j'è oui seulemant le bruit. Ce g'anre de Poéme, s'il ét antrepris, aportera honneur a la Langue Françoese.

On ne pouvait être meilleur prophète.

TREIZAIN

*Mellin de Saint Gelais*

Par l'ample mer, loing des ports et arenes
S'en vont nageant les lascives Sirenes,
En desployant leurs chevelures blondes,
Et de leur voix plaisantes et sereines,
Les plus hauts mats et plus basses carenes
Font arrester aux plus mobiles ondes,
Et souvent perdre en tempestes profondes,
Ainsi la vie à nous si delectable,
Comme Sirene affectée et muable,
En ses douceurs nous enveloppe et plonge,
Tant que la mort rompe aviron et cable,
Et puis de nous ne reste qu'une fable,
Un moins que vent, ombre, fumée et songe,

TRIOLET

Le Triolet n'est qu'un cas particulier du Rondeau.

Triolet d'*André de la Vigne.*

*Ce n'est pas jeu que d'aimer par amours ;*
*A mes depens l'ai experimente.*
Pour en avoir mille maux tous les jours,
*Ce n'est pas jeu que d'aimer par amours.*
Et neanmoins qu'on en parle toujours,
Tant en hyver comme en plaisant este,
*Ce n'est pas jeu que d'aimer par amours ;*
*A mes depens l'ai experimente.*

Comparez au Rondeau d'*Eustache Deschamps* :

*Pour trestout l'or qui est et qui sera,*
*Ne porroit pas franchise estre vendue.*
Cilz qui la pert ne la recouverra
*Pour trestout l'or qui est et qui sera.*
Or la garde chascuns qui le porra,
Car d'omme franc ne doit estre rendue.
*Pour trestout l'or qui est et qui sera,*
*Ne porroit pas Franchise estre vendue.*

Ces deux strophes sont de disposition identique.

## Thomas Sibilet.

Le triolet se fait de deux vers au premier couplet, d'un au second et de deux au tiers. Car te faut presupposer que le *Rondeau* de sa nature est party en trois mẽbres que nous appellerons coupletz d'ancienne appellation. Et que apres le second couplet, se fait repetition ou reprise comme apres le tiers.

Au triolet donc apres le second couplet se repete le premier carme entier du premier couplet : et à la fin apres le tiers se reprend tout le premier couplet.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je ne m'anmuseray ne toy, à te specifier l'usage de la ryme : Sera asséz de t'aviser que le Triolet se fait mieux de vers de huit syllabes ou moindres à cause de sa facecie, et legereté : et que tu ne le trouveras gueres hors des *Farces* et *moralitéz* des Picards, qui en sont auteurs et usurpateurs.

TROUBADOUR

Poète, en langue d'oc. (Ital. Trovatore).

TROUVÈRE

Nom donné aux poètes en langue d'oïl, jusqu'au XIVe siècle.

AU DE VIRE

Chanson bachique, appelée *Vau de Vire* par son créateur, Olivier Basselin, de la ville de Vire. C'est par extension et par corruption, que nous avons le mot *Vaudeville*, avec la signification qu'on lui donne aujourd'hui.

VERS ALEXANDRINS

## Les regles de la seconde rectorique.

Voyez : *Rime alexandrine.*

## Jehan Molinet.

Vers alexādrīs sont de douze ou de xiii. sillabes pour le mettre, Et na q̄ une seule terminatiō. le nōbre des lignes est a la voulēte de lacteur. Ils sont nōmez alexādrīs pource q̄ *lystoire de Alexādre* [1] fut traitie en ceste forme. plusieurs rōmās des batailles tiennēt ceste taille mesme *labrege de troyes* ensuit ce train

*Exemple.*

Puis q̄ le duc perdit de nāsi la journee
Justice trespassa forte guerre fut nee
Leglise en a perdu ses rentes ceste annee
Noblesse en a este durement fortunee
Et povres gens en ont tresdure destinee

Remarquez que, selon Molinet, les Alexandrins doivent encore être omoïotélents ou monorimes, c'est-à-dire : conserver une seule et même rime, pendant toute la strophe, comme plus anciennes Laisses romanes.

## Pierre de Ronsard.

*Des vers alexandrins.*

Les Alexandrins tiennent la place, en nostre langue, telle que les vers heroïques entre les Grecs et les Latins, lesquels sont composez de douze à treize syllabes : les masculins de douze, les fœminins de treize; et ont tousjours leur repos sur la sixiesme syllabe, comme les vers communs sur la quatriesme, dont nous parlerons après.

....... La composition des Alexandrins doit estre grave, hautaine, et (s'il faut ainsi parler) altiloque, d'autant qu'ils sont plus longs que les autres, et sentiroient la prose, s'ils n'estoient composez de mots esleus, graves et resonnans, et d'une ryme assez

[1] Voyez, à la table des auteurs, *Lambert li Cors* et *Alexandre de Bernay.*

riche, a fin que telle richesse empesche le style de la prose, et qu'elle se garde tousjours dans les aureilles, jusques a la fin de l'autre vers. Tu les feras donc les plus parfaits que tu pourras, et ne te contenteras point (comme la plus grand'part de ceux de nostre temps) qui pensent, comme j'ay dit, avoir accomply je ne sçay quoy de grand, quand ils ont rymé de la prose en vers. Tu as desja l'esprit assez bon pour decouvrir tels versificateurs par leurs miserables escrits, et par la cognoissance des mauvais, faire jugement des bons, lesquels je ne veux particulierement nommer, pour estre en petit nombre, et de peur d'offenser ceux qui ne seroient couchez en ce papier ; aussi que je désire eviter l'impudence de telle maniere de gens. Car tu sçais bien que non seulement Κεραμεύς, χεραμεῖ κοτες και τέκτονι τεκτων, mais aussi ἀοίδὸς ἀοῖδῷ.

Voyez : *Vers héroïque.*

VERS BLANCS

## Thomas Sibilet.

Peu de Poetes François liras tu, qui ayẽt osé faire vers sans ryme : toutefois, à fin que tu ne me penses parler par cœur, tu liras aux œuvres de Bonaventure des Periers, la satyre d'Horace qui commence :

Qui fit, Mecœnas, ut nemo quam sibi sortem
etc.

Tournée en vers de huit syllabes non rymez lesquels sont imprimez en forme de prose sans lineale distinctiō des vers, quasi come non meritans le nom de carmes.

## Joachim du Bellay.

..... qui ne voudroit reigler sa rythme comme j'ay dit, il vaudroit beaucoup mieux ne rymer point, mais faire des vers libres [1],

[1] On remarquera que ces mots : *vers libres* ont changé d'acception depuis ; ils signifient : vers de différents mètres disposés arbitrairement. Toutefois, de nos jours, certaine école désigne par cette appellation des vers qui ne suivent plus aucune règle.

comme a fait Petrarque en quelque endroit, et de notre tens le seigneur Loys Aleman, en sa non moins docte que plaisante *agriculture*. Mais tout ainsi que les peintres et statuaires mettent plus grand'industrie à faire beaux et bien proportionnez les corps qui sont nuds, que les autres : aussi faudroit-il bien ces vers non rymez, feussent bien charnuz et nerveuz, afin de compenser par ce moyen le default de la rythme.

VERS BRISÉS

## Jehan Molinet.

### *Vers brisiez.*

De ceste taille septaine (Voyez : *Septain*) descend une autre mode de vers brisiez laquelle est reduite a ce mesmes. Et nōt les lignes des parfaictes sillabes que trois sillabes en ligne pour ce que la tierce est prononcée en double accent contre l'imparfaitte. Ceste espece de rigme fut mise avant au *jeu de rendre compte et reliqua*.

Habondance
De chevance
Pou avance
Le salut
Arrogance
De puissance
Na dusance
Rien valut
Quelque esleut
Na volut
Voler dun orguilleux loirre
Tout solut
Tout conclut
Povrete met gens en gloire.

Voyez : *Taille brisée*. (H. de Croy).

VERS COMMUN

## Pierre de Ronsard.

### *Des vers communs.*

Les vers communs sont de dix a onze syllabes, les masculins de dix, les fœminins d'onze, et ont sur la quatriesme syllabe leur

repos ou reprise d'haleine, ainsi que les vers alexandrins sur la fin des six premières syllabes. Or comme les Alexandrins sont propres pour les sujets héroïques, ceux-cy sont proprement naiz pour les amours, bien que les vers Alexandrins reçoivent quelquefois un suject amoureux, et mesmement en Elegies et Eclogues, où ils ont assez bonne grace, quand ils sont bien composez. Exemple des vers communs masculins :

Heureux le Roy qui craint d'offenser Dieu.

Exemple du fœminin :

Pour ne dormir j'allume la bougie.

Telle maniere de carmes ont été fort usitez entre les vieux Poëtes François ; je te conseille de t'y amuser quelque peu de temps avant que passer aux Alexandrins.

Voyez : *Vers héroïque.*

VERS ENTRELACEZ

## L'Infortuné.

*De decimo nono colore.*

Entrelassez vers plaisans graci*eux*
*Eulx* se forment en telle forme ain*si*
*Si* sont plaisans ou melenco*lieux*
*Lieux* ont itelz de joye ou de sous*si*
*Si* in traictie comme lon peult cog*noistre*
*Naistre* il en peult termes de grand con*fort*
*Fort* est ung peu a ainsi les per*mectre*
*Mectre* se peult toutesfois sans de*port*
*Port* a propre pour joyeuse com*plaincte*
*Plaincte* sen fait piteuse moult et do*lente*
*Lente* et lasche de joye presque es*taincte*
*Taincte* en dueil noir et douloureuse en*tente*
*Tente* aient de tristesse presente.

(Voyez : *Rime enchaînée*).

VERS FIGURÉS

Voyez : *Récréations diverses.*

*Mellin de Saint Gelais.*

*Ælles* [1].

A la guérison de Madame, mère de François I.

O heureuse nouvelle, ô desireux rapport
De la santé de qui la maladie
Estoit fin de plus d'une vie!
O aggreable port,
Dont les plaisirs
Sont égaux
Aux travaux
Des longs desirs!
O favorable sort!
Et toi, ô mon âme assouvie,
Qu'attends-tu plus? as-tu encore envie
D'avoir un plus grand bien ça bas avant la mort? [2]

VERS FRANÇAIS

## Jehan Molinet.

Voyez : *Huitain*.

VERS HÉROIQUE

## Jaques Peletier.

..... Restet les Decassilabes e Dodecassilabes : c'ét a dire de dis e de douze. Déquez le premier, jusquesici, à etè acommodè aus fez Heroïques. Le Dodecassilabe, autremant vers Alexandrin, etoét fort rare, jusques a cet age : lequel nous avons oui avoèr etè einsi dit, par ce qu'an ce vers furet premierement ecriz les gestes d'Alexandre, par un de nos anciens Poëtes Françoes. Il à puis nagueres etè reçù pour Heroïque : qui ét son vrei e propre usage. Car le Decassilabe etoèt trop court : E n'i avoèt lieu de

[1] Ailes.

[2] Simmias de Rhodes dans cette même forme d'*Ailes* (πτερυγιον), consacre douze vers à la glorification d'Eros, l'amour barbu, hirsute et ailé.

D'autres poèmes, attribués, tantôt à Simmias, tantôt à Théocrite, affectent la forme d'un œuf, d'une hache, d'une syrinx, d'un autel.

comprandre que bien peu an deus vers : etans les Rimes trop pres l'une de l'autre. Meintenant, antre deus Rimes, i aura commodite de parler plus santancieusement..... Ces deus derniers g'anres de vere Françoes (pour n'ometre les choses menues) sont ceus qui ont Cesure. Car tous les autres n'an ont point.

(Voyez *Césure*).

## Pierre de Ronsard.

Carmen reprehendite quod non
Multa dies et multa litura coërcuit, atque
Prœsectum decies non castigavit ad unguem.

Il ne faut t'esmerveiller, lecteur, dequoy je n'ay composé ma *Franciade* en vers Alexandrins, qu'autrefois en ma jeunesse, par ignorance, je pensois tenir en nostre langue le rang des carmes heroïques, encores qu'ils respondent plus aux senaires des tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homère et de Virgile, les estimant pour lors plus convenables aux magnifiques argumens et aux plus excellentes conceptions de l'esprit que les autres vers communs (Voyez : *Vers commun*). Depuis j'ai veu, cogneu et pratiqué par longue experience que je m'estois abusé ; car ils sentent trop la prose tresfacile, et sont trop enervez et flasques, si ce n'est pour les traductions, ausquelles, à cause de leur longueur, ils servent de beaucoup pour interpreter les sens de l'autheur qu'on entreprend.

Seconde préface de *la Franciade*.

VERS LETTRISÉS

Même chose que la *Rime senée* (v. ces mots).

VERS LIBRES

Voyez : *Vers blancs*.

VERS LYRIQUE

## Pierre de Ronsard.

*Des autres vers en general.*

Les vers Alexandrins et le communs (v. ces mots) sont seuls entre tous qui reçoivent cesure sur la sixiesme et quatriesme syllabe. Car les autres marchent d'un pas licencieux et se conten-

tent seulement d'un certain nombre que tu pourras faire à plaisir, selon ta volonté, tantost de sept à huict syllabes, tantost de six à sept, tantost de cinq à six, tantost de quatre à trois, les masculins estans quelquefois les plus longs, quelques-fois les fœminins selon que la caprice te prendra. Tels vers sont merveilleusement propres pour la musique, la lyre et autres instruments; et pource quand tu les appelleras Lyriques, tu ne leur feras point de tort..... Je te veux aussi bien advertir de hautement prononcer tes vers quand tu les feras, ou plutost les chanter, quelque voix que puisses avoir, car cela est bien une des principales parties, que tu dois le plus curieusement observer.

VERS MASCULINS-FÉMININS

## Jehan Molinet.

Voyez : *Quantité*, *Riqueraque*.

### L'art de rhetoricque.

Aucuns piez si sont masculins
Comme en ceste ligne premiere
Les autres si sont feminins
Comme l'on voit en la derniere.

## Thomas Sibilet.

Voir : *Quantité* : vers de deux syllabes.

.. .. Tu vois que ces vers,

Qui couds,
Les pous,
Les lous,
De nous,
Les clous, etc.

n'ont que deux syllabes. Et ne dois trouver estrãge si en cest epigramme tu y en trouves de trois, comme sont

Linote,
Marmote,
Bigote, etc.

Car te faut retenir pour regle generale et en ces vers, et en tous autres, que l'*e* femenin tombant pour derniere lettre, en la derniere syllabe du carme, fait que ceste derniere syllabe soit exondante, et pour rien contée, come te declareray cy-après plusaplein, quand ie parleray de la difference de l'*e* masculin, et de l'*e* femenin.

## Pierre de Ronsard.

Après, à l'imitation de quelqu'un de ce temps, tu feras tes vers masculins et fœminins tant qu'il te sera possible, pour estre plus propres à la musique et accord des instrumens, en faveur desquels il semble que la Poësie soit née..... si de fortune tu as composé les deux premiers vers masculins, tu feras les deux autres fœminins, et paracheveras de mesme mesure le reste de ton Elegie ou Chanson, à fin que les musiciens les puissent plus facilement accorder. Quant aux vers Lyriques, tu feras le premier couplet à ta volonté, pourveu que les autres suivent la trace du premier.

..... Tu dois icy noter que tous noms François qui se terminent en *e* lente, sans force et sans son, ou en *es* sont fœminins ; tous les autres, de quelque terminaison qu'ils puissent estre, sont masculins. Exemple de *e* fœminin : *singuliere, femme, beste, nasarde, livre, escritoire*. Exemple de *es : livres, escritoires, chantres,* etc. Exemple des masculins : *donné, haut, chapeau, descendez, surmontez*. Il faut aussi entendre que les pluriers des verbes qui se finissent en *ent,* sont reputez fœminins, comme ils *viennent, disent, souhaitent, parlent, marchent*, etc.

Il est bon de remarquer que **Ronsard**, lui-même, n'observa pas toujours la règle de l'ordonnance régulière des rimes masculine et féminine. Lisez le poème intitulé : *Avant-Entrée du Roi tres-chrestien Henri II a Paris*, écrit en 1549. L'auteur avait alors vingt-cinq ans.

VILLANELLE

Villanelle de *Jean Passerat.*

*J'ai perdu ma tourterelle :*
Est-ce point celle que j'oy ?
*Je veux aller après elle.*
Tu regrettes ta femelle,

Hélas ! aussi fai-je moy ;
*J'ai perdu ma tourterelle.*
Si ton amour est fidelle,
Aussi est ferme ma foy ;
*Je veux aller après elle.*
Ta plainte se renouvelle ;
Toujours plaindre je me doy :
*J'ay perdu ma tourterelle.*
En ne voyant plus la belle,
Plus rien de beau je ne voy ;
*Je veux aller après elle.*
Mort, que tant de fois j'appelle,
Pren ce qui se donne à toy !
*J'ai perdu ma tourterelle ;*
*Je veux aller après elle.*

Il suffit de lire ce poème avec quelque attention, pour se rendre parfaitement compte de la règle immuable à laquelle doit obéir la Villanelle. Une seule chose y peut varier au gré du poète : le nombre de tercets.

VIRELAI

La véritable acception de *Virelai* est *Lai en virant, en tournant.* Le Virelai est une Ronde avec répétitions, comme la Ballade et le Rondeau. Il finit par se fondre dans ce dernier, avec lequel, dès le XIVe siècle, au moins, il a partagé le nom de *Chanson balladée.* (Voyez ces mots.)

On verra, plus loin, la bizarre étymologie attribuée au mot *Virelai* par Jehan Molinet.

## Eustache Deschamps.

Après s'ensuit l'ordre de faire chansons baladées, que l'on appelle Virelais, lesquelz doivent avoir trois couples comme une balade, chascune couple de deux vers, et la tierce semblable au refrain, dont le derrain ver doit, et au plus près que l'en puet estre, servant a reprandre ledit refrain, ainsi comme le penultime vers d'une couple de balade doit servir à la rebriche d'icelle. Et est assavoir que virelais se font de plusieurs manières, dont le refrain a aucune fois quatre vers, aucune fois cinq, aucune fois sept, et est la plus longue forme qu'il doye avoir, et les deux vers après *le clos* et *l'ouvert*[1] doivent estre de trois vers ou de deux

[1] Pour l'explication de ces mots, voyez : *Virelai. Pierre Fabri.*

et demi, brisiez aucune fois et aucune fois non. Et le ver après doit estre d'autant et de pareille rime comme le refrain, si comme il apparra cy-après.

### *Virelai.*

*Mort félonne et despiteuse,*
Fausse, desloyal, crueuse,
Qui règnes sans loy,
Je me plaing à Dieu de toy,
Car tu es trop périlleuse.
Merveille est que ne marvoy
*L'ouvert* Quant je voy
Morte la plus gracieuse
Et la mieudre en bonne foy,
*Le clos* Qui, je croy,
Fust onques, ne plus joyeuse.
C'est par toy, fausse crueuse,
Ta venue est trop doubteuse ;
Tu n'as pas d'arroy :
Espargnier prince ne roy
Ne veulz tant yes orgueilleuse,
*Mort félonne et despiteuse.*

### *Autre Virelai.*

*Bien doy faire tristement*
En dueil et en tourment
Mon temps user
Quant je me voy refuser
Présentement
Par un mot trop simplement
Dire ou mander.
Las ! qui me le fist penser !
*L'ouvert* Foleur, qui désespérer
Fait celement
Mon cuer et en plours muer
*Le clos* Que je ne me puis saouler
D'estre dolent
Car ma dame nullement
Ne daingne amoureusement
A moy parler,
Mais me fait par tout blâmer

Si durement,
Qu'en moy n'a fors que tourment
Dur et amer
*Bien doy faire tristement*, etc.

### *Autre virelai.*

*Cent mille foiz vous doy remercier*,
Chière dame, de vostre doulz octroy ;
Car vous m'avez fait pluz riche d'un roy,
Et plus d'onnour que ne puis souhaidier.
Car maint seigneur garni de noble arroy,
*L'ouvert.* Riche et vaillant vers vous poursuir voy,
Pour vostre bien et vostre honnour traictier,
Qui mieulx valent en tous estas de moy ;
Mais je vous aim telement, par ma foy,
*Le clos.* Que nullement ne vous puis oublier.
Et quant vous plaist de tant humilier,
Que la douçour de vo parler reçoy,
Vous me tenez en si amoureus ploy
Qu'autre après vous jamais ne quier.
*Cent mille foiz vous doy remercier.*

Indépendamment des Virelais qu'Eustache Deschamps donne comme exemples dans l'*Art de Dictier*, il en est dans ses œuvres, dont la connaissance est indispensable, pour qui veut se faire une idée complète de ce genre de poëme au XIVe siécle. Ce qu'on va lire justifie encore bien plus le nom de *Chanson balladée* donné au Virelai :

### *Virelai contre le pays de Flandres.*

*Puisque j'ay passé le Lis* [1]
Je seray gais et jolis
En ce doulz pais de France,
Et vivray à ma plaisance,
Maugré Flandre et le païs
Où j'ay toudis fait penance,
Porte bassinet et lance,
De cote de fer vestis.
Geu aux champs, en grant doubtance,
En faim, froit, pluie, et soufrance,
Sanz couvert, sanz avoir lis.

[1] La Lys.

Et encor me faisoit pis
Wacarme, alarme et les cris
Des Flamens, que ma finance
Ne que toute ma despence ;
De Dieu soient-ilz maudis.
*Puisque j'ay passé le Lis*, etc.
Quant il pleut nulz n'y dance,
Les chevaulx jusqu'à oultrance
Sont en boe ensevelis ;
Maint sommiez ès chemins lance,
Dont il n'est nulle espérance
Que jamais en soit saillis.
Desrobez, tuez, murdris,
D'une pique a en la pance ;
Trop mauvais y fait, quant g'y pence,
Chevauchier par leur païs.
*Puisque j'ay passé le Lis*, etc.
Quatre foiz d'une suiance,
C'est une fole ventance,
J'ay esté entrepris,
En peril et en balance
D'avoir grant male meschance;
J'en suis hors, bien m'en est prins.
Jamais n'y seray reprins.
Voist-il qui veult avoir pris,
Je n'i eus oncques plaisance;
Eulz regni et leur puissance,
Car je les harray toudis,
*Puisque j'ay passé le Lis.*

**Jehan Froissart** traite le Virelai d'une tout autre manière. Les strophes ne sont plus *de trois vers doubles*, et, s'il fait chacune de ces strophes sur deux rimes, le poème entier est, néanmoins, sur quatre rimes [1], ainsi qu'on peut le voir dans l'exemple suivant :

*Virelai.*

*On dit que j'ay bien maniere*
*D'estre orguillousete*
*Bien affiert e estre fiere*
*Jeune pucelette.*

[1] C'est également le procédé de Christine de Pisan.

Hier matin me levay
Droit a la journée,
En un jardinet entray
Dessus la rousée.

Je cuiday estre premiere
Au clos sur l'herbette ;
Mais mon doux amy y ere
Cueillant la flourette.

*On dit que j'ay bien maniere*
*D'estre orguillousete ;*
*Bien affiert a estre fiere*
*Jeune pucelette.*

Un chappelet ly donnay
Fait à la vesprée :
Il le prist, bon gré l'en say,
Puis m'a appellée :

Veuillez ouir ma priere,
Tresbelle et doucette ;
Un petit plus que n'affiere
Vous m'este durette.

*On dit que j'ay bien maniere*
*D'estre orguillousete ;*
*Bien affiert a estre fiere*
*Jeune pucelette.*

Le caractéristique du Virelai, au XIVe siècle, est donc, quelquefois, l'alternance des strophes : Elles virent.

## Les regles de la seconde rectorique.

*Virelay.*

Virelais sont aplaisãce de 7 silabes de 8 de 9 ou de 10. Et puelt estre de 5 vers, de 6 ou de 7, Et doit ou puelt estre, a ceste exemple qũt ala taille de plus ou de mains.

*La douceur du temps de may*
*Qui toute joye ramaine*
*Fay q̄ tost et sans delay*
*Pour madame souveraine*
*Face un virelay*

Or sus doucette au vis cler
Penscez de chanter
*Chantez chantez*
*Dansez dansez jouez*
Car bien faire le savez

Et laissiez maidisans jangler
Car cest leur mestier
*Chantez chantez*
*Dansez dansez jouez*
Ja po'ce pis nen vauldrez

Laissiez tristesse et anoy
Et toute cure mondaine
Je vous ayme et ameray
Plus que créature humaine
Chantez de cuer gay

*La douceur du teps de may*
etc.

## Jehan Molinet.

*Simples virlais.*

Aultre taille de rondeaulx doubles qui se nomment simples virlais pource que gens lays [1] les mettent en leurs chāsons ruralles cōme gēte de corps se font en ceste maniere.

*Exemple.*

*Jay mis mon cueur en une lourde*
*Qui est tresbelle bacelotte*
Sinon qu'elle a la mamelotte
Aussi grosse quune cahourde
Pour ce que fine femme est sourde
Ouant ce vient a compter a lhoste
*Jay mis mon cueur* [*en une lourde*]
Scavez vous pourquoy je me hourde
Dune si faicte jeune sotte

[1] Cette explication étymologique substituée à celle de : *Lai en virant*, fait peu d'honneur à Molinet. Charles Fontaine, dans *le Quintil Horatian*, répète cette même bourde.

Pource que quant je men assotte
Elle dit mainte belle bourde
*Jay mis mon cueur* [*en une lourde*
*Qui est tresbelle bachelotte*] [1].

Voilà donc, à la fin du xv^e^ siècle, le Virelai devenu Rondeau. Il ne faudrait pas en conclure que le Rondeau succède directement au Virelai — il existait au xiii^e^ siècle. — La succession n'a pu avoir lieu qu'en ligne collatérale, par suite d'une attraction continue du Virelai vers son parent dans l'antique descendance de la Ronde.

Remarquez que, à l'approche du xvi^e^ siècle, le Lai, lui-même, tendait vers le Rondeau, (Voyez : *Lai renforcé*). Néanmoins, Jehan Molinet a encore connaissance du Virelai du xiv^e^ siècle. Il l'appelle *Double virlai* (Voyez ces mots).

## L'Infortuné.

Virelays joyeux
Gentilz gracieux
Et melodieux
Tout ainsy se font
Cõme es vers tieux
En maitz divers lieux
De gens curieux
Quãt cueur damãt ont
Car en dueil confont
Remply trop parfont
Ou quant joyeulx sont
Diz telz propres sont.

## Pierre Fabri.

Virelay est semblablemẽt faict et varie cõme lay excepte q̃ volũtiers se faict de courtes lignes et se faict de leonines et croisees et de ii lisieres et xii clauses cõme lay et qui change lisiere ne faict pas le mieulx et qui change ligne ou rithme il sappelle *ouvert* et qui ne change rien il se appelle *clos* en fin de clause : par quoy il faict clos et ouvert qui veult.

Et nota que Moulinet excellent orateur en la pluspart de ces

[1] Nous avons introduit dans ce poème les variantes de *H. de Croy* qui lui restituent a forme de Virelai altérée par les omissions du copiste.

ouvrages a plus tenu forme de lay et virelay que aultre espece combien que ilz les ait escriptes en clause de VIII lignes.

*Exemple en sa resource* [1]

*Verite parle aux princes*

Estes vous dieux, estes vous demys dieux
Argus plains dieulx, ou anges incarnez
Vos peres tieux furent nobles gentieux
Dhumains hostieux, en ses preterins lieux
Non pas aux cieulx, mais tous de mere nez
Bastez, tonez, combastez, bastonnez
Et hutinez jusques aux testes fendre
De mort mourrez nul ne sen peult deffendre

On le voit, d'après ce système, tout devient Lai ou Virelai, même un Huitain en rime batelée, que certes Molinet n'eût jamais considéré comme un Virelai.

## Thomas Sibilet.

Le Virelay a mesme licence qu'a le Lay en la variation de la croisure des vers, nombre d'iceux et des couplets : et reçoit de mesme grace deux lisieres et nō plus en chaque couplet. Toute la difference que j'y treuve, est une, qui est que le Virelay n'a point de branches plus courtes unes qu'autres : et encor qu'il se face de petits vers comme le Lay, ils sont toutesfois tous de mesme lōgueur, et de mesme nombre de syllabes, comme tu peux voir en cest exemple pris de maistre Alain :

Qui pourroit descrire
N'a conter suffire
Tout ce qui dessire
Et a mechef tire
Nostre humanité ?
Courroux nous martyre,
Faveur, haine, ou ire
Nuisent a elire,
Penser, faire, ou dire
Ce qu'est verité :
Infelicité

[1] La Ressource du petit peuple.

Et adversité
Sans autorité
Font la probité
Des gens de bien pire,
Et necessité
En mendicité
Met fragilité
En prolixité
D'ou le sens empire.

Le poème ici transcrit par Sibilet, n'est pas donné par Alain Chartier comme un Virelai. De même que le prétendu *Lai*, dont nous avons parlé en son lieu, ceci est une petite pièce introduite, en manière de fantaisie, dans l'œuvre en prose : *L'Espérance ou la Consolation des trois vertus*. Le Refrain constitutif du Virelai ne s'y rencontre pas : il ne s'y trouve qu'un certain virement des rimes encore inconnu, plus de cinquante ans après, au Virelai de Jehan Molinet (*L'Espérance ou Consolation des trois vertus* date de 1439 environ). C'est pourtant là ce qu'en 1548, Sibilet taxera de Virelai, parce que les rimes du Lai, de son époque y *virent* entre elles. Mais, comme il ne parle pas de cette permutation des rimes, il est probable qu'il répète simplement l'opinion d'un autre. Ses successeurs, à leur tour, reproduiront son enseignement : La poétique française se trouve dotée d'un Virelai nouveau, que Sibilet (voyez : *Lai*) considère comme un legs de l'*Antiquité*.

VIRELAI (DOUBLE)

## Jehan Molinet.

Doubles virlais se font comme le premier couplet dessusdit. Voyez : *Simple virelai*. Et puis sieut ung aultre vers sissain ou croisie de differente termination au premier.

*Exemple.*

*Amour me tient pour son saudart*
Et je serviray a ses gaiges
Doulx regars et plaisans langaiges
Sont pourtrais en son estandart
   Espoir me soustient le menton
Desir me donne hault vouloir
Et bien celer est le baston
Pourquoy ie puis trop mieulx valoir

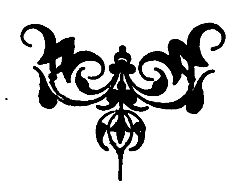
Qui nest plain de science et dart
Ja ne fera beau vasselages
Mais pource que ie suis volages
Et que ie scay lanchier le dart
*Amour me tient* [1] [*pour son saudart*].

## ESOPET

Aux XIIe et XIIIe siècles, Recueil de fables, à la manière d'*Esope*, comme celles qui composent les diverses suites du *Roman du Renard*.

Phèdre avait déjà adopté, comme titre général : *Fabulæ Œsopicæ*.

[1] Cette fois encore le copiste ne s'est pas donné la peine d'achever le Refrain.





# Table alphabétique des auteurs cités.

ADENET LE ROI, né en Brabant vers 1240, mort vers 1300. Auteur de : *Les enfances Ogier*, troisième branche de la *Geste de Doon*, écrit par ordre de Guy de Dampierre, avant 1261. — *Berte aux grans pies*, première branche de la *Geste de Pepin*. — *Cleomades*, mis en rime par ordre — et suivant d'autres sous la dictée — de Marie de Brabant (fille du duc Henri III, son protecteur) et de Blanche d'Artois, sœur de Robert II auquel le poème est dédié.
V. *Roman*.

ALEXANDRE DE BERNAY ou de Paris, né à Bernay en Normandie. Vivait au XIIe siècle, continuateur du *Roman d'Alexandre*, commencé par Lambert li tors vers 1180. (Voyez *Lambert li tors*.)
V. *Vers alexandrin. Vers héroïque* (J. Peletier)

ALEXIS (Guillaume) dit : Frère Alexis, ou le bon moine de l'abbaye de Lyre, diocèse d'Evreux, savant bénédictin et poète français, devint prieur de Bussy (Perche). Vivait à la fin du XVe siècle ; auteur de : *Le Grand blason des faulses amours* et *le Contre-Blason des faulses amours* imprimés, tous deux à Paris, dans les dernières années du XVe siècle.
V. *Blason*.

AMBOISE (Michel d'), dit le seigneur de Chevillon et surnommé l'esclave fortuné, né à Naples vers le commencement du XVIe siècle, mort en 1547. Auteur de : *Le Blason de la dent*, l'une des pièces des *Blasons anatomiques des parties du corps féminin....*, œuvre de divers auteurs. (Lyon, 1536). — *Les contre-épistres d'Ovide*.
V. *Blason, Contre*.

ARIOSTO (Ludovico), né à Reggio, le 8 septembre 1474, mort en 1533. L'*Orlando furioso* fut imprimé, pour la première fois, à Ferrare en 1516. Cette édition ne comprend que quarante chants. Celle de 1532 (Ferrare) en compte quarante-six.
V. *Huitain*.

ARNAUD-DANIEL, troubadour, né au château de Ribeyrac (Périgord). Vivait au XIIe siècle. Il est l'auteur présumé du *Lancelot du Lac* provençal.
V. *Épopée, Sextine*.

ART DE RHETORICQUE (L').
V. la notice sur ce traité, et passim.

ARTEMIDORE dit le Daldien, écrivain grec, né à Ephèse. Vivait à Rome au IIe siècle après J.-C. Auteur de l'Ὀνειροκριτικόν. *Interprétation des songes*, imprimé, pour la première fois, par Alde. Venise, 1518.
V. *Acrostiche.*

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa d'), né le 8 février 1550, à St-Mauri, près de Pons (Saintonge), mort à Genève le 29 avril 1630. Auteur de : *Les Tragiques donnés au public par le larcin de Prométhée*, paru pour la première fois avec l'indication : Au désert (la Rochelle), 1616.
V. *Rime équivoque* (Joachim du Bellay).

AUCASSIN et NICOLETTE, fabliau anonyme du XIIe siècle, dont le ms. unique se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris (n° 7989). Publié par Méon dans son *Recueil de fabliaux.* Paris, 1808.
V. *Fabliau.*

AUGUIS (Pierre-René), né à Melle (Deux Sèvres), le 6 octobre 1786, mort à Paris en mars 1846, publia en 1824 : *Les poètes français depuis le* XIIe *siècle jusqu'à Malherbe*, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète. Paris, Crapelet.
V. la notice sur *le grand et vray art de plaine Rhetorique* de P. Fabri.

AUGUSTIN (SAINT), Aurelius-Augustinus, né à Tagaste (Numidie), le 13 novembre 354, mort le 28 août 430. Évêque d'Hippone.
V. *Acrostiche.*

AYALA (Pedro-Lopez de), né dans le royaume de Murcie en 1332, mort à Calahorra en 1407. Auteur du *Rimado de palacio*, écrit dans sa prison, en Angleterre, où il fut emmené captif, après la bataille de Navarette (1367).
V. *Serventois.*

BAIF (Lazare de), né vers la fin du XVe siècle, au château des Pins, près de La Flèche (Anjou), mort en 1547, conseiller de François I. Auteur d'une traduction en vers de l'*Hécube* d'Euripide.
V. *Élégie, Epigramme, Tragédie.*

BAILLEHAUS (Jehan), trouvère de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle, auteur de Sottes chansons couronnées au puy de Valenciennes.
V. *Chanson (Sotte).*

BASSELIN (Olivier), né vers le milieu du XIVe siècle, mort vers 1419. Il vivait dans le val de Vire, en Normandie. Chansonnier, créateur des *Vaux de Vire*, origine de nos vaudevilles.
V. *Vau de Vire.*

BELLAY (Joachim du), né vers 1524 à Liré (Anjou), mort le 1er janvier 1560. Chanoine de N. D. à Paris, auteur de : *La Deffense et illustration de la Langue Francoyse.*
V. la notice sur ce traité, et *passim.*

BEMBO (Pierre), né à Venise, le 20 mai 1470, mort à Rome le 18 janvier 1547. Cardinal, secrétaire de Léon X ; historiographe et bibliothécaire de S. Marc à Venise ; publia, en 1525, *Le Prose divise in tre libri, nelle quali si ragiona della volgar lingua.*

V. *Ballade, Sonnet* (J. Peletier).

BENOIST DE SAINTE MORE, trouvère normand, vivait au XIIe siècle.

V. *Strambot.*

BERGIER (Bertrand), vivait au milieu du XVIe siècle. Il fut l'un des satellites de la Pléïade.

V. *Dithyrambe.*

BLANCHEMAIN (Jean-Baptiste, Prosper), né à Rouen, le 16 juillet 1816 ; mort à Longefond (Indre), le 25 décembre 1879. Éditeur d'un grand nombre d'anciennes œuvres littéraires françaises.

V. la notice sur l'*Abrégé de l'Art poëtique* de Ronsard.

BLASONS ANATOMIQUES DES PARTIES DU CORPS FÉMININ.

V. *Michel d'Amboise.*

BOILEAU-DESPRÉAUX, né le 1er novembre 1636, à Paris ou à Crosne ; mort le 13 mai 1711.

V. *Rime.*

BORDERIE (de la), né en Normandie en 1507. Disciple de Marot ; auteur de l'*Amye de Court.* Paris 1542.

V. *Contre.*

BRETEL ou Bretiaus (Jehan), trouvère du XIIIe siècle, né en Artois ; auteur de Jeux-partis, dont la plupart sont inédits.

V. *Jeu-parti.*

BURGHELLO ou Burchiello (Domenico di Nanni, surnommé), mort à Rome en 1448. Était perruquier à Florence. Ses Sonnets, imprimés à Bologne, en 1475, ont eu, depuis, plus de vingt éditions.

V. *Sonnet à queue.*

CAIRELS (Elias), orfèvre, puis jongleur et troubadour périgourdin, natif de Sarlat ; mort vers 1260. Voir le *Choix de poésies originales*, publiées par Raynouard, tomes III et IV.

V. *Sirvente.*

CAPELLA (Marcianus-Mineus-Felix), probablement né à Carthage. Vivait vers la fin du Ve siècle ; auteur d'un traité sur la rhétorique « sœur de la dialectique » qui forme le Ve livre de son encyclopédie. Publié, pour la première fois, à Vicence en 1499.

V. *Rhétorique.*

CASTILLEJO (Cristobal del), né à Ciudad-Rodrigo, en 1494 ; mort en 1596. D'abord médecin, puis moine bernardin à Tolède. Ses *Obras poeticas*, dont les premières éditions (Madrid 1573 et Anvers 1598) sont devenues très rares, ont été rééditées dans la *Coleccion* de Ramon Fernandez dont elles forment les tomes XII et XIII.

V. *Glose.*

CAVALCANTI (Guido), né à Florence vers 1250; mort dans la même ville, en 1300. Philosophe et poète, ami du Dante. On trouve ses œuvres complètes dans les *Rime antiche.*
V. *Envoi.*

CHARTIER (Alain), né à Bayeux, entre 1380 et 1390 ; mort vers 1450. On le dit mort, dans le roman : *Le cœur d'amour espris* daté de 1457 ; Duchesne porte la date de sa mort à 1458.
V. *Ballade couronnée, Lai* et *passim.*

CHASTELAIN (Georges), né en Flandre en 1403 ou 1404 ; mort à Valenciennes en 1475. Indiciaire de Bourgogne. Auteur d'une chronique rimée, continuée par Jehan Molinet sous le titre : *Recollection des merveilleuses advenues en nostre temps.*
V. *Riqueraque.*

CHEIKHO (Le P. Louis) S. J., né à Mardin (Mésopotamie), le 5 février 1859, auteur d'un cours de littérature arabe (en arabe), a été professeur de littérature et de rhétorique arabe à l'université St-Joseph, à Beyrouth.
V. *Ballade.*

CHRESTIEN DE TROYES, né à Troyes (Champagne) ; mort entre 1195 er 1198. Suivant le président Bouhier, son nom serait Manessier ou Le Manessier, comme on le voit à la fin de son roman de *Perceval le Gallois.* Suivant d'autres, Manessier serait le nom d'un continuateur qui aurait terminé le roman avec Gautier de Denet.
V. *Roman.*

CICERON.— Marcus Tullius Cicero, né près d'Arpinum (Latium), Ie 3 janvier 106 ; mort près de Gaëte, le 7 décembre 43 av. J. C.
V. *Acrostiche.*

COUSSEMACKER (Charles-Edmond-Henri de), né à Bailleul (Nord), le 19 août 1805 ; mort à Lille, le 10 janvier 1876. Éditeur des œuvres d'Adam de la Halle.
V. *Jeu-parti.*

CRAPELET (Georges-Adrien), né à Paris, le 13 juin 1789 ; mort à Nice, en décembre 1842. Imprimeur, éditeur d'un grand nombre d'œuvres littéraires du Moyen âge et de la Renaissance.
V. la notice sur l'*Art de dictier* d'E. Deschamps et *Sermon joyeux.*

CRETIN ou Chrestin (Guillaume ou Pierre). Son vrai nom — il nous l'apprend lui-même — était Dubois. Mort vers 1525. Trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes et chantre de la Sainte-Chapelle de Paris ; chroniqueur en titre de François I.
V. *Rime équivoque.*

CROY (Henry de).
V. la notice sur l'*Art et science de Rhetorique* et *passim.*

DANTE ALIGHIERI, de son vrai nom Durante Alighieri, de la famille des Cacciaguida ; né à Florence, suivant les uns le 8 mai 1275, suivant d'autres le 27 mai 1263 ; mort à Ravenne le 14 septembre 1321.
V. *Quantité :* vers de onze syllabes.

DAULETESCHA SAMARKANDI. Ben Ala-ad Doulet-ben Baktischah-al Gazias-Samarkandi. Biographe persan du IXe siècle de l'Hégire ; auteur du *Tedzkiet-As-Schoara* (Mémoire sur les poètes), achevé en 1487, et dont on n'a encore publié que quelques fragments.
V. *Rime arabe.*

DÉMOCRITE, né à Abdère, en Thrace, selon Apollodore dans la 80e olympiade, suivant Trasylle dans la 77e. Il mourut dans la 105e olympiade (357 av. J.C.). A part quelques fragments, publiés par M. Franck, Nancy 1836, les œuvres de ce philosophe ne sont pas parvenues jusqu'à nous. On sait qu'il écrivit un traité de la poésie.
V. la notice sur l'*Art poétique* de Jaques Peletier.

DESCHAMPS (Eustache), dit Morel.
V. la notice sur l'*Art de dictier*, et *passim.*

DESPÉRIERS ou Des Périers (Bonaventure), né vers la fin du XVe siècle, à Arnay-le-Duc, en Bourgogne ; mort vers 1544. Fut valet de chambre de Marguerite de Navarre.
V. *Quantité*, vers de dix syllabes ; *Vers blancs.*

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. La première édition, publiée par F. Charpentier, parut en 1694 (2 vol. in-folio).
V. *Rondeau redoublé.*

DIDOT (Ambroise-Firmin), né à Paris le 20 décembre 1790 ; mort dans la même ville le 22 février 1876. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Réunit une remarquable bibliothèque de manuscrits et d'imprimés.
V. la notice sur *les règles de la seconde rectorique.*

DINAUX (Arthur-Martin), né à Valenciennes, le 8 septembre 1795 ; mort à Montataire, le 15 mai 1864. Historien et bibliographe.
V. *Puy.*

DIVAN DU CURÉ NICOLAS (LE), publié par la librairie catholique de Beyrouth.
V. *Ballade.*

DOLET (Estienne), né à Orléans en 1509 ; torturé et exécuté à Paris, le 3 août 1546. Imprimeur à Lyon.
V. la notice sur l'*Art poétique* de Thomas Sibilet.

DUCHESNE (Joseph), seigneur de La Violette, né vers 1544, à Esture (Armagnac) ; mort à Paris en 1609. Devint médecin ordinaire de Henri IV, après avoir joué un rôle politique à Genève. Auteur de : *Le grand mirouer du monde.* Lyon 1587.
V. *Miroir.*

DURANT (Gilles), sieur de La Bergerie, né à Clermont, vers 1550 ; mort à Paris en 1615. Était avocat. On croit qu'il collabora à *la Satire Ménippée.*
V. *Satire.*

DUVERDIER ou du Verdier (Antoine), sieur de Vauprivas; né à Montbrison (Forez), le 11 novembre 1544 ; mort à Duerne près de Lyon le 25 septembre 1600. Conseiller du roi. Auteur des *Omonimes* (Lyon. Ant. Gryphius 1572) et de *La Bibliothèque françoise*, qui parut, d'abord à Lyon en 1585 et que Rigoley de Juvigny réunit à *La Bibliothèque* de La Croix du Maine, 1772.
V. *Rime équivoque.* J. Du Bellay.

ESOPE. Aurait vécu vers 600 av. J. C.
V. *Ysopet.*

EURIPIDE, né à Salamine, dans la première année de la 75e olympiade; mort en Macédoine, dans la seconde année de la 93e olympiade (407 ou 406 av. J. C.)
V. *Tragédie.*

EUSÈBE, surnommé Pamphile, né en Palestine, vers 270 ; mort vers 338. Évêque de Césarée.
V. *Acrostiche.*

FABRI ou Le Febvre (Pierre), de Rouen ; vivait au commencement du XVIe siècle; fut curé de Meray.
V. la notice sur *Le grant et vray art de plaine rethorique*, et *passim.*

FONTAINE (Charles), né à Paris, le 13 juillet 1513 ; mort vers 1587. Auteur du *Quintil Horatien* et de diverses poésies.
V. *Contre, Virelai,* et la notice sur l'*Art poëtique* de Th. Sibilet.

FORTUNATUS (Venantius-Honorius-Clementianus), né vers 530, près de Trévise ; mort avant 610. Évêque de Poitiers. Auteur de l'hymne : *Vexilla regis.*
V. *Lai, Rotruenge.*

FOULQUES (ou Folquet) de Marseille, né, suivant les uns, près de Gênes, vers 1155 ; suivant d'autres, cinq ans plus tard à Marseille. Il mourut, à Toulouse, le jour de Noël 1231. Fut évêque de Toulouse. On trouve de ses œuvres dans le *Choix de poésies des Troubadours* publié par Raynouard.
V. *Lai..*

FRANC ou Le Franc (Martin), né probablement à Arras, au commencement du XVe siècle, mort à Rome vers 1460. Chanoine à Lausanne, puis protonotaire apostolique des papes Félix V et Nicolas V. Auteur de *L'Estrif de Fortune et de Vertu* et de *Le Champion des dames.*
V. *Estrif.*

FRANÇOIS I, né à Cognac, le 12 septembre 1494 ; mort à Rambouillet, le 31 mars 1547.
V. *Épitaphe, Rondeau (Bizarreries du).*

FROISSART (Jehan), né à Valenciennes en 1337 ; mort à Chimay vers 1410. Chanoine.
V. *Chanson royale, Pastourelle,* et *passim.*

**GAUTIER DE COINSI**, né à Amiens en 1177, mort en 1236; fut prieur de l'abbaye de Vic-sur-Aisne, puis de celle de Saint Médard de Soissons. Il a laissé une traduction rimée des *Miracles de Notre-Dame*, recueil de contes dévots écrits en latin par Hugues Farsi, Herman, Guibert de Nogent, etc.

**GEVAERT** (François-Auguste), né à Huysse (Flandre orientale), le 31 juillet 1828. Directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Maître de Chapelle du Roi des Belges.
V. *Quantité* (vers de onze syllabes).

**GILLOT** (Jacques), mort en 1619. Conseiller au Parlement de Paris, doyen de la cathédrale de Langres et chanoine de la Sainte-Chapelle. L'un des auteurs de *La Satire Ménippée*.
V. *Satire*.

**GINGUENÉ** (Pierre-Louis), né à Rennes, le 25 avril 1748; mort à Paris, le 11 novembre 1816. Auteur de l'*Histoire de la poésie italienne*.
V. *Ballade*.

**GRÈBAN** ou Gresban (Arnoul) dit de Compiègne, né au Mans, suivant Cl. Marot, en 1420; mort dans la seconde moitié du xvᵉ siècle. Chanoine de l'église du Mans. Écrivit *Le triomphant mystère de la Passion de N. S. J. C.* et, plus tard, en collaboration avec son frère Simon, *Le triomphant mystère des actes des apostres translate fidelement de la verite historiale ordonne par personnages*. Ces œuvres furent publiées, avec retouches de Jehan Michel d'Angers en 1480.
V. *Complainte amoureuse*, *Rime équivoque* et *Rondeau dialogué*.

**GRINGORE** ou Gringoire, de son vrai nom Gringon (Pierre), né entre 1475 et 1480, probablement à Caen; mort vers 1544. Héraut d'armes du duc de Lorraine, sous le nom de Vaudémont.
V. *Acrostiche*, *Jeu*, *Envoi*.

**GUBERNATIS** (comte Angelo de), né à Turin, en 1840. Littérateur et orientaliste italien, auteur de la *Storia universale della letteratura*.
V. *Ballade*.

**GUILLAUME LE CLERC**, trouvère normand, vivait dans la première moitié du xiiiᵉ siècle.
V. *Lai*.

**HABERT** (François), né à Issoudun vers 1520, mort vers 1562 (suivant Colletet, en 1574), secrétaire du duc de Nevers. Il collabora à la *Sophonisba* de M. de Saint Gelais.
V. *Fable*.

**HALLE** (Adam de la), dit le bossu d'Arras; né en cette ville; mort à Naples, vers 1286.
V. *Ballade*, *Jeu*, *Jeu-parti*, *Rondeau*.

**HASSAN**, écrivain arabe du viiᵉ siècle.
V. *Ballade*, *Rime arabe*.

HÉCART (Gabriel-Antoine-Joseph), né à Valenciennes, le 24 mars 1755; mort dans la même ville, le 19 novembre 1838. Éditeur d'un Recueil de *Serventois et Sottes chansons couronnés au Puy de Valenciennes aux* XIII<sup>e</sup> *et* XIV<sup>e</sup> *siècles*, tirés des manuscrits du roi.
V. *Puy*.

HEROËT (Antoine), surnommé La Maison-neuve, mort à Paris en décembre 1568, évêque de Digne ; ami de Cl. Marot ; auteur de *la Parfaite amye*. Lyon 1542.
V. *Contre*, *Rime* (*mots composés*).

HOMÈRE, aurait vécu antérieurement au VI<sup>e</sup> siècle av. J. C.
V. *E Masculin*, *Vers héroïque* (P. de Ronsard).

HORACE. Quintus Horatius Flaccus; né à Venusium (Samnium) l'an 65; mort à Rome, l'an 8 av. J. C.
V. *Coq-à-l'âne*, *Vers blancs*, et les notices sur les *Arts poétiques*.

HUCBALD. Hucbaldus ou Hugbaldus Elnonensis. Moine de Saint-Amand en Flandre. Né vers 840; mort probablement en 930. Auteur d'un poème intitulé : *Carmen mirabile ad Carolum imperatorem Calvum de laude calvorum seu Elogia de calvis*, composé de 136 vers dont tous les mots commencent par la lettre C.
V. *Rime senée*.

IBN KHALDOUN. Valy-Ed-Din-Abou-Zéyd-Abd-Alrahman, écrivain arabe, né à Tunis en 1332 ; mort au Caire en 1406. Auteur du *Mocaddama*, c.-à-d. les Prolégomènes, qui n'est que la première partie d'un vaste travail intitulé : *Livre des exemples instructifs et recueil du sujet et de l'attribut concernant l'histoire des arabes, des persans, des berbères et des nations qui ont habité avec eux sur la terre*. Il a été publié par le baron de Slane une traduction des Prolégomènes, dans le tome XIX des *Notices et Extraits*.
V. *Ballade*.

IVRY (Jehan d') ou Divry — Duverdier écrit Divery —, né à Hiencourt (Beauvoisis), vers 1472 ; médecin à Manthes et poète français, auteur de : *Les secretz et loix de mariage*.
V. *Blason*.

JEHAN DE MEUNG ou de Meun, dit Clopinel, né à Meung sur Loire, vers 1280 ; mort à Paris vers 1318 ; continuateur du *Roman de la Rose*.
V. *Rime doublette*, *Rime léonine*.

JODELLE (Estienne de), sieur de Lymodin, né à Paris, en 1532 ; mort dans la même ville, en juillet 1573. Poète et dramaturge de la Pleïade.
V. *Dithyrambe*, *Terzina*, *Tragédie*.

JUBINAL (Michel-Louis-Achille), né à Paris, le 24 octobre 1810 ; mort dans la même ville, le 28 décembre 1875. Littérateur et homme politique.
V. *Tenson*.

JUVÉNAL. Decimus Junius Juvenalis, né vers 42 ; mort à Rome vers 124.
V. *Coq-à-l'âne*.

**LA CURNE DE SAINTE PALAYE.** (Jean-Baptiste de), né à Auxerre, le 6 juin 1697 ; mort à Paris, le 1er mars 1781. Auteur d'un *Glossaire français*.
V. *Carole*.

**LA HUETERIE** (Charles de). Son vrai nom serait : Hue. Il vivait dans la première moitié du XVIe siècle. Secrétaire du duc de Vendômois. Auteur d'un *Contre-blason de la beauté des membres du corps féminin*.
V. *Contre*, *Rondeau* (*Bizarreries du*).

**LAMBERT LI CORS** ou li tors, né à Nantes, à Châteaudun ou à Châtellerault; vivait au XIIe siècle. Auteur de la première partie de *li Romans dalixandre*, dont M. Michelant a donné une édition, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale, dans la Bibliothèque de la Société littéraire de Stüttgart (1846).
V. *Vers alexandrin*.

**LAMMENS** (Le P. Henri) S. J., né à Gand, le 1er juillet 1862. Auteur de divers ouvrages; entre autres : *Remarques sur les mots français d'origine arabe* (en français). Beyrouth 1890, et d'un ouvrage sur les synonymes arabes pour l'usage des écoles de Syrie et d'Égypte (en arabe). Directeur du journal arabe : *Al Bachir*.
V. *Ballade*, *Rime arabe*.

**LANGLOIS** (Ernest), né à Heippes (Meuse) en 1857 ; ancien membre de l'École française de Rome.
V. *Balladant*.

**LAUDUN** (Pierre de) ou Delaudun, sieur d'Aygalliers, né à Uzès, en 1575 ; mort au château d'Aygalliers, en 1629. Juge temporel de l'évêque d'Uzès.
V. *Épopée*.

**LE MAIRE** (Jehan) dit de Belge ; né à Bavay, en Hainaut, en 1473 ; mort vers 1548. Neveu de Jehan Molinet, à qui il succéda dans ses charges de bibliothécaire de Marguerite d'Autriche et d'indiciaire de Bourgogne; historiographe de la cour de France, à la fin du règne de Louis XII.
V. *Huitain* (J. Molinet).

**LEONIUS** ou Leoninus; vivait vers le milieu du XIIe siècle. Quoiqu'il ait composé quelques rimes latines, il n'est pas prouvé qu'il soit l'inventeur de la Rime léonine, ni même qu'il en ait jamais fait usage.
V. *Rime léonine*.

**LUCILIUS** (Caïus), né en 148, à Suessa-Aurunca (Latium) ; mort à Naples, en 103 av. J.-C. (Ces dates sont contestées par Bayle qui s'appuie sur la Chronique d'Eusèbe).
V. *Epigramme*.

**LYCOPHRON**, poète et grammairien grec ; vivait dans le IIIe siècle avant J.-C. Suivant Suidas, il était de Chalcis, en Eubée. Il fut de la pleïade Alexandrine, et auteur des plus anciennes anagrammes connues.
V. *Anagramme*.

MACHAUT (Guillaume de), né à Machau près Rhétel, en 1284 ; vivait encore en 1369. Valet de chambre de Philippe-le-Bel, secrétaire de différents souverains, musicien.
V. *Chanson balladée.*

MARIE DE FRANCE, née à Compiègne, au commencement du XIII^e siècle. Elle prit ce nom : *de France*, en Angleterre où elle écrivit. On a d'elle des *Lais*, des *Dits* et un *Ysopet*, recueil de fables pour la plupart traduites de celles du roi d'Angleterre Henri I.
V. *Fable*, *Lai.*

MAROT (Clément), né à Cahors, en 1495 ; mort à Turin, en septembre 1544. Succéda à son père, qui suit, dans l'emploi de valet de chambre de François I.
V. *Acrostiche* et *passim.*

MAROT (Jehan), né à Matthieu près de Caen, en 1463 ; mort à Cahors, en 1523. Son vrai nom serait Desmarets, comme il s'appelle, lui-même, dans la phrase suivante d'un discours à la reine :
*Je Jehan Desmarets, votre povre escripvain, vous presente cé mien petit ouvrage.*
V. *Rondeau (Bizarreries du)*, *Rondeau en alexandrins.*

MASOUDIJ (Aboul-Hassan-Aly-al), né à Bagdad, vers la fin du IX^e siècle ; mort en Égypte, en 956. Son principal ouvrage, sorte d'encyclopédie intitulé *Akhbar al Zeman* (mémoires du temps) est, en partie, perdu. L'auteur en a fait un abrégé, sous le titre *Moroulj al Dzeheb* (Prairies d'or).
V. *Ballade.*

MENDOZA (Iñigo-Lopez de), marquis de Santillane, né en 1398 ; mort vers 1458. Auteur d'une *Lettre sur l'art poétique*, écrite vers 1455.
V. *Pastourelle.*

MESCHINIÈRE (Pierre-Enoch de) ou de la Meschinerie, né à Genève ; mort vers 1590.
V. *Strambot.*

MESCHINOT (Jehan), né à Nantes, vers 1415 ; mort le 12 septembre 1509. Maître d'hôtel des ducs de Bretagne. Ami de Chastelain.
V. *Lai*, *Rime équivoque*, *Rimes (Jeux de).*

MOLINET (Jehan), né à Desvres, dans le Boulonnais ; mort à Valenciennes, en 1507. Chanoine de Valenciennes, indiciaire de Bourgogne, bibliothécaire de Marguerite d'Autriche.
V. la notice sur le *Petit traittie* et *passim.*

MONTAIGLON (Anatole de Courde de), né à Paris, le 28 novembre 1824. Paléographe et bibliographe ; éditeur de nombreuses œuvres françaises.
V. la notice sur *l'Art de rhetoricque.*

MOURGUES (le P. Michel), S. J., né en Auvergne, vers 1642 ; mort à Toulouse, en 1713. Auteur d'un *Traité de la poésie française.*
V. *Lai*, *Rondeau redoublé.*

NABÉGA (Ziad-ben-Moawia-Odwani-Abou-Amama-al Dhobijani), surnommé Nabéga ou l'Improvisateur. Vivait à la fin du VI$^{e}$ siècle, à Hira. Un exemplaire ms. de son diwan se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris.

V. *Rime arabe.*

ORLÉANS (Charles, duc d'), né à Paris, le 26 mai 1391 ; mort, à Amboise, le 4 janvier 1465.

V. *Ballade (Bizarreries de la)*, *Carole*, *Jeu-parti*, *Rondeau.*

OTTFRID, moine bénédictin de Wissembourg, né en Franconie, au commencement du IX$^{e}$ siècle ; mort au couvent de Wissembourg (Alsace), vers 870. Auteur du *Evangelienbüch*, commencé vers 850, terminé vers 865, qu'il dédia au roi Louis de Germanie.

V. *Rime en goret.*

PARIS (Alexis-Paulin), né à Avenay (Marne), le 25 mars 1800 ; mort à Paris, le 13 février 1881. Membre de l'Institut.

V. la notice sur *les Regles de la seconde rectorique.*

PARIS (Gaston-Bruno-Paulin), né à Avenay, le 9 août 1839, fils du précédent.

V. *Quantité* (vers de onze syllabes).

PASQUIER (Étienne). né à Paris, le 7 avril 1529 ; mort dans la même ville, le 30 août 1615. Jurisconsulte, poète et prosateur, auteur de *Les Recherches de la France.*

V. *Ballade*, *Puy* et *passim.*

PASSERAT (Jean), né à Troyes, le 18 octobre 1534 ; mort à Paris, le 14 septembre 1602, successeur de Ramus dans la chaire d'éloquence et de poésie latines au Collège de France, auteur de la plupart des vers qui se rencontrent dans la Satire Ménippée.

V. *Satire*, *Villanelle.*

PELETIER (Jaques), né au Mans, le 25 juillet 1517 ; mort à Paris, en juillet 1582. Poète et mathématicien. Suivant J. Du Bellay, il fit, le premier, des odes françaises. Il avait commencé par traduire, en vers français, l'*Art poétique* d'Horace.

V. la notice sur l'*Art poétique* de J. Peletier, et *passim.*

PERSE. Aulus Persius Flaccus, né à Volaterra (Etrurie), le 4 décembre 34 ; mort le 24 novembre 62 (Chr. d'Eusèbe).

V. *Coq à l'âne.*

PETIT DE JULLEVILLE (Louis), né à Paris, le 18 juillet 1841. Professeur à Dijon, puis à la faculté des lettres de Paris.

V. *Mystère.*

PETRARCA (Francisco), né à Arezzo, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1304 ; mort à Arqua, le 18 juillet 1374.

V. *Amours*, *Sextine* et *passim.*

PHÈDRE. Phœdrus, né en Macédoine ou en Thrace. Vivait sous Auguste et sous Tibère.

V. *Ysopet.*

PIERRE ou Perrot DE SAINT CLOUD, auteur des premières branches du cycle primitif du *Roman de renart* écrit vers 1200. Il déclare s'être inspiré d'un livre intitulé *Aucupre*.
V. *Lai*, *Roman*.

PISAN (Christine de), née à Venise, vers 1363 ; morte vers 1431. Fille de Thomas de Pisan, astrologue de Charles V ; elle était veuve d'Étienne du Castel, lorsqu'elle commença à écrire, agée seulement de vingt-cinq ans. On a d'elle *les Dictiers*, recueil de Ballades, Lais, Rondeaux, etc.
V. *Lai*, *Rondeau*, *Virelai*.

PLAUTE. Marcus Accius ou Maccius Plautus, né à Sarsina (Ombrie), vers 250 ; mort en 184 av. J.-C.
V. *Acrostiche*.

PONT (Gracien du) ou Dupont, sieur de Drusac, né en Languedoc, Lieutenant-général de la sénéchaussée de Toulouse, auteur de *la Controverse des sexes masculin et féminin*. On lui attribue *L'art et science de Rhetorique metrifiee*.
V. la notice sur ce traité, et *passim*.

PONTUS DE THYARD ou Tyard, né au château de Bissy (Mâconnais), en 1521 ; mort le 23 septembre 1605. Évêque de Châlons-sur-Saône, ami de Ronsard et l'un des poètes de la Pleïade.
V. *Sizain*, *Sonnet*.

QUINTILIEN. Marcus Fabius Quintilianus, né vers 40, à Calagurris, en Espagne ; mort vers 120. Avocat, maître d'éloquence, auteur de : *De institutione oratoria libri XII*.
V. *Enigme*, *Rime* (Th. Sibilet).

QUINTILIUS ou QUINCTILIUS VARUS (eques romanus) de Cremone, critique latin, ami de Virgile et d'Horace. Horace adresse à Virgile une ode sur la mort de Quintilius, en la 189e olympiade (Eusèbe).
V. les notices sur l'*Art poétique* de Th. Sibilet et *La Deffense et illustrations de la langue françoyse* de J. du Bellay.

RABELAIS (François), né vers 1495, en Touraine ; mort vers 1553, à Paris.
V. *Récréations diverses*, *Rimes (Jeux de)*.

RACINE (Jean), né à La Ferté-Milon, le 20 décembre 1639 ; mort à Paris, le 26 avril 1699.
V. *Rime*.

RAPIN (Nicolas), né à Fontenay-le-Comte, vers 1540 ; mort à Poitiers, le 15 février 1608. Avocat au parlement de Paris, vice-sénéchal de Fontenay. Il prit une part importante à la rédaction de *la Satire Ménippée*. On trouve dans ses *Œuvres latines et françoises*, des vers mesurés, rimés et non rimés.
V. *Satire*.

RENAUT, trouvère du XIIe siècle, auteur de *Le Lai d'Ignaurès ou du prisonnier*.
V. *Lai*.

RONSARD (Pierre de), né au château de La Poissonnière (Vendômois), le 11 septembre 1524; mort le 27 décembre 1585, au prieuré de St. Cosme-en-l'Isle près de Tours.
V. la notice sur l'*Abrégé de l'Art poétique*, et *passim*.

RUTEBEUF, trouvère, né en Champagne; vivait à Paris au XIIIe siècle. On croit qu'il est mort, dans un cloître, vers 1285. Le nom de *Complainte amoureuse* vient vraisemblablement de son poème: « La *complainte* maistre Guillaume de Sainct *amour* » écrite, à très peu près dans la forme qui caractérise ce genre.
V. *Tenson*.

SACY (Le baron Antoine-Isaac SILVESTRE DE), né à Paris, le 21 septembre 1758; mort en la même ville, le 21 février 1838. Auteur, entre autres ouvrages, d'une *Chrestomathie arabe*.
V. *Rime arabe*.

SAFI-AD DIN-AL HILLY, poète arabe qui vivait sous les derniers princes Ayoubites.
V. *Ballade*.

SAINCT GELAYS (Mellin, Melin ou Merlin de), né le 3 novembre 1487; mort à Paris en octobre 1558. Ses œuvres furent imprimées, pour la première fois, par Pierre de Tours. Lyon 1547.
V. *Quantité*, *Rime Kyrielle*, et *passim*.

SAINCT GELAYS (Octavien de), né à Cognac vers 1466; mort en 1502. Père du précédent; devint évêque d'Angoulême. Poète, traducteur de classiques latins et grecs.
V. *Rondeau*.

SALEL (Hugues), né à Casals (Quercy), vers 1504; mort, abbé de St-Cheron (près de Chartres), en 1553. Valet de chambre, puis maître d'hôtel de François I. Traduisit en vers français les deux premiers livres de l'*Iliade*.
V. *Onzain*, *Rime* (mots composés).

SCÈVE (Maurice), né à Lyon, où il mourut en 1564. Ami de Clément Marot. Auteur de quelques *Blasons* publiés par Méon (1809).
V. *Dizain*, *Rime* (mots composés), *Rime riche*.

SCHANFARA ou Chanfary, poète arabe qui vivait peu avant Mahomet. Son œuvre intitulée *Lamiyyat al arab* a été publiée et traduite en français dans la *Chrestomathie* de S. de Sacy.
V. *Rime arabe*.

SCHELER (Jean-Auguste-Huldreich), né à Ebnat (canton de St. Gall), le 6 avril 1819; mort à Ixelles, le 16 novembre 1890. Bibliothécaire du Roi des Belges, professeur à l'Université de Bruxelles. Auteur de nombreux travaux sur la littérature du Moyen âge.
V. *Fatras*.

SIBILET (Thomas), né à Paris, vers 1512; mort dans la même ville, le 28 novembre 1589. Avocat au Parlement.
V. la notice sur l'*Art poétique françois*, et *passim*.

LE SONGE DORÉ DE LA PUCELLE, poème anonyme du XVe siècle, édité par Montaiglon, dans les Anciennes poésies françaises, t. III, p. 204 (collection elzévirienne)
V. *Proverbe.*

SIMMIAS DE RHODE, poète grec de l'école d'Alexandrie ; vivait vers 300 av. J.-C.
V. *Vers figurés.*

SPERONI (Sperone), né à Padoue, le 12 avril 1500 ; mort dans la même ville, le 3 juin 1588 ; y professa la philosophie. Auteur d'un *Discorso circa l'acquisto del eloquenza volgare.*
V. *Ballade.*

STECHER (Auguste-Jean), né à Gand, le 11 octobre 1820 ; professeur émérite de l'Université de Liége. Auteur de nombreux travaux sur les littératures française et flamande, et de biographies de trouvères et de poètes néerlandais.
V. *Rhétorique.*

TANTARANI (Moïn-almilla-weddin). Suivant Douletschah Samarkandi, il aurait été professeur au collège Nizamia à Bagdad, vers la fin du Ve siècle de l'Hégire. Auteur d'un poème en l'honneur de Nizam-al-Moulk publié avec traduction française, dans la *Chrestomathie* de S. de Sacy.
V. *Rime arabe.*

TASSO (Torquato), né à Sorente, le 11 mars 1544 ; mort à Rome, le 25 avril 1595.
V. *Huitain.*

TEDBALD DE VERNON, chanoine de Rouen qui vivait au XIe siècle. Il avait traduit, avant 1053, un grand nombre de vies de saints du latin en vers français. M. Gaston Paris le tient pour l'auteur de *La Vie de Saint Alexis.*
V. *Rime alexandrine.*

THÉOCRITE, célèbre poète grec, né à Syracuse, vivait dans la première moitié du IIIe siècle avant J. C.
V. *Vers figurés.*

THEROULDE ou Turoldus. Ce nom se rencontre au dernier vers de *La chanson de Roland ;* mais il n'est pas possible de décider si ce Theroulde s'est occupé du roman comme poète, comme copiste ou comme jongleur.
V. *Roman.*

THIBAUT IV, comte de CHAMPAGNE et de Brie, roi de Navarre, né à Troyes, en 1201 ; mort, dans la même ville (d'autres disent à Pampelune), en juillet 1253. Tarbé a donné une édition de ses œuvres. Reims 1851.
V. *Chanson (Sotte), Envoi, Huitain* et *passim.*

THOMAS D'AQUIN (SAINT), né à Rocca-Secca près d'Aquino, en 1225, mort dans l'abbaye de Fossa-nova près de Terracine, le 2 mars 1274.
V. *Rime léonine.*

TICKNOR (George), né à Boston, le 1er août 1791; mort, dans la même ville, le 26 avril 1871. Professeur de littérature moderne au collège d'Harvard. Il est auteur d'une *Histoire de la littérature espagnole.*
V. *Ballade.*

TRISTAN et YSEULT, suite de poëmes qui se rattache au cycle armoricain. Parmi les divers auteurs qui y travaillèrent, on ne connait guère que les noms de Berox, trouvère normand, et de Thomas de Bretagne.
V. *Épopée.*

VARRON Marcus Terentius Varro, né à Reate, vers 114; mort en 26 av. J. C. Fut lieutenant de Pompée en Espagne. César le chargea de la création de bibliothèques publiques à Rome.
V. *Rhétorique.*

VIGNE (André de la) ou de Lavigne, écrivait sous les règnes de Charles VIII et Louis XII. Secrétaire d'Anne de Bretagne. Auteur de *le Vergier d'honneur,* de ballades, triolets, rondeaux, etc. Mort entre 1514 et 1527.
V. *Farce, Moralité, Triolet.*

VILLON ou Corbueil (François), né à Paris en 1431; mort en la même ville (selon d'autres en Poitou) entre 1480 et 1489.
V. *Ballade (Bizarreries de la), Ballade (Double), Distique.*

VIRET (Pierre), né à Orbes (Vaud), en 1511; mort à Orthez, en avril 1571. Réformateur; fut ministre à Lausanne. Auteur des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale.*
V. *Satire.*

VIRGILE. Publius Virgilius Maro, né à Andes près de Mantoue, le 15 octobre 70; mort à Brindes, le 22 septembre 19 av. J. C.
V. *Vers héroïque* (P. de Ronsard).

VITRUVE (Marcus Vitruvius Pollio), architecte romain. Vivait dans le premier siècle avant notre ère. Ce fut à la demande d'Auguste qu'il composa, déjà vieux, son traité *De Architectura,* en 10 livres.
V. *Puy.*

VOPISCUS (Flavius), né à Syracuse. Vivait à Rome, à la fin du IIIe siècle. Biographe latin.
V. *Ballade.*

WATRIQUET DE COUVIN. Dans le *Dit de l'Escharbote* (v. 70), il s'appelle, lui-même, Watriques Brasseniex di Couving. Ménestrel du comte Guy de Blois; florissait au commencement du XIVe siècle.
V. *Fatras.*

WISSOCQ (Jehan de). On ne connait pas cet auteur cité par J. Molinet. Wissocq est le nom d'une seigneurie en Artois.
V. *Baguenaude.*



